CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PARIS

Rapport d'activité 2025

Faire collectif, construire l’avenir

L’année 2025 s’est inscrite dans un contexte institutionnel et budgétaire exigeant, qui requiert de la continuité des engagements, la qualité du travail collectif et la capacité de chacune et chacun à faire évoluer ses pratiques.

Dans cet esprit, l’engagement des équipes a été déterminant. Dans l’ensemble des métiers du Conservatoire, personnels administratifs et techniques, enseignant·es, une même attention a guidé l’action. Faire vivre un établissement exigeant, ouvert et attentif à la cohérence de ses missions. Cette dynamique collective nous permet aujourd’hui d’aborder les transformations en cours avec sérieux et confiance dans le cadre de la mise en œuvre du projet d’établissement 2025-2030, dans ce qu’il a de plus concret, au plus près des missions du Conservatoire.

L’année 2025 a également été marquée par l’aboutissement d’étapes de chantiers structurants, notamment celui du cadre de gestion des enseignant·es. Conduits dans un dialogue continu et une volonté de clarification, ils contribuent à rendre l’action de l’établissement plus lisible et plus solide. Ils accompagnent les évolutions pédagogiques, artistiques et scientifiques.

Dans le même mouvement, les coopérations et les échanges, en particulier à l’échelle européenne et internationale, se sont poursuivis. Ils nourrissent les pratiques, ouvrent des perspectives et participent pleinement à l’ouverture du Conservatoire.

Ce rapport d’activité rend compte de ces dynamiques, des priorités qui ont guidé notre action et des perspectives qu’elles dessinent. Dans un monde en mouvement, les établissements d’enseignement supérieur artistique ont un rôle essentiel à jouer, à la croisée de la création, de la transmission et de la recherche. Je veux enfin remercier toutes celles et ceux qui font vivre cette ambition au quotidien. C’est grâce à leur engagement, discret ou visible, que le Conservatoire avance, avec sérieux, avec énergie, et avec cette part d’enthousiasme qui reste au cœur de notre vocation, au service des étudiant·es, de leur parcours et de leur épanouissement.

Émilie Delorme, Directrice

Sommaire

Édito de la Direction 3
Les chiffres clés 2025 6

Raison d'être
et projet d'établissement 2025 – 2030 9

Temps forts et initiatives phares 2025 20

I. Excellence pédagogique,
formation et création 25

Direction des études musicales 26
Direction des études chorégraphiques 80
Direction de la vie étudiante
et de l'insertion professionnelle 95
Service production et
apprentissage de la scène 110

II. Savoirs, recherche et innovation 121

Direction de la recherche
et de l'innovation 122
Médiathèque et archives 128
Conservatoire augmenté 133

III. Diffusion et rayonnement 135

Direction de la communication
et des relations institutionnelles 136
Le mécénat au Conservatoire 142
Service audiovisuel 149

IV. Vie de l'institution, moyens
et ressources humaines 155

Service des ressources humaines
et du dialogue social 156
Une responsabilité sociétale en action 160
Service des affaires générales
et financières 162
Service bâtiment et sécurité 166
Service accueil, planification des
activités pédagogiques et logistique 168
Service informatique 174

Annexes 177

Les chiffres du Conservatoire 178
Mécènes et partenaires 2025 204
L'organisation du Conservatoire 206
Les professionnels à nos côtés 209

Les étudiant·es*

Répartition des étudiant·es selon l'origine

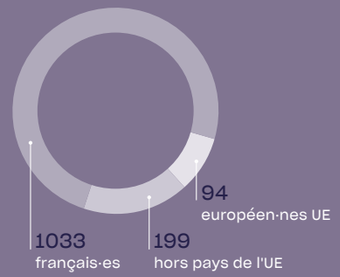

98 %
d'insertion professionnelle parmi les diplômé·es qui ne poursuivent pas d'études en 2025

Répartition des étudiant·es selon le sexe

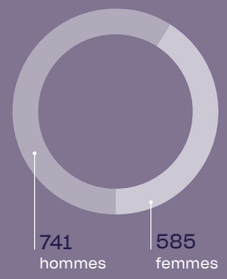

2 044
candidatures au concours d'entrée

Répartition des étudiant·es selon les disciplines

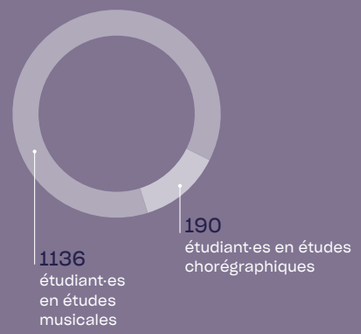

1 326
étudiant·es inscrit·es

1 641
inscriptions dans un cursus

* Les données statistiques sur la population étudiante, les concours d'entrée et la réussite, sont détaillées dans les annexes p.177

Les aides aux étudiant·es

441
aides privées

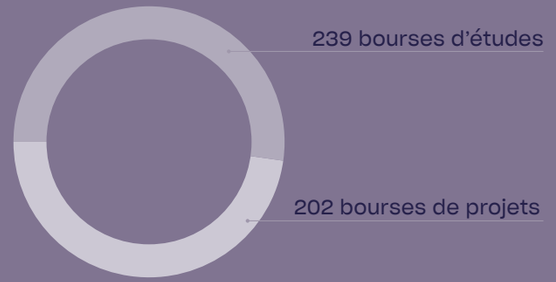

L'investissement
en crédit de paiement

7,4 M €
en dépenses

Le fonctionnement
en crédit de paiement

32 M €
en dépenses

33,7 M €
en recettes
(dont 27 M€ de subvention pour charges de service public)

Les instruments

3000
instruments

2
orgues de concerts Rieger et Dupont

230
pianos

30
clavecins

5
pianofortes

Les salles

78
salles de classe

7
grands studios de danse

70
studios de travail

4
salles d'examens et de concours

7
plateaux d'orchestre

3
salles publiques

180
places (Maurice-Fleuret)

250
places (Nadia-Boulanger)

313
places (Rémy-Pflimlin)

La saison 2024-2025

30 000
spectacteur·rices

227
manifestations

49 %
hors les murs

51 %
au Conservatoire de Paris

Les personnels

386
enseignant·es

179
administratifs
et techniques

48
recrutements
d'agent·es et
enseignant·es

Les ressources

330 000
documents publics
à la médiathèque

85
établissements
partenaires

Ce qui se joue

Au cœur de la Révolution française, le Conservatoire de Paris voit le jour dans une démocratie naissante. Il revient aux artistes de jouer lors de fêtes publiques, inventer des hymnes et faire société, par la musique.

Aujourd'hui établissement national d'enseignement supérieur, et toujours nourri par l'effervescence d'une capitale culturelle mondiale, le Conservatoire demeure une institution au travail. De génération en génération, il forme à l'ensemble des métiers des arts musicaux et chorégraphiques.

Riche d'une pluralité de sensibilités et de gestes, il fait de la danse et de la musique de vastes espaces de recherche et de création. Par le temps long et minutieux de la transmission de savoirs et de pratiques, par l'exploration continue du répertoire comme de formes nouvelles, il conjugue maîtrise et questionnement, pour agir depuis la scène, sous toutes ses facettes.

Porté par une immense diversité d'artistes pédagogues, le Conservatoire est un lieu ouvert, résolument fécond, foyer vivant d'un réseau de relations artistiques et culturelles. C'est un cadre généreux et attentif, propice à l'étude et à l'expérience, à l'acquisition d'une qualité d'écoute et de présence, comme à l'épanouissement de personnalités, d'œuvres et de manières de les transmettre.

C'est un espace qui engage, envers soi comme envers l'autre, et met les virtuosités au service de la société tout entière.

Le Conservatoire de Paris forme des artistes pour donner corps à ce qui, dans le temps présent, peut se jouer.

1. *Adapter et enrichir l'offre de formation pour demain*

Le CNSMDP adapte son offre pédagogique pour répondre à la fois aux évolutions des pratiques artistiques du secteur du spectacle vivant, et aux exigences des cadres réglementaires. Il doit notamment achever l'évolution de son organisation pédagogique vers le cadre commun aux établissements d'enseignement supérieur.
L'objectif principal de cet axe stratégique est d'accompagner les évolutions des métiers en harmonie avec l'aspiration et les ambitions des étudiant·es. Dans le cadre de la période d'accréditation 2025-2030, cette dynamique s'articulera avec un renforcement de l'accompagnement de l'insertion professionnelle.

5 *axes stratégiques*

2. *Renforcer la recherche et l'innovation*

Avec sa nouvelle direction de la recherche et de l'innovation, le Conservatoire souhaite structurer et dynamiser sa politique de recherche et d'édition. Cette démarche vise à produire une recherche d'excellence dans l'ensemble des champs disciplinaires enseignés au Conservatoire, en appui d'un enseignement des pratiques de très haut niveau. Le Conservatoire diversifiera sa recherche pour répondre aux enjeux sociétaux, valorisera ses productions par la recherche et explorera de nouveaux champs d'innovation.

3. *Accélérer l'internationalisation du Conservatoire*

L'internationalisation du CNSMDP doit imprégner toutes ses activités. Au-delà des mobilités, il s'agit de structurer l'action à l'échelle européenne, à travers notre implication dans l'alliance IN.TUNE notamment, et de renforcer les collaborations avec d'autres continents pour enrichir nos modèles de création et de diffusion et nous enrichir au contact des standards d'autres universités. Pour les étudiant·es, cette internationalisation est une opportunité d'acquérir des compétences interculturelles nécessaires à une carrière internationale, tout en contribuant à une société plus résiliente.

4. *Répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux*

Le Conservatoire s'engage à intégrer les défis sociétaux et environnementaux dans ses pratiques. Cela inclut la réduction de son impact environnemental dans un contexte d'urgence, la promotion d'une culture de diversité, d'égalité des chances et d'inclusion. La lutte contre toute forme de violence et l'accueil de personnes porteuses de handicap resteront deux ambitions fortes et partagées, sources de cohésion au sein du conservatoire.

5. *Soutenir une stratégie numérique ambitieuse*

Le CNSMDP poursuit une stratégie numérique ambitieuse conciliant protection de ses données, innovation technologique et accompagnement de chacun à l'usage des outils mis en place. L'accès simplifié aux informations sera une priorité. Par ailleurs, l'appui à l'usage des outils pédagogiques numériques sera amplifié auprès des enseignant·es. En outre, le développement de nouveaux outils par le Conservatoire augmenté servira la pédagogie et la recherche de l'établissement.

1. *Adapter et enrichir l'offre de formation pour demain*

Adapter les cursus à l'évolution des pratiques artistiques et pédagogiques, dans le respect du cadre posé par les tutelles publiques.

Mieux accompagner l'insertion professionnelle des étudiant·es, en renforçant les dispositifs de professionnalisation et en animant les réseaux d'alumni.

Permettre aux différents acteurs de *participer à la dynamique pédagogique du Conservatoire.*

Garantir la qualité et l'efficience des formations en mettant en place l'évaluation des enseignements et en recherchant la meilleure implication des étudiant·es.

2. *Renforcer la recherche et l'innovation*

Affirmer une culture de la recherche et de l'innovation.

Développer des dispositifs critiques pour diversifier les critères d'excellence tout en relevant les défis des enjeux sociétaux.

Renforcer les liens entre création, enseignement, production, recherche et innovation.

Mettre en place un pré-doctorat pour accompagner l'émergence de projets de thèses financées.

Valoriser la recherche avec des outils de médiation, comme une revue interdisciplinaire et numérique, dédiée aux pratiques artistiques.

Construire un studio immersif et en intégrer l'usage dans la pédagogie, la programmation et la recherche.

3. *Accélérer l'internationalisation du Conservatoire*

Faciliter la mobilité internationale des étudiant·es, agent·es et enseignant·es.

Renforcer *l'enseignement des langues.*

Exploiter les opportunités offertes par l'Université européenne IN.TUNE notamment pour expérimenter de nouveaux formats pédagogiques.

Accroître l'internationalisation des contenus pédagogiques, en diversifiant les pratiques et répertoires artistiques enseignés.

Renforcer les partenariats internationaux.

Faciliter l'accueil et l'intégration des étudiant·es, enseignant·es et agent·es étranger·ères.

4. *Répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux*

Prendre en compte les répercussions des décisions sur la qualité de vie au travail.

Continuer à lutter contre toute forme de violence, en renforçant le dispositif actuel.

Réduire l'impact environnemental du Conservatoire en travaillant prioritairement les déplacements, la consommation énergétique et l'offre de restauration collective.

Continuer à promouvoir l'égalité des chances, la diversité et l'inclusion, avec des actions concrètes en faveur de l'égalité professionnelle.

5. *Déployer une stratégie numérique cohérente*

Établir une gouvernance numérique en conservant une politique de gestion des risques permettant de concilier sécurité et innovation, et en encourageant la responsabilité éthique dans l'utilisation des technologies.

Développer une accessibilité numérique en offrant des infrastructures performantes, ainsi que des ressources accessibles à tous·tes les usager·ères, pour réduire la fracture numérique et favoriser l'inclusion.

Accompagner le recours aux outils numériques dans l'enseignement, pour celles et ceux qui souhaitent s'en emparer, via des modules de formation adaptés aux besoins d'apprentissage de chacun·e.

Utiliser le développement de nouveaux outils par le Conservatoire augmenté (campus en ligne et plateforme de ressources) pour la pédagogie et la recherche de l'établissement.

Mettre en place des solutions innovantes et optimisées pour la communication, la gestion des processus et la collaboration, en intégrant des nouvelles technologies pour en améliorer l'efficacité.

Déployer un volet dédié à l'intelligence artificielle, pour accompagner les équipes dans l'exploration de ses usages pédagogiques et organisationnels, en intégrant veille, sensibilisation et réflexion éthique sur ses impacts dans les champs artistiques et éducatifs.

Innover, coopérer, rayonner

Dans le cadre de son projet d'établissement, le Conservatoire s'engage activement dans les dynamiques d'excellence artistique, scientifique et pédagogique. Trois projets incarnent cette ambition, chacun selon une logique propre. À l'échelle nationale, le partenariat avec l'Université PSL apporte une dynamique interdisciplinaire féconde, au croisement de la recherche, de la création et de la transmission. À l'échelle européenne, l'alliance IN.TUNE, financée par l'Union européenne, rassemble huit établissements pour construire un campus artistique transnational, inclusif et innovant. Enfin, à l'échelle sectorielle, Le Conservatoire augmenté, filiale du CNSMDP, accompagne la transition numérique et la formation continue des professionnel·les du spectacle vivant. Ensemble, ces initiatives permettent au Conservatoire d'anticiper les évolutions du secteur et d'affirmer son rôle moteur, en conjuguant excellence, innovation et ouverture.

L'Université PSL
(Paris Sciences et Lettres)

Le CNSMDP est membre partenaire de l'Université PSL depuis 2014 au même titre que l'ENSBA et la Femis. Le CNSAD, l'ENSAD et l'Ecole d'architecture Paris Malaquais sont membres composantes de PSL.

L'Université PSL a été la première université française à avoir été reconnue Grand Etablissement en 2022. C'est une université collégiale au sein de laquelle les établissements-composantes gardent un fort degré d'autonomie. Le statut d'Établissement Public Expérimental de PSL se terminera en 2028 ce qui implique que sa structure soit finalisée à cette date. Le conseil d'administration devra se prononcer sur l'entrée dans PSL en tant que composante avant la fin de 2026. Les années 2025 et 2026 devront permettre au CNSMDP d'évaluer les avantages et les inconvénients de ce statut.

IN.TUNE

Sélectionnée dans le cadre du programme « Universités européennes » de la Commission européenne, qui lui accorde un financement de 8,64 millions d'euros sur quatre ans (2024-2028), IN.TUNE réunit huit établissements d'enseignement supérieur. Ce financement est abondé par le gouvernement français via l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

Les partenaires développent une stratégie commune pour l'excellence de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Ils s'appuient sur de nombreuses collaborations existantes, développées et déclinées en huit axes de travail : gouvernance, mobilité, innovation pédagogique, recherche, développement de compétences, impact social, assurance qualité, communication. Les perspectives de financement plus durables des Universités européennes sont à l'étude par la Commission européenne.

Le Conservatoire augmenté

La SASU (société à action simplifiée unique) filiale du Conservatoire, appelée Conservatoire augmenté, poursuivra sa feuille de route sur la période 2025-2030 à savoir :

- Le lancement du campus en ligne en 2026, outil de la formation continue en ligne du Conservatoire, puis l'enrichissement progressive de son offre
- Le lancement de la plateforme de ressources en 2026 basée notamment sur des partenariats avec les acteurs majeurs du spectacle vivant
- L'exploitation du studio immersif à partir de 2028 hors des périodes d'utilisation pédagogique par le Conservatoire.

La filiale a pour objectif d'être à l'équilibre financièrement en 2030.

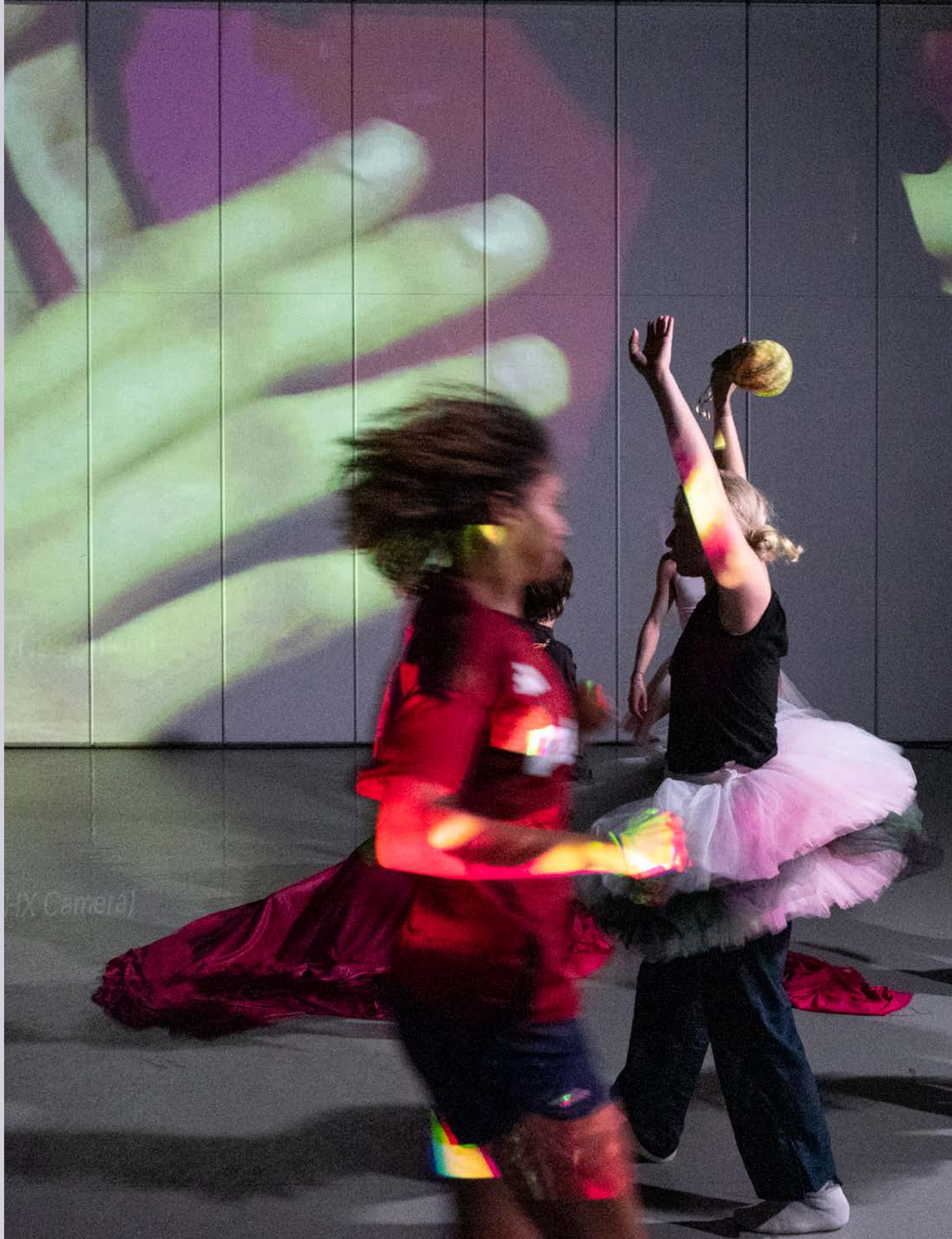

Janvier

18 JANVIER

Portes ouvertes de la formation supérieure musique, son, image

Au programme de cette journée portes ouvertes : rencontre avec les étudiant·es, l'équipe pédagogique et les professionnel·les du secteur, cours publics, conférences puis spectacle immersif pluridisciplinaire intitulé *Un orage passe sur la maison-feu.*

20 AU 24 JANVIER

Portes ouvertes du département musicologie et analyse

Chaque année, le département musicologie et analyse du Conservatoire de Paris organise une semaine de portes ouvertes permettant d'assister à des cours. Cette immersion au sein des cursus de musicologie est accessible à toutes et à tous : élève en conservatoire, candidat·e au concours d'entrée ou étudiant·e au CNSMDP !

14 JANVIER

Centenaire de Pierre Boulez

2025 célébrait le centenaire de Pierre Boulez. Ce concert a permis d'entendre des extraits du *Quatuor pour ondes Martenot* de Pierre Boulez, œuvre de jeunesse inédite, et la 1re version du *Visage nuptial*. Il fut l'aboutissement d'un processus de recherche et de mise en œuvre s'étendant sur plus de deux années.

Février

2 AU 9 FÉVRIER

Prix de Lausanne

Yuzuki Yamatani (DNSP2 classique), Sébastien Urban-Vidal (DNSP3 classique) et Camille Couton (DNSP3 classique) ont représenté le Conservatoire de Paris en demi-finale du prestigieux concours international du Prix de Lausanne.

4 FÉVRIER

L'Orchestre du Conservatoire et Next au Festival Présences

Pour sa 35e édition, le Festival Présences mettait à l'honneur la compositrice Olga Neuwirth. Le concert d'ouverture réunissait l'Ensemble Next et l'Orchestre du Conservatoire, sous la direction de Pascal Rophé, dans une coproduction Radio France et Conservatoire de Paris.

5 ET 6 FÉVRIER

Festival jazz

Le département jazz et musiques improvisées offre deux journées d'exploration musicale autour du jazz à travers son festival, alternant cours publics, conférences et rencontres enrichissantes, le tout ponctué par des concerts proposés par les étudiant·es du département.

Mars

5 MARS

Victoires de la Musique classique 2025

Le Conservatoire de Paris félicite chaleureusement les artistes issu·es du CNSMDP nommé·es et récompensé·es lors de la 32e cérémonie des Victoires de la Musique Classique : Lucile Boulanger, viole de gambe, lauréate dans la catégorie soliste instrumentale / Régis Campo, pour *Dancefloor with pulsing*, lauréat dans la catégorie compositeur / *Picture a day like this* de George Benjamin-Nimbus, lauréat dans la catégorie enregistrement / Simon Proust, chef d'orchestre, lauréat dans la catégorie révélation chef d'orchestre / Lorraine Campet, contrebasse, lauréate dans la catégorie révélation soliste instrumental

11 AU 17 MARS

Production lyrique *Le Nozze di Figaro*

Cette année, les étudiant·es des disciplines vocales et instrumentales du Conservatoire ont donné l'opéra *Le Nozze di Figaro*, dans le cadre de leur projet pédagogique réunissant Paul Daniel à la direction, et Mariame Clément à la mise en scène.

12 MARS

Labels Égalité et Diversité maintenus par l'AFNOR

Ces deux labels sont détenus par le Conservatoire depuis 2018 et 2019. Leur maintien témoigne de l'engagement grandissant de notre institution sur ces enjeux. Prochaine étape : obtenir leur renouvellement en 2026.

14 MARS

Le CNSMDP conserve sa 3e place au classement « Arts du spectacle » du QS

Le Conservatoire de Paris s'est de nouveau distingué par l'excellence artistique et académique de son enseignement, en conservant la 3e place du classement international QS World University Rankings.

Avril

9 AVRIL

Publication du rapport de l'Assemblée nationale sur les violences dans les secteurs culturels

La Commission d'enquête relative aux violences dans les secteurs culturels a remis son rapport à l'Assemblée nationale. Présidée par la députée Sandrine Rousseau, cette instance a mené 85 auditions et entendu 350 personnes issues des mondes du cinéma, de l'audiovisuel, du théâtre, de la danse et de la musique. Parmi les personnes auditionnées, Émilie Delorme, directrice du CNSMDP, a apporté sa contribution au nom du secteur de l'enseignement supérieur artistique.

Mai-juillet

4 MAI – 4 JUILLET

Récitals de fin d'année

Chaque année, le Conservatoire ouvre ses portes à l'occasion des épreuves publiques de fin d'études. Cordes, bois, cuivres, chant, piano, orgue, accordéon, clavecin, harpe, guitare, percussion, jazz, improvisation, musique de chambre, danse, etc. Ces épreuves ponctuent la formation des étudiant·es et témoignent à la fois de la permanence des enseignements et de leurs évolutions.

Juin

16 AU 19 JUIN

Accueil du Governing Board de l'alliance IN.TUNE

Le Conservatoire de Paris a accueilli la semaine de gouvernance de l'alliance européenne IN.TUNE. Des représentant·es des huit établissements partenaires se sont réunis à Paris pour quatre jours de réunions stratégiques, de réflexion collective et d'échanges artistiques.

JUIN 2026

Renouvellement de l'accréditation du CNSMDP pour la période 2025-2030

Après plusieurs mois de travail collectif des équipes du Conservatoire, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels, réuni le 3 mars 2025, a rendu un avis favorable à la demande d'accréditation du CNSMDP pour la période 2025-2030. Cette décision, actée par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche le 9 avril 2025 et suivie par la SDESSR (DGCA), a donné lieu à la signature de l'arrêté d'accréditation par les ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur en juin 2025. Effective à compter de la rentrée universitaire 2025-2026 pour une durée de cinq ans, cette accréditation reconnaît la capacité du Conservatoire à délivrer des diplômes nationaux, inscrits dans le système européen et garants d'un haut niveau de formation.

Septembre

4 SEPTEMBRE

Journée d'accélération « Décoder l'IA : usages, enjeux et pratiques »

Le Conservatoire de Paris a organisé une journée de formation dédiée à l'intelligence artificielle. Cette initiative visait à répondre à une attente clairement exprimée : mieux comprendre les outils d'IA qui s'intègrent progressivement dans les domaines artistiques et éducatifs.

10 SEPTEMBRE

16 enseignant·es nouvellement recruté·es

À la rentrée de septembre 2025, le Conservatoire a eu le plaisir de compter parmi ses effectifs 16 nouveaux enseignant·es : Orlando Bass, professeur associé d'harmonie ; Lucile Boulanger, professeure de viole de gambe ; Olivier Doise, professeur de hautbois cor anglais ; Tobias Feierabend, professeur de méthodologie de la recherche, initiation à l'histoire de la musique et analyse ; Maude Gratton, professeure d'orgue ; Clara Iannotta, professeure de composition ; Petteri Iivonen, professeur de violon ; Sarah Murcia, professeure de contrebasse jazz ; Judicaël Perroy, professeur de guitare ; Teresa Reiber, professeure associée travail de la scène ; Frédéric Soulard, professeur associé en création, réalisation et mixage musiques actuelles ; Nicolas Southon, professeur de méthodologie de la recherche, initiation à l'histoire de la musique et analyse ; Francesco Spendolini, professeur de clarinette historique ; Julien Szulman, professeur de violon ; Inès Taillandier-Guittard, professeure de méthodologie de la recherche, initiation à l'histoire de la musique et analyse, et Miao Zong, professeur de danse classique.

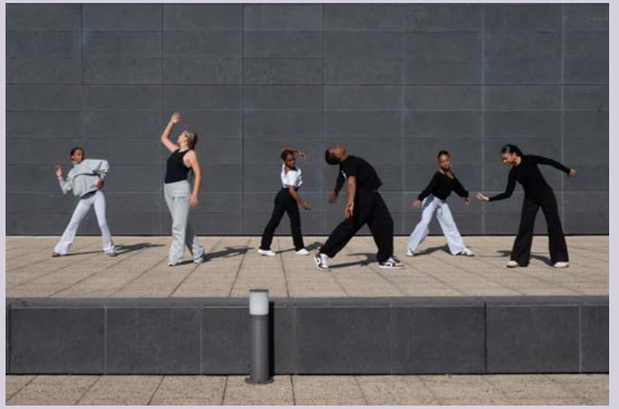

Octobre

14 AU 18 OCTOBRE

Stage Égalité des chances

En octobre, le stage égalité des chances a permis à 6 élèves de Martinique de s'immerger pendant une semaine dans le cycle préparatoire en danse contemporaine : cours, rencontres avec les étudiant·es, découverte de la vie au Conservatoire et compréhension des enjeux du concours d'entrée.
Ce programme, porté par le CNSMDP et la Fondation Culture & Diversité, favorise l'accès aux études artistiques de l'enseignement supérieur.

Novembre

20 NOVEMBRE

Le Conservatoire se mobilise pour le DuoDay

À l'occasion de l'édition 2025 du DuoDay, les membres du groupe de travail handicap du Conservatoire ont travaillé à la préparation de l'accueil d'un groupe de 20 personnes, autour d'un programme de découverte du Conservatoire et de ses métiers.

28 NOVEMBRE

Le Don silencieux, 30 ans de partenariat avec la Fondation Meyer

Le Conservatoire a célébré les 30 ans de partenariat avec la Fondation Meyer pour le développement artistique, qui soutient depuis 1995 la formation de générations d'étudiant·es. Cette soirée anniversaire a rendu hommage à son engagement discret mais essentiel, à travers bourses, masterclasses et projets artistiques. Ce concert a réuni anciens lauréat·es et jeunes talents.

Décembre

2 DÉCEMBRE

Renouvellement d'Émilie Delorme à la direction du Conservatoire de Paris

Sur proposition du conseil d'administration, et par arrêté de la ministre de la Culture en date du 2 décembre 2025, M^me^ Rachida Dati a renouvelé M^me^ Émilie Delorme dans ses fonctions de directrice du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP), à compter du 1^er^ janvier 2026.

1.

Excellence pédagogique et formation

Direction des études musicales

La direction des études musicales (DEM) du Conservatoire de Paris pilote l'ensemble de l'offre pédagogique musicale de l'établissement.

Elle fédère 8 départements de musique, dont l'actualité 2024-2025 aura été marquée :

↘ Par le remplacement de Maureen Thiébaut par Arthur Macé au poste d'adjoint·e au chef du département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines

↘ Par la prise de poste du nouveau chef du département pédagogie à la rentrée 2024, Jean-Paul Despax, avant son départ en congé de longue maladie et son remplacement intérimaire, et à mi-temps, pour le reste de l'année universitaire, par Yves Gruson

↘ Par l'intérim exercé à la tête du département musicologie et analyse par Jean-Claire Vançon (directeur des études musicales) puis Yannaël Pasquier (chef du département écriture, composition, et direction d'orchestre), avant le recrutement de Claire Lapalu

↘ Par la reconfiguration du poste de chargé·e de scolarité des disciplines transversales et des classes de maître, en poste de chargé·e de coordination des actions transverses de la DEM, sur lequel a été recrutée Elisabeth Langlois.

En lien étroit avec les chef·fes de département (qu'elle réunit et organise), la DEM décline les orientations stratégiques de la direction générale dans le respect des cadres réglementaires. Elle travaille en lien avec les autres directions de l'établissement pour contribuer au développement de la mobilité internationale, de l'insertion professionnelle, de la formation continue et de l'articulation entre formation artistique, recherche et mise en situation scénique. Engagée comme tout le Conservatoire dans la conception et la rédaction du nouveau Projet d'établissement 2025-2030, la DEM a présenté de nombreuses propositions devant le Conseil pédagogique et a formalisé, avec les représentant·es élu·es de cette instance, la manière dont la réflexion pédagogique s'organisait entre les différents espaces qui lui étaient dévolus - de l'animation propre au département au Conseil pédagogique.

Actrice des réseaux professionnels, la DEM a été, par la voix du département des disciplines vocales, à l'initiative d'un important congrès consacré aux métiers de l'accompagnement (automne 2024).

Responsable de la qualité et de la cohérence des formations « musique » du Conservatoire de Paris, la DEM a vu une part importante de son année 2024-2025 consacrée à la finalisation des démarches d'accréditation, par les ministères en charge de la culture et de l'enseignement supérieur, de ses diplômes et/ou des grades universitaires attachés à ses diplômes d'établissement. L'arrêté du 20 juin 2025 renouvelle pour 5 ans l'accréditation du Conservatoire à délivrer le DNSPM, le DE et le CA de professeur de musique, et confère le grade de master à ses diplômes de 2e cycle ; l'arrêté du 25 septembre 2025 confère le grade de licence au DNSPM qu'il délivre. De nouvelles fiches RNCP décrivant les diplômes du Conservatoire pouvant être suivis par la voie de la formation continue ont en outre été formalisées et validées en juin 2025 par France Compétences.

Les départements de la DEM organisent l'activité des enseignant·es engagé·es dans ces formations. Cette activité aura elle-même été marquée depuis février 2025 par un important mouvement social des personnels enseignants du Conservatoire, mobilisé autour du contenu des nouveaux textes appelés à définir leur cadre de gestion. Particulièrement engagés dans ce mouvement, plusieurs pianistes accompagnateur·rices grévistes n'ont pas participé aux concours d'entrée et examens de fin d'année 2025. Le Conservatoire a chaque fois pris des mesures visant à garantir l'équité de traitement des candidat·es et à favoriser la diplomation des étudiant·es, tout en respectant pleinement l'exercice du droit de grève.

En 2024-2025, la direction des études musicales a suivi 1451 cursus d'étudiant·es (59% d'hommes, 41% de femmes). À l'échelle de la DEM, les femmes présentent aux concours ou examens des taux de réussite comparables, voire supérieurs, à ceux des hommes - un résultat statistique qui n'enlève rien à la pertinence de la démarche engagée au sein de la DEM en faveur d'une formation des jurys aux biais

dans l'exercice de l'évaluation (les jurys du département jazz et musiques improvisées en ont fait expérimentalement l'expérience en 2024-2025). Ainsi, la disproportion des cohortes, qui s'observe dans la plupart des départements, y apparaît surtout comme la conséquence d'une asymétrie des candidatures. Cette dernière est elle-même l'effet de cultures disciplinaires fortement marquées par les déséquilibres de genre : en jazz, en métiers du son et de l'image, les femmes représentent seulement 20% des candidatures au concours d'entrée - quand elles constituent 55% des candidat·es à l'entrée en musique ancienne.

Ce déséquilibre de genre est par ailleurs significativement corrélé à l'origine géographique des étudiant·es : sans la présence des femmes asiatiques (notamment en 2e cycle), le déséquilibre serait plus accusé encore. Dans un établissement dont 75% des étudiant·es sont français·es, l'asymétrie est en effet particulièrement marquée parmi les étudiant·es français·es de 2e cycle : ce sous-ensemble est composé d'hommes pour 66%, amplifiant un phénomène observé dès le 1er cycle (les étudiant·es français·es de 1er cycle sont des hommes à 58 %). Le Conservatoire a donc une action spécifique à mener en direction des musiciennes françaises étudiant en CRD/CRR mais aussi en pôles supérieurs, pour encourager leurs candidatures aux concours d'entrée en 1er comme en 2e cycle et contribuer à leur succès.

Le nombre de candidates au concours a pu ici ou là être corrélé au taux de sélection : les femmes s'y présenteraient d'autant moins qu'on y compterait peu d'admis·es. Si ce facteur entre très probablement en ligne de compte, il n'est pas unique et ne pèse pas partout du même poids : les candidat·es aux concours d'entrée dans les cursus de musicologie sont en effet des hommes aux deux tiers, alors que ce concours présente un taux très bon taux d'admission (41% de réussite).

On peut aussi regretter la faible proportion de candidat·es et d'étudiant·es européen·nes non français·es, présentant aux concours d'entrée un taux de succès (19,21%) inférieur à celui des candidat·es français·es (25,21%), asiatiques (21,97 %) et américain·es (21,28%). L'engagement dans IN.TUNE et un développement des partenariats européens pourrait permettre de faire évoluer ces chiffres à la hausse, mais une vigilance s'impose. Renforcer l'internationalisation des cohortes sans créer de nouvelles places, c'est accroître d'autant la pression sur la sélection à l'entrée et prendre le risque de ne pas résoudre le problème systémique identifié plus haut : les musiciennes françaises sont significativement sous-représentées parmi les étudiant·es du Conservatoire de Paris.

Diplôme d'Artiste Interprète

Le nouvel organigramme du Conservatoire installé en 2023 ne prévoit presque plus que la direction des études musicales organise en propre des cursus d'enseignement. Ne lui échoit plus aujourd'hui que l'organisation du cursus de 3e cycle menant au Diplôme d'Artiste Interprète. Coordonné par Elisabeth Langlois, ce cursus hors LMD en deux ans a pour objectif d'accompagner de jeunes musicien·nes interprètes de la musique de haut niveau et solistes, qui se destinent aux métiers de la scène musicale : récital solo, concert de musique de chambre, soliste avec orchestre, soliste d'orchestre, concours internationaux, concours d'orchestre, enregistrement, médiation…

CURSUS ET ÉTUDIANT·ES

CONTENU DU CURSUS

Trois modules de formation sont suivis par les étudiant·es en première ou deuxième année dans ce cursus :

↘ Le module **Élaborer son projet professionnel** (en partenariat avec la Philharmonie de Paris), vise à définir des objectifs professionnels, à construire son identité artistique et à renforcer les connaissances du monde professionnel et de ses mécanismes de diffusion

↘ **L'Initiation aux aspects techniques de la scène** (organisée par le service production et apprentissage de la scène) vise l'acquisition de savoirs et savoir-faire propres à la collaboration entre interprètes et ingénieur·es son et lumière

↘ Le séminaire d'une semaine de **Médiation artistique**, animé par Mark Withers, pour s'initier et appliquer un projet de médiation auprès d'un public de l'Association de Prévention du Site de la Villette et un IME (Institut médico-éducatif).

ÉTUDIANT·ES INSCRIT·ES

Fréquentation du cursus

Diplôme d'artiste interprète (3e cycle)	
Étudiant·es inscrit·es à la rentrée 2024	15
Étudiant·es démissionnaires/radiés	0
Étudiant·es en congé/césure	0
Étudiant·es en Erasmus sortant	0
Étudiant·es en Erasmus entrant	0

Les étudiant·es inscrit·es en 2024-2025 sont réparti·es en deux promotions pour le cursus du DAI (Diplôme d'Artiste Interprète) qui dure deux ans. Les étudiant·es de 2e année sont au nombre de huit, ceux de première année, de sept, réparti·es par instrument ci-dessous :

Instrument	Étudiant·es
Piano	6
Violon	4
Alto	1
Violoncelle	1
Flûte	1
Accordéon	1
Guitare	1
Total	**15**

Égalité et diversité des étudiant·es (3e cycle)

Nationalité	Homme	Femme	Total
France	9	2	11
Europe	1	1	2
Asie	-	1	1
Océanie	-	-	0
Afrique	-	-	0
Amérique	1	-	1
Total 3e cycle	11	4	**15**

Nationalité	% homme	% femme	% total
France	60%	13,33%	73,33%
Europe	6,67%	6,67%	13,33%
Asie	0	6,67%	6,67%
Océanie	0	0	0
Afrique	0	0	0
Amérique	6,67%	0	6,67%
Total 3e cycle	**73,33%**	**26,67%**	

L'effectif des étudiant·es du 3e cycle DAI compte 15 étudiant·es avec majoritairement des hommes. Les étudiant·es sont majoritairement français·es (73,33%).

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE ET DIPLOMATION

Diplomation 2025

Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle			
Homme	% homme	Femme	% femme
6	75%	2	25%
Réussites			
Homme	% homme	Femme	% femme
6	75%	2	25%
% de réussite effectif			
Homme		Femme	
100%		100%	

L'ensemble des candidat·es en 2e année de cursus DAI, hommes et femmes confondus, ont validé leur cursus et obtiennent leur diplôme.

CONCOURS D'ENTRÉE

Candidat·es

	Candidat·es	% du total
Homme	20	45,45%
Femme	24	54,55%
Autre / NSP	-	0
Total	**44**	**100%**
	Admis·es	**% du total**
Homme	3	37,50%
Femme	5	62,50%
Autre / NSP	-	0
Total	**8**	**100%**

En 2025, pour la première fois, le nombre de candidates au concours d'entrée était supérieur au nombre de candidats : 54,55% pour les femmes contre 45,45% pour les hommes. Le pourcentage d'admission au concours d'entrée 2025 reflète aussi cette tendance avec 62,5% de femmes admises contre 37,5% d'hommes. Cette promotion compte donc 5 étudiantes et 3 étudiants.

Nationalités des candidat·es

	Candidat·es	Admis·es
France	16	4
Europe	9	1
Asie	16	2
Océanie	-	-
Afrique	-	-
Amérique	3	1
Total	**44**	**8**

	% de réussite	% candidat·es / zone géographique
France	25%	36,36%
Europe	11,11%	20,45%
Asie	12,5%	36,36%
Océanie	-	-
Afrique	-	-
Amérique	33,33%	6,82%
Total	**18,18%**	

Les candidat·es proviennent en majorité d'Europe (20,45%), comprenant la France (36,36%) soit 50,81% au total. Viennent ensuite les candidat·es d'Asie (36,36%) suivis des candidat·es en provenance d'Amérique (6,82%), plus faiblement représenté·es. Une majorité de candidat·es Français·es sont admis·es, soit 4 candidat·es sur 8 admis·es. Les trois continents de provenance des candidat·es sont cependant bien représentés avec entre 1 et 2 candidat·es admis. Le taux d'admission au concours 2025 était de 18,18% soit environ 1 candidat·e sélectionné·e sur 5 à se présenter.

On relève que le concours profite spectaculairement mieux aux candidat·es français·es qu'aux étranger·es - européen·nes ou asiatiques. Ces résultats statistiques invitent à une vigilance accrue sur d'éventuels biais d'évaluation dont ils seraient la manifestation.

Jurys au concours d'entrée

Juré·e	Nombre	% du total
Homme	2	50%
Femme	2	50%
Total	**4**	**100%**

Président·e	Nombre	% du total
Homme	1	100%
Femme	-	-
Total	**1**	**100%**

Le jury du concours d'entrée en DAI de septembre 2025 était composé de Jean-Claire Vançon (président), Sarah Dayan, François-Frédéric Guy, Stéphanie Moraly et Thomas Palmer. La parité est un critère central de composition de ces jurys.

DISCIPLINES ET ENSEIGNANT·ES

ENSEIGNANT·ES ATTACHÉ·ES À LA DIRECTION

Intervenant·es ponctuel·les en 2024-2025

Chaque étudiant·e a la possibilité de prendre jusqu'à 32h de cours avec l'ensemble des professeur·es, professeur·es associé·es, assistant·es et accompagnateur·rices du Conservatoire. Cette ouverture a pour but d'amener les étudiant·es vers une identité de musicien·ne au-delà de leur propre instrument. C'est pourquoi, ils et elles peuvent prendre des cours avec des professeur·es de toutes les disciplines.

Les étudiant·es des deux promotions en cursus de DAI ont pris au total 136h de cours ponctuels pour l'année scolaire 2024-2025.

Au total, 31 professeur·es sont intervenu·es. La répartition par genre montre une prédominance masculine : 20 hommes (64,5%) et 11 femmes (35,5%) parmi les professeur·es.

Les hommes assurent la majorité des interventions et des heures réalisées (soit 89h), tandis que les femmes arrivent presque à 40% (33 interventions) avec 34,6% du volume horaire (soit 47h).

	Nombre	% total	Heures	% total
Homme	54	62,1%	89h	65,4%
Femme	33	37,9%	47h	34,6%

RELATIONS EXTÉRIEURES

PARTENARIATS ACADÉMIQUES ET ARTISTIQUES

La saison 2024-2025 a été l'occasion de renouveler des partenariats avec des institutions proches du Conservatoire, autour de projets artistiques. Le concert Avant-scènes annuel, tenu à la Cité de la musique, a ainsi permis d'entendre, en compagnie de l'Orchestre des lauréats du Conservatoire, Julien Beautemps dans *L'Île-du-Temps,* concerto pour accordéon et orchestre de Fabien Waksman et Élise Bertrand dans le *Concerto pour violon n° 2*, op. 61 de Karol Szymanowski.

Plusieurs des étudiant·es inscrit·es en DAI ont par ailleurs été lauréat·es de concours internationaux ou de fondations et de dispositifs d'accompagnement prestigieux.

Masterclasses

Masterclasse	Nationalité	Discipline	Dates
Augustin Dumay	français	Violon	10 & 11 fév. 2025

Des étudiant·es en cursus DAI violonistes ont eu l'opportunité de participer à une masterclasse avec le violoniste de renommée mondiale Augustin Dumay, au cours de laquelle ils et elles ont pu travailler du répertoire en vue de passer des concours internationaux ou de préparer de futurs concerts qu'ils ou elles ont donné dans le cadre de leur cursus au Conservatoire ou à l'extérieur.

Département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines

La formation aux disciplines instrumentales s'inscrit au cœur de la mission du Conservatoire de Paris depuis son origine en 1795. Au lendemain de la Révolution française, la République recherche des musicien·nes de haut niveau, capables de célébrer ses valeurs et ses triomphes, donnant aux artistes un rôle central dans la société. La plupart des grands interprètes de l'histoire de la musique en arpentèrent les couloirs. Aujourd'hui encore, nombre d'artistes reconnu·es à l'échelle nationale ou internationale en sont issu·es. Étudier au Conservatoire, c'est s'inscrire dans leur sillage, et bénéficier de l'expertise artistique et pédagogique de plus de 200 professeur·es et accompagnateur·rices, mais aussi de nombreuses personnalités invitées, soucieuses de partager leur art.

En proposant des formations du 1er au 3e cycle supérieur, le département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines permet à chacun·e de construire son parcours professionnel et nourrir durablement ses questionnements, tant artistiques que citoyens.

Pour faciliter l'insertion des jeunes artistes, de nombreuses opportunités de mise en situation sont proposées au sein de l'établissement, en lien avec le service production et apprentissage de la scène (300 concerts par an, plus de 10 sessions d'orchestre). Au-delà des murs, des collaborations avec des orchestres ou ensembles (Orchestre philharmonique de Radio France, Ensemble intercontemporain, Orchestre de chambre de Paris…) sont régulièrement proposées aux étudiant·es du département sous la forme de sessions d'orchestre, d'académies, ou de rencontres. Les représentations, données en public au Conservatoire et dans de nombreux lieux partenaires (Philharmonie de Paris, Hôtel national des Invalides, Grand Théâtre de Soissons, Ehrbar Saal - Vienne…) dans des conditions professionnelles constituent un véritable tremplin, tant en matière d'expérience que de réseau.

Résolument ouvert sur le monde, le département accueille un quart d'étudiant·es internationaux. Des séjours à l'étranger en collaboration avec les plus grandes écoles d'art européennes (Université de Vienne, Royal Academy of Music à Londres, Norwegian Academy of Music par exemple) ont vocation à rayonner à l'international et à nourrir le regard singulier des interprètes, au contact d'autres pédagogues et d'autres approches. Plus d'une cinquantaine de masterclasses, conférences et séminaires sont par ailleurs proposés chaque année, pour accompagner les interprètes au sommet de leur art et en faire des artistes épanoui·es et ouvert·es sur le monde.

Animé par une équipe administrative de huit agents (un chef de département, un adjoint au chef de département, une secrétaire de département et cinq chargé·es de scolarité), le département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines gère la scolarité et le quotidien des 600 étudiant·es et des 200 enseignant·es du département.

CURSUS ET ÉTUDIANT·ES

CURSUS SUIVIS
PAR LE DÉPARTEMENT

Les cursus menant aux diplômes suivants :

Diplômes nationaux délivrés

Diplôme national supérieur professionnel de musicien

Discipline : instrumentiste - chanteur

Domaine : musiques classiques à contemporaines

Option : accordéon, alto, basson allemand, basson français, clarinette, contrebasse, cor, flûte, guitare, harpe, hautbois/ cor anglais, improvisation au piano, improvisation à l'orgue, ondes Martenot, orgue-interprétation, percussions, piano, saxhorn / euphonium, saxophone, trombone, trombone basse, trompette, tuba, violon, violoncelle

Diplômes conférant des grades universitaires

Diplôme de 2e cycle supérieur d'interprète de la musique
cf. grade Master

Mention : instrumentiste - chanteur

Domaine : musiques classiques à contemporaines

Parcours : accompagnement au piano, accordéon, alto, basson allemand, basson français, clarinette, contrebasse, cor, flûte, guitare, Harpe, Hautbois / Cor anglais, Improvisation au piano, Improvisation à l'orgue, Musique de chambre, Ondes Martenot, Orgue-Interprétation, Percussions, Piano, Quatuor à cordes, Saxhorn / Euphonium, Saxophone, Trombone, Trombone basse, Trompette, Tuba, Violon, Violoncelle

Diplômes hors LMD

Diplôme de 1er cycle supérieur

Discipline : instrumentiste - chanteur

Domaine : musiques classiques à contemporaines

Option : accompagnement, accompagnement chorégraphique, musique de chambre, quatuor à cordes

Artist Diploma - Interprétation Création

Mention : interprète, réalisateur en informatique musicale

ÉTUDIANT·ES INSCRIT·ES

Fréquentation des cursus

	Inscrit·es rentrée 2024	Démissions/ radiations	Congés/ césure	Erasmus sortant·es	Erasmus entrant·es
1er cycle					
Cursus menant à un diplôme national (DNSPM)					
Instrumentiste - chanteur, musiques classiques à contemporaines	289	-	9	3	14
Cursus menant à un diplôme d'établissement de 1er cycle hors LMD					
Accompagnement	15	-	-	-	-
Accompagnement chorégraphique	5	-	-	-	-
Musique de chambre	32	5	-	-	-
Quatuor à cordes	16	1	-	-	-
2e cycle					
Cursus menant à un diplôme d'établissement de 2e cycle conférant le grade de master					
Instrumentiste - chanteur, musiques classiques à contemporaines	257	19	18	10	8
3e cycle					
Cursus menant à un diplôme d'établissement de 3e cycle hors LMD					
Artist Diploma Interprétation Création	16	-	-	-	-
Total	**630**	**25**	**27**	**13**	**22**

Les chiffres sont stables d'une année sur l'autre. On constate une baisse des démissions par rapport à 2024 (-28%).

Égalité et diversité des étudiant·es

Nationalité	Homme	% du total/cycle	Femme	% du total/cycle	Total	% du total/cycle
1er cycle						
France	129	42,72%	100	33,11%	229	75,83%
Europe	17	5,63%	18	5,96%	35	11,59%
Asie	17	5,63%	15	4,97%	32	10,6%
Océanie	0	0	-	0	0	0
Afrique	1	0,33%	-	0	1	0,33%
Amérique	3	0,99%	2	0,66%	5	1,66%
Total 1er cycle	**167**	**55,3%**	**135**	**44,7%**	**302**	**43,83%**
2e cycle						
France	123	41,41	72	24,24%	195	65,66%
Europe	13	4,38%	14	4,71%	27	9,09%
Asie	20	6,73%	45	15,15%	65	21,89%
Océanie	0	0	0	0	0	0
Afrique	0	0	0	0	0	0
Amérique	4	1,35%	6	2,02%	10	3,37%
Total 2e cycle	**160**	**53,87%**	**137**	**46,13%**	**297**	**43,11%**
Autres cycles						
France	43	47,78%	28	31,11%	71	78,89%
Europe	2	2,22%	1	1,11%	3	3,33%
Asie	5	5,56%	10	11,11%	15	16,67%
Océanie	0	0	0	0	0	0
Afrique	0	0	0	0	0	0
Amérique	0	0	1	1,11%	1	1,11%
Total autres cycles	**50**	**55,56%**	**40**	**44,44%**	**90**	**13,06%**
Total	**377**	**54,72%**	**312**	**45,28%**	**689**	

Ces chiffres confirment que le CNSMDP s'appuie sur 3 bassins de recrutement essentiels : la France en 1er lieu, l'Europe et l'Asie en 2e lieu (et dans des proportions comparables).

La corrélation des variables de genre et de nationalité conduit à un constat à souligner : si les cohortes par cycle accusent une légère sur-représentation des hommes, l'équilibrage en 2e cycle et dans les cursus hors LMD est essentiellement dû à la présence de femmes asiatiques. Sans elles, les cursus de 2e cycle seraient très majoritairement masculins. Ce phénomène ne s'observe pas en 1er cycle.

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE ET DIPLOMATION

Jurys des examens de fin d'année 2024 - 2025

Juré·e	Nombre	% du total
Homme	128	54,01%
Femme	109	45,99%
Total	**237**	**100%**

Président·e	Nombre	% du total
Homme	31	50%
Femme	31	50%
Total	**62**	**100%**

	Heures
Homme	1212h
Femme	1068h
Total	**2280h**

Ces chiffres attestent de la vigilance du département à réunir des jurys les plus paritaires possibles.

Programmes

Pas de données exploitables.

Diplomation 2025 - DNSPM

Homme	% homme	Femme	% femme
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle			
53	51,96%	49	48,04%
Réussites			
49	51,58%	46	48,42%
En attente de résultat			
3	60%	2	40%
Échec			
1	50%	1	50%

Total	% du total des étudiant·es présentant l'épreuve
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle	
102	-
Réussites	
95	93,14%
En attente de résultat	
5	4,9%
Échec	
2	1,96%

Le taux de diplomation en DNSPM augmente légèrement en 2025 pour atteindre plus de 93%. Les échecs concernent les options hautbois/cor anglais (2 étudiant·es).

Diplomation 2025 - 2e cycle

Homme	% homme	Femme	% femme
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle			
72	59,02%	50	40,98%
Réussites			
54	55,67%	43	44,33%
En attente de résultat			
0	0%	2	100%
Échec			
18	78,26%	5	21,74%

Total	% du total des étudiant·es présentant l'épreuve
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle	
122	-
Réussites	
97	79,51%
En attente de résultat	
2	1,64%
Échec	
23	18,85%

Le taux de diplomation en 2e cycle conférant le grade de master augmente sensiblement, passant de 74% en 2024 à 80% en 2025, fruit d'une politique volontariste de suivi au plus près de la scolarité des étudiant·es.

Les échecs concernent les parcours suivants : alto (1), basson allemand (1), basson français (1), clarinette (2), contrebasse (1), cor (2), musique de chambre (6), piano (3), trombone (1), trompette (1), tuba (1), violon (2), violoncelle (1).

Diplomation 2025 - Autres

Homme	% homme	Femme	% femme
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle			
17	43,59%	22	56,41%
Réussites			
15	42,86%	20	57,14%
En attente de résultat			
0	-	0	-
Échec			
2	50%	2	50%

Total	% du total des étudiant·es présentant l'épreuve
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle	
39	-
Réussites	
35	89,74%
En attente de résultat	
0	-
Échec	
4	10,26%

Le taux de diplomation pour les 1er cycles non accrédités est stable. Les échecs concernent uniquement la musique de chambre (4 étudiant·es).

On relève que les femmes sont plus susceptibles de réussir que les hommes en 2e cycle - alors qu'elles y sont moins nombreuses.

CONCOURS D'ENTRÉE

Candidat·es

	Candidat·es	% du total
Homme	544	57,81%
Femme	396	42,08%
Autre	1	25%
Total	**941**	**100%**

	Admis·es	% du total
Homme	117	60,31%
Femme	76	39,18%
Autre	1	0,52%
Total	**194**	**100%**

Nationalités des candidat·es

Nationalité	Candidat·es	Admis·es	% de réussite
France	641	133	20,75%
Europe	95	13	13,68%
Asie	184	40	21,74%
Océanie	2	0	0%
Afrique	0	0	-
Amérique	19	8	42,11%
Total	**941**	**194**	**20,62%**

À l'échelle globale de toutes les disciplines et de tous les cycles (où des facteurs nombreux peuvent diversement impacter les résultats), les concours d'entrée semblent légèrement profiter aux hommes, mais dans des proportions qui n'alertent pas sur de possibles biais de genre.

Ces mêmes concours réussissent semblablement aux candidat·es français·es et asiatiques, mais semblent mettre significativement en difficulté les candidat·es européens. À l'heure où le Conservatoire s'engage dans l'Université européenne IN.TUNE, ce qui ressemble à un hiatus entre les attentes de l'établissement et les propositions des jeunes musicien·nes européen·nes doit probablement être gardé à l'esprit, pour se donner les moyens de le résorber.

Quoique portant sur une petite cohorte, le succès spectaculaire des candidat·es du continent américain n'en est pas moins remarquable.

Jurys

Juré·e	Nombre	% du total
Homme	96	60,76 %
Femme	62	39,24 %
Total	**158**	**100 %**

Président·e	Nombre	% du total
Homme	17	50 %
Femme	17	50 %
Total	**34**	**100 %**

C'est probablement parce qu'y siègent les enseignant·es du Conservatoire que les jurys des concours d'entrée présentent la même sur-représentation masculine que ses équipes pédagogiques, et un déséquilibre sur ce plan qui ne s'observe pas dans les jurys des examens de fin de cycle.

Programmes

Données non exploitables

Commandes d'œuvres

	Lecture à vue
Kanako Abe	Concours – clarinette Examen session 2 – trompette
Orlando Bass	Concours – alto Examen session 2 – basson Concours – guitare Examen session 2 – percussion
Ivane Béatrice Bellocq	Examen session 2 – alto
Fabien Cali	Examen session 2 – trombone Examen session 2 – trombone basse
Imsu Choi	Concours – basson Concours – ondes Martenot
Graciane Finzi	Examen session 1 – alto Examen session 1 – contrebasse Examen session 2 – hautbois
Stefano Gervasoni	Examen session 1 – cor Concours – hautbois Examen session 1 – saxophone
Fabre Guin	Concours – accordéon Concours – harpe Examen session 1 – hautbois
Gilles Herbillon	Concours – saxhorn Concours – trombone Examen session 1 – trombone basse Examen session 1 – tuba
Cyrille Lehn	Examen session 1 – clarinette Concours – saxophone Examen session 1 – trombone
Florentine Mulsant	Examen session 2 – guitare Examen session 2 – guitare Examen session 1 – trompette
Nicolas Munck	Concours – percussion
Clara Olivares	Examen session 2 – accordéon Examen session 2 – ondes Martenot Examen session 1 – saxhorn Concours – trombone basse
Camille Pepin	Concours – cor Concours – tuba
Fuminori Tanada	Examen session 1 – basson Examen session 2 – clarinette Examen session 1 – flute Examen session 2 – harpe
Fabien Touchard	Concours – contrebasse Examen session 2 – cor
Rikako Watanabe-Henry	Concours – flûte Concours – trompette

Le département veille à garantir une parité dans le recrutement des auteur·ices de sujets de lecture à vue. En 2025, ce ratio s'élève à 9 hommes pour 8 femmes.

DISCIPLINES ET ENSEIGNANT·ES

DISCIPLINES SUIVIES

Disciplines principales (32)

- Accompagnement
- Accompagnement au piano
- Accompagnement chorégraphique
- Accordéon
- Alto
- Artist Diploma
- Basson allemand
- Basson français
- Clarinette
- Clarinette basse
- Contrebasse
- Cor
- Flûte
- Flûte piccolo 2e cycle
- Guitare
- Harpe
- Hautbois et cor anglais
- Improvisation au clavier (orgue)
- Improvisation au clavier (piano)
- Musique de chambre
- Ondes Martenot
- Orgue-interprétation
- Percussions
- Piano
- Saxhorn/euphonium
- Saxophone
- Trombone
- Trombone basse
- Trompette
- Tuba
- Violon
- Violoncelle

Disciplines complémentaires imposées (5)

- Formation musicale
- Histoire de la danse (initiation)
- Improvisation à l'orgue
- Lecture à vue
- Musique de chambre

Disciplines complémentaires optionnelles (11)

- Accompagnement chorégraphique
- Clarinette basse (initiation)
- Flûte piccolo
- Harmonie appliquée à l'interprétation
- Ondes Martenot (initiation)
- Piano complémentaire
- Pratique monodique de l'harmonie
- Préparation physique et mentale
- Répertoires contemporains
- Trombone alto
- Trompette basse

ENSEIGNANT·ES ATTACHÉ·ES

Enseignant·es sous contrat en 2024 – 2025

Homme	Nombre	Heures	ETP
Professeurs	80	622,5 h	51,88
% du total du cadre d'emplois	71,43 %	73,34 %	73,35 %
Professeurs associés	8	28,5 h	2,38
% du total du cadre d'emplois	44,44 %	32,57 %	32,6 %
Assistants	44	228 h	14,25
% du total du cadre d'emplois	66,67 %	61,4 %	61,4 %
Accompagnateurs	19	103 h	5,72
% du total du cadre d'emplois	41,3 %	53,93 %	53,91 %

Femme	Nombre	Heures	ETP
Professeures	32	226,25 h	18,85
% du total du cadre d'emplois	28,57 %	26,66 %	26,65 %
Professeures associées	10	59 h	4,92
% du total du cadre d'emplois	55,56 %	67,43 %	67,4 %
Assistantes	22	143,33 h	8,96
% du total du cadre d'emplois	33,33 %	38,6 %	38,6 %
Accompagnatrices	27	88 h	4,89
% du total du cadre d'emplois	58,7 %	46,07 %	46,09 %

Total	Nombre	Heures	ETP
Professeur·es	112	848,75 h	70,73
Professeur·es associé·es	18	87,5 h	7,3
Assistant·es	66	371,33 h	23,21
Accompagnateur·rices	46	191 h	10,61
Total	242	-	111,85

Recrutements enseignant·es pour la rentrée 2025

Professeur·e	Discipline	heures
Judicaël Perroy	professeur de guitare	8h
Maud Gratton	professeure d'orgue	5h
Olivier Doise	professeur de hautbois	6h
Petteri Iivonen	professeur de hautbois	12h
Julien Szulman	professeur de hautbois	6h
Total		**37h**

Intervenant·es ponctuel·les en 2024-2025 (compte 641-81)

Intervenant·e	Discipline
Divers	Académies d'orchestre
Rebolledo Bruno	Approche historique et technique
Damiens Alain	Artist Diploma - Répertoires mixtes
Breedijk Naäma	Basse continue harpe
Marcq Sébastien	Flûte baroque
Garandeau Virginie	Initiation à l'histoire de la danse
Divers	Percussion (professionnalisation)
Hélène Escriva	Trompette basse

L'ensemble des interventions au département représente 122h, soit 0,29 ETP.

SUJETS AU TRAVAIL

L'année 2024-2025 a été celle d'une stabilisation des programmes et enseignements en place. Le département a continué à mener une réflexion autour de deux enjeux structurants : la formation à l'orchestre et l'évaluation.

Conseil de perfectionnement : pas de Conseil de perfectionnement en 2024-2025.

Délibérations présentées au Conseil pédagogique

Discipline / cursus	Type	Modification apportée	Conseil pédagogique
DNSPM Violon	Discipline	Modification des modalités d'épreuves d'examen	février 2025
2e cycle / trombone basse	Discipline	Modification des modalités d'épreuves d'examen	février 2025
1er cycle / accompagnement	Discipline	Modification des modalités d'épreuves d'examen	février 2025
DNSPM / violoncelle	Concours	Modification des modalités d'épreuves du concours	mai 2025
Improvisation au piano (initiation)	Discipline	Création d'une DCO pour l'année 2025-2026	mai 2025
1er cycle / accompagnement chorégraphique	Concours	Modification des modalités d'épreuves du concours	mai 2025

RELATIONS EXTÉRIEURES

Partenariats académiques et artistiques

Nature des partenariats	Partenaires
Établissements et structures de formation : échanges d'étudiant·es, projets pédagogiques	Orchestre français des jeunes, ProQuartet, CNSMDL, Pôle Sup'93, HEMU Lausanne, ESMD Lille, ESM Bourgogne Franche-Comté, CRR de Boulogne-Billancourt.
Académies d'orchestre	Orchestre philharmonique de Radio-France, Orchestre national d'Île-de-France, Orchestre de chambre de Paris, Orchestre de Picardie, Orchestre Symphonique de Mulhouse, Le Balcon.
Partenaires de l'Ensemble Next	Ensemble intercontemporain, Le Phare à Lucioles, Fondation Giacometti, CRD d'Aulnay-sous-Bois.
Structures d'accueil de cours, d'auditions et de récitals	Notre-Dame de Paris, Paroisse Saint-Eustache, Cathédrale des Invalides, Les Pieux établissements de Rome, Centre culturel tchèque, Centre culture coréen, Showroom Kawai, Fondation Seydoux-Pathé
Improvisation au piano (initiation)	Discipline
1er cycle / accompagnement chorégraphique	Concours

Masterclasses

Onze nationalités sont représentées. Le ratio hommes/femmes est très en défaveur des femmes (26 hommes pour 5 femmes). On notera toutefois une invitation quasi systématique de femmes chez les cuivres, professions majoritairement masculines.

Masterclasses	Nationalité	Discipline	Dates
Quatuor Ébène	Français/japonais	Musique de chambre	4 & 5 novembre 2024 5 & 6 décembre 2024 7 & 8 janvier 2025 10 & 11 février 2025 5 & 6 mai 2025
Katerina Javurkova	Tchèque	Cor	5 novembre 2024
Luis Gonzalez	Espagnol	Trompette	6 novembre 2024
Louise Pollock	Suisse	Trombone	6 novembre 2024
Florian Metzger	Allemand	Trombone basse	6 novembre 2024
Corentin Morvan	Français	Saxhorn/euphonium	6 novembre 2024
Spanish Brass	Espagnol	Ensemble de cuivres	6 novembre 2024
Sergio Finca	Espagnol	Tuba	7 novembre 2024
Louis Robilliard	Français	Orgue	9 & 10 décembre 2024
Stefan Hussong	Allemand	Accordéon	13 décembre 2024
Lawrence Power	Britannique	Alto	7 & 8 janvier 2025
Tom Greenleaves	Britannique	Timbales	9 janvier 2025
Edoardo Giachino	Italien	Percussion	16 janvier 2025
Luis Cabrera	Espagnol	Contrebasse	20 & 21 janvier 2025
Natalie Schwaabe	Allemand	Flûte piccolo	28 & 29 janvier 2025
Guilhaume Santana	Français	Basson	3 & 4 février 2025
Augustin Dumay	Français	Violon	10 & 11 février 2025
Arnold Marinissen	Néerlandais	Percussion	12 février 2025
Grégory Lecoeur	Français	Timbales	3 mars 2025
Otto Tolonen	Finlandais	Guitare	24 & 25 mars 2025
Nobuya Sugawa	Japonais	Saxophone	1er avril 2025
Park Stickney	Suisse	Harpe	2 avril & 3 avril 2025
Jim Hart	Britannique	Vibraphone	29 avril 2025 & 7 mai 2025
Adam Walker	Britannique	Flûte	29 & 30 avril 2025

Département des disciplines vocales

Le département des disciplines vocales forme chaque année des chanteur·ses, pianistes et chef·fes de chant grâce à une équipe de plus de soixante enseignant·es. Bénéficiant de moyens exceptionnels, il propose une formation complète comprenant langues lyriques, pratiques scéniques et culture de la voix, avec plus de 550 h de cours hebdomadaires. Les étudiant·es participent à de nombreux projets en partenariat avec des institutions prestigieuses, favorisant leur professionnalisation et le développement de leur réseau. Enfin, l'initiation à la recherche et les collaborations, notamment avec la Bibliothèque nationale de France, permettent aux étudiant·es de construire leur parcours et d'intégrer le monde professionnel.

Le département des disciplines vocales est composé d'un chef de département, d'une chargée de scolarité arrivée le 1er septembre 2024, Gaëlle Boutin, et d'une secrétaire de département.

CURSUS ET ÉTUDIANT·ES

CURSUS SUIVIS PAR LE DÉPARTEMENT

Diplômes nationaux Culture, 1er cycle

Diplôme national supérieur professionnel de musicien, instrumentiste-chanteur, musiques classiques à contemporaines, chant

Diplômes d'établissement cf. un grade universitaire, 2e cycle

Diplôme de 2e cycle supérieur d'interprète de la musique
cf. le grade de Master, instrumentiste-chanteur (musiques classiques à contemporaines), chant

Diplôme de 2e cycle supérieur d'interprète de la musique
cf. le grade de Master, instrumentiste-chanteur (musiques classiques à contemporaines), accompagnement vocal

Diplôme de 2e cycle supérieur d'interprète de la musique
cf. le grade de Master, instrumentiste-chanteur (musiques classiques à contemporaines), direction de chant

ÉTUDIANT·ES INSCRIT·ES

Fréquentation des cursus

Sur 50 chanteur·ses en 1er et 2e cycle, on dénombre : 17 sopranos, 9 mezzos-sopranos, 7 ténors, 9 barytons, 4 barytons-basses et 2 basses.

	Inscrit·es rentrée 2024	Démissions / radiations	Congés / césure	Erasmus sortant·es	Erasmus entrant·es
1er cycle					
Cursus menant à un diplôme national (DE, DNSPM)					
Instrumentiste-chanteur, musiques classiques à contemporaines, chant	34	2	0	0	0
2e cycle					
Cursus menant à un diplôme d'établissement de 2e cycle conférant le grade de master					
Instrumentiste-chanteur (musiques classiques à contemporaines), chant	16	0	0	0	0
instrumentiste-chanteur (musiques classiques à contemporaines), accompagnement vocal	13	0	1	0	0
instrumentiste-chanteur (musiques classiques à contemporaines), direction de chant	12	0	1	0	0

Égalité et diversité des étudiant·es

Nationalité	Homme	% du total / cycle	Femme	% du total / cycle	Total	% du total / cycle
1er cycle						
France	14	41,18%	15	44,12%	29	85,29%
Europe	0	0%	3	8,82%	3	8,82%
Asie	1	2,94%	0	0%	1	2,94%
Océanie	0	0%	0	0%	0	0%
Afrique	1	2,94%	0	0%	1	2,94%
Amérique	0	0%	0	0%	0	0%
Total 1er cycle	16	47,06%	18	52,94%	34	**45,33%**
2e cycle						
France	13	31,71%	20	48,78%	33	80,49%
Europe	0	0%	0	0%	0	0%
Asie	0	0%	6	14,63%	6	14,63%
Océanie	0	0%	0	0%	0	0%
Afrique	1	2,44%	0	0%	1	2,44%
Amérique	1	2,44%	0	0%	1	2,44%
Total 2e cycle	15	36,59%	26	63,41%	41	**54,67%**
Total	**31**	**41,33%**	**44**	**58,67%**	**75**	

L'équilibre femmes/hommes en 1er cycle de chant est un bon signal pour le secteur en France : il montre l'intérêt toujours plus grand des hommes pour le chant. Certaines écoles européennes, membres de l'Alliance IN.TUNE, signalent des difficultés dans le recrutement des voix masculines. Si les étudiant·es sont très majoritairement de nationalité française, les hommes le sont d'ailleurs quasi exclusivement.

En 2e cycle, le cursus de direction de chant illustre la forte proportion de femmes dans le métier de chef·fe de chant, et plus largement dans les métiers de l'accompagnement. Le ratio femmes/hommes en 2e cycle de direction de chant traduit cette réalité, avec 10 femmes et 2 hommes. On retrouve cette tendance dans le ratio des chef·fes de chant des classes de chant : 8 femmes et 4 hommes.

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE ET DIPLOMATION

Jurys des examens de fin d'année 2024-2025

Juré·e	Nombre	% du total
Homme	32	49,23%
Femme	33	50,77%
Total	**65**	**100%**

Président·e	Nombre	% du total
Homme	13	59,09%
Femme	9	40,91%
Total	**22**	**100%**

	Heures
Homme	205,5h
Femme	233h
Total	**438,5h**

Si l'équilibre femmes/hommes dans les jurys est assuré, le déséquilibre dans les présidences de jury s'explique par le fait que le chef de département préside les jurys des concours d'entrée et de plusieurs disciplines complémentaires.

Programmes

Il n'y a pas de programmes imposés dans les examens de fin d'année du département des disciplines vocales.

Cependant, il est possible de dresser un état des lieux des programmes des récitals de fin de 1er et de 2e cycle :

- **En accompagnement vocal**, 4 programmes sur 6 proposés lors de l'épreuve technique comportent au moins une pièce de compositrice ; 1 programme comporte uniquement des pièces de compositrices ; 2 programmes contiennent des œuvres tant de compositrices de mélodie (Nadia Boulanger, Lili Boulanger, Ethel Barns, Cécile Chaminade), que de compositrices de chansons françaises (Juliette Armanet, Clara Ysé, Anne Sylvestre, Barbara). Dans l'épreuve d'interprétation, 3 programmes sur 6 proposés comportent au moins une pièce de compositrice (Rebecca Clarke, Nadia Boulanger, Kaija Saariaho, Isabelle Aboulker).
- **En direction de chant**, les compositrices ne sont pas représentées cette année-là.
- **En chant 1er cycle**, sur 8 programmes proposés, seulement 3 comportent une pièce de compositrice (Amalia Rodrigues (fado), Kaija Saariaho, Claire-Marie Sinnhuber)
- **En chant 2e cycle**, sur 7 programmes proposés, un seul représente des compositrices (Pauline Viardot, Cécile Chaminade, Kaija Saariaho, Juliette Folville).

Diplomation 2025 - chant 1er cycle

Homme	% homme	Femme	% femme
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle			
4	44,44%	5	55,56%
Réussites			
4	44,44%	5	55,56%

Total	% du total des étudiant·es présentant l'épreuve
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle	
9	-
Réussites	
9	100%

Diplomation 2025 - chant 2e cycle

Homme	% homme	Femme	% femme
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle			
3	42,86%	4	57,14%
Réussites			
2	33,33%	4	66,67%
Échec			
1	100%	0	0%

Total	% du total des étudiant·es présentant l'épreuve
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle	
7	-
Réussites	
6	85,71%
Échec	
1	14,29%

En chant 2e cycle, la situation d'échec vient de travaux non-rendus.

Diplomation 2025 - accompagnement vocal 2e cycle

Homme	% homme	Femme	% femme
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle			
2	33,33%	4	66,67%
Réussites			
2	33,33%	4	66,67%

Total	% du total des étudiant·es présentant l'épreuve
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle	
6	-
Réussites	
6	100%

Diplomation 2025 - direction de chant 2e cycle

Homme	% homme	Femme	% femme
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle			
2	33,33%	4	66,67%
Réussites			
2	33,33%	4	66,67%

Total	% du total des étudiant·es présentant l'épreuve
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle	
6	-
Réussites	
6	100%

CONCOURS D'ENTRÉE

Candidat·es

Ce tableau dénombre uniquement les candidat·es dont le dossier a été déclaré recevable.

Chant 1er cycle	Candidat·es	% du total
Homme	36	36%
Femme	64	64%
Autre/NSP	0	0%
Total	**100**	**100%**
	Admis·es	% du total
Homme	5	38,46%
Femme	8	61,54%
Autre/NSP	0	0%
Total	**13**	**100%**

Le nombre de candidatures est homogène avec les années précédentes (104 en 2024, 96 en 2023). Le taux de sélection est particulièrement drastique, avec seulement 13% de candidat·es admis·es.

Chant 2e cycle	Candidat·es	% du total
Homme	5	23,81%
Femme	16	76,19%
Autre/NSP	0	0%
Total	**21**	**100%**
	Admis·es	% du total
Homme	1	100%
Femme	0	0%
Autre/NSP	0	0%
Total	**1**	**100%**

Le nombre de candidatures est en nette augmentation par rapport aux années précédentes (14 en 2024, 10 en 2023).

Accompagnement vocal, 2e cycle	Candidat·es	% du total
Homme	10	58,82%
Femme	7	41,18%
Autre/NSP	0	0%
Total	**17**	**100%**
	Admis·es	% du total
Homme	2	40%
Femme	3	60%
Autre/NSP	0	0%
Total	**5**	**100%**

Le nombre de candidatures poursuit une baisse depuis deux années (19 en 2024, 25 en 2023) mais reste au-delà des chiffres plus habituels sur les 10 dernières années (13 en 2023 par exemple).

Direction de chant 2e cycle	Candidat·es	% du total
Homme	7	70%
Femme	3	30%
Autre/NSP	0	0%
Total	**10**	**100%**
	Admis·es	% du total
Homme	1	100%
Femme	0	0%
Autre/NSP	0	0%
Total	**1**	**100%**

Le nombre de candidatures est stable par rapport aux années précédentes (8 en 2024, 11 en 2023).

Égalité/diversité parmi les candidatures aux concours d'entrée

Nationalité	Candidat·es	Admis·es	% de réussite
France	109	17	15,6%
Europe	6	1	16,67%
Asie	24	0	0%
Océanie	0	0	0%
Afrique	3	1	33,33%
Amérique	6	0	0%
Total	**148**	**19**	**12,84%**

On relève que peu de candidat·es européen·nes non français·ses se présentent au concours d'entrée. Si un nombre significatif de musicien·nes asiatiques font acte de candidature, aucun·e n'a satisfait aux attendus des épreuves, ce qui mérite examen plus approfondi.

Jurys

Juré·e	Nombre	% du total
Homme	17	56,67%
Femme	13	43,33%
Total	**30**	**100%**

Président·e	Nombre	% du total
Homme	5	62,5%
Femme	3	37,5%
Total	**8**	**100%**

Le déséquilibre dans les présidences de jury s'explique par le fait que le chef de département préside les jurys des disciplines principales des concours d'entrée.

Programmes

Il n'y a pas de programmes imposés dans les concours du département des disciplines vocales. Sans être en mesure de dénombrer le nombre de pièces de compositrices proposées par les candidat·es dans leurs programmes de concours, il apparaît nettement que celles-ci sont très peu représentées.

DISCIPLINES ET ENSEIGNANT·ES

DISCIPLINES SUIVIES PAR LE DÉPARTEMENT

Cursus chant

- Analyse et culture musicale chanteur·ses
- Art dramatique - technique du comédien
- Chant
- Danse chanteur·ses
- Diction lyrique allemande chanteur·ses
- Diction lyrique française chanteur·ses
- Diction lyrique italienne chanteur·ses
- Ensemble vocal A
- Ensemble vocal B
- Étude de rôles
- Formation musicale et lecture à vue chanteur·ses
- Piano chanteur·ses
- Répertoire baroque
- Travail de la scène

Cursus accompagnement vocal

- Accompagnement vocal
- Diction lyrique allemande accompagnateur·rices
- Diction lyrique française accompagnateur·rices
- Diction lyrique italienne accompagnateur·rices

Cursus direction de chant

- Direction de chant
- Diction lyrique anglaise accompagnateur·rices
- Diction lyrique russe accompagnateur·rices

Cours accessibles à tous les étudiant·es de l'établissement

- Art dramatique
- Diction lyrique allemande accompagnateur·rices
- Diction lyrique française accompagnateur·rices
- Diction lyrique italienne accompagnateur·rices
- Diction lyrique anglaise accompagnateur·rices
- Diction lyrique russe accompagnateur·rices

- Direction de chœur
- Direction d'ensembles vocaux
- Initiation duo piano-chant
- Musique de chambre chanteur·ses
- Technique Alexander
- Technique vocale A
- Technique vocal B

Disciplines créées / supprimées en 2023-2024 pour la rentrée 2024

Le cours de « Répertoire allemand » a été supprimé. Il s'agissait d'un cours sur le Lied et le répertoire lyrique allemand, à destination des chanteur·ses. Ce cours a été réorganisé au sein du cours de « Diction lyrique allemande ».

ENSEIGNANT·ES ATTACHÉ·ES AU DÉPARTEMENT

Enseignant·es sous contrat en 2024-2025

Homme	Nombre	Heures	ETP
Professeurs	12	73,5 h	4,08
% du total du cadre d'emplois	46,15 %	50,52 %	50,5 %
Professeurs associés	8	39 h	2,17
% du total du cadre d'emplois	42,11 %	44,83 %	44,83 %
Assistants	7	36 h	2
% du total du cadre d'emplois	31,82 %	28,8 %	28,82 %
Accompagnateurs	9	81 h	4,5
% du total du cadre d'emplois	45 %	40,3 %	40,29 %

Femme	Nombre	Heures	ETP
Professeures	14	72 h	4
% du total du cadre d'emplois	53,85 %	49,48 %	49,5 %
Professeures associées	11	48 h	2,67
% du total du cadre d'emplois	57,89 %	55,17 %	55,17 %
Assistantes	15	89 h	4,94
% du total du cadre d'emplois	68,18 %	71,2 %	71,18 %
Accompagnatrices	11	120 h	6,67
% du total du cadre d'emplois	55 %	59,7 %	59,71 %

Total	Nombre	Heures	ETP
Professeur·es	26	145,5 h	8,08
Professeur·es associé·es	19	87 h	4,84
Assistant·es	22	125 h	6,94
Accompagnateur·rices	20	201 h	11,17
Total	87	-	31,03

On peut constater que le département des disciplines vocales est principalement constitué d'enseignantes. Le chant suscite davantage l'intérêt des femmes, alors même que le répertoire lyrique offre principalement des rôles d'hommes. Nous avons pu voir plus haut le regain d'intérêt des hommes pour le chant et la manifestation de cela dans les effectifs des étudiant·es.

Les métiers de l'accompagnement, comme d'autres disciplines instrumentales, souffrent encore de visions genrées liées à l'histoire : au XIXe siècle, la pratique du piano ne pouvait se faire, pour les femmes, qu'à travers l'accompagnement.

Recrutements enseignant·es en 2024-2025 pour la rentrée 2025

Recrutement en « Travail de la scène » : Teresa Reiber (prise de poste en septembre 2025) et Jean-Michel Fournereau (prise de poste en septembre 2026).

Intervenant·es ponctuel·les en 2024-2025

L'ensemble des interventions au département représente 110,5 h, soit 0,26 ETP.

Intervenants hommes	Nombre	% du total	Heures	% du total
Congrès de l'accompagnement	1	6 %	7 h	6 %
Coaching-audition	4	25 %	14 h	12 %
Chorégraphie atelier lyrique 1	1	6 %	8 h	7 %
Projet de recherche « La Bonne cause »	1	6 %	13 h	11 %
Remplacement accompagnateurs	3	19 %	39 h	32 %
Total	**10**	**63 %**	**81 h**	**67 %**

Intervenantes femmes	Nombre	% du total	Heures	% du total
Congrès de l'accompagnement	1	6 %	3 h	2 %
Coaching-audition	1	6 %	1,5 h	1 %
Chorégraphie atelier lyrique 1	1	6 %	8 h	7 %
Projet de recherche « La Bonne cause »	1	6 %	3 h	2 %
Remplacement accompagnateurs	2	13 %	24 h	20 %
Total	**6**	**38 %**	**39,5 h**	**33 %**

SUJETS AU TRAVAIL DANS LE DÉPARTEMENT

Les métiers de l'accompagnement ont été au centre de l'attention pendant l'année 2024-2025.

Un congrès a été organisé sur ce sujet du 28 au 30 novembre 2024, à l'initiative d'Anne Le Bozec, professeure d'accompagnement vocal. Trois jours de rencontres, de réflexions et de concerts ont permis de mieux faire connaître ces métiers, de mettre en lumière leur importance, leur nécessité et leurs difficultés. Réalisé en partenariat avec l'Association nationale des métiers de l'accompagnement musical (ANMAM), ce congrès a été un succès grâce à une programmation qui a su attirer un public considérable : de nombreux sujets ont été discutés, allant de la sociologie de l'accompagnement à l'intelligence artificielle, de la valorisation du métier aux risques psycho-sociaux, de l'accompagnement comme acte pédagogique au rôle de la presse et des structures de diffusion. Un film a été réalisé par Claudia Imbert, réalisatrice vidéo au CNSMDP, et les équipes du service audiovisuel : depuis sa première projection, il est régulièrement présenté dans les établissements d'enseignement artistique français.

Un mouvement social des enseignant·es a vu le jour peu de temps après le congrès. Les revendications salariales portaient principalement sur le temps de travail et la rémunération. Au département des disciplines vocales, ce mouvement a été très suivi : cela a conduit au report de plusieurs mois d'une partie du concours d'entrée en chant 1er et 2e cycle et à l'absence des accompagnateur·rices de chant aux épreuves d'admission. De même, les récitals de fin d'année n'ont pas été accompagnés, du fait d'une nouvelle grève du personnel enseignant.

Cette mobilisation a entraîné des réflexions sur l'organisation interne du département, notamment suite à la demande des assistant·es des classes de chant et de travail, toutes et tous chef·fes de chant, de la scène, de bénéficier du statut de professeur·es associé·es, comme leurs homologues du CNSMD de Lyon. Cette revalorisation sera surtout mise en chantier pendant l'année 2025-2026, au même titre que la charte de l'accompagnement du CNSMDP.

Délibérations présentées au Conseil pédagogique

Le département des disciplines vocales a présenté des créations et des modifications de parcours lors du Conseil pédagogique du 15 mai 2025.

Les enseignements de « danse chanteur·ses » et de « Diction lyrique française » ne disposaient pas de leurs propres parcours d'études, bien qu'ils figurassent depuis longtemps dans le cursus de chant 1er cycle. Le travail de rédaction a permis de révéler d'autant plus leur importance :

↘ Pour les chanteur·ses, la danse est un espace de collaboration qui permet d'apprivoiser la scène autrement, indépendamment du chant, en mettant en action leurs corps à travers l'apprentissage d'exercices en mouvement, de notions de pas de danses, mais aussi de phrases chorégraphiques. La danse permet également de s'initier à la connaissance du corps par l'expérience sensible.

↘ En donnant des outils de compréhension des textes, le cours de diction lyrique française offre aux chanteurs et chanteuses la possibilité de mieux saisir la délicatesse de leur langue, pour être en mesure d'en livrer une interprétation éclairée par le sens.

Par ailleurs, si le parcours d'étude de « piano chanteur·ses » a connu des modifications mineures, celui de l'accompagnement vocal a connu un changement important. Le titre de la discipline a été modifié pour devenir « accompagnement vocal, lied et oratorio » : cela rend davantage compte des répertoires et spécialisations abordés dans ce cours.

RELATIONS EXTÉRIEURES

PARTENARIATS ACADÉMIQUES ET ARTISTIQUES

La Philharmonie de Paris

Le partenariat avec la Philharmonie de Paris s'est enrichi d'une nouvelle production lyrique qui a connu un succès certain : *Le Nozze di Figaro* de Mozart, dirigé par Paul Daniel et mis en scène par Mariame Clément. La Philharmonie de Paris est un partenaire essentiel pour le département des disciplines vocales, car il permet de produire chaque année des ouvrages d'opéras dans des conditions professionnelles

L'Opéra national de Paris

Chaque année, Alexander Neef, directeur de l'Opéra de Paris, auditionne les étudiant·es de Master : un moment très important de la vie du département. En 2024, l'Opéra et le département ont donné vie à un projet de stages au sein des Chœurs de l'Opéra. L'objectif est de mieux faire connaître le métier d'artiste des chœurs. Les étudiant·es sont intégré·es à une production et participent à toutes les phases du projet, des toutes premières répétitions aux représentations. Les étudiant·es sont, comme tous membres des Chœurs, costumé·es, maquillé·es, coiffé·es et peuvent vivre une expérience professionnelle « grandeur nature ». Ils et elles bénéficient d'un accompagnement pédagogique spécifique assuré par les équipes de l'Opéra. Deux étudiant·es y ont participé en 2024 : Sara Brunel, au sein de la production de *La Flûte enchantée* de Mozart, et Louis Lesecq, au sein de la production de *Rigoletto* de Verdi.

Génération Opéra

Génération Opéra est le réseau des directeur·rices des opéras de France. Ce partenariat est une porte d'entrée dans le milieu professionnel pour les étudiant·es chanteur·ses et les étudiant·es chef·fes de chant : ils sont sélectionné·es parmi d'autres jeunes artistes au sein d'une promotion et sont mis en avant grâce à des concerts et des supports de communication.

La Bibliothèque nationale de France

Ce partenariat a pour objectif de montrer aux étudiant·es la richesse des sources conservées dans cette prestigieuse institution et de révéler l'intérêt de la recherche. Qu'il s'agisse d'opéras ou de mélodies, la BnF regorge d'autographes et de copies d'œuvres de compositeur·rices illustres ou peu connu·es. C'est un réservoir inépuisable d'idées pour des programmes de concert, mais aussi un espace de réflexion sur la créativité et la création. Les étudiant·es découvrent chaque année, sur le site Richelieu, différents manuscrits et des propositions de sujets pour leur Travail d'Etude Personnel (TEP). Ils découvrent également de multiples pièces conservées à la Bibliothèque-Musée de l'Opéra Garnier (BMO) : costumes d'opéra, bijoux, journaux de régie, dessins, maquettes de décors… Les enseignant·es bénéficient également de ces présentations qui viennent enrichir leurs réflexions artistiques.

MASTERCLASSES

Masterclasses	Nationalité	Discipline	Dates
Simon O'Neill	Néo-zélandais	Chant	7 & 8 avr. 2025

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, en vue de la rentabilité du voyage de cet artiste depuis la Nouvelle-Zélande.

Partenariats internes

↘ **Les cantates à l'Église allemande de Paris avec le département musique ancienne**
Le département est, chaque année, partenaire du département de musique ancienne dans le cadre des cycles des cantates de J. S. Bach à l'Église allemande de Paris. Un moment important pour s'approprier le répertoire du cantor de Leipzig et de ses contemporains. L'ensemble vocal des étudiant·es en DNSPM assure la partie vocale du concert. En 2024, il a été placé sous la direction de Tineke Steenbrink et, en 2025, de Damien Guillon.

↘ **Les classes de direction d'orchestre lyrique avec le département écriture, composition et direction d'orchestre**
La collaboration avec le département écriture, composition et direction d'orchestre permet, chaque année, de réunir la classe de direction d'orchestre, l'Orchestre des lauréats du Conservatoire, ainsi que les classes de travail de la scène et les ensembles vocaux des Masters. Les étudiant·es chef·fes dirigent, depuis la fosse de la salle Rémy-Pflimlin, une production lyrique avec des chanteur·ses mis·es en scène.

Département écriture, composition et direction d'orchestre

Le département écriture, composition et direction d'orchestre regroupe plusieurs cursus de formation diplômante : les 1er, 2e et 3e cycles de composition, les 1er et 2e cycles de direction d'orchestre ainsi que le cycle supérieur d'écriture. Un cursus menant au Diplôme de composition de musique à l'image (DCMI) et les classes d'orchestration supérieure s'ajoutent à l'offre pédagogique de ce département. Près de 30 enseignant·es de même que les nombreux·ses artistes invité·es tout au long de l'année accompagnent les 180 étudiant·es dans leur cheminement artistique, intellectuel et professionnel. Avec près de 20 manifestations publiques et plus de 10 séances d'enregistrements avec ensembles instrumentaux, vocaux et orchestres symphoniques par an, la priorité est donnée à l'expérimentation et à l'expression des talents, en collaboration avec quelques-un·es des acteur·rices majeur·es du paysage musical.

Ce département comporte également sept disciplines complémentaires à destination des étudiant·es du Conservatoire :

- **L'initiation à l'écriture**
- **L'harmonisation au clavier**
- **L'initiation à la musique à l'image**
- **L'arrangement**
- **Le piano complémentaire** pour les étudiant·es de cycle supérieur d'écriture
- **L'initiation à la direction d'orchestre**
- **L'initiation à la direction d'ensemble** pour les compositeur·rices.

Afin d'assurer l'organisation au quotidien de toutes ces activités, le département s'appuie sur quatre agents, trois chargées de scolarités (2,3 ETP) et un chef de département (1 ETP).

CURSUS ET ÉTUDIANT·ES

CURSUS SUIVIS PAR LE DÉPARTEMENT

Liste des cursus identifiés par les diplômes auxquels ils mènent, classés en trois catégories (diplômes nationaux, diplômes conférant des grades universitaires, diplômes hors LMD) et en trois cycles :

Diplômes nationaux Culture / 1er cycle - DNSPM

Chef d'ensembles instrumentaux ou vocaux
Option : instrumentaux

Création musicale contemporaine
Options : composition instrumentale et vocale, écriture

Diplômes d'établissement cf. grade universitaire / 2e cycle

Diplôme de 2e cycle supérieur de composition cf. grade Master

Diplôme de 2e cycle supérieur d'écriture cf. grade Master

Diplôme de 2e cycle supérieur d'Interprète de la musique, mention Direction d'orchestre.

3e cycle

Composition - Doctorat SACRe
(en partenariat avec l'Université PSL)

Diplôme d'établissement hors LMD / 2e cycle

Diplôme de composition de musique à l'image

Prix d'orchestration

ÉTUDIANT·ES INSCRIT·ES

Fréquentation des cursus

	Inscrit·es rentrée 2024	Démissions / radiations	Congés / césure	Erasmus sortant·es	Erasmus entrant·es
1er cycle					
Cursus menant à un diplôme national					
Composition	12	0	0	0	2
Direction d'orchestre	6	-	-	-	-
2e cycle					
Cursus menant à un diplôme d'établissement de 2e cycle conférant le grade de master					
Composition	14	-	1	-	2
Écriture	108	1	22	-	-
Direction d'orchestre	2	-	-	-	-
Cursus libre					
Écriture	1	-	-	-	-
Autres cursus					
Prix d'orchestration	18	-	-	-	-
DCMI	7	-	-	-	-

Égalité et diversité des étudiant·es

Nationalité	Homme	% du total / cycle	Femme	% du total / cycle	Total	% du total / cycle
1er cycle						
France	6	35,29%	-	0%	6	35,29%
Europe	4	23,53%	1	5,88%	5	29,41%
Asie	3	17,65%	3	17,65%	6	35,29%
Océanie	-	0%	-	0%	0	0%
Afrique	-	0%	-	0%	0	0%
Amérique	-	0%	-	0%	0	0%
Total 1er cycle	13	76,47%	4	23,53%	17	**10,69%**
2e cycle						
France	89	64,96%	12	8,76%	101	73,72%
Europe	8	5,84%	3	2,19%	11	8,03%
Asie	12	8,76%	13	9,49%	25	18,25%
Océanie	-	0%	-	0%	0	0%
Afrique	-	0%	-	0%	0	0%
Amérique	-	0%	-	0%	0	0%
Total 2e cycle	109	79,56%	28	20,44%	137	**86,16%**

Nationalité	Homme	% du total / cycle	Femme	% du total / cycle	Total	% du total / cycle
3e cycle						
France	3	60%	-	0%	3	60%
Europe	1	20%	-	0%	1	20%
Asie	-	0%	-	0%	0	0%
Océanie	-	0%	-	0%	0	0%
Afrique	-	0%	-	0%	0	0%
Amérique	1	20%	-	0%	1	20%
Total 3e cycle	5	100%	0	0%	5	**3,14%**
Total	**127**	**79,87%**	**32**	**20,13%**	**159**	

La répartition des cohortes par cycle et le déséquilibre 1er cycle / 2e cycle qui se lit dans ce tableau est l'effet d'une singularité, corrigée à la rentrée 2026 : le cursus d'écriture était en 2024-2025 encore, l'un des derniers cursus du Conservatoire à ne pas être séparés en deux cycles d'étude, mais à se présenter comme un bloc insécable de 10 semestres en 300 ECTS, menant à un diplôme de 2e cycle d'écriture. Tou·tes les étudiant·es en écriture sont donc compté·es comme étudiant·es de 2e cycle, même si ils ou elles sont en 1ère année.

On relèvera une belle stabilité des effectifs (+1% sur un an). Le défaut de mixité des cohortes reste toutefois un point noir persistant. Les étudiantes représentent 20% des effectifs inscrits dans les cursus suivis par le département. Cette représentation bénéficie notamment de la présence d'étudiantes originaires d'Asie - les étudiant·es asiatiques se répartissant pour leur part de manière remarquablement paritaire. C'est bien en France que l'effort de rééquilibrage doit, d'abord, porter, en se rapprochant fortement des établissements d'enseignement initial pour y favoriser les vocations et y lever les freins symboliques à la candidature. C'est notamment à cette condition que pourra favorablement évoluer la statistique effarante établie en 2023 par le Centre national de la musique (CNM) de février 2023 : la part des femmes compositrices ou cheffes d'orchestre programmées en France reste globalement inférieure à la barre des 10%.

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE ET DIPLOMATION

Jurys des examens de fin d'année 2024-2025

Juré·e	Nombre	% du total
Homme	49	73,13%
Femme	18	26,87%
Total	**67**	**100%**

Président·e	Nombre	% du total
Homme	15	88,24%
Femme	2	11,76%
Total	**17**	**100%**

	Heures
Homme	-
Femme	-
Total	**0h**

La composition des jurys d'examens pour la session 2024-2025 exprime ce même état de fait. Sur un effectif total de 67 membres, les femmes représentent 27% du panel global, soit 18 jurées contre 49 jurés hommes. Ce déséquilibre s'accentue de manière significative dans l'accès aux responsabilités, puisque sur les 16 présidences de jury au sein du département seules 12% ont été confiées à des femmes, ce qui correspond à deux présidentes pour l'ensemble de la session. Cette situation a ses raisons. La présidence des jurys est en effet

régulièrement confiée aux professeur·es du département (dont le corps enseignant est actuellement très majoritairement masculin) ou au chef de département. La faible proportion de femmes à la tête des jurys s'explique donc en grande partie par cette réalité démographique, qui restreint mécaniquement le vivier de présidentes potentielles parmi nos équipes pédagogiques.

Programmes

Au département, mise à part la direction d'orchestre, les examens consistent principalement à la présentation de travaux écrits et œuvres musicales composées par les étudiant·es. Le seul programme imposé issu du répertoire est celui de l'examen de contrôle de direction d'orchestre. Cette année, cette session de travail avec concert de restitution était composée de la Symphonie n°5 d'Émilie Mayer et de la *Symphonie n°4* de Beethoven. Cette mise en valeur des compositrices est le fruit d'une réflexion constante sur la place du répertoire des compositrices au sein de la classe et plus généralement de l'enseignement de la direction d'orchestre.

Diplomation 2025 - 1er cycle

Homme	% homme	Femme	% femme
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle			
4	100%	1 (Erasmus)	0%
Réussites			
4	100%	0	0%

Total	% du total des étudiant·es présentant l'épreuve
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle	
4	-
Réussites	
4	100%

Diplomation 2025 - 2e cycle

Homme	% homme	Femme	% femme
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle			
30	76,92%	9	23,08%
Réussites			
28	75,68%	9	24,32%
Échec			
2	100%	0	0%

Total	% du total des étudiant·es présentant l'épreuve
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle	
39	-
Réussites	
37	94,87%
Échec	
2	5,13%

Les résultats académiques attestent d'une excellente réussite globale, avec un taux d'obtention du diplôme atteignant 100% pour les étudiant·es en fin de cursus de DNSPM et de 2e cycle de composition et de direction d'orchestre, ainsi qu'en orchestration supérieure et DCMI.

Le 2e cycle d'écriture enregistre quant à lui un taux de réussite de 90%. Ce résultat s'apprécie à l'aune de la spécificité de ce cursus, très souvent suivi à titre secondaire pour compléter la formation théorique des interprètes et musicologues, ce qui engendre parfois des démissions en cours de scolarité de la part d'étudiant·es ne préparant pas spécifiquement le diplôme. Afin de mieux s'adapter au profil et aux besoins de ces étudiant·es, une évolution de l'offre pédagogique a été mise en place. Depuis l'année dernière, les étudiant·es inscrit·es en écriture parallèlement à un autre cursus peuvent ainsi opter pour un « parcours libre ». Ce dispositif leur permet d'étudier les disciplines principales de ce cursus sans visée diplômante, une restructuration qui permet de consolider les parcours et contribue à expliquer l'augmentation de 20% du taux de réussite au diplôme constatée cette année.

CONCOURS D'ENTRÉE

Candidat·es composition

1er cycle	Candidat·es	% du total
Homme	17	80,95%
Femme	4	19,05%
Total	**21**	**100%**
	Admis·es	% du total
Homme	3	75%
Femme	1	25%
Total	**4**	**100%**

2e cycle	Candidat·es	% du total
Homme	11	73,33%
Femme	4	26,67%
Total	**15**	**100%**
	Admis·es	% du total
Homme	2	66,67%
Femme	1	33,33%
Total	**3**	**100%**

Candidat·es direction

1er cycle	Candidat·es	% du total
Homme	23	85,19%
Femme	4	14,81%
Total	**27**	**100%**
	Admis·es	% du total
Homme	1	100%
Femme	0	0%
Total	**1**	**100%**

2e cycle	Candidat·es	% du total
Homme	2	66,67%
Femme	1	33,33%
Total	**3**	**100%**
	Admis·es	% du total
Homme	0	0%
Femme	0	0%
Total	**0**	**100%**

Candidat·es écriture

Cycle supérieur	Candidat·es	% du total
Homme	49	76,6%
Femme	15	23,4%
Total	**64**	**100%**
	Admis·es	% du total
Homme	17	85%
Femme	3	15%
Total	**20**	**100%**

Candidat·es DCMI

DCMI	Candidat·es	% du total
Homme	20	76,92%
Femme	6	23,08%
Total	**26**	**100%**
	Admis·es	% du total
Homme	4	100%
Femme	0	0%
Total	**4**	**100%**

L'analyse des résultats des concours d'entrée pour l'année 2025 confirme une forte asymétrie de genre dès l'étape des candidatures, dans tous les cursus portés par le département. Dans le cadre de ce constat général, relevons deux éléments :

↘ La très forte sélectivité de ces concours d'entrée réduit le nombre d'admis·es à quelques unités, et situe l'approche statistique à une échelle où elle perd du sens : un·e admis·e en plus ou en moins peut inverser une proportion.

↘ Les concours d'entrée profitent globalement aux femmes compositrices, moins aux cheffes ou aux écrituristes.

Ces remarques posées, on voudrait les compléter de deux éléments d'analyse :

↘ Un des concours les moins favorables aux candidates (l'entrée en écriture) ne comporte que des épreuves écrites, avec des copies anonymisées. Travailler à la diversification des étudiant·es, c'est donc mieux communiquer sur nos attendus et tout faire pour aider les candidat·es à se préparer du mieux possible aux épreuves. La plateforme de ressources du Conservatoire augmenté peut ici être un appui précieux.

↘ On relève un déficit initial de postulantes, et il n'est pas du tout exclu que cela soit corrélé au très fort taux de sélectivité du concours. La difficulté de l'entreprise peut décourager les candidat·es les moins confiant·es en leur talent (quand celui-ci peut pourtant être réel). Travailler à la diversification des étudiant·es, et donc des candidat·es, c'est alors œuvre à construire une confiance en soi, une assertivité et une ambition, y compris chez de jeunes musiciennes qui pourraient en manquer.

Nationalité	Candidat·es	Admis·es	% de réussite
France	99	23	23,23%
Europe	17	1	5,88%
Asie	27	8	29,63%
Océanie	1	0	0%
Afrique	2	0	0%
Amérique	10	0	0%
Total	**156**	**32**	**20,51%**

L'attractivité du département se confirme à l'échelle internationale, avec plus d'un tiers des candidatures (57 sur 156) provenant de l'étranger. Cette dynamique mondiale est particulièrement portée par les profils asiatiques qui, outre leur forte participation, affichent le taux de réussite le plus élevé du concours (près de 30%), devançant même les candidat·es français·es (23%). Comme pour les disciplines instrumentales, le taux d'échec des candidat·es européen·nes interpelle. À l'heure où le Conservatoire s'engage dans l'Université européenne IN.TUNE, ce qui ressemble à un hiatus entre les attentes de l'établissement et les propositions des jeunes musicien·nes européen·nes doit probablement être gardé à l'esprit, pour se donner les moyens de le résorber.

Jurys

Juré·e	Nombre	% du total
Homme	25	65,79%
Femme	13	34,21%
Total	**38**	**100%**

Président·e	Nombre	% du total
Homme	8	88,89%
Femme	1	11,11%
Total	**9**	**100%**

Concernant l'organisation des concours 2025, la composition des jurys montre une représentation féminine de 34,21% (soit 13 femmes sur un total de 38 membres), les hommes restant majoritaires avec 65,79% des effectifs (25 jurés). Si la répartition des présidences de jury met en évidence un fort déséquilibre, avec 88,89% de présidences masculines (8) contre 11,11% de présidences féminines (1), cette donnée doit être analysée à travers le prisme de notre fonctionnement. En effet, l'attribution de ces rôles est intrinsèquement liée aux fonctions dans l'école : les huit présidences masculines ont été assumées par le chef du département, tandis que l'unique présidence féminine a été confiée à la directrice de l'établissement.

Programmes

Concernant la discipline de direction d'orchestre, les concours d'entrée de 1er et 2e cycles sont articulés autour d'un programme d'œuvres imposées identique, axé cette année sur le répertoire de deux compositeurs. Pour les autres concours d'entrée, l'élaboration des sujets pour les épreuves est directement confiée aux professeur·es du département ainsi qu'au chef du département, garantissant ainsi une parfaite continuité entre les exigences de la sélection et les attentes pédagogiques de la formation.

DISCIPLINES ET ENSEIGNANT·ES

DISCIPLINES SUIVIES PAR LE DÉPARTEMENT

Intitulé de la discipline	Type
Composition	DP
Écriture XXe et XXIe siècles	DP
Polyphonie XVe - XVIIe siècles	DP
Fugue et formes	DP
Direction d'orchestre	DP
Orchestration Sup.	DP
Composition de musique à l'image	DP
Contrepoint	DP
Harmonie	DP
Arrangement	DCO
Harmonisation au clavier A	DCO
Initiation à l'écriture A	DCO
Harmonisation au clavier B	DCO
Initiation à la direction d'orchestre A et B	DCO
Initiation à l'écriture B	DCO
Piano complémentaire (écriture)	DCO
Musique pour l'image (initiation)	DCO
Maquettage	DCI
Ergonomie de projet	DCI
Histoire du cinéma et de ses musiques	DCI
Direction d'ensembles vocaux	DCI
Nouvelles technologies appliquées à la composition (NTAC)	DCI
Initiation à l'orchestration	DCI
Initiation à la direction d'ensembles pour les compositeur·rices	DCI

ENSEIGNANT·ES ATTACHÉ·ES AU DÉPARTEMENT

Enseignants sous contrat en 2024-2025

Homme	Nombre	Heures	ETP
Professeurs	17	170 h	14,17
% du total du cadre d'emplois	94,44%	97,7%	97,72%
Professeurs associés	9	39 h	3,25
% du total du cadre d'emplois	64,29%	55,71%	55,75%
Assistants	1	5 h	0,31
% du total du cadre d'emplois	100%	100%	100%
Accompagnateurs	1	2,5 h	0,14
% du total du cadre d'emplois	50%	50%	50%

Femme	Nombre	Heures	ETP
Professeures	1	4 h	0,33
% du total du cadre d'emplois	5,56%	2,3%	2,28%
Professeures associées	5	31 h	2,58
% du total du cadre d'emplois	35,71%	44,29%	44,25%
Assistantes	0	0 h	0
% du total du cadre d'emplois	0%	0%	0%
Accompagnatrices	1	2,5 h	0,14
% du total du cadre d'emplois	50%	50%	50%

Total	Nombre	Heures	ETP
Professeur·es	18	174 h	14,5
Professeur·es associé·es	14	70 h	5,83
Assistant·es	1	5 h	0,31
Accompagnateur·rices	2	5 h	0,28
Total	35	-	20,92

Il convient de préciser que le nombre total de contrats est légèrement supérieur aux effectifs physiques, certain·es professeur·es cumulant plusieurs statuts au sein du département. Le nombre réel d'enseignant·es s'élève ainsi à 30 personnes.

La répartition des effectifs enseignants en 2024-2025 montre une présence féminine variable selon les statuts. Si les femmes constituent 35,71% des effectifs (44,22% des ETP) parmi les professeur·es associé·es, elles ne représentent qu'une seule personne (5,56% des effectifs et 2,28% des ETP) au sein du corps des professeur·es, composé de 17 hommes.

Recrutements enseignant·es en 2024-2025 pour la rentrée 2025

À l'issue du concours de recrutement organisé en 2024-2025, la compositrice Clara Iannotta a été nommée au poste de professeure de composition instrumentale et vocale (8h) en vue de la rentrée 2025.

Intervenant·es ponctuel·les en 2024-2025

Intervenants hommes	Nombre	% du total	Heures	% du total
DCMI et option musique à l'image	3	10%	49 h	20,42%
NTAC	4	13,33%	12 h	5%
NTAC (RIM)	5	16,67%	69 h	28,75%
Écriture (cycle supérieur)	5	16,67%	30,5 h	12,71%
Composition	3	10%	14 h	5,83%
Direction d'orchestre	1	3,33%	1,5 h	0,63%
Total	**21**	**70%**	**176 h**	**73,33%**

Intervenantes femmes	Nombre	% du total	Heures	% du total
DCMI et option musique à l'image	2	6,67%	9 h	3,75%
NTAC	5	16,67%	15 h	6,25%
NTAC (RIM)	1	3,33%	37 h	15,42%
Écriture (cycle supérieur)	0	0%	0 h	0%
Composition	1	3,33%	3 h	1,25%
Direction d'orchestre	0	0%	0 h	0%
Total	**9**	**30%**	**64 h**	**26,67%**

L'ensemble des interventions au département représente 240 h, soit 0,59 ETP.

L'analyse des interventions ponctuelles pour l'année 2024-2025 fait état d'un total de 30 professionnel·les invité·es, réparti·es sur l'ensemble des cursus portés par le département (en part moindre pour la direction d'orchestre). Ces interventions révèlent combien sont variées les esthétiques et les pratiques développées dans ces cursus, et combien ces derniers profitent de regards ponctuellement apportés en complément de celui des professeur·es sous contrat.

La statistique de genre confirme les déséquilibres constatés partout ailleurs au sein du département. Que les interventions ponctuelles puissent pourtant fournir l'occasion de diversifier la nature des regards se vérifie à des échelles plus locales : les NTAC ont bénéficié de 5 intervenantes (contre 4 intervenants), tandis qu'en NTAC (RIM), l'unique professionnelle sollicitée a concentré une part très significative du volume horaire (37h). À l'inverse, d'autres disciplines comme l'écriture en cycle supérieur ou la direction d'orchestre ont exclusivement fait appel à un faible nombre d'intervenants mais uniquement masculins (6 intervenants au total).

SUJETS AU TRAVAIL DANS LE DÉPARTEMENT

L'année 2024-2025 a été marquée par le déploiement de plusieurs évolutions pédagogiques au sein de nos cursus.

En orchestration supérieure, l'épreuve de travail à la maison de l'examen de fin d'année a été modifiée : au lieu d'une œuvre imposée unique, les étudiant·es choisissent désormais leur pièce à orchestrer au sein d'une liste établie par l'équipe enseignante et le chef de département. Cette évolution vise à diversifier les esthétiques et les langages musicaux abordés tout en favorisant l'autonomie de l'étudiant·e.

Du côté de la direction d'orchestre, la réforme a porté sur le concert du prix, ultime étape du 2e cycle. Les étudiant·es bénéficient à présent d'une grande liberté pour concevoir leur programme, sous réserve d'y intégrer au moins une œuvre concertante et une œuvre dite « contemporaine ».

Enfin, bien que votée en 2024, l'année 2025 a vu l'organisation du premier concours d'entrée en cycle supérieur d'écriture selon de nouvelles modalités (séparation en deux loges de la réalisation du chant et de la basse donnés). Cette étape représente l'aboutissement d'un travail de concertation initié en octobre 2020 avec l'ensemble des professeur·es d'écriture du département (initiation et supérieur). Ce changement structurel s'inscrit dans une réflexion plus globale sur la refonte de ce cursus, avec pour horizon 2026 la création d'un 1er cycle préparant au DNSPM et d'un 2e cycle conférant le grade de master.

RELATIONS EXTÉRIEURES

Le Festival Présences est un temps fort de l'année pour le département. En 2025, Olga Neuwirth était la compositrice à l'honneur du festival. Imsu Choi, étudiante diplômée des classes de composition du Conservatoire a reçu une commande lors de cette édition.

Chaque année, l'Ensemble intercontemporain est un partenaire privilégié pour les classes de composition et de direction d'orchestre et sont organisés des ateliers et des concerts ensemble. Pour la classe de direction d'orchestre, des masterclasses dans leurs murs ont été réalisées, comme avec l'Orchestre de Picardie et le chef Johannes Schlaefli ainsi que des stages de chef·fe assistant·e avec l'Orchestre national de Cannes et l'Orchestre national d'Île-de-France.

Pour les classes d'écriture, un partenariat régulier avec la Bibliothèque Sainte-Geneviève est animé par le professeur Pierre-Alain Braye-Weppe. Un projet de musique à l'image a également vu le jour avec la classe d'harmonie de Fabien Waksman, ainsi qu'avec des étudiant·es en FSMSI animé par Davide Menke, Clément Cournuau et Mathieu Lamboley.

Les deux classes de musique à l'image, initiation et supérieure, travaillent chaque année avec de nombreuses écoles d'arts telles que l'ENSAD, LISAA, l'Atelier de Sèvres ou encore les Gobelins. Le Festival Sœurs jumelles est également un partenaire régulier des classes.

Département jazz et musiques improvisées

Le département jazz et musiques improvisées accueille des étudiant·es en 1er et 2e cycles supérieurs, ainsi qu'en improvisation générative. Encadré·es par une équipe de douze professeur·es, ils et elles bénéficient d'une formation de haut niveau, à la fois théorique, pratique et expérimentale.

Chaque promotion fonctionne comme un véritable atelier, au sein duquel les jeunes musicien·nes sont amené·es à composer, arranger et improviser.

L'organisation de masterclasses thématiques et de concerts, au sein du Conservatoire de Paris comme à l'extérieur, favorise des rencontres précieuses tout en offrant une ouverture concrète sur les réalités du monde professionnel et une meilleure compréhension de leur futur environnement artistique.

Les différentes promotions se croisent régulièrement à l'occasion de concerts, de performances et d'enregistrements, renforçant ainsi les échanges et la dynamique collective.

La mission du département est d'accompagner et de soutenir le développement de jeunes musicien·nes de haut niveau, jusqu'à leur spécialisation et leur plein épanouissement personnel et artistique.

Cet épanouissement repose sur plusieurs axes : une étude approfondie des fondamentaux du jazz, la pratique de diverses approches de l'improvisation, l'élargissement de la culture musicale et artistique, ainsi que l'ouverture à d'autres disciplines et univers. À cela s'ajoute une mise en situation régulière à travers la réalisation de projets, de concerts et d'enregistrements.

Enfin, l'équipe pédagogique, composée de musicien·nes instrumentistes, d'arrangeur·ses et de compositeur·rices actif·ves dans des domaines variés, permet aux étudiant·es d'établir des liens directs avec la scène musicale française et internationale.

Composition de l'équipe du département :

1 chef de département (1/2 ETP), bénéficiant par ailleurs d'un contrat de professeur (1/2 ETP)

1 assistante et chargée de scolarité (1 ETP)

CURSUS ET ÉTUDIANT·ES

CURSUS SUIVIS PAR LE DÉPARTEMENT

Les cursus menant aux diplômes suivants :

Diplôme national délivré

Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM)

Discipline : instrumentiste - chanteur

Domaine : jazz et musiques improvisées

Diplôme conférant des grades universitaires

Diplôme de 2e cycle supérieur d'interprète de la musique cf. grade Master

Mention : Instrumentiste - chanteur (jazz et musiques improvisées)

Diplôme hors LMD

Diplôme de 1er cycle d'improvisation générative

ÉTUDIANT·ES INSCRIT·ES

Fréquentation des cursus

	Inscrit·es rentrée 2024	Démissions / radiations	Congés / césure	Erasmus sortant·es	Erasmus entrant·es
1er cycle					
DNSPM					
Jazz et musiques improvisées	45	-	1	2	4
Diplôme de 1er cycle supérieur hors LMD					
Improvisation générative	29	2	-	-	-
2e cycle					
Diplôme de 2e cycle supérieur de musicien interprète conférant le grade de master					
Jazz et musiques improvisées	26	-	5	4	7
Total	**100**	**2**	**6**	**6**	**11**
% sur total	**-**	**2%**	**6%**	**6%**	**11%**

Des chiffres stables par rapport à l'année précédente. À noter une présence plus importante d'étudiant·es en Erasmus entrant.

Égalité et diversité des étudiant·es

Nationalité	Homme	% du total / cycle	Femme	% du total / cycle	Total	% du total / cycle
1er cycle						
France	43	61,43%	14	20%	57	81,43%
Europe	6	8,57%	3	4,29%	9	12,86%
Asie	1	1,43%	3	4,29%	4	5,71%
Océanie	-	0%	-	0%	0	0%
Afrique	-	0%	-	0%	0	0%
Amérique	-	0%	-	0%	0	0%
Total 1er cycle	**50**	**71,43%**	**20**	**28,57%**	**70**	**72,92%**
2e cycle						
France	15	57,69%	2	7,69%	17	65,38%
Europe	4	15,38%	3	11,54%	7	26,92%
Asie	2	7,69%	-	0%	2	7,69%
Océanie	-	0%	-	0%	0	0%
Afrique	-	0%	-	0%	0	0%
Amérique	-	0%		0%	0	0%
Total 2e cycle	**21**	**80,77%**	**5**	**19,23%**	**26**	**27,08%**

Le jazz pratiqué au Conservatoire de Paris apparaît très « européen », avec une ouverture marginale vers l'Asie. Les femmes y restent nettement minoritaires, malgré une trajectoire positive engagée (0 admission en 2022, pour 23,6% en 2023), qui semble aujourd'hui plafonner (depuis 2024, stabilisation autour de 20% d'admises). En 2024-2025, les échanges Erasmus ont permis de féminiser le 1er cycle.

On relève par ailleurs que le 2e cycle ne correspond qu'à un quart du total des étudiant·es : ce décrochage massif entre 1er et 2e cycle révèle un défaut d'attractivité de ce dernier (notamment pour les femmes) qu'il convient d'évaluer.

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE ET DIPLOMATION

Juré·e	Nombre	% du total
Homme	29	74,36%
Femme	10	25,64%
Total	**39**	**100%**

Président·e	Nombre	% du total
Homme	8	66,67%
Femme	4	33,33%
Total	**12**	**100%**

	Heures
Homme	332h
Femme	155,5h
Total	**487,5h**

Présence féminine encore faible mais en amélioration.

Programmes

4 œuvres imposées (1 au choix) pour le récital de DNSPM, aucune œuvre de compositrice. Prise en compte de cette donnée pour les récitals 2025-2026, les œuvres imposées seront paritaires.

Diplomation 2025 - jazz et musiques improvisées 1er cycle

Homme	% homme	Femme	% femme
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle			
11	100%	0	0%
Réussites			
9	81,82%	0	0%
En attente de résultat			
2	18,18%	0	0%

Total	% du total des étudiant·es présentant l'épreuve
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle	
11	-
Réussites	
9	81,82%
En attente de résultat	
2	18,18%

À noter : la promotion L3 2024-2025 est la dernière 100% masculine.

Diplomation 2025 - jazz et musiques improvisées 2e cycle

Homme	% homme	Femme	% femme
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle			
4	100%	0	0%
Réussites			
3	75%	0	0%
Échec			
1	25%	0	0%

Total	% du total des étudiant·es présentant l'épreuve
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle	
4	-
Réussites	
3	75%
Échec	
1	25%

S'est retrouvé en échec un étudiant n'ayant pas validé ni son projet symphonique ni son récital.

À noter : la promotion M2 2024-2025 est la dernière de 2e cycle 100% masculine.

Diplomation 2025 - improvisation générative

Homme	% homme	Femme	% femme
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle			
6	60%	4	40%
Réussites			
6	60%	4	40%

Total	% du total des étudiant·es présentant l'épreuve
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle	
10	-
Réussites	
10	100%

CONCOURS D'ENTRÉE

Candidat·es

Jazz et musiques improvisées	Candidat·es	% du total
Homme	56	80%
Femme	14	20%
Autre/NSP	-	0%
Total	**70**	**100%**
	Admis·es	% du total
Homme	11	78,57%
Femme	3	21,43%
Autre/NSP	-	0%
Total	**14**	**100%**

Improvisation générative	Candidat·es	% du total
Homme	8	47%
Femme	9	53%
Autre/NSP	-	0%
Total	**17**	**100%**
	Admis·es	% du total
Homme	5	50%
Femme	5	50%
Autre/NSP	-	0%
Total	**10**	**100%**

Taux de réussite

Jazz et musiques improvisées	
Homme	20%
Femme	21%
Autre/NSP	-
Total	**20%**
Improvisation générative	
Homme	63%
Femme	56%
Autre/NSP	-
Total	**59%**

Le déséquilibre de genre constaté dans les effectifs s'observe sans surprise dans les résultats du concours d'entrée. Dans le cadre d'un concours à la sélectivité forte, on note toutefois qu'une candidate présente la même chance de succès qu'un candidat : le déséquilibre n'est pas tant l'effet d'un biais au moment des sélections que la conséquence d'un important différentiel au moment des inscriptions. On ne compte que 20% de candidates : c'est donc sur les freins à l'inscription qu'il convient d'agir en priorité. Un travail commun avec les établissements préparant les candidat·es au concours d'entrée doit également être mis en place, en interrogeant également les mécanismes à l'œuvre dès l'enseignement initial.

Les chiffres sont bien différents en improvisation générative, où les femmes constituent 50% des candidat·es et 50% des admis·es. Les différences sont nombreuses entre ce cycle d'improvisation générative et les cycles de jazz et musiques improvisées. On peut lister celles qui, sous réserve d'une analyse qui le confirmerait ou l'infirmerait, pourraient expliquer cette meilleure attractivité et ce meilleur accueil : une discipline plus récente aux contours ouverts (une histoire plus courte et des habitus culturels moindres), un cursus hors LMD moins lourd avec moins d'obligations, un enseignement compris comme une 2e spécialité d'ouverture et de diversification, un recrutement (en « interne » uniquement) s'appuyant sur des départements où les femmes sont plus présentes (notamment DDICC).

Données également disponibles concernant le jazz et les musiques improvisées

Nationalité	Candidat·es	Admis·es
France	81	23
Europe	6	2
Asie	4	1
Océanie	0	0
Afrique	1	0
Amérique	2	0
Total	**94**	**26**

Jurys (tous jurys confondus)

Juré·e	Nombre	% du total
Homme	36	73,47%
Femme	13	26,53%
Total	**49**	**100%**

Président·e	Nombre	% du total
Homme	9	64,29%
Femme	5	35,71%
Total	**14**	**100%**

	Heures
Homme	560 h
Femme	225 h
Total	**785 h**

Présence féminine encore faible mais en amélioration :

Saison	% de femmes
2024-2025	26,5%
2022-2023	16,7%
2021-2022	9,5%

Présidences de jury féminines en hausse (de 13% à 35,7% en 3 ans).

DISCIPLINES ET ENSEIGNANT·ES

DISCIPLINES SUIVIES PAR LE DÉPARTEMENT

Disciplines imposées du cursus 1er cycle supérieur jazz et musiques improvisées

	1re année	2e année	3e année
Disciplines imposées du cursus			
Arrangement Jazz	x	x	-
Atelier 1er cycle	x	x	x
Composition Jazz	-	-	x
Écriture et Improvisation Expérimentales		1 année au choix parmi les 3	
Grand orchestre/Big band	x	x	x
Histoire du jazz	x	x	-
Instrument jazz	x	x	x
Masterclasses/interventions jazz	x	x	x
Modalité/tonalité		1 année au choix parmi les 3	
Répertoire et tradition orale	x	x	x
Section rythmique	x	x	x
Piano complémentaire Jazz	x	x	x
Travail sur le rythme	x	-	-
Ear Training	x	-	-
Oralité Cognitive (rythme)	-	x	-
Disciplines transversales imposées à tous·tes les étudiant·es du Conservatoire			
aspects pratiques du métier 1 (PP)	x	-	-
Aspects pratiques du métier 2 (PP)	-	x	-
Langue vivante	x	x	x
Mise en situation professionnelle - 1er cycle	-	-	x
Discipline optionnelle au choix			
Musique de l'Inde et improvisation modale			
Improvisation générative (initiation) IG		1 discipline à valider/année au choix	
Batterie complémentaire			

Disciplines imposées du cursus 2e cycle supérieur jazz et musiques improvisées

	1re année	2e année
Disciplines imposées du cursus		
Analyse classique et contemporaine	x	x
Atelier 2e cycle	x	x
Écriture et improvisation expérimentales	x	x
Grand orchestre/Big band	x	x
Histoire et analyse du Jazz	x	x
Instrument Jazz	x	x
Masterclasses/interventions jazz	x	x
Orchestration classique et contemporaine	x	x
Projet symphonique	-	x
Répertoire et tradition orale	x	-
Disciplines transversales imposées à tous·tes les étudiant·es du Conservatoire		
aspects pratiques du métier 3	x	-
Aspects pratiques du métier 4	x	-
Initiation à la pédagogie	x	-
Langue vivante	x	x
Méthodologie de recherche	x	x
Mise en situation professionnelle - 2e cycle	-	x
Travail d'étude personnel	-	x
Discipline optionnelle au choix		
à choisir dans l'ensemble de l'offre du Conservatoire	x	x

ENSEIGNANT·ES ATTACHÉ·ES AU DÉPARTEMENT

Enseignant·es sous contrat en 2024-2025

Franck Agulhon	Batterie/répertoire/section rythmique
Pierre de Bethmann	Piano/piano complémentaire/répertoire
Lynn Cassiers	Voix/ear training/section rythmique
Médéric Collignon	Cuivres/écriture et improvisation exp./initiation au jazz
Nicolas Delaigue	Musique de l'Inde et improvisation modale
Paul Lay	Piano/piano complémentaire/répertoire
Vincent Lê Quang	Saxophone/modalité-tonalité/initiation à l'IG
Alexandros Markeas	Improvisation générative
Stéphane Payen	Saxophone/oralité cognitive/composition
Santiago Quintans	Guitare/répertoire
François Théberge	Arrangement/histoire/analyse/big band…

Remplacement

Année divisée en trois dans l'attente d'un recrutement pour septembre 2025

Sarah Murcia	Contrebasse/section rythmique/atelier : 1er trim
Jean-Philippe Morel	Contrebasse/section rythmique/atelier : 2e trim
François Moutin	Contrebasse/section rythmique/atelier : 3e trim

Homme	Nombre	Heures	ETP
Professeurs 1er trimestre	10	77h	6,42
% du total du cadre d'emplois	83,33%	86,52%	86,52%
Professeurs 2e et 3e trimestres	11	83h	6,92
% du total du cadre d'emplois	91,67%	93,26%	93,26%

Femme	Nombre	Heures	ETP
Professeures 1er trimestre	2	12h	1
% du total du cadre d'emplois	16,67%	13,48%	13,48%
Professeures 2e et 3e trimestres	1	6h	0,5
% du total du cadre d'emplois	8,33%	6,74%	6,74%

Total	Nombre	Heures	ETP
Professeur·es 1er trimestre	12	89h	7,42
Professeur·es 2e et 3e trimestres	12	89h	7,42
Total	12	-	7,42

Recrutement enseignant·es en 2024-2025 pour la rentrée 2025

Sarah Murcia	Contrebasse/section rythmique/atelier

Remarques :

↘ Jusqu'en 2023 : **0% de femmes.**

↘ Pour la rentrée 2024-2025 : **1 femme professeure & 1 femme remplaçante** (au 1er trimestre sur le poste contrebasse/section rythmique/atelier)

↘ Pendant l'année scolaire 2024-2025 : **recrutement pour le poste contrebasse/section rythmique/atelier**

↘ Pour la rentrée 2025-2026 : **2 femmes en postes dans l'équipe pédagogique (18%).**

Remplacements ponctuels d'enseignant·es sous contrat en 2024-2025 par

Benoît Delbecq	Piano/piano complémentaire/répertoire
Jozef Dumoulin	Piano/piano complémentaire/répertoire
Olivier Laisney	Trompette
Fidel Fourneyron	Trombone
Sébastien Gaxie	Écriture et improvisation expérimentale

Intervenant·es ponctuel·les en 2024-2025

Pierre Bertrand	Analyse classique et contemporaine
Pierre David	Orchestration
Théo Moutou	Batterie complémentaire
Sylvaine Hélary	ONJ - flûtes
Catherine Delaunay	ONJ - clarinette
Mat Maneri	ONJ - alto
Jim Hart	ONJ - vibraphone
Mat Maneri	Improvisation micro tonale
Robinson Khoury	Trombone

Objet de l'intervention en 2024-2025	Nombre	Heures	ETP
Homme			
Analyse classique et contemporaine	1	28 h	0,07
Orchestration	1	36 h	0,09
Batterie complémentaire	1	20 h	0,05
ONJ -pratique instrumentale	2	10 h	0,025
Improvisation microtonale	1	6 h	0,015
Trombone	1	9 h	0,0225
Total	**7**	**109 h**	**0,2725**
Femme			
Analyse classique et contemporaine	-	-	-
Orchestration	-	-	-
Batterie complémentaire	-	-	-
ONJ -pratique instrumentale	2	10 h	0,025
Improvisation microtonale	-	-	-
Trombone	-	-	-
Total	**2**	**10 h**	**0,025**

Variabilité importante de la représentation féminine sur les 3 dernières années.

Les femmes sont davantage sollicitées ponctuellement (sur les 3 dernières années) que sur des postes fixes. Ces sollicitations restent trop peu nombreuses.

Le partenariat avec l'ONJ permet à chaque étudiant·e de bénéficier d'un cours d'instrument.

SUJETS AU TRAVAIL DANS LE DÉPARTEMENT

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Composé de 19 membres, le Conseil de perfectionnement du département s'est réuni pour la 1re fois le 24 janvier 2025. Présidé par la directrice de l'établissement, il regroupe le directeur des études musicales, 3 enseignant·es intervenant dans le cursus, 2 étudiant·es en cours de formation,

4 ancien·nes étudiant·es (diplômé·es dans les dix dernières années), 5 représentant·es du monde socio-professionnel ainsi que des employeurs et des salariés du secteur concerné et 2 représentant·es de l'administration du Conservatoire.

Constats et principales remarques :

↘ **Philosophie et identité de la formation**

↘ **Accompagnement pédagogique**

↘ **Climat, égalité et dynamiques de groupe**

↘ **Insertion professionnelle**

↘ **Transversalité, locaux et conditions matérielles**

↘ **International et ouverture**

Propositions et piste d'évolutions à réévaluer :

↘ **Structuration et lisibilité du cursus**

↘ **Accompagnement individualisé**

↘ **Insertion professionnelle renforcée**

↘ **Égalité, diversité et climat de travail**

↘ **Ouverture et internationalisation**

↘ **Communauté et ressources**

CONSEIL PÉDAGOGIQUE (CP)

Présentation au CP des premières expérimentations d'aménagement des parcours d'études, en vue de leur prochaine réécriture. Ces aménagements font suite aux constats établis lors du premier Conseil de perfectionnement.

Pédagogie et insertion professionnelle

Manque de cours d'instrument : mise en place des premiers cours assurés par des musicien·nes de l'ONJ. Après évaluation, reconduction pour 2025-2026 envisagée.

Pour certains des cours (atelier et répertoire/section rythmique), **expérimentation d'ateliers de taille réduite** (7 étudiant·es par atelier au lieu de 14).

Insertion professionnelle : nouveaux liens avec des diffuseurs et autres structures partenaires afin de proposer différents types d'accompagnements aux étudiant·es (notamment en master).

Mobilisation des professionnel·les : réflexions autour de la création d'une base de données et d'une newsletter pour améliorer la visibilité du département.

Premiers travaux au sein de l'équipe pédagogique autour des **processus et critères d'évaluations**, travail préalable à la réécriture des futurs parcours d'étude du département.,

Réflexion sur **l'accompagnement des projets personnels** de master.

Parité, mixité

Accueil d'une **masterclasse d'Arnaud Dolmen** dans le cadre du partenariat avec la Fondation Culture et Diversité.

Préparation du stage **« Égalité des chances »** avec la Fondation Culture et Diversité.

Dans le cadre du festival du département : **concert autour d'un répertoire 100% féminin**, notamment à partir l'ouvrage *New Standards - 101 Lead Sheets by Women Composers* de Terri Lyne Carrington.

Dans le cadre des Portes ouvertes du département : **table ronde « La place des femmes dans le jazz et les musiques improvisées, au conservatoire et au-delà »** avec Marie Buscatto (professeure de sociologie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, chercheuse à l'IDHE.S/Paris 1 - CNRS), Amandine Pras (directrice de la recherche et de l'innovation au CNSMDP), Émilie Ronce (assistante et chargée de scolarité du département jazz et musiques improvisées au CNSMDP) , Stéphane Payen (chef du département jazz et musiques improvisées au CNSMDP), Fanny Ménégoz (flûtiste, compositrice, codirectrice artistique de la Cie Haoma) et Frédéric Maurin (guitariste, compositeur, président de la fédération Grands Formats de 2011 à 2017, directeur artistique de l'ONJ de 2018 à 2024).

Réalisation d'un **travail statistique sur la répartition femmes-hommes** au sein du département, avec partage des résultats et mise à jour régulière.

Transmission d'un tableau récapitulatif des **attributions de projets et d'opportunités** aux représentant·es des étudiant·es.

Organisation du département

Mise en place de **réunions de préparation des récitals** (L3, M2), associant le parc instrumental, la régie lumière, le service audiovisuel, la régie d'orchestre et les étudiant·es concerné·es.

Mise à jour des formulaires de demandes techniques pour les récitals afin qu'ils soient adaptés aux spécificités du département.

Création d'une fiche technique « de base » pour une organisation plus fluide des concerts dans l'espace Maurice-Fleuret.

Organisation de réunions régulières avec les représentant·es étudiant·es, par promotion.

Viabilisation d'un premier espace dédié aux batteurs en dehors des plateaux 4 et 6.

Amélioration de l'anticipation des plannings (dates d'examens, plannings de cours et événements, masterclasses, etc.)

Renforcement de l'ouverture vers l'extérieur : Conseil de perfectionnement et développement de partenariats avec de nombreuses structures (Atelier du Plateau, AJC, Petit Faucheux, Pannonica, Sacem, Jazzus - Sunnyside Festival, Fondation Hasdrubal, etc.). La poursuite de cette dynamique est nécessaire.

RELATIONS EXTÉRIEURES

PARTENARIATS ACADÉMIQUES ET ARTISTIQUES

Afin de proposer différents temps sur scène à la communauté étudiante, le département développe différents types de partenariats :

↘ Nouveau partenariat avec **La Petite Halle** (4 concerts sur la saison), qui sera renouvelé pour la saison 2025-2026 avec 7 concerts.

↘ **Jazz à la Villette** (1 concert d'étudiant·es), partenariat annuel renouvelé pour 2025-2026

↘ **La Gare** (concert tous les mardis de septembre à avril), partenariat mis en veille pour 2025-2026 Nouveau partenariat avec Jazzus (Sunnyside Festival) à Reims (1 concert d'étudiant·es + médiation avec la structure d'accueil, le CRR de Reims et le CRC de Châlons-en-Champagne). Partenariat renouvelé pour la saison 2025-2026 avec un volet médiation plus important.

↘ **Le CRR de Paris** (1 concert du Big band du CNSMDP), partenariat annuel renouvelé pour 2025-2026.

Par ailleurs :

EUJam : parcours de master en partenariat avec Jazz Institute Berlin (JIB), Conservatorium van Amsterdam (CvA) à Amsterdam, Norwegian University of Science and Technology (NTNU) à Trondheim et le Jazz Campus à Bâle. Accueil de la « EUJam Week » au CNSMDP.

Le département a poursuivi sa **collaboration avec l'Orchestre national de Jazz** dans le cadre de l'Orchestre des Jeunes de l'ONJ (sous la direction de Sophia Domancich). Par ailleurs, 4 membres de l'ONJ sont venus renforcer les cours d'instrument (Sylvaine Hélary, Catherine Delaunay, Mat Maneri, Jim Hart).

En 2023-2024, un **partenariat a vu le jour avec la Fondation Hasdrubal** pour un échange culturel d'une semaine en Tunisie entre étudiant·es français·es et étudiant·es tunisien·nes. Une seconde rencontre a eu lieu en 2024-2025 (toujours à Hammamet), avec 10 étudiant·es du département jazz et musiques improvisées. Cette semaine fut encadrée par Stéphane Payen et Zied Zouari (violoniste et compositeur tunisien). Cet échange a donné lieu à un concert à Hammamet. Sa reconduction est envisagée pour 2025-2026.

Participation d'étudiant·es à la ***création de « Trajectoire(s) »*** de Timothée Quost avec l'ensemble 2e2m sous la direction de Léo Margue, dans le cadre du Festival Ensemble(s) au Théâtre de l'Échangeur.

La 7e édition du programme intensif METRIC (Modernizing European Higher Music Education through Improvisation) qui s'est déroulée à Helsinki en février 2025 a mobilisé deux étudiant·es et un professeur du département, dans le cadre d'ateliers et de masterclasses sur l'improvisation.

Mobilités internationales

Comme chaque année, des étudiant·es viennent et partent en échange dans le cadre des dispositifs Erasmus ou EUJam (European Jazz Master), dont le Conservatoire de Paris est l'une des cinq écoles partenaires

ERASMUS entrant		
Instrument	Établissement d'origine	Cycle
Voix	University of Gothenburg	1er
Batterie	Royal Academy of Music (Aarhus/Aalborg)	1er
Guitare	Academy of Performing Arts (HAMU) Prague	1er
Saxophone	Music and Arts University (Vienna)	2e
Saxophone	Staatliche Hochschule Für Musik und Darstellende Kunst Mannheim	1er
Batterie	CvA (Amsterdam)	2e
Batterie	Jazz Institut Berlin	1er
Saxophone	Jazz Institut Berlin	2e
Saxophone	USC Thornton School of Music (Los Angeles)	1er
Trombone	Manhattan School of Music (New-York)	2e

EUjam sortant	
Instrument	Établissement d'origine
Voix	Conservatorium van Amsterdam
Voix/flûte	Conservatorium van Amsterdam
Guitare	Norwegian University of Science and Technology (NTNU)
Contrebasse/ trombone	Jazz Institut Berlin
Piano	Jazz Institut Berlin
Cor	Conservatorium van Amsterdam
Saxophone	Conservatorium van Amsterdam
Saxophone	Jazz Institut Berlin
Saxophone	USC Thornton School of Music (Los Angeles)
Trombone	Manhattan School of Music (New-York)

À noter, après quelques années sans candidatures, un net regain d'intérêt pour le parcours EUJam pour les étudiant·es du CNSMDP.

MASTERCLASSES

Jazz et musiques improvisées

Masterclasses	Nationalité	Discipline	Dates	Concert	Filmé
Robert Mitchell	Britannique	Piano / claviers composition	14 au 16 oct. 2024	Oui	Non
Bo Van Der Werf	Belge	Saxophone composition	4 au 6 déc. 2024	Oui	Non
Arnaud Dolmen	Français	Batterie / percussion composition	16 au 18 déc. 2024	Oui	Non
Ingrid Laubrock	Allemand	Saxophone composition	26 au 28 mars 2025	Oui	Oui

Improvisation générative

Masterclasses	Nationalité	Discipline	Dates	Concert	Filmé
Walter Thompson	Américain	Soundpainting	4 au 5 nov. 2024	Oui	Non
Jérôme Nikka	Français	MAO	30 jan. 2025	Non	Non
Christiane Bopp	Français	Trombone	4 avr. 2025	Oui	Non
Ingrid Laubrock	Allemand	Saxophone composition	26 au 28 mars 2025	Oui	Oui

La thématique de l'année pour le jazz et musiques improvisées est l'Europe

La masterclasse d'Arnaud Dolmen était en partenariat avec la Fondation Culture et Diversité.

Les femmes restent trop minoritaires.

Département musicologie et analyse

Fort d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire, le département musicologie et analyse forme des étudiant·es à un large spectre de compétences, allant de la maîtrise des contenus disciplinaires à leur application dans différents champs professionnels. Véritable carrefour de l'établissement, le département dispense des formations qui s'adressent à plusieurs catégories d'étudiant·es (musicologues, interprètes, compositeur·trices, chef·fes d'orchestre) par des enseignements qui questionnent le patrimoine autant que la création artistique.

Les enseignements portés par le département s'organisent en trois grandes sphères :

↘ **Les disciplines principales** permettant d'accéder à un Diplôme de 2e cycle de musicologie conférant le grade de master.

↘ **Les disciplines complémentaires**, présentes dans les maquettes de cursus de 1er ou de 2e cycle dans le domaine des musiques anciennes à contemporaines formant aux métiers d'artiste-interprète, de créateur·rice de musique (écriture, composition), d'artiste-enseignant (cursus DE) ou de musicologue.

↘ **L'enseignement des langues** (anglais, allemand, français langue étrangère)

Ce sont ainsi 27 disciplines différentes qui sont enseignées, couvrant la connaissance des principaux répertoires musicaux, la compréhension et l'interprétation informée de ces répertoires, l'esthétique, la découverte de répertoires plus anciens ou éloignés, la méthodologie de la recherche et de la médiation, les théories de la musicologie ainsi que l'ouverture culturelle vers d'autres pratiques artistiques.

Les contenus pédagogiques sont axés sur le théorique par l'apprentissage de contenus, de méthodes et savoir-faire disciplinaires, mais se focalisent également sur la pratique afin de former aux différents métiers de musicologue. À ce titre, le département collabore avec plusieurs partenaires du monde professionnel afin d'accompagner le développement des compétences des étudiant·es dans le secteur de la recherche, de la médiation ou encore de l'administration culturelle.

Enfin, dans le cadre de la programmation et des activités de recherche du Conservatoire, le département organise des journées d'études, des rencontres avec des artistes, des conférences, participant ainsi à documenter les gestes artistiques qui y sont produits au quotidien.

Pour organiser ces activités, le département musicologie et analyse s'appuie sur une secrétaire de scolarité (1 ETP), une chargée de scolarité (1 ETP) et une cheffe de département (0,8 ETP) qui a rejoint l'équipe en mars 2025.

CURSUS ET ÉTUDIANT·ES

CURSUS SUIVIS PAR LE DÉPARTEMENT

Tout au long de l'année 2024-2025, le département musicologie et analyse a organisé l'activité de deux cursus, le cycle préparatoire et le cycle supérieur. Le cycle préparatoire, non-diplômant, donne aux étudiant·es venu·es de l'enseignement initial ou de l'université l'occasion de parfaire leur formation afin de se présenter au concours d'entrée en cycle supérieur de musicologie. Ce dernier conduit à l'obtention d'un Diplôme de 2e cycle supérieur de musicologie conférant le grade de master. Enfin, le département accueille un grand nombre d'étudiant·es en Parcours libre, dont l'objectif n'est pas d'obtenir un diplôme à l'issue d'un cursus complet mais de compléter leur formation, faisant ainsi preuve de curiosité intellectuelle.

ÉTUDIANT·ES INSCRIT·ES

Fréquentation des cursus

	Inscrit·es rentrée 2024	Démissions/ radiations	Congés/ césure
Cursus menant à un diplôme d'établissement de 2e cycle cf. grade Master			
Musicologie	18	1	2
Parcours libre			
Analyse théorique et appliquée ou Esthétique ou Histoire de la musique	34	0	0
Cycle préparatoire			
Cycle préparatoire de musicologie	6	1	0

L'importante proportion d'étudiant·es en Parcours libre (59%) de l'effectif souligne la place accordée aux disciplines musicologiques dans leur formation par les artistes. En effet, 44% des étudiant·es en Parcours libre sont inscrit·es dans un autre cursus au CNSMDP et souhaitent compléter leur parcours par une discipline principale de musicologie. Ces chiffres permettent de mettre en avant les aspirations diverses qui conduisent les étudiant·es dans les cursus du département, selon qu'ils ou elles envisagent d'en faire une spécialité ou un complément de formation.

La faible proportion d'étudiant·es en cycle préparatoire, comparativement au nombre d'étudiant·es en cycle supérieur, signale que l'entrée directe en 2e cycle reste majoritaire. La cohorte d'étudiant·es suivant le cursus de 2e cycle est quant à elle en légère baisse et invite à repenser le fonctionnement de cette formation.

Égalité et diversité des étudiant·es :

Nationalité	Homme	% du total / cycle	Femme	% du total / cycle	Total	% du total / cycle
2e cycle						
France	9	50	7	38,89	16	88,89
Europe	0	0	1	5,56	1	5,56
Asie	0	0	1	5,56	1	5,56
Total 2e cycle	9	50	9	50	18	**72,92%**
Autre cycle préparatoire et parcours libre						
France	25	62,5	11	27,5	36	90
Europe	2	5	0	0	2	5
Asie	1	2,5	0	0	1	2,5
Océanie	1	2,5	0	0	1	2,5
Afrique	29	72,5	11	27,5	40	0%
Total 2e cycle	38	65,52	20	34,48	58	**27,08%**

Majoritairement, les étudiant·es du département sont de nationalité française, ce qui s'explique par le fait que la présence de la musicologie à haut niveau dans un établissement supérieur d'enseignement artistique est une spécificité française. Ainsi, cette offre de formation n'est pas identifiée hors de l'Hexagone. Par ailleurs, la nécessaire excellente maîtrise de la langue française pour suivre les cours de musicologie est un frein à une véritable internationalisation. Elles et ils parviennent de toute la France, avec une surreprésentation d'étudiant·es originaires de la région Île-de-France.

La forte disparité de genre est liée à la fréquentation majoritairement masculine des classes d'analyse théorique et appliquée, sous le régime du parcours libre. Appréciée des interprètes et de compositeur·rices, cette discipline souffre pourtant, et cela bien au-delà du CNSMDP, d'un biais de genre conduisant à sa plus forte fréquentation par des hommes.
La nécessité de mettre en œuvre des actions pour modifier ces mécanismes est bien identifiée au sein du département qui souhaite engager ce changement.

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE ET DIPLOMATION

Jurys des examens de fin d'année 2024 - 2025

Juré·e	Nombre	% du total
Homme	24	48%
Femme	26	52%
Total	**50**	**100%**

Président·e	Nombre	% du total
Homme	9	60%
Femme	6	40%
Total	**15**	**100%**

	Heures
Homme	662h
Femme	422h
Total	**1084h**

La plupart des disciplines portées par le département font l'objet d'un examen terminal évalué par des juré·es externes. Si la présence des juré·es est paritaire, un léger décalage apparaît dans la fonction de présidence et dans le nombre d'heures réalisées.

Cela s'explique car les disciplines mobilisant le plus grand nombre de juré·es sont fortement genrées, ce qui doit mobiliser l'ensemble de la communauté pédagogique et administrative.

Diplomation 2025

Le diplôme délivré à l'issue du cursus porté par le département est de grade master. Il concerne chaque année celles et ceux qui parviennent à la fin du cycle supérieur de musicologie.

Homme	% homme	Femme	% femme
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle			
0	0%	3	100%
Réussites			
0	0%	3	100%
Échec			
0	0%	1	100%

Total	% du total des étudiant·es présentant l'épreuve
Étudiant·es ayant passé les épreuves de fin de cycle	
3	-
Réussites	
3	100%
Échec	
0	100%

Lors de la session 2025, trois étudiantes sont parvenues à la fin de leur parcours. La présence exclusive de femmes est conjoncturelle et n'est pas une situation récurrente au département, les femmes et les hommes étant présent·es à égales proportions. Seule une étudiante n'a pas été en mesure d'obtenir son diplôme, ayant démissionné du cursus en cours d'année pour des raisons de santé.

Les étudiant·es inscrit·es sous le régime du Parcours libre peuvent obtenir, à l'issue de leur scolarité, un Prix.

Homme	% homme	Femme	% femme
Réussites			
11	84,62%	2	15,38%

Total	% du total des étudiant·es présentant l'épreuve
Réussites	
13	100%

Le taux de réussite traduit l'intérêt des étudiant·es pour cette formation complémentaire en musicologie : leur présence volontaire et délibérée dans ces classes induit une forte implication dans les apprentissages et des résultats particulièrement positifs.

CONCOURS D'ENTRÉE

Candidat·es

Les candidat·es aux concours d'entrée traduisent une représentation inégale des hommes et des femmes, celles-ci étant substantiellement moins nombreuses à se présenter.

	Candidat·es	% du total
Homme	21	61,76%
Femme	13	38,24%
Total	**34**	**100%**
	Admis·es	% du total
Homme	8	57,14%
Femme	6	42,86%
Total	**14**	**100%**

En revanche, il apparaît que les femmes ont, proportionnellement, un meilleur taux de réussite.

Pour les mêmes raisons que celles évoquées dans la section étudiant·es inscrit·es, les candidat·es sont très majoritairement de nationalité française. Par ailleurs, les deux candidats non-français admis au concours résidaient en France depuis quelques années et avaient intégré des structures d'enseignement initial avant d'intégrer le CNSMDP.

Nationalité	Candidat·es	Admis·es	% de réussite
France	30	12	40 %
Europe	2	1	50 %
Asie	1	0	0 %
Océanie	0	0	0 %
Afrique	0	0	0 %
Amérique	1	1	100 %
Total	**34**	**14**	**41,18 %**

Jurys

Si la présence des femmes et des hommes s'avère paritaire, il apparaît qu'un défaut de vigilance a conduit à l'absence de femmes dans les présidences de jurys de concours. Ce constat invite à repenser les critères de sélection des président·es, en veillant à une meilleure représentativité.

Juré·e	Nombre	% du total
Homme	14	51,85 %
Femme	13	48,15 %
Total	**27**	**100 %**

Président·e	Nombre	% du total
Homme	6	100 %
Femme	0	0 %
Total	**6**	**100 %**

DISCIPLINES ET ENSEIGNANT·ES

DISCIPLINES SUIVIES PAR LE DÉPARTEMENT

Le département organise et supervise trois grandes catégories de disciplines.

Les disciplines complémentaires imposées

Analyse musicale A enseignée par Yves Balmer, Nicolas Boiffin, Fabre Guin, François Meïmoun, Christopher Murray, Nicolas Munck et Alain Nollier

Initiation à l'histoire de la musique enseignée par Nicolas Boiffin, Constance Luzzati et Nicolas Southon

Analyse compositeur·rices / chef·fes d'orchestre

Langue vivante enseignée par Nadine Maarouf, Andrea Rattei, Elisabeth O'Leary et Leah Rosenblum

Séminaire recherche-médiation enseigné par Sylvie Pébrier

Les disciplines complémentaires optionnelles

Analyse musicale B enseignée par Yves Balmer, Fabre Guin et François Meïmoun

Atelier analyse et interprétation enseigné par Thomas Lacôte

Chant grégorien enseigné par Sylvain Dieudonné

Contrepoint médiéval enseigné par Raphaël Picazos

Ethnomusicologie enseignée par Nicolas Prévot

Histoire de l'art enseignée par Bénédicte Lhoyer

Histoire de la musique - étude chronologique et synthétique enseignée par Constance Luzzati

Histoire de la musique - étude de l'interprétation enseignée par Sylvie Pébrier

Histoire de la musique du Moyen Âge et de la Renaissance enseignée par Isabelle Ragnard

Initiation à la médiation enseignée par Sylvie Pébrier

Lecture sur les sources enseignée par Raphaël Picazos

Littérature et théâtre enseignée par Sophie Lucet et Laure Fernandez

Méthodologie et théories de la musicologie enseignée par Sylvie Pébrier

Méthodologie pratique de la recherche et de la médiation enseignée par Sylvie Pébrier

Organologie enseignée par Thierry Maniguet

Polyphonies improvisées enseignée par Raphaël Picazos

Les disciplines principales

Analyse théorique et appliquée enseignée par Thomas Lacôte et Claude Ledoux

Esthétique enseignée par Emmanuel Reibel

Histoire de la musique enseignée par Rémy Campos

	Nombre	Heures	ETP
Professeur·es	15	142 h	11,84
Professeures associé·es	10	52 h	4,34
Total	25	-	16,18

Ces disciplines sont suivies par des étudiant·es issu·es de tous les cursus du CNSMDP et rassemblent à ce titre des profils très divers. En totalité, elles représentent 662 étudiant·es.

En septembre 2024, la discipline principale « Métiers de la culture musicale » a été suspendue afin d'être repensée de manière stratégique. Les deux dernières étudiantes en cours de cursus ont été accompagnées jusqu'à l'aboutissement de leur scolarité par l'enseignante de la discipline « Initiation à la médiation ».

Dans le cours de l'année, la discipline « Histoire de la musique - étude chronologique et synthétique » a été renommée « Histoire de la musique B », afin de créer une cohérence avec la discipline « Analyse B ». En outre, une passerelle interne entre la discipline complémentaire Histoire B et la discipline principale Histoire de la musique a été créée afin d'encourager la poursuite d'études des étudiant·es intéressé·es par cette démarche historique.

Les effectifs pédagogiques marquent un déséquilibre entre femmes et hommes. De surcroît, il apparaît que les femmes sont surtout embauchées au grade de professeure associée, tandis que la proportion de professeures est très faible. Cette sous-représentation est à l'image de la profession et est l'écho de la présence plus faible des femmes dans le domaine de l'analyse musicale, ce champ de compétence étant particulièrement important au sein de l'équipe.

La vague de recrutement menée en 2025 permet de rétablir progressivement un équilibre puisque, sur 2,5 ETP nouvellement pourvus, 1 a été obtenu par une professeure. Ces recrutements ont permis de nommer trois enseignant·es, Tobias Feierabend, Nicolas Southon et Inès Taillandier-Guittard pour les disciplines Analyse A et B, Initiation à l'histoire de la musique et Méthodologie de la recherche. Ces recrutements font suite au départ à la retraite d'Alain Nollier et permettent de pérenniser des heures d'enseignement alors assurées par des enseignant·es intérimaires.

ENSEIGNANT·ES ATTACHÉ·ES AU DÉPARTEMENT

Enseignant·es sous contrat en 2024 - 2025

Homme	Nombre	Heures	ETP
Professeurs	12	125 h	10,42
% du total du cadre d'emplois	80 %	88,03 %	88,01 %
Professeurs associés	4	17 h	1,42
% du total du cadre d'emplois	40 %	32,69 %	32,72 %

Femme	Nombre	Heures	ETP
Professeures	3	17 h	1,42
% du total du cadre d'emplois	20 %	11,97 %	11,99 %
Professeures associées	6	35 h	2,92
% du total du cadre d'emplois	60 %	67,31 %	67,28 %

Intervenant·es ponctuel·les en 2024-2025 :

		Homme				Femme				
Objet de l'intervention	Nombre	% du total	Heures	% du total	ETP	Nombre	% du total	Heures	% du total	ETP
Esthétique	1	3,45%	4	2,61	0,01	3	10,34%	11	7,19%	0,027
Analyse A	1	3,45%	6	3,92	0,015	1	3,45%	9	5,88%	0,022
Méthodologies et théories de la musicologie						1	3,45%	3	1,96%	0,007
Analyse B	2	6,9%	6	3,92	0,015					
Séminaire recherche-médiation	1	3,45%	3	1,96	0,007	2	6,9%	3	1,96%	0,007
Analyse théorique et appliquée	4	13,79%	15	9,8	0,033					
Histoire de la musique	2	6,9%	8	5,23	0,02	2	6,9%	4	2,61%	0,005
Histoire de la musique B	4	13,79%	13	8,5	0,032	1	3,45%	3	1,96%	0,007
Histoire de la musique du MA et de la Renaissance	1	3,45%	3	1,96	0,007					
Ethnomusicologie	1	3,45%	2	1,31	0,005					
Contrepoint médiéval						1	3,45%	4	2,61%	0,01
Littérature et théâtre						2	6,9%	58	37,91%	0,142
Total	**17**	**58,62%**	**60**	**39,22**	**0,144**	**12**	**41,38%**	**93**	**60,78%**	**0,227**

	Nombre	Heures	ETP
Total	**29**	**153h**	**0,371**

D'une année sur l'autre, le volume d'interventions ponctuelles reste stable et profite aux étudiant·es inscrit·es aussi bien en discipline principale qu'en discipline complémentaire. Ces temps représentent des moments importants de la formation puisqu'ils permettent de faire découvrir aux étudiant·es des sujets de recherche très spécialisés et de rencontrer des experts qui enrichissent leur paysage intellectuel et artistique.

SUJETS AU TRAVAIL DANS LE DÉPARTEMENT

L'équipe pédagogique a accueilli la nouvelle cheffe de département avec l'envie manifeste de se mettre au travail collectivement. Lors d'une première réunion, plusieurs points d'intérêt ont été formulés de manière conjointe par les enseignant·es et la cheffe de département. L'envie de structurer différemment le cursus de second cycle, la nécessité d'enrichir l'offre de formation pour former les jeunes musicologues à divers métiers, le besoin de travailler en équipe pédagogique resserrée autour de sujets tels que l'évaluation ainsi que l'attention croissante à porter à la santé mentale des étudiant·es ont pu être exprimés.

Dans cette lancée, le printemps 2025 a vu s'enclencher une réflexion, suivie de mise en application, autour de deux sujets principaux :

↘ **L'arrivée d'une nouvelle cheffe de département** a conduit l'équipe administrative à transmettre un certain nombre de procédures et de savoir-faire dans l'objectif de repenser la répartition des tâches pour gagner en fluidité.

↘ **La mise en place du premier conseil de perfectionnement du département** a nécessité de définir les sujets prioritaires à discuter, fléchant ainsi les points à travailler. Réunis en juillet 2024, les membres du conseil de perfectionnement ont émis des avis permettant de nourrir la réflexion sur l'évolution des cursus, sur la place et les modalités des enseignements professionnalisants ainsi que sur les spécificités de l'enseignement de la musicologie au Conservatoire de Paris.

Enfin, plusieurs propositions de modifications ont été portées devant le conseil pédagogique, et adoptées. Les deux principales portaient sur la simplification du concours d'entrée en cycle préparatoire (dont les épreuves sont désormais communes avec une partie des celles du cycle supérieure) et sur la continuité d'enseignement en histoire de la musique (par la mise en place d'une passerelle interne entre la discipline complémentaire Histoire de la musique B et la discipline principale Histoire de la musique). De nombreux parcours d'étude ont fait l'objet de modifications permettant de mettre en conformité les textes avec les pratiques, notamment évaluatives.

RELATIONS EXTÉRIEURES

PARTENARIATS ACADÉMIQUES ET ARTISTIQUES

Le département musicologie et analyse collabore avec de nombreuses structures afin d'accompagner l'insertion professionnelle des étudiant·es. Ces partenariats peuvent être d'ordre structurels et participer pleinement à l'activité pédagogique, comme c'est le cas avec la BnF, la bibliothèque Sainte-Geneviève et le CMBV pour travailler sur des fonds d'archives, avec le Lycée d'Alembert, l'Orchestre de chambre de Paris, l'Orchestre de Cannes pour porter des actions de médiation, avec La Lettre du musicien pour appréhender les métiers de la presse.

De nombreuses structures font régulièrement appel au département afin de mettre sur pied des projets ciblés mobilisant des étudiant·es spécifiquement accompagné·es pour cela : certain·es ont ainsi pu réaliser des stages à la Maison de la musique contemporaine ou à la Philharmonie de Paris. Enfin, le département est partenaire du Master Interprétation des Musiques anciennes de la Sorbonne, permettant de renforcer le dialogue inter-institutionnel autour de la musicologie.

Direction des études chorégraphiques

Fort d'une longue histoire et d'un dialogue fécond entre danse classique et danse contemporaine, la direction des études chorégraphiques du Conservatoire offre un espace d'échange singulier entre tradition et innovation.

Portés par l'exigence et la passion d'enseignant·es reconnu·es, ainsi que de chorégraphes et de personnalités venues du monde entier, les étudiant·es sont amené·es à conjuguer maîtrise du geste et liberté d'interprétation, à travers des expériences artistiques et humaines uniques.

Cours de maître, transmission de répertoire, création, pratique de la scène, tutorats individualisés, ainsi que stages et activités de recherche permettent de dépasser le seul apprentissage technique pour développer une pensée critique et construire une identité artistique propre.

Qu'ils et elles choisissent la voie de l'indépendance ou rejoignent l'une des nombreuses compagnies nationales ou internationales qui recrutent régulièrement nos diplômé·es, les artistes interprètes et notateur·rices acquièrent des repères de rigueur, d'écoute et d'imagination qui les accompagnent tout au long de leur parcours.

Ils et elles sont ainsi en mesure de proposer une danse sincère et engagée, en résonance avec les questions sociales, culturelles et politiques de notre temps, et de contribuer à l'émergence de nouvelles perspectives.

LE 1ER CYCLE INTERPRÈTE EN DANSE

Le 1er cycle interprète en danse est un cursus d'études menant au diplôme national supérieur professionnel de danseur (DNSPD), offrant deux parcours spécialisés : un parcours en danse classique et un parcours en danse contemporaine. Cet apprentissage s'étend sur trois ans, avec la possibilité, si nécessaire, d'une année préparatoire hors cursus qui vise à consolider les compétences techniques et la maturité des étudiant·es afin de remplir les critères d'admission au 1er cycle d'enseignement supérieur. Le cursus diplômant est une formation supérieure d'interprète en danse qui prépare les artistes à l'entrée dans la vie professionnelle ou à la poursuite d'études en 2e cycle. Un partenariat avec l'Université Paris 8 permet la poursuite d'un parcours de double diplomation DNSMP/Licence musicologie - danse.

LE 2E CYCLE INTERPRÈTE EN DANSE

Le 2e cycle interprète en danse est un parcours de deux ans qui mène au diplôme conférent grade master intitulé « Danseur interprète : répertoire et création ». Il réunit des étudiant·es issu·es des cursus classiques et contemporains du Conservatoire de Paris et d'autres écoles nationales et internationales. La première année articule les activités de l'Ensemble chorégraphique avec des cours d'approches méthodologiques de la recherche, des séminaires autour de la médiation et des ressources professionnelles, et un parcours du spectateur·rice. L'Ensemble chorégraphique fonctionne comme une compagnie préprofessionnelle et aborde les répertoires et créations de chorégraphes notoires. La 2e année du master comporte un projet de médiation culturelle, la suite des cours de méthodologie de recherche visant à la réalisation d'un mémoire soutenu devant jury, la création d'un projet personnel faisant l'objet d'une présentation publique, et un stage d'insertion professionnelle de trois à six mois.

LE 1ER ET 2E CYCLE EN NOTATION DU MOUVEMENT

Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris propose une formation en notation du mouvement unique au monde organisée en deux cycles diplômants d'une durée de deux années. La formation en cinétographie Laban ou en choréologie Benesh consiste en sessions intensives mensuelles de quatre jours en 1er cycle (1re et 2e année), de deux à quatre jours en 2e cycle (1re et 2e année). Le 1er cycle intègre des enseignements en écriture du mouvement, en formation musicale, en analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, en technique somatique, en culture chorégraphique, en méthodologie de la recherche, et des master classes thématiques. Le 2e cycle prépare à la réalisation des deux projets professionnels choisis par l'étudiant·e parmi quatre parcours de spécialisation possibles, chaque parcours recouvrant deux champs d'application directement liés au métier de notateur·rice.

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE DE L'ANNÉE

ACCOMPLISSEMENTS ET FAITS MARQUANTS

L'année a été marquée par une série de temps forts artistiques et pédagogiques illustrant l'ouverture du Conservatoire sur des scènes, des territoires et des partenaires de tout premier plan, tout en renforçant les dynamiques de coopération interinstitutionnelle et inter-écoles.

Temps fort en Guadeloupe saison 2024-2025, CNSMDP

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'égalité des chances, de la diversité et de la lutte contre les discriminations liées notamment à la discontinuité territoriale, la direction des études chorégraphiques a consacré un temps fort à la Guadeloupe durant la saison 2024-2025. Inscrit dans une réflexion engagée depuis 2021 sur l'attention portée aux territoires ultramarins, et en cohérence avec la signature du Pacte en faveur des artistes et de la culture ultramarine, ce temps fort a articulé transmission, création et accompagnement des parcours. Il a réuni masterclasses, stage d'immersion Égalité des chances et création chorégraphique, affirmant la volonté du Conservatoire de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur artistique, de valoriser les patrimoines chorégraphiques ultramarins et de renforcer les liens entre formation, recherche et création contemporaine.

JOIN au Théâtre de la Ville Décembre 2024, Paris

La participation au projet *JOIN* de Ioannis Mandafounnis, accueilli au Théâtre de la Ville en collaboration avec le Dresden Frankfurt Dance Company, a constitué un moment fort de confrontation des étudiant·es et des équipes pédagogiques à un contexte professionnel international exigeant. Ce projet a permis de renforcer les liens entre formation et création, en offrant un cadre de travail au contact direct d'interprètes et de structures de renom, et en affirmant la place du Conservatoire dans des réseaux artistiques européens de haut niveau.

Chaillot Expérience au Théâtre national de Chaillot - Saison 2024-2025, Paris

Le programme *Chaillot Expérience*, initié par le Théâtre national de la Danse de Chaillot), a impliqué activement les étudiant·es du CNSMDP autour des chorégraphes Dimitri Chamblas, Arthur Pérole et Mickael Philippeau. Dans le cadre de notre partenariat, cette initiative a offert un cadre d'expérimentation unique et une visibilité accrue aux étudiant·es, leur permettant de découvrir les enjeux de production, de diffusion et de réception dans un lieu emblématique de la danse contemporaine, tout en facilitant les échanges avec des professionnel·les reconnu·es du secteur chorégraphique.

Projet Tânia Carvalho - collaboration CNSMDP / CNSMDL - Juin 2025, Lyon

Le développement du projet mené avec la chorégraphe Tânia Carvalho, en collaboration avec le CNSMDL, a été mené en anticipation du Centenaire Pierre Boulez, en partenariat avec la Biennale de Lyon et le Festival d'Automne à Paris. Cette collaboration a constitué un temps fort de recherche artistique et pédagogique, croisant exigence musicale et écriture chorégraphique contemporaine. Elle a permis aux étudiant·es de travailler dans un cadre inter-conservatoires, favorisant les échanges de pratiques, la mise en commun des ressources pédagogiques et une réflexion approfondie sur les liens entre danse et musique.

30e anniversaire du CCN de Belfort Rencontre inter-écoles - Mai 2025, Belfort

À l'occasion de l'anniversaire du CCN de Belfort, une rencontre inter-écoles a réuni le Ballet Junior de Lyon et Genève, autour d'un hommage aux directeurs du CCN. Ce temps de rencontre a souligné l'importance de la transmission, de la mémoire des institutions chorégraphiques et du dialogue entre générations. Il a également renforcé les liens entre établissements de formation, en inscrivant les étudiant·es dans une histoire vivante des centres chorégraphiques nationaux et de leurs directions artistiques successives.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE FORMATION

Mémoires de fin de 2e cycle 2024-2025

Les 13 soutenances de mémoire du cursus Danseur-Interprète ont permis aux étudiant·es d'aborder des thèmes variés, allant du répertoire à la création originale. Chaque mémoire a exploré le rôle de l'interprète, l'appropriation d'œuvres et la collaboration avec les chorégraphes. Ces travaux témoignent de la richesse de la recherche, mettent en lumière les enjeux de transmission, d'hybridation des styles et de dialogue entre tradition et innovation, tout en nourrissant la réflexion sur l'évolution des métiers de la danse.

Étudiant·es	Tuteur·ice	Sujet
Yu-Hsuan Chang	Myrtho Katsiki	*Comment je me cuisine ? Mon corps d'interprète placé dans un plat cuisiné, mijoté par une nouvelle culture, une langue, un art et une identité propre.*
Clara Chastagnac	Rromain Panassié	*Pli. Quand le corps raconte : danser pour devenir*
Samuel Famechon	Myrtho Katsiki	*Carnet d'écrits en danseur. Le geste d'écriture : soulèvement du voile sensible*
Jules Fournier	Rromain Panassié	*Paysage entre les batailles. Récit d'un garçon qui grandit à travers la danse. Réflexions sur le genre et questionnements personnels.*
Orlane Javitary-Quinault	Marine Ghielmetti	*À travers mon silence*
Kenza Kabisso	Rromain Panassié	*L'ombre d'un Songe, Habiter la nuit du corps*
Charlotte Le Bail	Volmir Cordeiro	*Une danse qui me traverse : le jazz comme héritage, vertige et recommencement.*
Jules Majani	Volmir Cordeiro, Myrtho Katsiki	*La Traversée d'un Danseur en Devenir : Des récits d'expériences dansées*
Léo Merrien	Marine Ghielmetti	*Le goût de l'absolu*
Pierre Morillon	Volmir Cordeiro	*Être danseur - Être vivant. Ou comment la danse devient l'expression d'une manière singulière d'être parmi les vivants*
Elsy Robert	Marine Ghielmetti	*La fabrique d'un regard mêlé. Désir d'une danseuse, éveil d'une spectatrice.*
Myana Valbert-Van Cuijlenborg	Violetta Salvatierra	*Danser l'oubli. Mémoire et mélancolie dans un art de l'éphémère*
Anaïs Vallières	Marine Ghielmetti	*Diffraction du corps/Étude d'une présence polymorphe*

Stages de fin de second cycle 2024-2025

Les stages d'immersion du 2e cycle sont essentiels pour les danseur·ses interprètes : ils et elles développent leurs compétences artistiques et techniques au sein de structures professionnelles comme l'Opéra de Lyon. À la croisée de la recherche et de l'insertion professionnelle, ces expériences leur

permettent non seulement d'appliquer leurs connaissances dans un contexte réel, mais aussi d'expérimenter, d'explorer de nouvelles pistes de création et de réflexion, tout en s'intégrant progressivement dans le milieu artistique. En échangeant avec des artistes et en réfléchissant à leur démarche créative, les stagiaires favorisent ainsi le renouvellement et la transmission des pratiques en danse.

Étudiant·es	Structures
Yu-Hsuan Chang	A_FE Association film event / César vayssié
Clara Chastagnac	Opéra de Lyon Opéra de Saint-Étienne Collectivité territoriale / service de la création artistique / MCCV (Vincent Marcoup)
Samue Famechon	Tanztheater Wuppertal Pina Bausch
Jules Fournier	Pas de données
Orlane Javitary-Quinault	Boom' Structur / CNDC Clermont-Ferrand
Kenza Kabisso	Botis Seva I Far Form The Norm LTD / Hip Hop Dance Theatre
Charlotte Le Bail	Alleyne Dance
Jules Majani	Ballet Preljocaj CCN
Léo Merrien	Grand Théâtre de Genève
Pierre Morillon	CDCN Danse à tous les étages Interscribo / Tatiana Julien Société éditrice du Monde / Rosita Boisseau Cie Jazz AMe / Nacera Belaza

TEMPS FORTS ÉVÉNEMENTS, COLLABORATIONS, INNOVATIONS

Plusieurs temps forts structurent le déploiement de la pédagogie au sein de la direction des études chorégraphiques :

Programme Hiver - Décembre 2025

Chaque année, l'Ensemble chorégraphique propose un travail d'interprétation exigeant autour d'un répertoire néoclassique et contemporain, tout en s'illustrant par la création de nouvelles œuvres. Celles ci sont confiées à des chorégraphes de premier plan, reconnu·es pour l'exigence de leur écriture, et sont présentées au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, puis diffusées lors de tournées en France et à l'international. Pour le programme Hiver 2024-2025, l'Ensemble chorégraphique reprenait *Entropie* de Léo Lérus, *boléro un* d'Odile Duboc et *JOIN 2* de Ioannis Mandafounnis, un programme qui a « enflammé le Festival d'Hiver » (Bachtrack, Julie Jozwiak, 3 février 2025).

Ensemble chorégraphique 2024-2025 : Antonin Alzieu, Lucie Blank, Noan Colin, Brune de Guardia de Ponte, Jeanne Fohr, Thimoté Guyot, Sofiya Nikol Katerynchuk, Maël Maréchal, Juliette Peyronnaud, Malia Pouponnot et Haritina Razanajatovo.

Tournée de l'Ensemble chorégraphique (janvier - mai 2025) : Festival CAP Danse à Concarneau, Salle Rémy Pfimlin (CNSMDP), Fondation EDF, Théâtre 71 (Malakoff), Théâtre d'Orléans et Maison de la Musique de Nanterre, CCN de Belfort.

Cartes Blanches - Février 2025

Les Cartes Blanches constituent un temps fort du parcours pédagogique au CNSMDP. Elles offrent aux étudiant·es des départements de danse classique et contemporaine l'opportunité de présenter leurs créations chorégraphiques dans un cadre professionnel. Conduit en grande autonomie, ce dispositif favorise l'exploration de l'imaginaire, le passage à l'acte chorégraphique, la conception de l'espace scénique ainsi que la gestion du temps et des moyens. Il contribue également au développement de l'interprétation et à la relation au public. Les Cartes Blanches valorisent pleinement l'expression personnelle des jeunes artistes et donnent à voir la diversité des écritures chorégraphiques au sein du Conservatoire. En 2025, ce projet a donné lieu à 21 créations, portées vers la scène par 19 initiateur·rices de projets et 45 interprètes.

École ouverte - avril 2025

Organisée du jeudi 10 au samedi 12 avril 2025, l'École ouverte de la direction des études chorégraphiques a constitué un temps fort de la saison 2024-2025, permettant au public de découvrir le travail pédagogique et artistique mené au sein des cycles de formation en danse classique et contemporaine. Les soirées de spectacles, présentées à 19h en Salle Rémy-Pflimlin, ont donné à voir plusieurs projets chorégraphiques portés par les étudiant·es des cursus DNSP, autour d'œuvres de Susan Buirge, Danielle Agami, Cyril Baldy et Sasha Waltz. En complément, la journée du samedi 12 avril a été consacrée aux portes ouvertes et aux cours publics, offrant un accès direct aux studios, aux classes et aux équipes pédagogiques, ainsi qu'un temps de rencontre spécifique entre les directions des études chorégraphiques des CNSMD et leurs homologues des CRR. Cet événement a pleinement rempli son rôle de valorisation des processus d'apprentissage, de transmission et de création au cœur du Conservatoire.

NOUVEAUX ENSEIGNEMENTS ET ÉVOLUTION DES CURSUS

Cursus DNSPD

Dans une dynamique d'actualisation des contenus pédagogiques et d'ouverture des parcours, les cursus d'interprétation en danse se sont enrichis de nouveaux enseignements venant renforcer les liens entre pratique artistique, recherche et ouverture interdisciplinaire.

Un cycle de 4 rencontres « En conversation », mené avec Karima El Amrani, a été mis en place afin de favoriser des espaces de dialogue critique autour des enjeux esthétiques, sociaux et politiques traversant les pratiques chorégraphiques contemporaines, en lien direct avec les parcours et questionnements des étudiant·es du 1er cycle.

Un atelier recherche-création, conduit par Lila Derridj, artiste qui échappe à la norme dominante, a permis aux étudiant·es d'explorer des processus de création situés, engagés et sensibles aux questions de représentations, de corps minorés et de récits alternatifs, renforçant ainsi la place de la recherche artistique au sein du cursus DNSPD.

Une initiation à la notation du mouvement enseignée par Blandine Brasseur, double diplômée notation Benesh et notation Laban) a également été introduite, offrant aux étudiant·es des outils fondamentaux d'analyse, de transmission et de recherche, et contribuant à structurer un socle de compétences en lien avec les pratiques professionnelles et les perspectives de recherche en danse.

Master interprète en danse

Dans le cadre du Master interprète, un projet de création et de recherche autour des formes discursives de la danse a été développé à travers la création du podcast Danse sur écoute, mené en collaboration avec Clémence Galliard, artiste chorégraphique, et Juliette Médevielle, réalisatrice. Ce travail a permis aux étudiant·es d'explorer les enjeux de la mise en mots, de la narration et de la transmission des pratiques chorégraphiques. Une restitution publique s'est tenue le 19 octobre 2024 dans le cadre du Marathon des écoles lors du Festival Camping 2025 du CND, organisé à Lyon en juin 2025.

Un enseignement dédié à la screendance a été mis en place en partenariat avec le Festival Mov'In Cannes. Les étudiant·es danseur·ses et réalisateur·rices ont été associé·es au visionnage des courts-métrages en compétition et ont participé au festival en tant que panel étudiant, prenant part au processus de sélection du Prix des étudiants. Ce dispositif a favorisé une approche transversale entre création chorégraphique et écriture cinématographique, ainsi qu'une immersion dans les enjeux professionnels de la diffusion et de la programmation.

Par ailleurs, le cursus s'est inscrit dans une dynamique d'ouverture interdisciplinaire et inter établissements à travers la PSL-Week, semaine pédagogique organisée dans le cadre du programme PGArts de l'Université PSL. Ce dispositif réunit, sur un temps intensif commun, des étudiant·es issu·es de plusieurs établissements composantes de PSL, autour de projets et d'ateliers croisant pratiques artistiques, recherche et réflexion critique.

MANIFESTATIONS ET MASTERCLASSES

Au cours de l'année, la direction des études chorégraphiques a proposé un ensemble de classes de maître et de manifestations pédagogiques destinées aux étudiant·es du DNSPD, du Master interprète, et des étudiant·es en notation du mouvement, favorisant l'ouverture à des esthétiques, des pratiques et des démarches artistiques variées.

Danielle Agami
Bruno Benne
Léna Blou
Carolyn Boussard
Adji Cissoko
Collectif HEDO
Philippe Découfflé
Laurianne Faure
Marie Glon
Myriam Gourfink
Philippe Gueslin
LA HORDE
Tatiana Julien
Babatunji Johnson
Martin Kravitz
Dany Lévèque
Keren Ludres Padres
Maiqui Manosa
Béatrice Massin
Éric Oberdorff
Ioanna Paraskevopoulou
Nicole Piazzon
Antonin Rioche
Tristan Robilliard et Laura Lamy
Stuart Shugg
Sébastien Thill

Les étudiant·es en DNSPD contemporain ont eu l'opportunité de participer à des expériences pratiques et immersives, notamment lors d'ateliers organisés avec la compagnie de Tatiana Julien à la Cité internationale, centrés sur l'œuvre « Fanfaaare ! ». Ces mises en situation leur ont permis d'explorer les enjeux artistiques et scéniques de la création contemporaine dans un contexte professionnel. En outre, et rejoint par les DNSPD classique, ils ont contribué à l'événement d'ouverture du TOP14 en interprétant une chorégraphie conçue par Benjamin Millepied, ce qui leur a offert une visibilité accrue et une expérience enrichissante dans le cadre d'une manifestation de grande envergure.

RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIVES

1er cycle interprétation en danse

1 responsable des études
1 chargée de scolarité
2 surveillant·es
29 professeur·es
19 accompagnateur·rices

2e cycle interprétation en danse

1 responsable des études
1 apprentie
1 maîtresse de ballet
2 professeur·es
2 accompagnateur·rices
1 professeure en charge de la recherche

1er et 2e cycle en notation du mouvement

1 responsable des études
2 professeur·es pour le système Laban
2 professeur·es pour le système Benesh
1 professeur de formation musicale
1 professeure de culture chorégraphique
1 professeure d'AFCMD Benesh

1 directrice des études chorégraphiques

Moyens dédiés

7 studios de danse et 2 salles de classes
1 salle de préparation physique
9 écrans connectés

ACCOMPAGNEMENT ET RÉUSSITES DES ÉTUDIANT·ES

CONCOURS D'ENTRÉE : ANALYSE DES RÉSULTATS ET TENDANCES

1er cycle - interprétation danse

Danse classique	Candidat·es
Homme	43
Femme	155
Total	**198**
	Admis·es
Homme	14
Femme	15
Total	**29**

Classique femmes : sur 155 candidates, 15 admises dont 9 en cycle préparatoire, 3 en cycle supérieur.

Classique hommes : sur 43 candidats, 14 admis dont 8 en cycle préparatoire, 4 en cycle supérieur

Danse contemporaine	Candidat·es
Total	**194**
	Admis·es
Homme	6
Femme	6
Total	**12**

Contemporain, sur 194 candidat·es :
6 hommes admis dont 1 sur liste d'attente ;
6 femmes admises dont 1 sur liste d'attente:

L'analyse des résultats du concours d'entrée en 1er cycle interprétation en danse met en évidence une forte sélectivité, tant en danse classique qu'en danse contemporaine. Les chiffres illustrent une compétition particulièrement intense, avec un taux d'admission faible, et une distribution relativement équilibrée entre les genres et les cycles préparatoire et supérieur.

2e cycle - interprétation danse

	Candidat·es
Homme	5
Femme	22
Total	**27**
	Admissibles
Homme	5
Femme	18
Total	**23**
	Admis·es (+ 5 sur liste d'attente)
Homme	4
Femme	6
Total	**10**

L'analyse des résultats du concours d'entrée en 2e cycle interprétation danse met en évidence plusieurs tendances significatives. Tous les hommes ayant postulé ont été jugés admissibles, tandis que 4 femmes n'ont pas franchi cette étape. Le taux d'admission direct témoigne d'une certaine sélectivité, bien que moins marquée que pour le 1er cycle. La répartition entre femmes et hommes admis reste relativement équilibrée, proportionnellement au nombre de candidatures masculines plus faible. Enfin, la présence d'une liste d'attente importante (près de la moitié du nombre d'admis) témoigne d'une volonté de maintenir une flexibilité dans la sélection finale, pour répondre à des démissions imprévues.

Notation du mouvement

Laban 1er cycle	Candidat·es
Total	**8**
	Admis·es
Homme	3
Femme	3
Total	**6**

Benesh 1er cycle	Candidat·es
Total	**3**
	Admis·es
Homme	2
Femme	1
Total	**3**

Laban 2e cycle	Candidat·es
Total	**1**
	Admis·es
Homme	1
Femme	-
Total	**1**

Benesh 2e cycle	Candidat·es
Total	**6**
	Admis·es
Homme	1
Femme	5
Total	**6**

Une légère tendance à la baisse pour les candidat·es en 1er cycle depuis la mise en place d'un 1er cycle avec deux cursus de notation Laban et notation Benesh (2019-2020) : sur 6 ans, moyenne de 14,5 candidat·es, 9 pour la saison 2024-2025.

On constate une stabilité des candidat·es pour le 2e cycle.

L'examen des admissions en notation du mouvement pour l'année scolaire 2024-2025 met en évidence une répartition équilibrée entre hommes et femmes, ainsi qu'une tendance à la stabilité des effectifs au niveau du 2e cycle. On remarque également que la sélection demeure ouverte, avec des taux d'admission élevés qui traduisent une volonté d'encourager la poursuite des études et un bon niveau de préparation des candidat·es.

EFFECTIFS : RÉPARTITION PAR CURSUS

Au cours des deux dernières années, le nombre d'étudiant·es inscrit·es à la DEC est resté relativement stable, passant de 180 à 177, soit une légère baisse -0,2%. Cette stabilité générale se retrouve également dans la filière de notation du mouvement, qui affiche une moyenne constante de 38 étudiant·es sur les trois dernières années. Toutefois, une légère hausse a été observée en 2024-2025 avec deux étudiant·es supplémentaires (soit +5%). Ces chiffres témoignent d'une dynamique modérée dans les effectifs, illustrant à la fois la constance et un potentiel d'attractivité ponctuelle, notamment dans la filière de notation du mouvement. Cette tendance s'inscrit dans un contexte plus large où l'on observe des disparités de genre et des évolutions structurelles selon les cycles et les filières, comme le soulignent les analyses suivantes.

Cursus	Femme	Homme	Sous-total
Master 1	7	4	11
Master 2	8	5	13
DNSP 3	16	11	27
DNSP 2	17	12	29
DNSP 1	19	11	30
Préparatoire	13	14	27
Benesh 1er cycle	12	3	15
Benesh 2e cycle	8	2	10
Laban 1er cycle	5	2	7
Laban 2e cycle	6	2	8

Cursus	Total	% effectif total
Master	24	14%
DNSP & prépa	113	64%
Benesh & Laban	40	23%
Total	**177**	

Cursus	% par niveau		% par pôle		% total	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Master 1	70%	30%	65%	35%	58%	42%
Master 2	60%	40%				
DNSP 3	63%	37%	52,50%	47,50%		
DNSP 2	68%	32%				
DNSP 1	40%	60%				
Préparatoire	44%	56%				
Benesh 1er cycle	67%	33%	70,30%	29,70%		
Benesh 2e cycle	78%	22%				
Laban 1er cycle	69%	31%				
Laban 2e cycle	67%	33%				

↘ Une **majorité féminine structurelle**, particulièrement marquée : dans les cycles Benesh et Laban et aux niveaux Master,

↘ **Des déséquilibres inversés à certains niveaux d'entrée** (DNSP 1, préparatoire),

↘ **Un rééquilibrage progressif hommes/femmes** à l'approche de la fin du DNSP et au niveau Master.

↘ **Les filières de notation sont structurellement féminisées**, indépendamment du système Laban ou Benesh.

↘ **La montée en cycle ne corrige pas ce déséquilibre**, contrairement à ce qu'on observe partiellement dans le cursus interprète.

La répartition femmes hommes met en évidence des dynamiques contrastées selon les filières. Si les cursus interprète tendent vers un rééquilibrage progressif à l'approche des niveaux diplômants, les filières de notation demeurent fortement féminisées, en particulier au 2e cycle. Ces écarts appellent une analyse différenciée des logiques d'attractivité, d'orientation et de persistance des parcours, afin de nourrir une réflexion institutionnelle sur la mixité et l'égalité professionnelle.

EXAMENS DE FIN D'ÉTUDES : BILAN

Certificat d'interprète en danse

Discipline	Femme	Homme	Total
Danse classique	5	6	11
Danse contemporaine	10	5	15
Total	**15**	**11**	**26**

La danse contemporaine représente la majorité des effectifs certifiés (15/26, soit 58%). La danse classique présente une quasi-parité femmes/hommes, avec une légère majorité masculine.

En danse contemporaine, les femmes sont nettement majoritaires, tendance structurelle déjà observée dans les effectifs de formation et confirmée à l'issue du cycle.

DNSPD - répartition par discipline et genre

Discipline	Femme	Homme	Total
Danse classique	5	4	9
Danse contemporaine	9	5	14
Total	**14**	**9**	**23**

La répartition disciplinaire du DNSPD est cohérente avec celle du Certificat : la majorité des diplômé·es provient du cursus contemporain.

Les écarts entre Certificat et DNSPD restent limités, ce qui suggère que les non-diplomations relèvent de situations individuelles ciblées (échec ponctuel, ajournement, projet différé).

La parité observée en danse classique se maintient jusqu'au diplôme national, ce qui constitue un indicateur positif d'équilibre des parcours.

Fin de cursus 2e cycle interprète en danse :

13 candidat·es présenté·es/12 diplômé·es : taux de réussite : 92%, chiffre particulièrement élevé.

	Femme	Homme	Total
Diplômé·es	7	5	12

Le très fort taux de réussite témoigne :

↘ **D'une sélection en amont pertinente**

↘ **D'un accompagnement pédagogique adapté** aux exigences du grade de Master

↘ **D'une maturité artistique et professionnelle** des candidat·es engagé·es dans le cycle.

La répartition femmes/hommes est équilibrée, confirmant la capacité du cycle à accompagner des profils artistiques variés jusqu'à un haut niveau de qualification.

Fin de cursus 1er et 2e cycle notation du mouvement

Taux de réussite de 100%.

	Candidat·es	Reçu·es	Taux de réussite
Benesh 1er cycle	6	6	100%
Benesh 2e cycle	6	6	100%
Laban 1er cycle	1	1	100%
Laban 2e cycle	7	7	100%
Total	**20**	**20**	

Le taux de réussite de 100% enregistré pour toutes les filières Benesh et Laban, en 1er et 2e cycle, témoigne d'un excellent accompagnement des étudiant·es/stagiaires en formation continue sur un régime d'étude spécial et d'une sélection efficace. Il reste à interpréter avec prudence et à replacer dans une analyse globale de la politique de formation, de sélection et d'évaluation.

RÉUSSITES ÉTUDIANTES

Lauréat·es de concours, prix obtenus

Participation de quatre étudiant·es du cursus danse classique au concours du Prix de Lausanne 2025, dans le cadre du partenariat avec la Fondation Lazard Frères Gestion - Institut de France, constituant un levier majeur de visibilité artistique internationale et de mise en situation professionnelle de haut niveau.

Pour l'édition 2024-2025 :

- 8 étudiant·es présenté·es en admissibilité au concours
- 3 demi finalistes
- 1 finaliste

Alice Boivin, diplômée en cinétographie Laban en 2022, est lauréate de la première édition de la résidence d'écriture de la Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique. Ce programme s'adresse à des professionnels souhaitant développer un projet d'écriture dans les domaines de la musique, du cinéma, de la littérature, de la recherche et du journalisme.

Cette résidence s'ouvre pour la première fois aux diplômés de 2e cycle en notation du mouvement (Laban, Benesh).

Recrutements professionnels marquants

- Ballet junior de l'Opéra de Paris
- Ballet junior de l'Opéra de Vienne
- Ballet de Nice (contrat court)
- Ballet de Bordeaux (contrat court)
- Ballet Illicite, Fabio Lopez
- Company Nacera Belaza
- Scottish Ballet
- TanzTheater Wuppertal
- Europa Danse Company
- Théâtre Morave Oloumoc
- Ballet national de Shanghai
- San Francisco Ballet junior company

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANT·ES : PRÉVENTION DES RISQUES, SUIVI MÉDICAL

Depuis 2025, la Gyrokinesis est intégrée de manière ponctuelle au programme des danseur·ses, dans le but d'améliorer leur mobilité, leur coordination et leur conscience corporelle. Cette discipline innovante, basée sur des mouvements fluides et circulaires, favorise la prévention des blessures tout en optimisant le potentiel physique des étudiant·es. Grâce à cette approche, les danseur·ses développent une meilleure maîtrise de leur corps, ce qui répond aux exigences élevées du secteur artistique et soutient leur progression technique et créative.

Le programme de renforcement physique a également évolué afin de s'adapter précisément aux besoins des étudiant·es. Des protocoles d'entraînement personnalisés sont désormais proposés, en lien étroit avec les enseignements et la charge de travail. Cette individualisation permet de garantir un accompagnement optimal, offrant à chaque danseur·se les outils nécessaires pour progresser tout en préservant leur santé physique.

La gestion et la circulation de l'information concernant le parcours santé des étudiantes et étudiants en lien avec leur scolarité sont assurées de façon rigoureuse, grâce à des réunions mensuelles avec l'équipe danse du pôle santé, et un outil Excel partagé entre le pôle santé et les professeur·es. Ce dispositif permet de suivre et d'adapter les programmes, facilitant ainsi l'aménagement du travail physique en fonction des besoins et des évolutions de chaque étudiant·e.

Enfin, la pratique de l'AFCMD (Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé) demeure un pilier fondamental dans la formation du ou de la danseur·se. Elle permet aux étudiant·es d'acquérir une compréhension approfondie des mécanismes corporels et d'améliorer la qualité de leur mouvement, contribuant à une démarche globale de prévention et d'optimisation de leur potentiel artistique.

INSERTION PROFESSIONNELLE : TENDANCES ET DÉBOUCHÉS

Danse classique

Sur 12 étudiant·es, on observe une répartition majoritaire vers des contrats professionnels : 6 hommes et 4 femmes ont obtenu un contrat (contrat court et contrat long), ce qui témoigne d'une bonne insertion professionnelle dans le secteur. Le reste est composé d'un·e étudiant·e en fin de Bac et d'un·e sans contrat, révélant une minorité qui n'a pas encore accédé au marché ou poursuit sa formation.

Danse contemporaine

Parmi les 15 étudiant·es, une diversification des parcours est notable. 5 ont adopté le statut d'intermittent, illustrant leur engagement dans des activités artistiques ponctuelles, dont 1 a également choisi la formation au DE. 8 ont intégré le Master Danseur-interprète, confirmant une volonté de poursuivre leur perfectionnement. Un·e étudiante a choisi d'autres études, et un·e autre a bénéficié d'un aménagement de cursus DNSPD sur deux ans, reflétant une volonté de la DEC des s'adapter aux besoins individuels en accord avec le règlement.

Master Danseur-interprète

Sur 12 diplômé·es, 1 a obtenu un contrat (long) de compagnie tandis que 11 ont le statut d'intermittent·es, ce qui souligne la prépondérance de l'activité freelance dans le secteur. Trois diplômé·es ont bénéficié d'un tremplin à l'émergence chorégraphique au sein du Théâtre de Vanves, mettant en lumière l'importance des dispositifs d'accompagnement à la création. Le partenariat avec l'incubateur ACEAC a permis à deux étudiant·es d'être intégré au dispositif, valorisant et accompagnant l'innovation et l'entrepreneuriat artistique. Enfin, une diplômée N+1 a été choisie pour le dispositif La Relève à l'Espace Pasolini, preuve d'un soutien à la professionnalisation post-diplôme. Globalement, l'analyse des parcours montre un renforcement de l'insertion professionnelle, notamment grâce à l'augmentation et la diversité des dispositifs d'accompagnement et des partenariats. Le recours au statut d'intermittent et l'accès à des contrats soulignent l'adéquation entre la formation et les exigences du marché. Les dispositifs spécifiques (incubateur, tremplin, résidence) favorisent l'émergence de nouveaux talents et la sécurisation des débuts de carrière.

RELATIONS EXTÉRIEURES ET PARTENARIATS

Partenariats emblématiques au niveau local, national et international

ACEAC
Beaux-Arts de Paris
CAP Danse Concarneau
Centre national de la Danse (CND)
Théâtre national de la Danse de Chaillot
CCN Lorraine
CNAC
Collège Georges Brassens
Collège Varèse
CRR de Bordeaux - Jacques Thibaud
CRR de Nanterre
CNSAD
Dance Refections
Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique
Fondation Culture et Diversité
Fondation EDF
Fondation Hermès
Hôpital Jacques Cartier
Fondation Lazard Frères Gestion
London City Ballet
Maison de la Musique de Nanterre
Ménagerie de verre
MOV'In Cannes
Université Paris 8
PESMD de Bordeaux
Repetto
Scène nationale de Belford
Scène nationale de Malakoff
Scène nationale d'Orléans
SHARE
Lycée professionnel de Nanterre
École primaire Simone Veil (Vincennes)
STAPS de l'Université de Nanterre
Théâtre de la Cité Internationale
Paris Dance Project

ACTIONS EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ, DE L'ÉGALITÉ, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'EAC

Parité des jurys

La direction des études chorégraphiques manifeste une attention réelle aux enjeux d'égalité et de diversité, avec une représentation féminine globalement majoritaire dans les jurys. Néanmoins, l'analyse met en évidence la nécessité de poursuivre et affiner la politique de parité, en particulier dans les jurys de niveau supérieur et dans les disciplines historiquement genrées, afin de garantir une égalité effective et structurelle au sein des instances d'évaluation.

Sur l'ensemble des jurys analysés (DNSPD 1er cycle, Master Danseur-interprète, notation du mouvement) :

	Jury	%
Homme	23	35%
Femme	42	65%
Total	**65**	**100%**

ACCÈS À LA FORMATION POUR LES PUBLICS ÉLOIGNÉS OU EMPÊCHÉS

Dans une logique d'égalité des chances et de lutte contre les freins économiques et ceux liés à la discontinuité territoriale, le stage d'immersion proposé à six danseuses et danseurs Guadeloupéen·nes a constitué un levier concret d'accès à la formation supérieure artistique. Pensé comme un temps d'accueil intensif au cœur de la DEC, ce dispositif leur a permis de découvrir les exigences pédagogiques, les environnements de travail et les perspectives professionnelles des cursus chorégraphiques, tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté et personnalisé. Au delà de la simple découverte, cette immersion a favorisé la projection dans des parcours jusque là perçus comme difficilement accessibles, en levant des obstacles géographiques, sociaux et économiques, et en renforçant la confiance et l'ambition de ces jeunes talents issus de territoires éloignés des grands centres de formation.

MÉDIATION, SPECTACLES SOLIDAIRES, ACTIONS AVEC LES SCOLAIRES

En 2025, l'initiation à la médiation et les projets de médiation menés par les étudiant·es de Master Danseur-interprète année ont contribué au développement de compétences et au rayonnement institutionnel et partenarial de l'établissement sur le territoire. Ils s'appuient sur un réseau de partenaires éducatifs, universitaires, culturels et sanitaires – collèges Georges Brassens et Varèse, lycée professionnel de Nanterre, école primaire Simone Veil (Vincennes), STAPS de l'Université de Nanterre, CRR de Nanterre, Hôpital Jacques Cartier – et prennent la forme d'ateliers, rencontres et interventions dans les lieux de diffusion, notamment lors des tournées de l'Ensemble chorégraphique et matinées scolaires. Ces actions renforcent la visibilité du Master Danseur-interprète et la professionnalisation des étudiant·es en médiation et transmission chorégraphique.

Le partenariat pédagogique « Écrire et transmettre la danse », mené entre le PESMD Bordeaux, La Manufacture CDCN Nouvelle-Aquitaine Bordeaux-La Rochelle et le Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud, a permis aux étudiant·es de 2e cycle de transmettre, d'après partition Laban et Benesh, un extrait de répertoire aux élèves danseur·ses des deux structures d'enseignement. Ce travail s'est déployé sur trois périodes, la dernière donnant lieu à une restitution publique à La Manufacture. Moment fort de la relation danse/partition, ce dispositif a contribué à la visibilité de la notation du mouvement à travers un exercice de reconstruction chorégraphique et de médiation.

GOUVERNANCE ET STRUCTURATION

La gouvernance de la DEC s'appuie sur un dispositif organisé et collaboratif, favorisant la concertation entre les équipes pédagogiques et administratives et avec les différents partenaires institutionnels :

- **Réunions plénières pédagogiques :** moments d'échange collectifs pour définir et évaluer les orientations stratégiques des formations
- **Réunions pédagogiques Master Danseur-interprète :** coordination et suivi des parcours, adaptation des pratiques et accompagnement des étudiant·es
- **Réunions pédagogiques notation du mouvement :** harmonisation des contenus, partage des expériences pédagogiques, et suivi des innovations
- **Réunions de coordination administrative :** fluidification des processus, gestion optimisée des ressources et soutien logistique aux équipes
- **Séminaires de rentrée et de fin d'année :** temps forts pour préparer et conclure les cycles pédagogiques, favoriser la cohésion et impulser les nouveaux projets
- **Comité de programmation :** réflexion sur la mise en place des événements, validation des axes artistiques et pédagogiques
- **Réunions avec les délégué·es des classes :** dialogue régulier avec la représentation étudiante pour garantir l'écoute et la prise en compte des besoins
- **Réunions avec les élu·es aux instances :** échanges institutionnels pour assurer la cohérence des décisions et renforcer l'ancrage territorial
- **Groupes de travail** ad hoc

Ce fonctionnement permet une gestion concertée, une circulation de l'information, une adaptation continue des dispositifs et une implication active de l'ensemble des parties prenantes dans la vie et l'évolution de la DEC.

ANIMATION DES ÉQUIPES

Réunion pédagogique plénière (trimestrielle) et séminaires (bisannuels) - sujets de fond abordés :

- Absentéisme
- Circulation de l'information
- Évaluation critériée
- Mobilité internationale
- Le poids des mots
- Projet d'établissement 2025-2030

Réunions pédagogique trimestrielle notation du mouvement - sujets de fond abordés :

- Outils numériques
- Refonte du Master notation du mouvement
- Campus en ligne
- Les régimes d'études
- Communication internationale

Internationalisation

- **Inscription de 10 étudiant·es non francophones à la DEC**
- **Mobilité : 2 étudiantes partantes, 2 entrantes**
- **Participation des professeur·es Laban au 34e congrès international à Columbus** du 14 au 18 juillet 2025
- **Participation des professeur·es Benesh au congrès à Londres** du 30 juin au 4 juillet 2025
- **Partenariat du CNSMDP avec le Prix de Lausanne**
- **11 jurys internationaux sur 65 (17%)**
- **Recrutement d'un professeur extra-européen.**

Direction de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle

L'année 2025 marque la première année pleine d'activité de la direction de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle (DVEIP). Organisée autour de missions transversales - vie étudiante, internationalisation, insertion professionnelle, médiation artistique -, la direction a renforcé ses liens avec les départements d'études, en particulier sur les enjeux de professionnalisation.

Cette dynamique a permis l'aboutissement de la réforme des Aspects pratiques du métier et le lancement, dès septembre 2025, du nouveau dispositif « Parcours professionnalisation ». Des modalités pédagogiques variées et la possibilité de choisir parmi différents modules ont été introduites, afin de se rapprocher au mieux des réalités du terrain.

Le pôle international a pris une nouvelle dimension en 2025 : renforcement des équipes, consolidation des partenariats et augmentation des projets de mobilité. La DVEIP s'est fortement engagée dans l'alliance européenne IN.TUNE, contribuant activement à son déploiement et à son rayonnement.

La santé étudiante a été une priorité majeure. La DVEIP a développé un accompagnement individualisé, incluant le soutien aux étudiant·es en situation de handicap, tout en multipliant les actions collectives pour favoriser le bien-être et la cohésion au sein de la communauté étudiante. Écoute, prévention et dispositifs concrets ont été mobilisés pour garantir un environnement inclusif et favorable à la réussite de toutes et tous.

La DVEIP a également poursuivi ses actions de médiation artistique et culturelle, en lien avec les formations et les partenaires, et renforcé son engagement en faveur de l'égalité des chances, avec des initiatives visant à élargir l'accès aux parcours et à accompagner la diversité des publics.

Forte de ces réalisations et engagements, la DVEIP pose les bases d'une dynamique durable, centrée sur l'accompagnement des étudiant·es, l'ouverture internationale, et la promotion d'un environnement inclusif et stimulant.

ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN DES ÉTUDIANT·ES

En 2023-2024, 1251 étudiant·es dont 223 boursier·es du CROUS (17,8%) ont été inscrit·es pour suivre un cursus au Conservatoire.

En 2024-2025, 1255 étudiant·es dont 216 boursier·es du CROUS (17,2%) ont été inscrit·es pour suivre un cursus au Conservatoire.

Nombre d'étudiant·es inscrit·es

	2023-2024	%	2024-2025	%
Masculin	720	57%	702	56%
Féminin	531	43%	553	44%
Total	**1251**	**100%**	**1255**	**100%**

Nombre de cursus suivis (prise en compte des doubles cursus)

Étudiant·es dans un cursus (danse & musique)				
	2023-2024	%	2024-2025	%
Masculin	873	58%	839	57%
Féminin	634	42%	624	43%
Total	**1507**	**100%**	**1461**	**100%**

Étudiant·es en danse				
	2023-2024	%	2024-2025	%
Masculin	68	37%	66	37,50%
Féminin	117	63%	110	62,50%
Total	**185**	**100%**	**176**	**100%**

Étudiant·es en musique				
	2023-2024	%	2024-2025	%
Masculin	805	60,80%	773	60%
Féminin	517	39,20%	512	40%
Total	**1 322**	**100%**	**1285**	**100%**

Étudiant.es par niveaux				
	2023-2024	%	2024-2025	%
Cycle prépa.	41	2,70%	34	2,50%
1er cycle	670	44,50%	687	47%
2e cycle	512	33,90%	481	33%
3e cycle	49	3,30%	47	3,20%
Cycle sup. écriture musico.	217	14,40%	192	13%
Hors cycle	18	1,20%	20	1,30%
Total	**1507**	**100%**	**1 461**	**100%**

L'analyse de ces tableaux met en évidence une stagnation des inscriptions ainsi qu'une stabilisation du nombre d'étudiant·es boursier·es du CROUS. Par ailleurs, l'ensemble des étudiant·es boursier·es continue de bénéficier du repas à 1€ financé par le Conservatoire.

La Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), instaurée par la loi « Orientation et réussite des étudiants », constitue une contribution financière obligatoire, acquittée par les étudiant·es en formation initiale préalablement à leur inscription. Collectée par les CROUS, elle a vocation à financer des actions en faveur de la vie de campus. À ce titre, elle participe à l'amélioration des conditions de vie et d'étude ainsi qu'au dynamisme de la vie étudiante.

Au Conservatoire, en lien avec les associations étudiantes, la CVEC a permis de financer plusieurs dispositifs : la mise à disposition de protections auditives pour les musicien·nes, l'accompagnement psychologique des étudiant·es via l'association La Troisième Rive, ainsi que la distribution de protections hygiéniques. En outre, en accord avec le Bureau des élèves (BDE), elle contribue à la réduction du montant des adhésions à cette association, qui joue un rôle central dans l'animation de la vie étudiante à travers l'organisation d'événements (soirées, concerts, partenariats, actions culturelles).

S'agissant des étudiant·es en situation de handicap, le Conservatoire poursuit ses efforts afin de renforcer leur accueil et leur accompagnement, qu'il s'agisse de handicaps visibles ou invisibles. Le nombre d'étudiant·es acceptant de se déclarer en situation de handicap, condition essentielle à une prise en charge adaptée et à l'aménagement des cursus, a globalement progressé ces dernières années.

Ainsi, 25 étudiant·es étaient recensé·es pour l'année 2023-2024, contre 19 pour l'année 2024-2025. Par ailleurs, le Conservatoire a formalisé un partenariat avec le service de santé étudiante de l'Université Paris Cité afin d'assurer un suivi renforcé de ces étudiant·es.

L'existence d'un pôle santé à destination des musicien·nes et des danseur·ses permet d'assurer une prévention physique et psychique. Il est constitué de :

Un médecin coordinateur spécialisé dans le sport présent tous les vendredis de 9h à 15h30 ; en moyenne 7 consultations par jour de présence, soit environ 250 consultations annuelles hors vacances scolaires, pour danseur·ses et musicien·nes.

Une infirmière scolaire présente pour les étudiant·es danseur·ses et musicien·nes, tous les jours de 9h à 17h, avec ou sans rendez-vous. L'infirmière organise des actions de prévention ou sensibilisation en lien avec la santé des étudiant·es grâce à l'aide de nos partenaires, participe au suivi des étudiant·es en lien avec les équipes pédagogiques, participe au groupe de travail handicap, coordonne les différent·es intervenant·es de santé (ponctuel·les ou pérennes) au sein du CNSMDP, fait également le lien avec les parents des internes mineur·es.

Une kinésithérapeute ostéopathe présente 12h par semaine (depuis septembre 2025, auparavant 14h / semaine) réparties sur deux jours, uniquement pour les danseur·ses, sur rendez-vous ; environ 300 consultations de 30 minutes annuelles hors vacances scolaires.

Une kinésithérapeute préparatrice physique présente 6h par semaine pour les soins, sur rendez-vous, répartis sur 2 jours ; environ 600 consultations de 15 à 30 minutes annuelles hors vacances scolaires. Elle dispense également des cours de préparation physique à chaque classe de danse durant ces 6h hebdomadaires.

Une kinésithérapeute des musicien·nes présente un mardi sur deux et tous les mercredis, de 9h à 17h ; en moyenne 9 consultations de 45 minutes par jour de présence, soit environ 300 consultations annuelles hors vacances scolaires.

Une diététicienne présente de 9h à 15h une journée par semaine, soit environ 100 consultations de 30 minutes annuelles hors vacances scolaires. Pour les danseur·ses uniquement.

Deux psychologues (équipe mobile - La Troisième Rive) avec une présence totale de 2 journées par mois. Consultations de premières intentions non vouées à être engagées dans la durée avec réorientations si besoin vers confrères / consœurs ou psychiatre. Pour danseur·ses et musicien·nes.

À noter qu'à chaque rentrée scolaire, un bilan de santé individuel est effectué par les kinésithérapeutes, diététicienne, médecin et infirmière scolaire pour les étudiant·es danseur·ses.

Par ailleurs, le pôle santé développe des partenariats avec des structures répondant aux besoins de nos étudiant·es :

Partenariat avec une médecin gynécologue des Bluets, qui a vu une douzaine d'étudiantes cette année

Partenariat avec le CMP Crimée dans le 19e arrondissement de Paris, qui a pris en charge une quinzaine d'étudiant·es cette année (psychologues et psychiatres)

Partenariat avec une phoniatre à disposition des étudiant·es en disciplines vocales

Service Santé Étudiante, notre partenaire santé gratuite et accessible à tous·tes les étudiant·es proposant une offre de prévention et de soin variée et gratuite avec une équipe pluridisciplinaire. Le service Handicap a notamment rédigé en 2025 une quinzaine de Plans d'Aménagement Études Handicap (PAEH) avec les étudiant·es du CNSMDP porteur·ses d'un handicap transitoire ou chronique.

VIE ÉTUDIANTE ET ENGAGEMENT ÉTUDIANT

La vie étudiante est particulièrement dynamique, portée par l'engagement actif des étudiant·es. Le Bureau des Étudiants (BDE) ainsi que le BDE FSMSI proposent régulièrement des événements à destination de leur communauté. Outre les traditionnelles journées d'intégration, ils organisent les *Concerts du lundi*, cartes blanches offertes aux étudiant·es pour faire entendre leurs projets, ainsi que des spectacles ambitieux qui mobilisent l'ensemble de la promotion à l'occasion du festival du Conservatoire. Les étudiant·es s'investissent également avec énergie dans la fête de fin d'année, moment fort qui rassemble toute la communauté du Conservatoire, et imaginent des initiatives originales comme *L'Opéra dans les couloirs*, qui fait surgir la musique dans des espaces inattendus du bâtiment.

Le BDE FSMSI met par ailleurs en place chaque année des ateliers de moulage afin de permettre aux musicien·nes d'acquérir des bouchons d'oreilles sur mesure à tarif préférentiel, grâce au soutien de la subvention CVEC. Enfin, des étudiant·es musicien·nes et danseur·ses s'impliquent dans différents groupes de travail, notamment autour des questions de handicap. Ils et elles sont également force de proposition, en particulier sur les actions à développer en matière de santé mentale.

LA RÉSIDENCE POUR MINEUR·ES

La résidence pour mineur·es a une capacité de 40 places et accueille chaque année 20 filles et 20 garçons, sans mixité par chambre, afin de garantir à chacun·e un cadre de vie respectueux, sécurisant et adapté à l'âge des étudiant·es. Elle est destinée aux étudiant·es

en musique et en danse âgé·es de 13 à 18 ans et leur assure des conditions de logement agréables et sécurisées 7 jours sur 7, sauf pendant sa fermeture en vacances scolaires.

La résidence reflète la richesse et la diversité du Conservatoire. Elle accueille actuellement 9 musicien·nes et 29 danseur·ses (après deux désistements récents parmi les danseur·ses). Parmi les internes, on compte une importante communauté asiatique, composée de 10 étudiant·es, originaires de Corée ou du Japon, ainsi que deux étudiant·es d'origine espagnole ; les autres internes sont majoritairement francophones. Cette diversité culturelle constitue une véritable richesse pour la vie collective et favorise l'ouverture, le respect et la découverte d'autres langues et traditions.

La résidence accueille également trois internes en situation de handicap : un étudiant·e aveugle et deux étudiantes malentendantes. Des dispositifs spécifiques ont été mis en place pour garantir leur inclusion et leur autonomie. Pour l'étudiant atteint de cécité, un accompagnement personnalisé est assuré, comprenant une aide adaptée pour le matériel pédagogique ainsi qu'un accompagnement au repérage dans les locaux, afin de lui permettre d'évoluer en toute sécurité et de développer une autonomie optimale. Une attention particulière est également portée aux étudiantes malentendantes, afin d'adapter la communication et l'environnement de travail à leurs besoins. Par ailleurs, 8 internes sont boursiers, ce qui témoigne de la volonté du Conservatoire de favoriser l'égalité des chances et l'accès à l'excellence artistique pour tous les profils sociaux.

Compte tenu de la grande importance que le Conservatoire a toujours accordée à la réussite de ses étudiant·es, aussi bien dans leurs études musicales ou chorégraphiques que dans leur scolarité générale, le service des affaires scolaires a fait évoluer la résidence pour mineur·es, dans la continuité d'un accompagnement déjà bien établi, vers un rôle qui dépasse le simple cadre de l'hébergement. L'importance accordée aux doubles cursus des collégien·nes ou lycéen·nes s'exerce dans les relations étroites entretenues par le service des affaires scolaires avec le collège/lycée Bergson. Ces relations permettent d'agencer l'organisation pédagogique entre les études du Conservatoire et la scolarité de l'établissement scolaire.

Elles permettent aussi d'articuler les différents plannings de répétitions musicales, dans le cadre de concerts ou d'auditions, ou celles concernant par exemple les journées portes ouvertes de la Danse, avec le calendrier des « devoirs sur table » et les différentes préparations au brevet ou au baccalauréat. Ce lien donne également la possibilité d'offrir aux internes des sorties à des spectacles organisées par le collège/lycée ou le Conservatoire.

Cette relation privilégiée permet, d'autre part, de suivre les résultats scolaires et l'état psychologique de ces jeunes, et d'intervenir en concertation avec les parents en cas de détection d'une difficulté. Elle permet aussi d'accompagner les familles, certaines habitant loin de la région parisienne, d'autres ne maîtrisant pas la langue française, non seulement pour ce qui se passe au Conservatoire, mais aussi dans leurs relations avec l'Éducation nationale (modalités d'inscription, stages de « découverte en entreprise » pour les collégien·nes, préparations au brevet des collèges et au baccalauréat).

C'est avec cette ambition que ces étudiant·es mineur·es sont, du lundi au jeudi pendant deux heures, appelé·es à être présent·es à une étude encadrée par deux chargé·es d'étude, chacun·e dans une spécialité scolaire (sciences/littérature), afin d'aider au mieux les étudiant·es dans leurs éventuelles difficultés ou dans la réalisation de leurs devoirs.

Cette relation privilégiée trouve enfin son expression publique avec un spectacle annuel organisé conjointement par le service production et apprentissage de la scène, le service des affaires scolaires et le lycée Bergson, permettant aux artistes lycéen·nes d'exprimer leurs talents musicaux et chorégraphiques sur la scène

du Conservatoire, sous les yeux d'un public de parents d'élèves et de professionnel·les de la culture et de l'Éducation nationale.

LOGEMENTS MAJEURS

Le Conservatoire dispose de :

↘ 132 logements pour les étudiant·es majeur·es.

↘ 252 dossiers de demandes de logement ont été déposés, incluant 14 demandes de colocations.

↘ 110 logements ont été attribués et ce qui implique 118 étudiant·es logé·es compte tenu des occupations doubles.

ARPEJ Ouest et Est

110 logements dont 8 en occupation double : 118 étudiant·es logé·es. Les logements sont occupés pour une durée de 1 année. 76 logements ont été octroyés, 56 ont été renouvelés, 102 ont été mis en liste d'attente. ARPEJ propose d'autres résidences en proches banlieues. Il y a eu 21 désistements.

Sur les 74 hommes, 22 sont logés sur RVO et 52 logés à RVE et sur les 48 femmes, 38 sont logées à la RVE et 10 sur RVO.

Certain·es étudiant·es ont rencontré des difficultés pour le paiement de leurs loyers. L'association ARPEJ a tout de même continué la campagne du recouvrement des loyers, des propositions de plans d'apurement et des procédures amiables. Pour les situations difficiles, des aides d'urgences ont été versées par le service mécénat du Conservatoire.

Cité internationale des arts

Les 22 ateliers sont occupés par les étudiant·es pour une durée de deux années consécutives à condition d'être toujours scolarisé·es au Conservatoire.

En 2025-2026, 10 ateliers ont été octroyés, 12 ont été renouvelés et 8 ont été mis en liste d'attente.

LES ACTIONS DE MÉDIATION

DISCIPLINE COMPLÉMENTAIRE IMPOSÉE (DCI) MÉDIATION MUSICALE– PARCOURS CONJOINT DNSPM/DE

Partenaires
Philharmonie de Paris-Cité de la musique, Association Musique et santé

Nombre d'étudiant·es

27 étudiant·es en DNSPM/DE
1 étudiante en musicologie
14 femmes / 14 hommes

Tronc commun

17 séances (33h)
Enseignant·es : 10 intervenant·es extérieur·es (5 femmes / 5 hommes)

Volet Atelier

Champ scolaire : 14 étudiant·es Ateliers de préparation aux concerts *Le Violon magique* (Philharmonie de Paris le 16/12/2024) et *Les Noces de Figaro* (Conservatoire le 11/03/2025) 8 séances (24h) + Ateliers hors les murs Enseignant·es : 2 intervenantes extérieurs (2 femmes)
Champ territorial : 7 étudiant·es Ateliers de préparation aux concerts *La folle journée Gershwin* (Philharmonie de Paris le 21/12/2024) et *Les Noces de Figaro* (Conservatoire le 4/03/2025) 8 séances (24h) + Ateliers hors les murs Enseignant·es : 2 intervenantes extérieurs (2 femmes)
Champ hôpital-handicap : 8 étudiant·es Visites en chambre à l'hôpital pédiatrique Trousseau en décembre 2025 Ateliers au Centre médico-social Lecourbe en janvier et mars 2026 7 séances (21h) + Ateliers hors les murs Enseignant·es : 5 intervenant·es extérieur·es (1 femme/4 hommes)

Au total ont été menés :

12 ateliers de 2h en établissements scolaires (écoles, collèges, lycées)
6 ateliers de 2h en médiathèques
6 interventions de 3h (au chevet, en mini-concert) à l'hôpital pédiatrique Armand Trousseau
6 interventions de 3h auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de handicap au Centre médico-social Lecourbe.

Volet Médiation en concert

13 concerts avec médiation organisés et préparés par 19 étudiant·es

Accompagnement de la préparation de la médiation par 7 intervenant·es extérieur·es (3 femmes / 4 hommes)

Entre 5 et 7 h d'accompagnement par étudiant·e

Lieux : salles de concert, écoles, ehpad, médiathèques, IME

Préparation et animation de séminaires recherche-médiation

3 étudiant·es en binôme avec un·e étudiant·e du département musicologie et analyse

Enseignante : Sylvie Pébrier

ARTISTE INTERVENANT EN MILIEU SCOLAIRE (AIMS)

Cursus post-master d'un an, accessible aux titulaires d'un master de musique ou de danse au CNSMDP.

Écoles partenaires

École nationale supérieure des arts décoratifs

Beaux-arts de Paris

Conservatoire national supérieur d'art dramatique

La Fémis

Financements 2024 - 2025

Ministère de la Culture (DG2TDC) : 100 000 €

Ville de Saint-Ouen : 20 000 €

Fondation Culture et Diversité : 12 000 €

Ville de Gennevilliers 3 000 €

7 artistes, dont 2 pour le CNSMDP :

Virgile Pellerin, Master chant 2024 - en résidence à l'école Molière de Bobigny, classe de CM2

Marie Pélisse, Master danseur interprète : répertoire et création 2022 - en résidence à l'école Joliot-Curie de Saint-Ouen, classe de CM1 / CM2

Tuteur : Benoît Faucher

Calendrier de la formation

Séances de formation commune aux 7 étudiant·es AIMS : du 5 au 20 septembre 2025 + 6 séances dans l'année + 4 réunions préparatoires pour la restitution de juin

Résidences de fin septembre 2024 à fin juin 2025

Restitution collective des classes des 7 artistes et moment festif le 24 juin 2025 à la Serre Wangari de Saint-Ouen (93).

Soutenance de mémoires AIMS :

10 octobre 2025 au Conservatoire.

Jury : Emilie Delorme (directrice), Jean-Claire Vançon (directeur des études musicales), Muriel Maffre (directrice des études chorégraphiques), Dominique Bourzeix, DAC de Bobigny, Sabine Alexandre, responsable de la professionnalisation et de la médiation.

Diplômes

Virgile Pellerin : diplôme AIMS du Conservatoire avec mention très bien à l'unanimité, avec félicitations du jury.

Marie Pelisse : diplôme AIMS du Conservatoire avec mention très bien à l'unanimité.

Sélection des étudiant·es AIMS 2025 - 2026

9 dossiers de candidature : 3 « danse » / 6 « musique »

Entretiens avec les 9 candidat·es le 13 juin 2025

Jury : Émilie Delorme, Jean-Claire Vançon, Muriel Maffre, Sarah Brayer-Leschiera, directrice de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle, Marion Ballester (responsable du master de danse interprète) Sabine Alexandre, Benoît Faucher (tuteur AIMS pour le Conservatoire de Paris) Isabelle Jacquot-Marchand (cheffe du bureau des temps de la vie au ministère de la Culture), Myriam Talon (chargée des actions d'EAC à Saint-Ouen).

1 artiste sélectionnée : Blandine Brasseur, Master de notation chorégraphique 2025

ACTIONS EN DIRECTION DES PUBLICS SCOLAIRES

Projets menés dans le cadre des enseignements :

23 classes / 444 élèves

DCO Initiation à la médiation avec le lycée d'Alembert
25 élèves de 1re ST2SI
6 rencontres ou ateliers entre décembre 2024 et avril 2025.
Participation de 3 élèves à la représentation de *La Belle Hélène all inclusive* (atelier lyrique d'Emmanuelle Cordoliani).

DCI médiation musicale pour les étudiant·es en DE (voir détails plus haut)
12 ateliers de préparation au concert dans des classes du CE1 à la Première : 263 élèves.
8 ateliers handicap aux 15 enfants de l'unité spécialisée pour enfants polyhandicapés (USEP) et aux 15 adolescents de l'institut d'éducation motrice (IEM) de la Fondation Saint-Jean de Dieu.

Master danseur-interprète
6 interventions d'une heure entre mi-décembre et fin janvier auprès de 24 élèves de 4e du Collège Varèse, menées par 2 étudiants en master danseur-interprète.
Dispositif Cordées de la Réussite.

Formation CA : projets pédagogiques
2 projets suivis avec des classes de la Cité éducative de Romainville : CM2 Charcot 29 élèves / 6e SEGPA Courbet 9 élèves.

DAI : module Médiation
14 mars 2025 : 16 élèves de l'IMP-Cours Hervé (APSV) accueillis pour une journée avec les étudiant·es en DAI et Mark Withers.

AIMS (voir chapitre dédié)
2 résidences AIMS : CM2 (24 élèves) à Bobigny et CM1 / CM2 (24 élèves) à Saint-Ouen : 48 élèves

Accueil de représentations scolaires

20 classes / 472 élèves

Ensemble chorégraphique
19 décembre à 14h30, salle Rémy-Pflimlin :
10 classes du CP à la 3e + IME
250 réservations : 212 élèves et 38 adultes

Les Noces de Figaro
11 mars à 14h30, salle Rémy-Pflimlin :
10 classes de la 4e à la Tale
280 réservations : 260 élèves (dont 10 élèves handicapés de l'IEM et de l'USEP de la Fondation Saint-Jean de Dieu) et 20 adultes

Accueil de répétitions / concerts

2 classes / 42 élèves.

Parcours de sensibilisation musicale pour les CP - Ville de Paris / CMA 19
Dispositif classes assises dans l'orchestre (CADO)
31 janvier 2025: classe de direction
21 élèves de l'école des Cheminets (19e)
8 avril 2025 : classe de direction
21 élèves de l'école des Cheminets (19e)

Accueil de visites / rencontres

6 classes / 124 élèves.

Collège Georges Brassens
19 décembre 2024 : visite du Conservatoire pour une classe du collège par deux étudiantes en master danseur-interprète qui font leur projet de médiation avec eux - 25 élèves

APSV : dispositif « Parcourir La Villette »
30 janvier 2025 : CE1 Wangari-Maathai (Aubervilliers) - 24 élèves

La Balise (Philharmonie de Paris)
Mission décrochage scolaire lycée Timbault d'Aubervilliers - 15 élèves
10 et 11 février 2025 : Préparation podcast autour des *Noces de Figaro*

Lycéens musiciens de Suisse (prof Cristoforo Spagnuolo)
17 élèves
13 février 2025 : visite & répétition d'orchestre des *Noces de Figaro*

École de musique de Royat Puy de Dôme (prof Guylène Rodrigues) - 25 élèves de 12 à 18 ans
6 mars 2025 : visite & répétition Consort Christophe Coin et RAM

Classe de CM2 de Stains Cyril Galamini (projet pédagogique CA)
18 élèves
28 mars 25 : visite & répétition concert de jazz & enregistrement prévu dans le projet.

Au total : 1082 élèves, soit 51 classes du CP à la terminale, incluant des élèves en situation de handicap (USEP, IEM, IMP).

SERVICE INTERNATIONALISATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE (SIIPRO)

Le SIIPRO a deux missions principales : l'insertion professionnelle qui comprend le volet professionnalisation, alumni, formation continue et VAE, et l'internationalisation, qui comprend la mobilité, les relations internationales, l'Alliance IN.TUNE.

LA FORMATION CONTINUE

L'année scolaire 2024 - 2025 marque une phase de consolidation du dispositif de formation continue du CNSMDP. Après une période de montée en charge significative, l'enjeu principal a porté sur la stabilisation des procédures, la sécurisation administrative et financière, ainsi que sur une meilleure lisibilité de l'offre auprès des professionnel·les.

Cette phase de structuration contribue à inscrire durablement la formation continue dans les standards réglementaires de la formation professionnelle, tout en tenant compte des spécificités d'un établissement d'enseignement supérieur artistique.

La formation continue confirme par ailleurs, son rôle de carrefour professionnel entre artistes interprètes, enseignant·es et cadres du secteur culturel.

Répartition des stagiaires par statut professionnel en 2024-2025

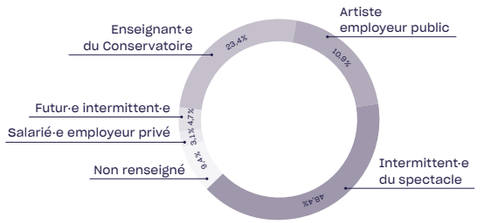

Cette diversité témoigne de l'attractivité du CNSMDP auprès de professionnel·les déjà engagé·es dans la vie artistique ou pédagogique, souhaitant approfondir, compléter ou faire évoluer leur parcours.

La formation continue s'affirme ainsi comme un levier d'évolution professionnelle et de reconnaissance institutionnelle pour des artistes et pédagogues en activité.

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Une année de transition et de clôture de session

Aucune nouvelle session de VAE n'a été ouverte au cours de l'année scolaire 2024-2025. Cette période a principalement été consacrée à la finalisation de la session relative à la délivrance des diplômes de 2e cycle supérieur conférant le grade de master, dont les entretiens se sont achevés en décembre 2024.

Dans ce contexte, l'année 2024-2025 a également permis d'engager une phase de réflexion et de repositionnement du dispositif, en lien avec l'évolution du cadre réglementaire national et les enjeux d'ingénierie pédagogique et administrative propres à la VAE au sein de l'établissement.

Bilan de la session VAE Diplômes de grade Master

La session relative aux diplômes de 2e cycle supérieur conférant le grade de master a donné lieu aux éléments suivants :

84 candidat·es inscrit·es dans les délais prescrits sur la plateforme Oasis
6 dossiers déclarés recevables
4 dossiers de validation déposés
4 jurys constitués, mobilisant 12 juré·es ou examinateur·rices spécialisé·es
4 entretiens organisés le 12 décembre 2024

À l'issue de cette session, un diplôme de Master musicien ingénieur du son a été délivré intégralement. Les autres candidat·es ont obtenu une validation partielle ou n'ont pas validé l'ensemble des compétences attendues.

PROFESSIONNALISATION

Dernière année des Aspects pratiques du métier, discipline complémentaire imposée axée sur la sensibilisation aux enjeux de professionnalisation et l'acquisition des connaissances et repères de bases.

Aspects pratiques du métier (APM) 2, 3, 4

Aspects pratiques du métier 2/module « Interagir avec les publics »
Modalités : présentiel
Dates : 12 et 13 septembre 2024
Contenu par étudiant·e: 4 interventions plénière ou par groupes de 20 (7h30)
Étudiant·es en L2 : 145 présent·es (sur 170 convoqué·es)

Aspects pratiques du métier 2/module « Projet professionnel »
Modalités : présentiel
Dates : 12 demi-journées entre octobre 2024 et mars 2025
Intervenant·es : Pôle Métiers de la Philharmonie de Paris - Cité de la Musique
Contenu par étudiant·e : 1 intervention en groupe de 20 (3h)
Étudiant·es en L2 : 167 présent·es (sur 231 convoqué·es)

Aspects pratiques du métier 3/Droits et finances
Modalités : en ligne et en présentiel
Dates présentiel : 9 demi-journées entre octobre 2024 et mars 2025
Intervenant·es : invités extérieurs
Contenu par étudiant : 1 module en ligne à suivre en autonomie (temps estimé 1h30) / 1 intervention en groupe de 20 (3h)
Étudiant·es en M1 : 179 présent·es (sur 243 convoqué·s)

Aspects pratiques du métier 4/Actions de solidarité
Modalités : présentiel
Date : 12 décembre 2024
Intervenant·es : invités extérieurs
Contenu par étudiant : 1 conférence plénière (3h)
Étudiant·es en M1 : 146 présent·es (sur 222 convoqué·es)

PRÉPARATION DE L'ÉVOLUTION DU PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION

En 2024-2025, le Conservatoire a engagé une réflexion approfondie sur l'évolution du programme de professionnalisation, dans la continuité des limites identifiées du dispositif des Aspects pratiques du métier (APM).

Dans ce cadre, le 1er avril 2025, un poste de chargé·e de mission carrières et communauté alumni a été créé afin de coordonner le développement et la structuration des actions de professionnalisation et d'accompagnement à l'insertion professionnelle des étudiant·es et diplômé·es.

Les APM ont ainsi été repensés pour devenir trois Parcours Professionnalisation. Dans un premier temps, seul le parcours Carrières et métiers est prévu pour être transformé en parcours modulable et à la carte à partir de l'année 2025-2026, avec un catalogue annuel et des formats diversifiés. Les axes Santé et prévention et Médiation artistique et culturelle conserveront leur contenu et leurs formats existants ; seul leur intitulé sera harmonisé.

Les anciens modules APM 2 - Projet professionnel et APM 3 - Droit et finances ont été intégrés dans le parcours Carrières et métiers, ce qui se traduit par :

↘ **Un catalogue annuel de modules**, commun aux 1er et 2e cycles, permettant aux étudiant·es de personnaliser leur parcours ;

↘ **Une structure thématique cohérente**, couvrant les principaux enjeux de la vie professionnelle des musicien·nes : cadres d'emploi, projet artistique, financement, diffusion, communication, orchestre, enregistrement et captation, carrières internationales

↘ **Des formats pédagogiques diversifiés**, combinant ateliers en petits groupes, conférences, tables rondes, retours d'expérience, speed-meetings, simulations d'entretiens professionnels et modules en ligne, offrant aux étudiant·es une flexibilité accrue et un accès élargi aux contenus.

Le travail préparatoire, mené principalement entre le 1er avril et le 25 juillet 2025, a permis de formaliser le catalogue du futur parcours Carrières et métiers et d'anticiper les modalités d'inscription et de suivi des étudiant·es, posant ainsi les bases de sa mise en œuvre effective à partir de l'année universitaire 2025-2026.

LES STRUCTURES PROFESSIONNELLES

Le service internationalisation et insertion professionnelle assure les relations avec les employeurs pour le recrutement des alumni dans différents contextes.

Les jeunes artistes issu·es du Conservatoire se sont ainsi vu proposer des contrats sur différentes scènes, dont le Théâtre du Châtelet pour son festival Les Folies Musicales.

Les disciplines scéniques ne sont pas les seules concernées par ce dispositif, l'Orchestre national de Cannes ayant sollicité pour la quatrième saison consécutive les alumni musicologues comme auteur·rices de textes pour ses programmes et sa brochure de saison.

Par-delà ces employeurs traditionnels, les sollicitations peuvent également provenir d'entreprises et organismes hors du secteur artistique, pour des événements et dans des formats divers. Le Conservatoire est à même de proposer dans ce cadre un ensemble complet de prestations, du concert classique au DJ set assuré par les alumni de la FSMSI, en passant par des formats pluridisciplinaires et/ou des programmes ouverts à d'autres genres, que les artistes cultivent souvent hors de l'établissement. Celui-ci vérifie les conditions de rémunération, de travail et de sécurité avant de relayer les offres d'emploi qui se concluent par des contrats d'embauche, ou de cession si les alumni disposent de leur propre structure juridique (souvent un ensemble ou une compagnie). Sans être partie à ces contrats, le Conservatoire s'assure de leurs termes en amont.

INTERNATIONAL ET MOBILITÉ

En 2025, l'action internationale du Conservatoire de Paris s'inscrit dans une dynamique structurelle de consolidation et d'ouverture, au cœur du projet d'établissement. Elle repose sur une articulation étroite entre mobilité des étudiant·es et des personnels, coopération académique et artistique, et participation à des réseaux européens et internationaux structurants.

Dans un contexte de recomposition des espaces de formation supérieure et d'intensification des coopérations culturelles, l'international ne constitue pas un axe autonome mais une dimension transversale des missions du Conservatoire : formation, création, recherche et insertion professionnelle. Il contribue à la circulation des pratiques artistiques, à l'enrichissement des parcours pédagogiques et à l'évolution des méthodes d'enseignement.

Cette stratégie s'appuie en particulier sur l'ancrage européen du Conservatoire, renforcé par son implication dans des alliances universitaires telles qu'IN.TUNE, ainsi que sur le développement de partenariats ciblés hors Europe, permettant d'élargir les espaces de coopération et de rayonnement. Elle repose enfin sur une attention portée à la réciprocité des mobilités et à la structuration de parcours internationaux lisibles et cohérents pour les étudiant·es comme pour les équipes.

MOBILITÉ DES ÉTUDIANT·ES ET DES ENSEIGNANT·ES

Mobilité étudiante sortante

Mobilités longues
En 2025, 32 étudiant·es ont effectué une mobilité longue à l'étranger (semestre ou année complète).
Les principales destinations sont :

- l'Allemagne : 10
- les Pays-Bas : 8
- l'Autriche : 6
- les États-Unis : 5
- le Royaume-Uni : 1
- le Canada : 1
- la Suisse : 1

Ce volume est globalement stable, avec une légère diminution par rapport à l'année précédente.

Mobilités courtes
Les mobilités courtes s'élèvent à 41 participant·es (hors danse, données en cours de consolidation).

Elles se répartissent comme suit :

BIPs
- Pays-Bas : 11
- Allemagne : 10
- Hongrie : 3
- Finlande : 2
- Norvège : 1

ECMA
- Royaume-Uni : 11
- Norvège : 3

Danse : données en attente de consolidation

Ces dispositifs confirment la diversité des formats de mobilité courte et leur ancrage dans les réseaux européens.

Mobilités de stage
Deux étudiant·es ont effectué un stage à l'étranger, en Autriche et aux Pays-Bas.

Mobilité étudiante entrante

Mobilités longues
En 2025, 44 étudiant·es ont été accueillis en mobilité longue au CNSMDP.

Les principaux pays de provenance sont

- l'Allemagne : 16
- les Pays-Bas : 8
- l'Autriche : 4
- l'Espagne : 4
- le Danemark : 2
- la Norvège : 2
- les États-Unis : 2
- Italie: 1
- Suisse: 1
- Hongrie,: 1
- Finlande: 1
- Royaume-Uni: 1
- République tchèque: 1

Les étudiant·es entrants sont principalement répartis entre les départements

- DICC : 21
- Jazz & musiques improvisées : 11
- ECDO : 4
- DMA : 3
- DEC : 2
- FSMSI : 2
- DV : 1

La majorité des mobilités s'effectue sur le premier semestre (31 étudiant·es), suivie des mobilités annuelles (7) et du second semestre (6).

Mobilité de stage
Une mobilité de stage court a été accueillie en musicologie, en provenance de Pologne (Cracovie).

Mobilité des enseignant·es et agents sortant·es

Mobilités d'enseignement et de formation

En 2025, 14 mobilités sortantes ont été réalisées par les enseignant·es et agents du Conservatoire.

Elles se répartissent entre :

Mobilités d'enseignement
- Pays-Bas : 3
- Finlande : 2
- Allemagne : 2
- Autriche : 1
- Roumanie : 1
- Norvège : 1
- Suisse : 1

Mobilités de formation
- Pays-Bas : 3

Ces mobilités témoignent d'un ancrage européen structuré et diversifié.

MOBILITÉ ENTRANTE DES ENSEIGNANT·ES ET AGENTS

En 2025, 10 professionnel·les ont été accueilli·es en mobilité entrante.

Mobilités d'enseignement : 5
- Pays-Bas (Amsterdam)
- Italie (Milan)
- Allemagne (Stuttgart)
- Hongrie (Budapest)
- Portugal (Porto)

Mobilités de formation :5
- Pays-Bas (La Haye)
- Italie (Milan)
- Belgique (Bruxelles)
- Espagne (îles Canaries)
- Autriche (Vienne)
- Lituanie (Vilnius)

RÉSEAUX EUROPÉENS STRUCTURANTS

Alliance IN.TUNE

L'année 2025 marque la deuxième année de mise en œuvre de l'alliance européenne IN.TUNE, avec une montée en puissance des dispositifs de mobilité et de coopération.

Mobilité étudiante

32 étudiant·es du CNSMDP en mobilité longue, dont 8 au sein d'un établissement IN.TUNE (25%)
41 mobilités courtes, dont 13 dans un établissement IN.TUNE (32%)
44 étudiant·es entrants, dont 6 issus d'un partenaire IN.TUNE (14%)

Le Conservatoire envoie proportionnellement davantage d'étudiant·es vers les partenaires IN.TUNE qu'il n'en accueille.

Mobilité des personnels

- Sur 14 mobilités sortantes, 6 ont été réalisées dans le cadre d'IN.TUNE (42%).
- Sur 10 mobilités entrantes, 3 proviennent d'un établissement partenaire de l'alliance.

Ces résultats confirment le rôle structurant de la mobilité des personnels dans la dynamique de coopération européenne.

ECMA - ECMaster

Le réseau ECMC/ECMA a permis de renforcer les mobilités en musique de chambre, notamment avec :

- **Une session du Trio Leiermann** à la Norwegian Academy of Music (Oslo)
- **L'accueil du Susato Trio** (Conservatoire royal de La Haye) dans le cadre de l'ECMaster
- **Des sessions professionnelles au Royaume-Uni** (Manchester), avec le Trio Leiermann, le Quatuor Sol et le Quatuor Solveig

Ces actions s'inscrivent dans une logique d'internationalisation renforcée des parcours de musique de chambre.

EUJAM - Jazz

Le CNSMDP est membre du réseau européen EUJAM, qui réunit cinq institutions de référence en Europe.

En 2025 :

- **Organisation de l'EUJAM Week à Paris**
- **Participation active au dispositif de formation conjointe européenne en jazz**
- **Accueil de 4 étudiant·es du master EUJAM**

METRIC

Le Conservatoire a participé au programme METRIC dédié à l'improvisation, organisé sous format hybride à la Sibelius Academy (Helsinki), renforçant les échanges pédagogiques dans le champ du jazz et des musiques improvisées.

COOPÉRATIONS INTERNATIONALES HORS EUROPE

Amérique du Sud et Amérique du Nord

Le partenariat avec le Brésil s'est poursuivi avec l'institut Santa Marcelina Cultura (São Paulo). Trois étudiant·es en Certificat d'aptitude ont participé à un projet pédagogique dans le cadre du programme GURI.

Un nouvel accord a été signé avec le Tecnológico de Monterrey (Mexique), ouvrant des perspectives de mobilité étudiante, notamment en FSMSI.

Asie

Les coopérations avec l'Asie se sont renforcées à travers :

- **La participation d'enseignant·es à des festivals en Chine (Pékin)**
- **Des collaborations au Japon (Kyoto)**

Ces actions contribuent au rayonnement international du Conservatoire dans ces zones culturelles.

ACCUEIL ET ACTIONS DANS LES MURS

En 2025, le CNSMDP a accueilli plusieurs délégations et groupes internationaux :

- **Signature d'une convention avec le Conservatoire central de Pékin**
- **Accueil de deux cohortes d'étudiant·es danseurs italiens**
- **Accueil de représentantes de l'Institut français et de l'ambassade de France à Pékin**
- **Organisation de journées d'accueil et de concerts étudiants** dans le cadre des Erasmus Days

IN.TUNE, CONTRIBUTION DU CNSMDP

L'année 2025 a constitué une phase opérationnelle majeure pour l'alliance IN.TUNE, marquée par le passage de la conception à la mise en œuvre de formats pédagogiques européens innovants. Dans ce cadre, le CNSMDP a occupé une position centrale en tant que leader du Work Package 3 (Innovation pédagogique), tout en contribuant activement à l'ensemble des autres Work Packages.

WP3 - INNOVATION PÉDAGOGIQUE : PILOTAGE ET MISE EN ŒUVRE

Sous la coordination du CNSMDP, le WP3 a conduit un processus structuré en plusieurs étapes, aboutissant au lancement effectif de 16 nouveaux formats pédagogiques à l'échelle européenne.

Automne 2024 : cadrage et appel à propositions
Lancement et diffusion de l'appel à formats pédagogiques au sein de l'alliance ; structuration des critères d'évaluation et des outils méthodologiques.

Janvier 2025 : étape clé à Paris
Organisation du Live Meeting WP3 (2023-2024 janvier 2025) au CNSMDP ; participation de 35 personnes (comité WP3 et Café IN.TUNE) ; Analyse de 66 propositions pédagogiques ; sélection de 16 formats innovants (8 cours en ligne/hybrides, 4 BIPs, 2 modules conjoints, 2 programmes conjoints) ; mise en place de 16 groupes de travail européens.

Printemps-été 2025 : mise en œuvre
Déploiement des outils collaboratifs (Teams, templates, référentiels) ; accompagnement des équipes pédagogiques ; contribution à l'élaboration de la IN.TUNE Educational Format Methodology.

Le CNSMDP est pilote de deux formats : le BIP « Immersive Sound in Live Performance » et le module « IN.TUNE European Choir ». Il est également partenaire du format « Ecmaster Renewed ».

CONTRIBUTION DU CNSMDP AU DÉPLOIEMENT DE L'ALLIANCE

WP1 - Gouvernance

Participation aux instances décisionnelles (Executive Committee, Governing Board, Strategy Working Group) : Governance Week organisée par et à Paris en juin 2025. En accueillant le Governing Board IN.TUNE à Paris en juin 2025, soit 50 participant·es dont 16 étudiant·es pour le Student Council, le CNSMDP a affirmé son rôle de pilier stratégique de l'Alliance, au cœur des décisions qui façonnent sa trajectoire européenne.

WP2 - Mobilité

D'importants travaux et appels à projet ont été réalisés :

- **Lancement de l'appel à projet étudiants numéro 1** et sélection des projets. Deux étudiants du CNSMDP sont impliqués dans l'un des projets sélectionnés (META RYTHMIC): le projet a été sélectionné en 2025 et mis en œuvre en 2026.
- **Travail sur la politique linguistique au sein de l'alliance** en quatre points : définition de la mobilité.
- Réflexion menée sur une **harmonisation des pratiques** avec une mise en œuvre en 2026.
- **Réponses au sondage IN.TUNE sur les besoins pour la formation en anglais :** 142 réponses issues du CNSMDP sur un total de 446.

Au sein du WP2, le groupe de travail sur le e-learning a produit beaucoup de documentation, des guides et recommandations d'usage, en ligne sur le site IN.TUNE : sur l'usage des LMS (Learning Management Systems), l'organisation de sessions d'apprentissage à distance, des conseils pour l'enseignement à distance synchrone. Ce groupe de travail a également fortement contribué aux travaux d'harmonisation des catalogues et expérimentation de la plateforme MVTP pour la mobilité virtuelle. Ses membres se sont réunis à Vienne du 19 au 21 mars 2025.

WP4 - Recherche et innovation
Participation au lancement du Knowledge Hub et à la conférence AIRE 2025. Un étudiant du CNSMDP a participé à AIRE 2025.

WP5 - Formation et développement professionnel
Implication dans les réflexions sur les compétences pédagogiques (Artist as Teacher : 3 enseignant·es ont suivi cette formation en 2025) et linguistiques (13 agents suivent des cours d'anglais en ligne). Un étudiant du CNSMDP et représentant dans le Student Council a participé à 10 réunions en ligne.

WP6 - Engagement sociétal
Contribution aux inventaires et échanges de bonnes pratiques (inclusion, entrepreneuriat, lifelong learning).

WP7 - Assurance qualité
Participation aux analyses comparatives des systèmes qualité et aux dispositifs d'échanges d'examinateurs.

WP8 - Communication
Contribution à la visibilité de l'alliance, notamment via la gestion du canal Facebook IN.TUNE.

Student Council
Deux étudiants du CNSMDP participent aux réunions de l'instance. 7 réunions de l'instance ont été menées en 2025, dont 6 en ligne et 1 en présentiel pendant la Governance Week en juin.

Chiffres clés

1 Live Meeting WP3 organisé à Paris (janvier 2025) : 35 participant·es sur deux jours et demi
66 propositions pédagogiques analysées : 16 formats européens sélectionnés et développés
16 groupes de travail internationaux coordonnés dont 2 formats pilotés directement par le CNSMDP, +1 en partenariat
Participation active aux 8 Work Packages et WG : 23 agents et 3 professeur·es directement engagé·es
1 Governing Board accueilli au CNSMDP (juin 2025)
Déploiement de la plateforme MVTP
Contribution au lancement du Knowledge Hub
Réponses au sondage IN.TUNE sur les besoins pour la formation en anglais dans le cadre du WP2 : 142 réponses issues du CNSMDP sur un total de 446

ACTIVITÉ DE L'OBSERVATOIRE DES PARCOURS, DES FORMATIONS ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

En 2025, l'observatoire des parcours, des formations et de l'insertion professionnelle poursuit ses missions de production de données notamment à destination du Conservatoire et du ministère de la Culture, et répond aux besoins d'informations de ces divers interlocuteurs.

Outre les missions récurrentes, l'observatoire a apporté sa contribution dans différents dossiers :

↘ **L'enquête sur les risques d'addiction**, en collaboration avec le pôle santé et plus globalement du service des affaires scolaires ;

↘ L'observatoire a été également sollicité par le SAPAL et la direction de la communication et des relations institutionnelles pour la mise en œuvre d'une enquête en deux volets : **l'accueil des étudiant·es et des visiteurs** d'une part **et l'accueil des spectacles et des événements au Conservatoire** d'autre part. Le niveau de participation à cette enquête reste néanmoins assez faible en raison du mode d'administration, QR Code, fixé par les services concernés. Un travail doit être mené pour améliorer la visibilité et l'accessibilité des affiches des QR Code.

↘ L'observatoire a été chargé de construire des indicateurs statistiques sur **la planification des activités** (principalement réservation de salles ou d'espaces pour les cours, concours et examens) et en rapport avec le logiciel DIESE. À ce sujet, il a rejoint le groupe de travail coordonné par Barbara Doré-Douchet, formé de quelques agents du SAPAL, du service production et apprentissage de la scène et d'agents d'autres services. L'observatoire participe à la définition des requêtes permettant de produire les données statistiques. Ces requêtes seront accessibles via un module Analytics et IA intégré dans l'outil DIESE.

↘ L'observatoire a apporté son concours en produisant **les données permettant de nourrir la réflexion sur la politique d'égalité et de diversité**. Ces données, qualitatives et quantitatives portent sur les candidatures.

En 2025, l'observatoire a concrétisé son projet de mettre en place une page dédiée sur le site internet du Conservatoire, lui permettant de gagner en visibilité. Cette page est accessible via le menu « École », « Conservatoire », dans la rubrique « En chiffres ». Elle présente de façon synthétique l'observatoire et quelques chiffres portant sur les candidat·es, les étudiant·es et l'insertion professionnelle. Quelques travaux y sont également publiés.

Pour conclure, l'observatoire, dans l'optique d'avoir une connaissance assez fine de la population étudiante et de mieux comprendre la réussite aux concours, a proposé une révision du questionnaire destiné aux candidat·es. Celui-ci permet de collecter les informations sur les formations antérieure et initiale des candidat·es, nécessaires pour étudier les différents parcours avant le Conservatoire. Ce questionnaire sous forme de formulaire devrait être implémenté dans l'outil de gestion de la scolarité OASIS afin que cela soit exploitable.

Service production et apprentissage de la scène

Le service production et apprentissage de la scène a pour missions :

- **D'offrir aux étudiant·es des opportunités de mise en situation de production professionnelle** dans le cadre de la saison, dans les murs et hors les murs
- **De planifier, coordonner la saison** et la mettre en œuvre sur les plans de la production, de l'administration et de la technique
- **De gérer les partenariats** avec les structures culturelles ou d'enseignement et établir les conventions
- **De gérer les deux orchestres du Conservatoire** : l'Orchestre du Conservatoire (montage de la saison et affectations) et l'Orchestre des lauréats du Conservatoire (orchestre rémunéré au service de la pédagogie de l'établissement)
- **D'engager les artistes extérieur·es invité·es** à encadrer les productions
- **D'entretenir et développer le parc instrumental**
- **De mettre en œuvre sur le plan technique les concours d'entrée, récitals et examens de fin d'année.**

UN SERVICE AUX MULTIPLES RESSOURCES

LE PARC INSTRUMENTAL

Constitué d'un parc claviers et d'un parc orchestre, le parc instrumental développe une politique d'acquisition, d'entretien, de restauration et de développement d'instruments en phase avec les enseignements et leur évolution. Il est riche d'une collection de 3000 instruments, 230 pianos, environ 40 claviers de musique ancienne, etc. Le parc instrumental met à disposition des professeur·es et étudiant·es pianos, clavecins, orgues, ondes Martenot, harpes, violons, percussions… pour les activités de production, les activités pédagogiques et les activités de recherche.

Véritable centre de ressources, il offre un service d'information, de conseil et d'expertise aux professeur·es et étudiant·es.

Il est très actif dans la recherche, étant force de proposition et pilote de plusieurs projets (copies d'instruments anciens, recherche, restauration…).

Il œuvre également dans le domaine pédagogique en proposant des actions pédagogiques à l'attention des étudiant·es et professeur·es (DCI, visites, laboratoires d'essai, etc.) afin de les sensibiliser aux problématiques de facture instrumentale et d'enrichir leur connaissance historique.

LA BIBLIOTHÈQUE D'ORCHESTRE

La bibliothèque d'orchestre a la charge de la mise en valeur de son fonds de partitions, à travers le traitement des collections (catalogage, rangement, inventaire). Elle dispose d'un fonds très riche. Elle assure l'accompagnement des usagers (étudiant·es, enseignant·es et agents du Conservatoire) en assurant un service de prêt/retour, ainsi qu'une aide à la recherche documentaire.

La bibliothèque d'orchestre a également pour mission la mise à disposition des partitions pour certaines productions, l'élaboration des nomenclatures des œuvres à partir des partitions, la préparation des matériels (coups d'archet, numérotation précise, indications de phrasés et nuances pour des demandes spécifiques, montage d'extraits, coupures, éditions de partitions pour certaines créations et à partir de sources manuscrites pour la musique ancienne).

LES COMPÉTENCES MÉTIER

Dans le cadre de la mise en œuvre des productions, ou de modules spécifiques, les étudiant·es ont la possibilité de découvrir et de mieux appréhender les métiers techniques (plateau, régie orchestre, lumières) et de la production ainsi que les enjeux qui y sont liés dans la réalisation des concerts et spectacles.

Les équipes du service production et apprentissage de la scène peuvent également répondre individuellement à des demandes d'étudiant·es qui souhaiteraient être guidé·es quant à certaines démarches administratives, montage de production ou cadre technique de production.

LA PRODUCTION

Le secteur production a pour mission la coordination, la production et l'administration de certaines productions. Ces missions ont des aspects administratifs (contrats d'engagement des artistes invité·es, conventions et contrats de partenariats avec les structures extérieures), juridiques (gestion de droits) et budgétaires. Le travail de coordination avec les différents pôles, services et partenaires est important et essentiel au bon déroulement des projets tout comme l'accompagnement des étudiant·es.

LA RÉGIE DES SALLES PUBLIQUES

La régie des salles publiques regroupe la régie générale, la régie lumières et la régie plateau. Elle gère les trois salles publiques du Conservatoire (Rémy-Pflimlin, Maurice Fleuret et Nadia Boulanger) pour la mise en œuvre technique de la programmation de la saison et la maintenance du matériel et des équipements.

Elle est en contact très étroit et très régulier avec nombre d'étudiant·es ou groupes d'étudiant·es étant amené·es à faire des créations (danse particulièrement), des spectacles, projets pluridisciplinaires ou toute production impliquant un dispositif technique particulier.

Elle propose des modules d'Approche des métiers techniques de la scène pour certains cursus : comprendre les enjeux et les contraintes des métiers techniques, savoir exprimer une demande technique, présentation des techniques d'éclairage et contraintes, rédiger une fiche technique.

LA RÉGIE DES ORCHESTRES ET ENSEMBLES

La régie des orchestres et ensembles est chargée de la préparation, de l'organisation et de la mise en œuvre dans leurs aspects techniques et logistiques des productions (principalement orchestres, musique ancienne, jazz, ensembles). Elle est chargée de la mise à disposition du mobilier, matériel musical et de certains instruments auprès des musicien·nes, ainsi que des relations avec la bibliothèque musicale et le parc instrumental.

La régie des orchestres valide la faisabilité des sessions des deux orchestres et des programmes pour la saison, le régisseur des affectations affectant les étudiant·es en lien avec le département et les enseignant·es aux sessions de l'Orchestre du Conservatoire, selon les enjeux pédagogiques et artistiques.

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

La production artistique est la finalité majeure de l'enseignement et de la pratique et fait partie intégrante de la formation. Le service production et apprentissage de la scène planifie et met en œuvre la saison du Conservatoire dans les murs et hors les murs, permettant ainsi aux étudiant·es de se mettre en situation de production professionnelle en public et dans différentes configurations scéniques.

La saison est le reflet de ce qui est enseigné dans l'établissement, concerne les différents cursus et permet aux étudiant·es :

- **D'enrichir et d'élargir la connaissance des répertoires**
- **De s'exercer à la médiation avec différents publics**
- **D'être en situation professionnelle de représentation publique**
- **De rencontrer et d'être encadré·es par des chef·fes d'orchestre, musicien·nes et chorégraphes de grande renommée**
- **D'expérimenter et d'élargir le champ de la pratique artistique collective**
- **De favoriser l'insertion professionnelle.**

Les moyens déployés pour réaliser cette saison ainsi que le professionnalisme des équipes nécessaires à sa mise en œuvre sont des atouts uniques et exceptionnels au service des étudiant·es.

Saison	Productions	Représentations publiques
2024-2025	213	227
2023-2024	221	257
2022-2023	194	221
2021-2022	294	389

En 2024-2025, le service production et apprentissage de la scène a planifié, organisé ou produit 213 productions pour 227 représentations publiques.

Parmi ces productions :

- **82 concernent le département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines** (musique de chambre, orchestre, projets de classes instrumentales, musique d'ensemble, récitals…) (72 en 2023-2024)
- **16 concernent la direction des études chorégraphiques** (spectacles chorégraphiques, cartes blanches, portes ouvertes) (25 en 2023-2024)
- **15 concernent le département des disciplines vocales** (opéra, concert de lieder, accompagnement vocal…) (15 également en 2023-2024)
- **35 concernent le département écriture, composition et direction d'orchestre** (classes de direction, concerts de créations, enregistrement d'écriture ou d'orchestration, concert musique à l'image…) (41 en 2023-2024)
- **15 concernent la musique ancienne** (cantates, ensemble et voix…) (13 en 2023-2024)
- **22 concernent le département jazz et musiques improvisées** (big band, ensemble, masterclasses…) (19 en 2023-2024)

Nombre de représentations réalisées dans les murs

La part des manifestations s'étant déroulées au sein de l'établissement, représente 51% (47,50% en 2023-2024) soit 115 représentations publiques (122 en 2023-2024 et 92 représentations en 2022-2023).

Nombre de représentations réalisées en partenariat avec des structures externes

Les représentations publiques hors les murs en partenariat avec des structures de diffusion ou de production représentent 49% soit 112 représentations (52,50% en 2023-2024, 58% en 2022-2023 et 42% en 2021-2022).

PARTENARIATS ARTISTIQUES ET COOPÉRATIONS CULTURELLES

Les concerts hors les murs ont été présentés dans 61 lieux différents (salles de spectacle, festivals, institutions culturelles, cinémas, conservatoires, centres médico-sociaux…), répartis sur plusieurs zones géographiques.

Représentations publiques	2024-2025	2023-2024
Paris et région parisienne	98	116
France	9	14
International	3	5

Les partenaires du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris sont nombreux : partenaires institutionnels, partenaires s'inscrivant dans le cadre de conventions pluriannuelles ou annuelles, partenaires ponctuels liés à un événement spécifique.

La relation aux partenaires institutionnels et du site de La Villette – Philharmonie de Paris, Radio France, Musée de la musique, Ensemble intercontemporain… - se poursuit et se développe avec des projets de plus en plus diversifiés.

Une convention cadre triennale 2021-2024 a été conclue avec Radio France permettant à plusieurs départements du Conservatoire de Paris de bénéficier de mises en situation professionnelles remarquables avec les différents acteurs de Radio France : orchestres et Festival Présences notamment. Elle a été reconduite en 2025.

Parmi les partenaires les plus significatifs et avec lesquels le Conservatoire a noué des liens durables, nous retrouvons en 2024-2025 :

Musées : Musée Jean-Jacques Henner, musée de l'Armée
Salles de spectacles : Scène Nationale Théâtre 71-Malakoff, Théâtre du Châtelet, La Petite Halle, Collège des Bernardins…
Festivals : Festival d'histoire de l'art de Fontainebleau, Festival Traiettorie, Festival Présences, Festival international de Colmar, Festival Sunnyside, Jazz à la Villette, Mon premier Festival, Festival de Pontoise…
Collectivités territoriales et municipalités : Villes de Breuillet, Levallois-Perret, Dourdan, Commune de Tremblay-en-France
Conservatoires : Noisy-le-Sec, Le Pré-Saint-Gervais
Orchestres et ensembles : Orchestre régional de Picardie, Orchestre national d'Île-de-France, Orchestre de Lille, Ensemble intercontemporain, Orchestre de Chambre de Paris, Orchestre Philharmonique de Radio France
École de danse de l'Opéra de Paris

LES ORCHESTRES DU CONSERVATOIRE

L'ORCHESTRE DES LAURÉATS DU CONSERVATOIRE

L'OLC est un orchestre-atelier symphonique professionnel, fondé et porté par le Conservatoire, ce qui en fait une formation unique à l'échelle internationale. Il est à la fois une pièce maîtresse du dispositif pédagogique de l'établissement (direction d'orchestre, formation aux métiers du son et de l'image, composition, pratique soliste de 3e cycle, orchestration, écriture, musique à l'image) et un outil d'insertion professionnelle.

Il a également pour raison d'être de permettre aux musicien·nes de poursuivre et perfectionner leur pratique orchestrale après leurs études.

Il est amené ponctuellement à être invité dans des structures partenaires, comme c'est le cas pour l'École de danse de l'Opéra de Paris, dont il accompagne régulièrement le gala de fin d'année.

En 2024-2025, l'Orchestre des lauréats du Conservatoire a réalisé 25 sessions dont 10 concerts (27 sessions dont 13 concerts en 2023-2024), permettant à environ 93 étudiant·es de bénéficier de ses compétences pour leur apprentissage.

Répertoire	2023-2024	2024-2025
Œuvres du répertoire	49	40
Créations	6	5
Travaux d'orchestration	72	84
Travaux d'écriture XXe-XXIe	18	20
Total œuvres jouées	**145**	**149**

Compositeur·rices	2023-2024	2024-2025
Compositrices	3 (8%)	3 (9,7%)
dont étudiantes en composition	2	-
Compositeurs	36 (92%)	28 (90,3%)
dont étudiants en composition	4	5
Total	**39**	**31**

Chef·fes invité·es *dont professeur·es associé·es*	2023-2024	2024-2025
Homme	11 (64,7%)	8 (88,9%)
Femme	6 (35,3%)	1 (11,1%)
Total	**17**	**9**

Professeur·es associé·es	Nombres	%
Homme	4	80%
Femme	1	20%
Total	**5**	**100%**

Les musicien·nes de l'Orchestre des lauréats du Conservatoire

OLC	2023-2024	2024-2025
Engagements	1240	1130
Musicien·nes engagé·es	298	267
Femme	129 (43%)	124 (46%)
Homme	169 (57%)	143 (54%)

L'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE

La pratique de l'orchestre est inscrite dans l'histoire de l'institution : dès 1803, les symphonies de Haydn, puis de Mozart et de Beethoven sont jouées par les étudiant·es sous la direction de François-Antoine Habeneck ; ce même chef fonde en 1828 la Société des Concerts du Conservatoire, ancêtre de l'Orchestre de Paris.

L'Orchestre du Conservatoire est aujourd'hui constitué à partir d'un ensemble de 350 instrumentistes environ, réunis dans des formations variables, renouvelées par session selon les répertoires abordés et les chef·fes invité·es. Cette pratique constitue aujourd'hui l'un des axes forts de la politique pédagogique.

7 sessions ont été réalisées avec l'Orchestre du Conservatoire en 2024-2025 (9 sessions en 2023-2024) permettant à 277 étudiant·es (343 en 2023-2024) du département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines de participer à au moins une session d'orchestre dans la saison. Ces étudiant·es sont affecté·es aux différentes sessions de l'orchestre par un régisseur des affectations dont cela constitue la mission principale, selon de nombreux critères liés aux enjeux pédagogiques et artistiques de chaque session.

Répertoire	2023-2024	2024-2025
Œuvres du répertoire	20	12
Créations	9	18
Total œuvres jouées	**29**	**30**

Compositeur·rices	2023-2024	2024-2025
Compositrices	1 (5,26%)	4 (15,88%)
Compositeurs	18 (94,74%)	22 (84,62%)
dont étudiants en composition dont jazz	9	18
Total	**19**	**26**

Chef·fes invité·es	2023-2024	2024-2025
Homme	7 (87,5%)	7 (100%)
Femme	1 (12,5%)	0
Total	**8**	**7**

Les musicien·nes de l'Orchestre du Conservatoire

Orchestre du Conservatoire	2023-2024	2024-2025
Étudiant·es affecté·es	343	277
Femme	155 (45,19%)	132 (47,65%)
Homme	188 (54,81%)	145 (52,35%)

QUELQUES PRODUCTIONS ET TEMPS FORTS DE LA SAISON

***Hymne à la joie*, sous la direction de Raphaël Pichon**
Orchestre du Conservatoire, Chœur de l'Internationale Chorakademie Lübeck
Ludwig van Beethoven : *Symphonie n° 9 en ré mineur,* op. 125,
Chorale Philharmonie de Paris - Grande Salle Pierre Boulez

Journées Colourstrings, Géza Szilvay
Il est de ces maîtres hongrois qui ont révolutionné l'approche instrumentale et musicale au XXe siècle en élaborant, avec son frère Csaba Szilvay, la méthode Colourstrings. Cette méthode vise à équilibrer écoute intérieure, geste technique, émotions et connaissances théoriques chez les jeunes instrumentistes, dans un constant souci de liberté de mouvement et de détente corporelle. Rencontres, tables rondes et ateliers autour de la pédagogie de Géza Szilvay
Département pédagogie

ECMA, Académie européenne de musique de chambre
De Vienne à Manchester, de Florence à Oslo, ECMA réunit depuis 2004 les jeunes ensembles les plus prometteurs des conservatoires européens. Tous les deux ans, cet événement est accueilli au Conservatoire de Paris.

Colloque et concert Gabriel Fauré - Théodore Dubois
Colloque international à l'occasion du 100e anniversaire des disparitions de Gabriel Fauré (1845-1924) et de Théodore Dubois (1837-1924) : l'occasion d'ouvrir de nouvelles perspectives scientifiques sans séparer l'étude des œuvres musicales de celle des carrières et des idées esthétiques de chacun de ces compositeurs musiciens.
En partenariat avec le Conservatoire de Paris, Sorbonne Université, Palazzetto Bru Zane, l'OICRM (Observatoire interdisciplinaire de création et de recherches en musique).

La semaine des cuivres
Focus sur les classes de cuivres du Conservatoire, classes historiques dont la mission première était de former des musicien·nes pour la Garde nationale.
Ces journées ont permis de mettre en valeur la richesse de l'enseignement des cuivres au Conservatoire, d'organiser des rencontres, tables rondes, masterclasses et ateliers.

Grand soir Edgard Varèse, direction Pierre Bleuse
D'œuvres solo à Amériques à la Philharmonie, EIC NEXT et OdC/Pierre Bleuse. Ensemble intercontemporain, Orchestre du Conservatoire, Ensemble Next
Philharmonie de Paris - Grande Salle Pierre Boulez

Congrès *L'accompagnement, l'autre voix*
Trois jours de rencontres, réflexions, tables rondes, concerts, présentations de l'accompagnement sous ses différentes formes : chorégraphique, jazz, musique ancienne ou encore direction de chant.

Production lyrique : *Les Noces de Figaro* de Mozart
Étudiant·es du département des disciplines instrumentales, des disciplines vocales, musicologie, classe de direction
Mise en scène, Mariame Clément
Direction musicale, Paul Daniel

Hommage à Scott Ross à l'occasion des 35 ans de sa disparition
Table ronde et concert avec les clavecinistes de la classe d'Olivier Beaumont

***À la recherche du visage nuptial* - Centenaire Pierre Boulez**
Quatuor pour quatre ondes Martenot (1945)
Cantate Le Visage nuptial (1946)
Concert-présentation qui a permis de retracer, à travers la restitution partielle de ces pièces, le cheminement de Pierre Boulez dans les années d'après-guerre.
Étudiant·es du département des disciplines instrumentales, Nathalie Forget, Nicolas Jortie, Pascal Leray, François Meimoun, Mattéo Vignier

The French Way, à la française
Étudiant·es de la Royal Academy of Music de Londres et du département de musique ancienne du Conservatoire de Paris
Christophe Coin, viole et direction artistique
Margaret Faultless, violon et direction artistique
Musée de l'Armée-Grand Salon - Festival baroque de Pontoise
Royal Academy of Music de Londres - Duke Hall

Ouverture du Festival Présences (à l'honneur : la compositrice Olga Neuwirth)
Orchestre du Conservatoire, Ensemble Next
Direction musicale, Pascal Rophé

Concert jazz avec Ingrid Laubrock
Saxophoniste et compositrice improvisatrice allemande

LES ARTISTES INVITÉ·ES

Parmi les artistes invité·es à encadrer ou diriger des productions avec nos étudiant·es :

Pour le département de musique ancienne :
Tineke Steenbrink, Christophe Coin

Pour l'Orchestre du Conservatoire :
Pierre Bleuse, Pascal Rophé, Raphaël Pichon

Pour l'Orchestre des lauréats du Conservatoire :
Pierre-André Valade, Jean-François Verdier, Ustina Dubitsky

Pour la création : Simon Proust, Flavien Boy, Claire Levacher

Pour le département jazz et musiques improvisées : Christiane Bopp, Ingrid Laubrock, Robert Mitchell, Walter Thompson

PRODUCTIONS À DESTINATION DE DIFFÉRENTS PUBLICS ET CONCERTS SOLIDAIRES

Les actions de médiation et de concerts solidaires dans différents établissements à Paris et en Île-de-France se sont poursuivies, cette dimension à la fois artistique, solidaire et sociale étant essentielle dans la formation des jeunes musicien·nes.

Saison	Concerts solidaires (hors ORPEA)
2024-2025	4
2023-2024	8
2022-2023	16

Quelques établissements avec lesquels le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris collabore régulièrement : MAS Saint-Jean de Malte - personnes en situation de handicap ou polyhandicap, APF du Maine, IME Mille couleurs…

Les actions de médiation avec de jeunes publics ou des étudiant·es d'autres établissements d'enseignement artistique font également partie de la saison et sont, dans certains cas, la base du partenariat. C'est notamment le cas avec Est Ensemble, qui inclut autour des concerts des étudiant·es un temps de médiation et d'échanges entre les étudiant·es des écoles de musique du réseau Est Ensemble (Noisy-le-Sec, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Bobigny, Pantin…).

APPRENTISSAGE ET FORMATION DES ÉTUDIANT·ES À LA SCÈNE

DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE
MIS EN PLACE PAR LE PÔLE
RÉGIE DES SALLES PUBLIQUES

Mise en place de modules d'une journée « Approche des métiers techniques de la scène », destinés aux étudiant·es en 3e cycle et aux masters de musique de chambre.

Deux dates sont proposées par année scolaire.

Présentation des métiers techniques et de la mise en œuvre technique d'un projet.

Mise en espace et en lumière d'un projet (atelier pratique)

↘ Projets des étudiant·es danseur·ses en Master 2, **accompagnement technique des étudiant·es dans la réalisation de leur projet de master.** Rédaction d'une fiche technique, de la conduite technique du spectacle, gestion du temps de plateau, prise en compte des différents métiers-coactivité. Novembre à juin.

↘ **Atelier lumière** pour les étudiant·es danseur·ses en DNSPD : types de projecteurs, direction, couleur, conduite, gestion du temps de plateau.

↘ **Prévention des risques professionnels,** demi-journée à destination des masters de danse - intervenant·es régie des salles publiques et responsable de sécurité CNSMDP. Réglementation ERP, Code du travail, interlocuteurs, législation.

↘ 2h pour les étudiant·es danseur·ses en DNSPD. **Métiers techniques, interlocuteurs, la scène, les coulisses, le public.**

RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

L'ÉQUIPE

Le service production et apprentissage de la scène est constitué de cinq pôles :

↘ **Production / administration de production**

↘ **Parc instrumental (claviers et orchestre)**

↘ **Régie des salles publiques (générale, lumières et plateau)**

↘ **Bibliothèque d'orchestre**

↘ **Régie des orchestres et ensembles**

Chaque pôle est encadré par un·e responsable de pôle, les 5 pôles étant placés sous la responsabilité de la cheffe de service.

Le service rassemble 26 permanent·es

- 2 apprenti·es
- une soixantaine de technicien·nes intermittent·es
- les accordeur·ses claviers

La régie des salles publiques est constituée d'une équipe de 5 permanents

- 1 régisseur général des salles publiques
- 2 régisseurs adjoints spécialité lumière
- 2 régisseurs adjoints spécialité plateau
- 1 apprenti.

Cette équipe est complétée par le renfort de nombreux·ses intermittent·es (une cinquantaine), environ 800 jours d'intermittence par saison dont 53% sont assurés par des femmes.

Sur la saison 2024-2025 : 47 intermittent·es dont 43% de femmes.

La régie des orchestres et ensembles est constituée d'une équipe de 5 permanent·es

- 1 régisseur général des orchestres
- 3 régisseur·ses de production
- 1 régisseur des affectations

Elle a eu recours pour 2024-2025 à une équipe de 18 intermittent·es (régisseur·ses d'orchestre, régisseur·ses généraux·ales d'orchestre, dont 5 femmes, soit 27,78%), à hauteur de 365 journées d'intermittence dans la saison (dont 56 assurées par des femmes, soit 15,34%)

Le parc instrumental est constitué d'une équipe de 6 permanent·es

- 1 responsable du parc instrumental
- 1 adjoint, 2 technicien·nes piano
- 1 coordinateur du parc orchestre et prêts
- 1 gestionnaire du parc orchestre et prêts)
- 1 apprenti·e

La bibliothèque d'orchestre est constituée de 2 permanentes

- 1 responsable
- 1 bibliothécaire d'orchestre à temps partiel

Le pôle production est constitué d'une équipe de 6 permanent·es

- 1 responsable du pôle production
- 4 chargées de production
- 1 gestionnaire administratif

L'Orchestre des lauréats du Conservatoire vient compléter l'équipe avec 2 personnes

- 1 administratrice
- 1 secrétaire de production

MOYENS MATÉRIELS ET INVESTISSEMENTS

ACQUISITION DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS (MATÉRIEL) DANS LES SALLES PUBLIQUES

↘ Travaux importants sur **le mécanisme de la fosse d'orchestre**

↘ **Travaux de mise aux normes des équipements existants**

↘ Étude et mise en place de **3 moteurs pour manœuvre des enceintes de l'Espace Maurice Fleuret**

↘ **Rénovation du cadre de scène mobile en salle Rémy-Pflimlin**

↘ **Achat de draperies et matériels lumière** pour utilisation nomade

BIBLIOTHÈQUE D'ORCHESTRE

Pour la saison 2024-2025, la bibliothèque d'orchestre a préparé et mis à disposition les matériels et conducteurs nécessaires pour 32 productions (39 en 2023-2024) réparties comme suit :

- Orchestre des lauréats du Conservatoire (OLC) : 14 sessions
- Orchestre du Conservatoire (OdC) : 5 sessions dont un opéra
- Musique ancienne : 5 productions
- Ensemble Next : 6 productions
- Ateliers lyriques : 2 productions

Elle a également préparé les partitions pour les activités suivantes :

↘ **Auditions de recrutement des musicien·nes de l'OLC** (musicien·nes, pianistes accompagnateur·rices, jury)

↘ **Récitals / examens de fin de cycle**

↘ **Captations** (FSMSI et SAV)

La bibliothèque d'orchestre a développé la dimension « apprentissage de la scène » à travers le renseignement des

étudiant·es sur les questions de droits d'auteur et de location éditoriale.

La bibliothèque dispose d'un fonds de partitions physiques en 2024-2025 de :

2338 matériels d'orchestre
3013 partitions d'orchestre
1846 partitions piano/chant
376 partitions grand format
3226 partitions de poche
14129 matériels de chœur
13 matériels de musique de chambre

Le rapprochement entre la bibliothèque d'orchestre et la médiathèque étant très étroit, nombre de partitions sont cataloguées dans SIGB Syrtis en 2024-2025 (logiciel commun avec la Médiathèque) : 43 matériels d'orchestre, 8 partitions d'orchestre et 2 matériels de musique de chambre.

Nombre de prêts/emprunteurs physiques recensés pour la bibliothèque d'orchestre en 2024-2025 :

90 étudiant·es ont emprunté 120 partitions.
56 professeur·es ont emprunté 62 partitions/matériels.
20 agents ont emprunté 65 partitions

LE PARC INSTRUMENTAL

La période 2020-2024 a permis d'engager des commandes répondant à de nouveaux besoins, tout en améliorant la qualité de l'existant (pianos notamment).

Cette période très riche en acquisitions a ouvert de nouvelles perspectives au parc instrumental, a permis d'engager de nouveaux partenariats ou encore de recréer un lien avec le Musée de la musique.

Cette période a vu également la naissance d'une nouvelle politique de valorisation des collections (réalisation de documentaires, mise en ligne d'un catalogue, renforcement du lien à la pédagogie et prémices de projets de recherche).

Le parc s'ouvre aujourd'hui à de nouvelles perspectives et mène une réflexion active pour renforcer certains enjeux essentiels :

↘ **Renforcer la place des instruments** dans l'apprentissage musical et contribuer par cette approche à favoriser l'insertion professionnelle

↘ **Créer des ressources organologiques** qui accompagnent les nouvelles acquisitions : le parc instrumental renoue avec les aspirations révolutionnaires de 1795 et la mise en œuvre de ressources instrumentales, dans un but pédagogique et de réflexion sur l'évolution de l'outil au service de la créativité.

Les visites du parc de différentes classes à la rentrée se sont développées (percussion, jazz, composition, certaines classes de violon et piano).

Les collections d'instruments attirent un public toujours plus nombreux de chercheur·ses, luthier·es et facteur·rices, autant que nos utilisateur·rices habituel·les, et constituent une référence au sein de certaines professions. Cette ressource a par exemple été le support d'une rencontre professionnelle en juillet 2023 autour d'un groupement de luthiers qui a étudié le travail effectué, débattu autour des violons et archets dans le prolongement de la diffusion du documentaire « Les voix du Guadagnini, de la lutherie à l'interprétation ».

Faciliter l'accès aux instruments pour les étudiant·es

De nombreux·ses étudiant·es, pour des raisons financières, étaient empêché·es dans leur accès à la ressource instrumentale du parc, en particulier dans le cadre d'emprunts de petits instruments sur de courtes périodes. Afin de garantir une équité d'accès, le Conservatoire a fait le choix en 2024 de prendre en charge ces assurances. Il en est résulté très vite une fréquentation plus grande du parc instrumental, un accès plus équitable à la ressource et une véritable force d'insertion professionnelle.

Focus sur deux projets du parc instrumental

Une convention de partenariat pluriannuelle a été signée avec l'école de lutherie de Brienz. L'objectif est de mettre en œuvre un jumelage entre étudiant·es musicien·nes et luthier·ères, réuni·es autour de la fabrication d'un alto et d'un violoncelle en montage XVIII[e] siècle, à partir d'originaux de Guadagnini. Le premier rendez-vous s'est tenu à Paris en février 2024 afin de mettre en œuvre un cahier des charges commun, au carrefour des enjeux de lutherie, d'archèterie, et d'interprétation. Le projet, qui complète la phase 1 Guadagnini qui avait donné lieu à un documentaire, va permettre de mettre à disposition un quatuor classique complet.

L'année 2024 a également permis d'aboutir à la livraison d'un quatuor en montage romantique, en particulier d'instruments ayant appartenu à Paganini. Cette commande a donné lieu à une présentation officielle dans le cadre du groupe de recherche « Oberlin-Villefavard », qui a fait venir à cette occasion un quatuor qui a pu expérimenter la pratique de ces instruments dits de « transition ».

Pour ces deux projets, des archets adaptés, en particulier venant des collections du Musée de la musique - Philharmonie de Paris, ont été commandés.

Cette réflexion a abouti à un nouvel organigramme du parc instrumental qui a été mis en place à la rentrée 2025.

ÉVOLUTIONS DANS LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

RÉORGANISATION DU PARC INSTRUMENTAL

Les évolutions du parc instrumental se caractérisent par une diversification de ses missions : réflexion sur les modalités de commandes et d'entretien des instruments amenant à des évolutions (partenariats, mode d'attribution aux étudiant·es, …), développement des legs et dons et du mécénat, politique de prêts aux étudiant·es plus spécialisée sur certains types d'instruments, mise en place d'actions pédagogiques de sensibilisation, enjeux d'entretien et de préservation du parc, ou encore interaction plus grande avec les départements et directions.

Pour répondre à cette évolution, il a été nécessaire de se réinterroger au sein de l'équipe sur les ressources nécessaires à la réalisation de ces missions et l'articulation et la complémentarité des différentes fonctions au sein du pôle. Cette réflexion a abouti à un nouvel organigramme du parc instrumental qui a été mis en place à la rentrée 2025.

MISE EN PLACE DE GHS

À la suite de la mise en place, en lien avec le service des ressources humaines, d'une nouvelle solution de paye spécialement dédiée aux personnels intermittents (GHS), un interfaçage avec Dièse a été développé pour lier directement la base de données du Conservatoire avec le logiciel.

Cela a nécessité la mise en place de nouveaux processus de validation entre le service production et apprentissage de la scène et le bureau des traitements pour faciliter la gestion des payes au quotidien.

2.

Savoirs, recherche et innovation

Direction de la recherche et de l'innovation

En 2025, l'équipe de la direction de la recherche et de l'innovation (DRI) a poursuivi ses efforts de structuration de ses différentes missions. Celles-ci incluent :

- **La coordination d'événements publics de recherche** au CNSMDP, des séminaires doctoraux, des récitals et des soutenances de thèse
- **Le suivi des partenariats avec d'autres établissements d'enseignement supérieur** dont les activités de l'alliance européenne IN.TUNE, du PG (programme gradué) Arts et du laboratoire SACRe de l'Université PSL
- **La valorisation de la recherche effectuée par les membres de l'établissement**
- **L'accueil de chercheur·ses extérieur·es** qui mènent des recherches au CNSMDP
- **La gestion scolaire des cours de méthodologie de la recherche et le suivi des TEP** (travaux d'étude personnels) pour valider le 2e cycle d'interprète, d'écriture, de composition et de direction d'orchestre, et le diplôme d'état en pédagogie
- **L'organisation du concours de doctorat pour les interprètes** en partenariat avec l'école doctorale 433 de Sorbonne Université, et le suivi administratif de ce programme de doctorat ainsi que de celui du programme SACRe dans l'école doctorale 540 à l'ENS-PSL
- **La coordination du comité éditorial et le suivi des projets de publication** dans les Éditions du Conservatoire
- **L'organisation de la commission de sélection des projets pour le label Initiale** et le suivi des projets jusqu'à leur édition et distribution.

La DRI a aussi mis en place de nouvelles activités, dont :

- **Des ateliers doctoraux mensuels** à la médiathèque Hector Berlioz pour encourager les doctorant·es des deux programmes et les aspirant·es au doctorat à développer leurs compétences de communication écrite et orale de projets de recherche artistique et de recherche création dans un environnement bienveillant
- La présentation du projet d'une **nouvelle revue scientifique** dont le mandat sera de publier des études intersectorielles et multidisciplinaires, dont les résultats de la recherche bénéficient directement aux savoirs des artistes dont les disciplines sont enseignées au Conservatoire
- **Un appel à projet interne pour les membres de l'établissement ayant besoin de fonds** (maximum 1000 €) pour présenter leurs recherches dans des conférences, financer un travail d'archive ou de terrain à l'extérieur, ou encore collaborer avec des développeur·ses, appel qui sera diffusé deux fois par an
- **Un comité d'enseignement de la recherche en 2e cycle** pour développer une partie de la formation à la recherche qui serait transversale aux différentes disciplines enseignées au Conservatoire, et qui se réunira une à deux fois par an.

L'organisation de la DRI a été en mouvement continu depuis l'arrivée de sa directrice Amandine Pras, le 25 novembre 2024. L'équipe a accueilli Isnelle Nouchet-Messan du 24 mars au 11 juillet 2025. Amandine a été nommée co-directrice du PG (programme gradué) Arts et du laboratoire SACRe de l'Université PSL le 1er avril aux côtés d'Emmanuel Mahé, directeur de la recherche à l'ENSAD-PSL, et de Soline Nivet, professeure d'architecture à l'ENSAPM-PSL. Le 1er septembre, Fanny Guillaume-Castel, docteure en organologie du Royal College of Music de Londres a remplacé Arthur Macé au poste de chargé·e de mission recherche. Le 1er octobre, Edson Jiménez Cornejo, doctorant en psycholinguistique à l'Université de Rennes et en sciences de l'éducation à l'Université de Barcelone, a rejoint Fanny, Amandine et le gestionnaire administratif Louis Vigneron, en tant que coordinateur de la recherche et de l'innovation pédagogique notamment dans le cadre des activités d'IN.TUNE.

PROJETS DE RECHERCHE ET DE RECHERCHE CRÉATION

BILAN DE L'ACTIVITÉ DE LA RECHERCHE AU CONSERVATOIRE DE PARIS

Coordination d'événements de recherche publics

15 janvier : Journée d'étude « La Discipline au Conservatoire de Paris au XIXe siècle » portée par Arthur Macé et Martin Barré, tous deux doctorants au Centre Georg Simmel de l'EHESS Paris (contribution du Centre Georg Simmel).

17 janvier : Rencontre SACRe avec Julia Eckhardt, compositrice, interprète et doctorante en philosophie à l'Université libre de Bruxelles (financé par SACRe-PSL).

25 mars : Présentation de Terri Hron, rédactrice en chef de la revue Circuit, sur les attentes de l'écriture scientifique pour le lancement des ateliers doctoraux.

8 avril : Lecture musicale de Sylvie Pébrier à la Médiathèque Hector Berlioz.

4 septembre : Journée de rentrée « Décoder l'IA : usages, enjeux et pratiques » cofinancée par ICCARE et le PG Arts de PSL.

6 novembre : Ouvroir avec l'artiste réunionnaise Ann O'aro, animé par la sociologue Cécile Offroy et Sylvie Pébrier (financé par SACRe-PSL).

12 décembre : Journée d'étude « Hommage à Gustave Vogt » portée par Arthur Macé au Conservatoire de Paris, dans le cadre du projet de recherche IREVOGT en partenariat avec l'HEMU et la BnF.

18 décembre : Lancement à la DEC du projet « Transdanse : croisements chorégraphiques entre cultures urbaines, folkloriques et académiques », avec le percussionniste Philippe Gouyer-Montout dit Philo, et la danseuse-chercheuse Vaïty Simone de bèlè en Martinique (financé par SACRe-PSL).

Activités spécifiques aux programmes de doctorat

17 janvier : Séminaire doctoral SACRe au CNSMDP.

6 février : validation au Conseil pédagogique du nouveau déroulé du concours pour le doctorat de musique « recherche et pratique » en partenariat avec Sorbonne Université.

7 février : Séminaire doctoral pour les interprètes avec le CNSMDL, interventions de Roy Howart, pianiste-chercheur et musicologue écossais qui a été pendant plus de vingt ans principal d'éducation à la Northern House Special School à Oxford, et Jean-François Rouchon, professeur de chant au Conservatoire royal de Bruxelles et à la HEMU de Lausanne.

10 février : réunion d'information sur les programmes de doctorat au Conservatoire de Paris.

15 mai : Séminaire doctoral pour les interprètes avec le CNSMDL, avec une intervention de Jean-Christophe Branger, musicologue à l'IHRIM de l'ENS de Lyon.

15 septembre : Séances individuelles pour les doctorant·es interprètes en fin de thèse avec Catherine Laws, professeure de recherche artistique à l'Université de York (Royaume-Uni).

16-17 octobre : Soutenance de thèse de doctorat de musique « Recherche et Pratique » (Sorbonne Université, CNSMDP) de Marianne Salmona, « Narrativité et interprétation : l'exemple des pièces de caractère du Romantisme allemand. »

7 novembre : atelier doctoral avec le dramaturge David Ferré.

22 novembre : Soutenance de thèse de doctorat en composition SACRe (Université PSL, CNSMDP) de Florent Caron Darras, « Composer entre le signal et le quartz. À l'écoute des temps du vivant, dans les lieux, les rythmes et les formes. »

Participation des membres de l'établissement à des activités de recherche et d'enseignement dans le cadre du PG Arts de PSL :

5 mars : Atelier de son immersif pendant la PSL-Week, animé par Alexis Ling, Jean-Marc Lyzwa et Jean-Christophe Meissonnier en Régie Schaeffer du Conservatoire de Paris.

BILAN DE L'ACTIVITÉ DE LA RECHERCHE EN PARTENARIAT

Participation des membres de l'établissement à des activités de recherche dans le cadre de l'alliance européenne IN.TUNE

Au cours de l'année universitaire 2025, le CNSMDP s'est impliqué dans le Work Package 4 (WP4), consacré au développement de la recherche. Ce volet vise à identifier des thématiques communes entre établissements partenaires et à renforcer les liens entre recherche et enseignement. Amandine Pras a représenté l'établissement lors des

comités du WP4 jusqu'en octobre, ainsi qu'à l'évènement de dissémination « Music in Socio-Cultural Turmoil » dans la Faculté de musique de l'Université des arts de Belgrade. Depuis octobre, Edson Jiménez Cornejo représente le Conservatoire au sein du WP4. Il contribue activement au développement de l'alliance et à la rédaction des livrables du projet.

En parallèle du WP4, les « Knowledge Hubs » ont progressivement pris forme : d'abord diffusés sous forme de lettre d'information, ces groupes thématiques réunissant enseignant·es, chercheur·ses et étudiant·es à l'échelle européenne se structurent désormais autour d'un Research Catalogue hébergé par la NMH d'Oslo, avec l'objectif d'accueillir à terme des contributeur·rices extérieur·es à l'alliance.

Jean-Christophe Meissonnier a représenté le CNSMDP dans le Working Group 1 (WG1) du WP4, et a participé au développement du premier Knowledge Hub. Dans ce cadre, il a contribué à un inventaire des travaux de recherche collaborative effectués au CNSMDP de 2013 à 2015, publié sur le Research Catalogue de la NMH d'Oslo. La collecte de données pour cet inventaire a été menée avec Isnelle Nouchet-Messan, et l'analyse a été finalisée par Edson. Cet inventaire recense vingt-cinq projets collaboratifs, interdisciplinaires et intersectoriels. Il montre une augmentation des activités de recherche à partir de 2021, une diversité thématique marquée et une prédominance des croisements entre arts, sciences humaines et sciences sociales. Les projets liés au développement pédagogique et à la valorisation du patrimoine y sont les plus représentés. Le document met également en évidence une structuration progressive des collaborations sur le long terme et une insertion croissante de la recherche au CNSMDP, dans des réseaux nationaux et internationaux.

Deux membres du Conservatoire ont été sélectionnés pour intervenir à AIRE 2025 (Annual IN.TUNE Research in Education), premier événement scientifique de l'alliance, organisé à la mdw de Vienne, du 3 au 5 novembre : Sylvie Pébrier, professeure au département de musicologie et analyse, et François Longo, étudiant en 3e cycle au sein de l'Ensemble Next et doctorant au Collegium Musicae de l'Alliance Sorbonne Université. Edson les a accompagné·es dans la préparation de leurs communications pour ce contexte européen et interdisciplinaire.

INTÉGRATION DU GIS ARTS & ÉDUCATION

En 2025, le Conservatoire de Paris a formalisé sa participation au Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Arts & Éducation par la signature d'une convention.
Ce dispositif national réunit universités, laboratoires, instituts de formation (INSPE) et établissements d'enseignement supérieur artistique autour de la recherche sur les relations entre arts, éducation et société. Le GIS fonctionne comme un espace de coordination et de mise en réseau, visant à faciliter les collaborations scientifiques entre ses partenaires.

Amandine Pras a représenté le CNSMDP lors du séminaire du GIS à l'InsEAC de Guingamp les 29 et 30 septembre. À partir de novembre, c'est Edson Jiménez Cornejo qui a représenté le CNSMDP aux réunions du conseil de groupement et du conseil scientifique, contribuant aux discussions sur l'intégration de nouveaux partenaires et le développement de projets collaboratifs. L'établissement y apporte l'expertise propre aux conservatoires supérieurs dans les domaines de la musique, de la danse et de la recherche artistique.

L'année a également été marquée par la consolidation des outils de diffusion du réseau : un carnet de recherche sur la plateforme Hypothèses, une page LinkedIn, une liste de diffusion (Renater/Sympa) et une collection HAL pour référencer les productions scientifiques affiliées au GIS. Plusieurs chantiers ont par ailleurs été engagés, dont une cartographie nationale des recherches en arts et éducation et la constitution progressive de groupes de travail thématiques.

RENCONTRES AVEC L'INSTITUTE FOR IDEAS AND IMAGINATION

La DRI a engagé des démarches pour inscrire le Conservatoire de Paris dans des réseaux de recherche internationaux. Des contacts ont été établis avec le Columbia Institute for Ideas and Imagination (II&I), structure rattachée à l'Université Columbia et installée à Paris.
Des réunions exploratoires ont eu lieu avec Sari Castro, coordinatrice du programme et de la communication, pour envisager des échanges entre les deux institutions, en particulier avec les doctorants du programme SACRe dont les travaux se situent à l'articulation entre création et recherche. Ces échanges pourraient prendre la forme d'ateliers doctoraux, de conférences ou de partages d'expériences au sein des espaces de l'II&I en 2026-2027.

CONTRIBUTIONS, COLLOQUES ET PUBLICATIONS

CONTRIBUTIONS SCIENTIFIQUES DES MEMBRES DE L'ÉTABLISSEMENT

Présentation dans des conférences

13 mars : Yannaël Pasquier et Arthur Macé ont présenté leurs recherches à l'IHRM (Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités) de l'ENS de Lyon (cofinancé par l'IHRM)

20 juin : Prix de la recherche à l'HEMU à Lausanne - participation des étudiant·es Daniele Bonacina et Cécile Lee du département écriture, composition et direction d'orchestre.

7 et 10 juillet : Présentations d'Amandine Pras à l'IASPM (International Association for the Study of Popular Music) au Campus Nation à Paris.

29 juillet : Amandine Pras a présenté « Music Production & the Female Ear : Inspiring a New Generation » avec la saxophoniste Kayla Milmine aux studios Universal de Toronto dans le cadre d'un évènement organisé par Music Publishers Canada, FACTORCanada, Women in Music Canada, et Songwriters Association Canada.

24-26 septembre : Arthur Macé et Léa Chambon ont présenté à la conférence internationale « Soundscapes of Ritual and Festivity in Europe and beyond from the Middle Ages to the Present » à Sienne.

16 octobre : Présentations et récitals des étudiant·es du département de musique ancienne lors de la journée d'hommage à la collection Geneviève Thibault de Chambure à la BnF Richelieu.

23-25 octobre : Le CNSMDP a été représenté lors du 3e congrès biennal de la Société Française de Musicologie (SFM), qui s'est tenu au CRR d'Aix-en-Provence. Yves Balmer, président de la SFM, a participé à l'ouverture officielle du colloque et présidé la session « Écoutes et pratiques musicales en contexte colonial » . Emmanuel Reibel a présenté la communication intitulée « Enquête sur la classe d'esthétique du Conservatoire de Paris », en collaboration avec Victor Burgard. Florent Caron Darras et Édouard Forster ont également pris part au colloque, avec des communications explorant, pour l'un, les relations entre temporalité musicale, vivant et technologies numériques, et pour l'autre, les liens entre art, science et création musicale.

28-29 octobre : Sylvie Pébrier a participé au colloque « La nature n'est plus un décor. Opus 4. Les cosmologies de l'opéra à l'aune des dérèglements de la Terre », organisé par la Fondazione Giorgio Cini (Italie), le Théâtre national de l'Opéra-Comique et l'Université Paris 8, dans le cadre du projet « Opera and Climate Changes ».

6 novembre : Jean Viardot a présenté son approche du remixage en son immersif avec des outils IA au SATIS.

17-18 novembre : Julien Dubois a présenté au colloque « Musique en transition : l'impératif écologique », organisé par le CNSMD de Lyon les 17 et 18 novembre 2025.

21 novembre : Amandine Pras a présenté (en ligne) l'atelier « Let's put an end to microaggressions in the recording studio and music industry! » au Forum: No User Manual à Bergen (Norvège) dans le cadre du partenariat Gender, Technology and Participation. Marianne Le Pober - Cofec, étudiante en FSMSI, a contribué à la préparation de l'atelier et y a participé.

25 novembre : Chris Murray a présenté avec Roger Muraro et Peter Asimov leurs recherches sur Yvonne Loriod dans les ateliers de la recherche artistique du CNSMDL.

27 novembre : Jacques Warnier et Malena Fouillou ont présenté le développement de la plateforme Antony à la Journée de présentations et de rencontres dédiées au web sémantique dans le monde professionnel à FIAP Paris.

16 décembre : Claire Lapalu a soutenu sa thèse de doctorat « Commander, diffuser, commenter : la fabrique de la musique contemporaine sur les ondes de la radio publique française entre 1946 et 1974 » à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne.

20 décembre : Yannaël Pasquier a soutenu sa thèse de doctorat « Les traités d'harmonie en France au XXe siècle : entre traditions, filiations et innovations » à Sorbonne Université.

Parutions d'ouvrage

Of Signs and Sounds, Musical Interpretation and Performance from the 19th to the 21st Century, Brepols, 2025. Édité par Rémy Campos et Arthur Macé, avec notamment plusieurs contributions du CNSMDP.

Quatorze manières de décrire la pluie : Hanns Eisler et Joris Ivens de Marie Soubestre (doctorante au CNSMDP), publié dans *Déluge ou simple averse, Regards croisés sur la pluie dans l'imaginaire européen*, EDUL, 2025, sous la direction de Laurence Kohn-Pireaux et Yasmina Benferhat.

Parution de chapitre dans une collection

Sokil, A., & Pras, A. (2025). ***Signal Flows: Feminist Approaches to Open Paths in Audio Education***. In Silverman, M., & Niknafs, N. (Eds.), The Oxford handbook of feminism and music education, Oxford University Press, pp.78-98.

Parutions d'articles dans des revues à comité de lecture

Fouillou, M., Lemouton, S., Pottier, L., Warnier, J., Bonardi, A., Garnier, X., & Bottini, T. (2025). ***Vers une préservation pérenne du répertoire des œuvres musicales avec électronique : développement du système Antony.*** Revue Francophone d'Informatique et Musique, 11, 53-65.

Haute, L., & Benque, D. (2025). ***Sigil seance against space billionaires.*** European Alternatives Journal, 11, 60-68.

Poirier-Quinot, D., Lyzwa, J.-M., Mouscadet, J., & Katz, B. F. G. (2025). ***Vaulted harmonies: Archaeoacoustic concert in Notre-Dame de Paris.*** Acoustics, 7(4), Article 66.

Communication dans des actes de colloque

Poirier-Quinot, D., Lyzwa, J.-M., Mouscadet, J., & Katz, B. F. G. (2025, septembre). ***Virtual concert film with acoustic reconstructions of Notre-Dame de Paris across eight centuries*** [Communication]. Auditorium Acoustics, Institute of Acoustics, Bristol, Royaume-Uni.

Parution d'éditions et de transcriptions

Picazos, R. (2025). (Diaphonia duplex cantus) ***Traité de Montpellier*** (début XII[e] s.) [Édition critique]. HAL.

Picazos, R. (2025). ***Epistola Guidonis ad Michaelem Monachum Pomposianum de ignoto cantu*** (Guido d'Arezzo) [Édition critique]. HAL.

Picazos, R. (2025). ***Musica Enchiriadis*** [Édition critique]. HAL.

Picazos, R. (2025). ***Ars musica*** (Magister Lambertus) [Édition critique]. HAL.

Accueil de chercheur·ses

Faustine Aziyade, participante d'un projet de recherche en notation chorégraphique à la DEC, préparation de son projet de thèse de doctorat

Céline Bouissou, convention avec l'Université Nice-Côte d'Azur et Thalie Santé pour sa thèse de doctorat financée par le dispositif CIFRE

Stan Eijkenaar, convention avec l'Ouvroir de sciences sociales potentielles (OUSCIPO) et l'EHESS pour son mémoire de master

Miyuki Jinnai, doctorante à l'Université de Tokyo, accueillie par Yves Balmer dans le département musicologie et analyse pour ses recherches sur les archives de Saint François d'Assise d'Olivier Messiaen

Simon Journet, doctorant à l'Université Aix-Marseille, terrain de recherche au CNSMDP dans le cadre du projet PROMUS financé par l'ANR

Nino Mollica, doctorant à Paris 8 en recherche artistique, collaborations avec les professeurs d'improvisation générative

Liliane Nakobo, participante du projet « Réseau audio d'Afrique de l'ouest » coordonné par Amandine Pras et financé par le CRSH du Canada

L'ACTIVITÉ DES ÉDITIONS

Le CNSMDP est partenaire de l'ouvrage *Femmes en musicologies francophones*, dirigé par Catherine Deutsch et Isabelle Ragnard, publié par Symétrie.

Signature du contrat d'édition de l'ouvrage Claude Delangle, *Les voies du saxophone* de la collection Dialogue dans les éditions TU&DU à Taiwan.

Le 13 juin 2025, le comité éditorial s'est réuni à nouveau, sa dernière réunion ayant eu lieu le 23 novembre 2022. À cette occasion, les propositions suivantes ont été validées par les membres du comité :

Laure-Marcel Berlioz, ***Dialogue avec Édith Lejet*** : nouvel ouvrage dans la collection Dialogue, consacré à la compositrice et ancienne professeure au Conservatoire Édith Lejet (à paraître en fin d'année 2026, à l'occasion d'un évènement consacré à la compositrice organisé par la Médiathèque Hector Berlioz).

Hervé Sellin, ***Méthode de piano jazz*** : projet de publication d'une méthode circulant beaucoup au sein du département jazz et musiques improvisées du Conservatoire, qui montre l'intérêt d'une édition en bonne et due forme (à paraître au printemps 2027).

Fabien Touchard, ***Sofia Goubaïdoulina*** : ouvrage consacré à une compositrice souvent jouée au Conservatoire de Paris (à paraître en 2027).

Bilan 2025 pour la vente / diffusion des livres parus aux Éditions du Conservatoire :

Christian Accaoui, ***La Musique parle, la Musique peint, t. 1*** : 1 vente en ligne, 2 ex. distribués gratuitement.

Christian Accaoui, ***La Musique parle, la Musique peint, t. 2*** : 1 vente en ligne, 12 ex. distribués gratuitement.

Raphaëlle Blin, ***Et exspecto*** : 2 ex. distribués gratuitement.

Alain Damiens, ***Lire, entendre, transmettre*** : 1 vente en ligne, 3 ex. distribués gratuitement.

Claude Delangle, ***Les Voies du saxophone*** : 10 ventes au magasin Vandoren, 9 ex. distribués gratuitement.

Alexis Galpérine, ***Le Violon, la Mémoire et l'Histoire*** : 4 ventes en ligne, 15 ex. auteur (Nicolas Galpérine), 5 ex. distribués gratuitement.

Le Voyage de Noah (livre-disque) : 1 vente en ligne, 4 ex. distribués gratuitement.

Vers la lumière : 12 ex. distribués gratuitement.

Pierre-Henri Xuereb, ***24 Recettes techniques pour alto*** : 2 ventes en ligne, 20 ventes à l'auteur, 1 ex. distribué gratuitement.

LE LABEL INITIALE

En 2025, sept nouveaux albums ont été publiés par le label Initiale (trois au printemps, quatre à l'automne) :

Hyunji Kim, ***Sonorités perdues*** **(INL 28) :** œuvres de Beethoven jouées sur pianos anciens et modernes. 2 ventes en ligne, 100 ex. remis à Hyunji Kim (partagés en 50 ex. gratuits et 50 ex. sous forme de bon de dépôt), 34 envois presse, 29 ex. distribués gratuitement, 2 ex. déposés à la BnF, 4 ex. déposés à la Médiathèque Hector Berlioz.

Magdalena Sypniewski, ***Un Italien à Paris*** **(INL 29) :** sonates baroques autour de la figure de Giovanni Battista Somis. 100 ex. remis à Magdalena Sypniewski (partagés en 50 ex. gratuits et 50 ex. sous forme de bon de dépôt), 33 envois presse, 28 ex. distribués gratuitement, 2 ex. déposés à la BnF, 4 ex. déposés à la Médiathèque Hector Berlioz.

Nestor Laurent-Perroto : ***Mémoires vives*** **(INL 30) :** œuvres contemporaines pour guitare. 100 ex. remis à Nestor Laurent-Perroto (partagés en 50 ex. gratuits et 50 ex. sous forme de bon de dépôt), 36 envois presse, 31 ex. distribués gratuitement, 2 ex. déposés à la BnF, 4 ex. déposés à la Médiathèque Hector Berlioz.

Trio Zarathoustra, ***Appassionato*** **(INL 31) :** trios français. 100 ex. remis à Thomas Briant, violoniste du trio (partagés en 50 ex. gratuits et 50 ex. sous forme de bon de dépôt), 33 envois presse, 30 ex. distribués gratuitement, 2 ex. déposés à la BnF, 4 ex. déposés à la Médiathèque Hector Berlioz.

Trio Arkayi, ***Filigranes*** **(INL 32) :** trios modernes. 9 ventes directes (concert de sortie le 26 septembre), 100 ex. remis aux membres du trio (partagés en 50 ex. gratuits et 50 ex. sous forme de bon de dépôt), 50 ex. remis à Didier Rotella, compositeur (partagés en 25 ex. gratuits et 25 ex. sous forme de bon de dépôt), 33 envois presse, 28 ex. distribués gratuitement, 2 ex. déposés à la BnF, 4 ex. déposés à la Médiathèque Hector Berlioz.

Parveen Savart, ***J'aurai ta cendre*** **(INL 33) :** mélodies françaises. 1 vente directe, 100 ex. remis à Parveen Savart (partagés en 50 ex. gratuits et 50 ex. sous forme de bon de dépôt), 34 envois presse, 28 ex. distribués gratuitement, 2 ex. déposés à la BnF, 4 ex. déposés à la Médiathèque Hector Berlioz.

Clara Barbier ***Serrano, Woven Words*** **(INL 34) :** œuvres contemporaines pour voix et ensemble. 1 vente en ligne, 100 ex. remis à Clara Barbier Serrano (partagés en 50 ex. gratuits et 50 ex. sous forme de bon de dépôt), 33 envois presse, 28 ex. distribués gratuitement, 2 ex. déposés à la BnF, 4 ex. déposés à la Médiathèque Hector Berlioz.

Bilan 2025 pour la vente / diffusion des disques précédemment parus sous le label Initiale :

INL 01 / ***Ouvertures pour la chasse*** : 3 ventes en ligne.

INL 02 / ***Prima verba*** : 1 vente en ligne, 51 ex. distribués gratuitement.

INL 03 / ***Soledad sonora*** : 2 ventes en ligne.

INL 05 / ***On-Off*** : 1 ex. distribué gratuitement.

INL 06 / ***Sérénade*** : 1 vente en ligne.

INL 11 / ***Marie, weine nicht*** : 2 ex. distribués gratuitement.

INL 13 / ***Sfumato*** : 2 ventes en ligne.

INL 15 / ***Marionnettes*** : 2 ex. distribués gratuitement, 60 ex. remis en dépôt à Valentin Chiapello, interprète principal.

INL 16 / ***Bronze battu en herbe*** : 1 ex. distribué gratuitement.

INL 18 / ***La Lanterne*** : 1 vente en ligne.

INL 19 / ***Verbunkos*** : 1 vente en ligne.

INL 20 / ***Les larmes…*** : 5 ex. distribués gratuitement.

INL 21 / Nuées d'encre : 1 vente en ligne, 4 ex. distribués gratuitement.

INL 22 / ***Le Violon augmenté*** : 75 ex. remis en dépôt à Ayane Kawamura, interprète principale.

INL 23 / ***Entre deux mondes*** : 1 ex. distribué gratuitement.

INL 24 / ***Dali*** : 3 envois presse, 1 ex. distribué gratuitement.

INL 25 / ***Déconcertant*** : 5 ventes en ligne, 2 ex. distribués gratuitement.

INL 26 / ***En Italie*** : 1 vente en ligne, 2 ex. distribués gratuitement.

INL 27 / ***Biome*** : 1 ex. distribué gratuitement.

Les vignettes vidéo tournées en septembre, comme chaque année, n'ont à ce jour toujours pas été finalisées par le service audiovisuel du Conservatoire, et seront donc publiées dans le courant de l'année 2026.

En termes de projets pour le label, l'année 2025 a été consacrée à la finalisation / préparation des projets de disques suivants :

Trio Montecristo, ***Regards de l'Est*** **(INL 35) :** trios de Smetana et Dora Pejačević (à paraître au printemps 2026).

Pierre Desangles, ***Sonates de guerre*** **(INL 36) :** sonates de Prokofiev pour piano seul et pour violoncelle et piano (à paraître au printemps 2026).

Médiathèque et archives

La médiathèque Hector Berlioz, qui réunit en son sein bibliothèque et archives, est une équipe de 14 agents (dont l'un à temps partiel, son temps de travail se partageant avec la Bibliothèque d'orchestre) qui accueille en son sein un agent mis à disposition du Conservatoire de Paris par la Maison de la musique contemporaine. Le service médiathèque et archives répond à des missions à la fois pédagogiques (le service fournit partitions, ouvrages et autres ressources pour accompagner les enseignements prodigués au Conservatoire et alimente concours et examens en partitions) et patrimoniales (la médiathèque est « l'héritière » de la Bibliothèque du Conservatoire, dont les fonds historiques sont aujourd'hui conservés à la BnF).

Au titre des archives, le service collecte l'ensemble de la production administrative de l'établissement selon les règles établies en concertation avec les Archives nationales. En tant que médiathèque, elle offre un service de prêt réservé aux étudiant·es, enseignant·es, personnels administratifs et alumni, ainsi qu'un service de consultation ouvert à tous les publics donnant accès à plus de 330 000 références, dont près de 200 000 partitions. Avec l'intégration du fonds CDMC-MMC, la médiathèque Hector Berlioz a consolidé sa spécialisation dans le domaine de la musique contemporaine et joue un rôle important dans le partenariat entre CNSMDP et Maison de la musique contemporaine.

Au 31 décembre 2025, les collections entrées au catalogue se répartissent ainsi :

1435 cassettes audio
47316 CD
17724 33 tours
35830 livres
200350 partitions
1240 partitions manuscrites
2976 partitions numériques ou numérisées
25960 fascicules de périodiques
6882 dossiers documentaires
2148 lettres
2686 mémoires papier et 1010 mémoires numériques
651 partitions chorégraphiques
1010 cassettes vidéo
2913 DVD
12529 fichiers audio numériques en ligne (productions du CNSMDP, enregistrements Radio-France du fonds CDMC-MMC)

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

À la médiathèque comme dans tout le Conservatoire, l'année 2025 a été marquée par le centenaire Pierre Boulez avec, en particulier, la réalisation d'un projet de restitution des œuvres du compositeur pour ondes Martenot, le 14 janvier, dans l'Espace Maurice Fleuret, sur la base d'archives conservées, pour partie, à la médiathèque Hector Berlioz. Le centenaire a également été l'occasion de valoriser le fonds CDMC-MMC à travers une série d'expositions documentaires (ou « ExpoDocs ») dont l'une a été consacrée au double centenaire Boulez/Berio. C'est également dans ce cadre qu'a pu être rendu hommage à la flûtiste Cécile Daroux dont la

médiathèque conserve les archives musicales, parmi lesquelles son adaptation du Dialogue de l'ombre double, pour clarinette et électronique, à la flûte, qui a fait l'objet d'une « capsule » vidéo destinée aux réseaux sociaux.

Sur le plan des ressources humaines, c'est avec tristesse que l'on doit évoquer ce qui aurait dû être, au contraire, une occasion de réjouissance : la promotion au grade de conservateur de Nicolas Renoult, amplement méritée au vu de ses compétences musicales et bibliothéconomiques. Il a pu suivre une formation de six mois à l'Enssib à la suite de laquelle il aurait joué un rôle essentiel à la médiathèque Hector Berlioz si la maladie ne l'avait emporté en ce début d'année 2026.

LES RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

Le service médiathèque et archives se compose de 14 agents (soit environ 13 ETP) et bénéficie de la présence d'un agent mis à disposition du Conservatoire par la Maison de la musique contemporaine (MMC), en charge du fonds CDMC-MMC. À la suite de la promotion d'un bibliothécaire au grade de conservateur, entraînant son départ en formation pour le premier semestre, le service a dû s'appuyer sur une organisation temporaire resserrée. De même, le poste de chargé·e d'informatique documentaire n'a pu être pourvu qu'en juillet.

Le budget alloué au service, qui a été affecté par une baisse sensible de la section investissement, entraînant le ralentissement de certaines activités, a néanmoins été en mesure d'assumer ses missions essentielles : acquisitions, prêt et consultation, organisation d'événements, gestion des collections… Il est à noter qu'en 2025, le Conservatoire a bénéficié du soutien de la SEAM pour ses acquisitions de partitions. Le budget alloué aux ressources numériques est demeuré stable (27 000 €).

LES COLLECTIONS

Les fonds de la médiathèque Hector Berlioz

La médiathèque Hector Berlioz dispose désormais d'un fonds de plus de 330 000 documents, pour plus de la moitié composé de partitions, ce qui en fait la deuxième bibliothèque musicale de France, derrière la BnF. Les acquisitions permettent d'accompagner la pédagogie de l'établissement et d'alimenter les concours et examens. L'enrichissement des collections par les dons reste important, ce qui implique une activité importante de dédoublonnage des ouvrages déjà présents dans les collections du Conservatoire, ainsi que d'aménagement des espaces de stockage et de conservation.

La collecte d'archives administratives et pédagogiques s'est poursuivie en 2025, dans un contexte de dématérialisation croissante. Quelque 10 mètres linéaires d'archives papier ont été collectés de différents services. Le circuit des mémoires de recherche est désormais entièrement dématérialisé et simplifié, prenant désormais en compte le Conservatoire augmenté pour la diffusion des travaux de recherche.

CONSULTATION ET PRÊT

L'activité de prêt poursuit un déclin amorcé en 2020, avec la crise sanitaire, même si l'évolution en 2025 est moins sensible que les années précédentes. Elle ne se traduit pas non plus de façon égale en fonction du support, le CD étant le plus affecté par les usages numériques individuels.

	CD audio	DVD vidéo	Livre	Partition	Partition chorégraphique	Périodique	**Total général**
2019	6726	565	4260	1	24003	345	**35909**
2023	1277	264	2645	57	13343	212	**17830**
2024	1088	223	2509	73	12935	252	**17109**
2025	912	258	2199	19	12017	234	**15639**

Si le prêt connaît un recul sensible, qui semble imputable au développement des usages numériques individuels (15548 prêts enregistrés au lieu de 16283 l'année précédente), la fréquentation de la salle de consultation a connu une nouvelle hausse avec 7794 personnes accueillies en 2025 (contre 6731 en 2024) et 1732 documents mis à disposition du public (1672 documents l'année précédente). Cette augmentation s'explique à la fois par une politique d'accueil volontariste, offrant de larges plages d'ouverture en autonomie sur les plages matinales et durant les vacances d'hiver et de Pâques, et par l'accueil désormais bien ancré, dans l'espace de cours, des cours de méthodologie auxquels s'ajoutent désormais les ateliers doctoraux mis en place par la direction de la recherche et de l'innovation.

LA FOURNITURE DES PARTITIONS DE CONCOURS

La fourniture des partitions aux jurys des concours d'entrée et des examens de sortie du Conservatoire est une activité soutenue en lien étroit avec les chargé·es de scolarité des différents départements de la direction des études musicales : récupération des listes d'imposés, corrections éditoriales, suggestions pour remplacer les éditions impossibles à fournir. Ces listes constituent toujours une source non négligeable d'accroissement de nos collections avec de nouvelles œuvres, particulièrement pour certains instruments tels que la guitare, les percussions, l'accordéon, le saxophone, dont le répertoire est renouvelé pratiquement chaque année.

LE SERVICE DE RÉPONSE À DISTANCE

Une part moins visible mais non moins importante du service médiathèque et archives tient dans le service de recherches à distance, dont une part importante concerne les archives, à des fins de recherche pour l'essentiel mais aussi, dans une proportion non négligeable, dans le cadre de recherche généalogique. Le seul service des archives comptabilise 190 demandes traitées à distance. Le fonds CDMC-MMC a suscité, de son côté, quelque 46 demandes de renseignement. Il est fréquent que les sollicitations soient traitées conjointement par les archivistes et bibliothécaires, faisant appel à des compétences croisées.

LECTEURS EXTÉRIEURS ET INSCRIPTIONS ALUMNI

Si le développement des partenariats du CNSMDP (PSL, CNSMDL, chercheur·ses associé·es) amène la possibilité d'une inscription complète pour des usagers extérieurs, c'est surtout l'inscription d'alumni qui a connu une forte évolution en 2025, à la suite d'une évolution tarifaire bénéficiant aux étudiant·es ayant terminé leurs cycles d'études pour une période de trois ans. Cette évolution a entraîné une charge gestionnaire importante pour le service et il paraît urgent de fluidifier le processus d'inscription soumis à une succession d'étapes contraignantes.

LES ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS MARQUANTES

La part de l'événementiel a été considérable en 2025, avec la concrétisation de l'exposition Musique et République menée par les Archives nationales, qui a permis de valoriser le rôle du Conservatoire, de sa création à nos jours, dans la construction du modèle républicain français.

Le centenaire du compositeur Pierre Boulez a également été l'occasion de valoriser les richesses et spécificités des collections du CNSMDP, notamment le fonds unique de ressources liées aux ondes Martenot, avec la restitution des œuvres de Pierre Boulez pour cet instrument pionnier.
La programmation annuelle est restée dense par ailleurs, traversant des univers musicaux et chorégraphiques variés dans des approches souvent transversales :

- ***Le journal de Clara*** - 21 janvier
- ***Marius Constant en quelques traits*** - 13 février
- ***La danse s'écrit aussi :*** vernissage de l'exposition - 10 mars
- ***Univers du micro-intervalle*** - 5 avril
- ***Les récits du sensible*** - 8 avril
- ***La danse s'écrit aussi :*** soirée de clôture - 12 mai
- ***Le Récital des exclus*** - 22 mai
- ***Glenn Gould, compositeur*** - 12 juin
- ***Autour de Carmen*** - 20 novembre
- ***Emmanuel Nunes en ses écrits*** - 11 décembre

Pour chaque manifestation, la médiathèque a accueilli en moyenne une quarantaine de personnes avec des pics (la proposition autour des musiques micro-intervalliques a réuni environ 60 personnes) et des déceptions, en particulier la soirée dédiée à Emmanuel Nunes qui n'a réuni qu'une dizaine de spectateurs.

RELATIONS EXTÉRIEURES ET PARTENARIATS

Les partenariats jouent un rôle de plus en plus important dans la vie du service médiathèque et archives.

Bibliothèque nationale de France (BnF) - Département de la musique

Les liens entre la médiathèque Hector Berlioz et le Département de la musique de la BnF se sont sensiblement renforcés en 2025, avec la mise en place de réunions périodiques, d'échanges nourris autour des propositions de dons et d'un projet d'inventaire du fonds historique de la « Bibliothèque du Conservatoire » dans le cadre de la révision par la BnF de sa politique de dépôt.

Maison de la musique contemporaine (MMC)

Le partenariat avec la MMC est entré dans une nouvelle phase en 2025 avec le renouvellement de la convention de dépôt et le maintien d'un agent en charge du fonds CDMC-MMC. L'intégration du fonds est en effet une réussite remarquable qui suscite un intérêt aussi vif du public extérieur que des enseignant·es et étudiant·es du Conservatoire, qui peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

- 173 consultations sur place
- 20 demandes de prêt
- 46 autres demandes documentaires (réponses par mail)
- 5 visites spécifiquement dédiées au fonds CDMC-MMC
- 6 expoDoc

Les expositions documentaires sont un apport notable lié au partenariat avec la MMC, qui a permis de mettre en place les actions suivantes :

- ***Olga Neuwirth : une « Présences » forte*** - 10 au 24 janvier
- ***Marius Constant en quelques traits*** - 4 au 14 février
- ***« Initial(e)s B.B. »*** (Berio-Boulez) - 4 juin au 4 juillet
- ***L'émerveillement Nguyên Thiên Dao*** - 1er octobre au 7 novembre
- ***Robert Badinter : un librettiste engagé*** - 17 novembre au 1er décembre
- ***Emmanuel Nunes en ses écrits*** - 8 au 19 décembre

À noter que dans le cadre de l'hommage rendu par le Conservatoire au compositeur Nguyên Thiên Dao, une interview de son épouse Hélène Nguyên Thiên Dao a été réalisée et publiée sur le site de la MMC.

Association internationale des bibliothécaires musicaux (AIBM) et International Association of Musical Librarians (IAML)
L'année 2025 a vu la mise en place de plusieurs événements et actions qui ont eu des incidences positives pour le service médiathèque et archives.

Visite du Studio du Temps, Maison centrale de Saint-Maur (2 avril)
Visite des collections de la direction de la documentation de Radio France (19 juin)
Assemblée générale 2025 et présentation des éditions Artchipel par Jean-Paul Secher (5 septembre)
Journées professionnelles à Strasbourg (20-21 octobre)
Webinaire « Création d'une bibliothèque de conservatoire : partage d'expérience » (27 novembre)

La médiathèque Hector Berlioz a également été présente au congrès de l'association IAML qui se tenait à Salzbourg cette année. Ce rendez-vous international est essentiel dans le contexte de profondes mutations culturelles et technologiques qui caractérisent notre époque.

Fédération des enseignements artistiques Martenot (FEAM) - Cité de la musique - Philharmonie de Paris (CMPP) - Conservatoire à rayonnement régional de Boulogne-Billancourt (CRRBB) - BnF
L'inventaire des partitions présentes à la MHB a fait émerger : 278 compositeur·rices, certain·es non référencé·es dans le catalogue de la médiathèque et près de 1123 partitions. Un chantier de reconditionnement a pu être engagé en 2025. Les pièces les plus remarquables (manuscrits et pièces uniques) sont destinées à la réserve. Les doubles seront redistribués en toute fin d'opération.

ACTIONS EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ, DE LA PARITÉ, DE L'ÉGALITÉ, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

Mise en avant des actions menées auprès des publics fragilisés, éloignés ou empêchés, en particulier dans le cadre de l'EAC.

LES REDISTRIBUTIONS DE DOCUMENTS

Les dédoublonnages ont occasionné 2 opérations de redistribution aux étudiant·es et professeur·es du CNSMDP, chacune prolongée sur 2 semaines ouvrables (mars et novembre 2025) permettant le déstockage d'environ 2000 documents, tous médias confondus, extraits des bibliothèques de classe de l'ancien Conservatoire de la rue de Madrid, de dons en cours de traitement, aussi bien que de désherbages des collections du prêt.

Par ailleurs, la médiathèque a pu réaliser en 2025 une opération de numérisation de son fonds audiovisuel (cassettes audio et bandes magnétiques) en faisant appel à l'association *Les musiques de la boulangère*, qui a malheureusement dû cesser ses activités en 2025.

Le Conservatoire augmenté Faits marquants 2025

Filiale à 100 % du CNSMDP et lauréate du programme France 2030, la société Conservatoire augmenté a finalisé fin 2025 une première version de sa plateforme en ligne dédiée à la formation des professionnel·les du spectacle vivant. Cette version pilote a été mise à disposition des étudiant·es, enseignant·es et agents du Conservatoire, avec quatre premières formations.

La formation sur le cadre d'emploi des artistes, construite avec Audiens et consacrée au statut d'intermittent, a été intégrée au cursus d'une partie des étudiant·es pour l'année universitaire 2025-2026. Trois autres formations ont également été ouvertes : l'analyse critique de l'image sonore, conçue avec Alexis Ling, responsable du service audiovisuel du CNSMDP ; la prévention des risques auditifs, élaborée avec Carine Jeanton (Agison) ; une méthode d'apprentissage de la notation musicale avec le logiciel MuseScore, développée avec l'éditeur Lacroch.

L'équipe s'est par ailleurs étoffée d'un cinquième poste, dédié à la production de contenus multimédias, qui complète les profils pédagogique, éditorial et technique. La société dispose désormais des outils et des procédures lui permettant d'assurer en autonomie l'ensemble de sa production pédagogique et multimédia.

L'année 2026 sera consacrée à la finalisation d'une dizaine de formations supplémentaires, développées avec le corps enseignant du Conservatoire de Paris et ses principaux partenaires – Philharmonie de Paris, Centre national de la musique, Sacem, Audiens, CSFI, Fabrique de la danse – sur des sujets allant de la santé des artistes au droit d'auteur, des métiers du son à la transition écologique du spectacle vivant. L'ouverture de la plateforme au public est prévue pour l'année universitaire 2026-2027.

3.

Diffusion et rayonnement

Direction de la communication et des relations institutionnelles

En 2025, la direction de la communication et des relations institutionnelles a poursuivi son action dans un contexte à la fois exigeant et en transformation. Elle a notamment accompagné la mise en œuvre du projet d'établissement 2025-2030, en veillant à en clarifier les enjeux et les orientations auprès de l'ensemble des publics.

Les actions menées, qu'elles soient internes, externes, éditoriales ou numériques, se sont inscrites dans cette dynamique, en appui des priorités du projet. Elles ont accompagné l'évolution de l'offre de formation, soutenu la recherche et l'innovation, contribué à l'internationalisation, aux engagements sociétaux et environnementaux ainsi qu'au développement du numérique. Elles ont également renforcé la lisibilité des activités pédagogiques et artistiques du Conservatoire tout en accompagnant ses transformations.

OBJECTIFS DE COMMUNICATION 2025

La direction a poursuivi quatre objectifs principaux :

- **Renforcer la lisibilité du projet d'établissement auprès des publics internes et externes,**
- **Valoriser l'excellence pédagogique, artistique et scientifique du Conservatoire,**
- **Accompagner les transformations organisationnelles et numériques,**
- **Conforter son positionnement institutionnel aux niveaux national et international.**

Ces objectifs se sont traduits concrètement par l'accompagnement du lancement de la saison 2025-2026, la mise en récit du projet d'établissement dans les publications institutionnelles, la valorisation des projets de recherche et d'innovation comme le Conservatoire augmenté ou la Journée d'accélération consacrée à l'IA, ainsi que par la diffusion des résultats obtenus dans les classements internationaux et les distinctions artistiques.

Les actions ont été conçues en tenant compte de la diversité des publics, qu'il s'agisse de la communauté étudiante, des équipes pédagogiques et administratives, des tutelles, des partenaires culturels et académiques, des médias, des mécènes ou du grand public. Cette diversité a impliqué des niveaux de discours et des formats adaptés.

À titre d'exemple, la communication interne a accompagné les évolutions organisationnelles à travers des lettres hebdomadaires et le projet d'intranet. Dans le même temps, les prises de parole institutionnelles et les relations presse ont permis de valoriser le renouvellement de la direction, le classement QS et les partenariats stratégiques, notamment dans le cadre de l'alliance européenne IN.TUNE.

PILOTAGE STRATÉGIQUE ET POSITIONNEMENT INSTITUTIONNEL

La direction a été associée aux travaux de gouvernance et aux réflexions stratégiques du Conservatoire de Paris, en particulier dans le cadre du projet d'établissement et des exercices budgétaires. Elle a contribué à la préparation du budget initial 2026, en veillant à la cohérence entre les ressources mobilisées et les objectifs stratégiques, dans un contexte de réduction des moyens alloués à la communication. L'essentiel des dépenses engagées en communication, à hauteur d'environ 90 %, contribue directement au développement, au rayonnement et à la notoriété du CNSMDP. Ces actions participent à renforcer la visibilité et la lisibilité de l'établissement auprès de ses différents publics, tout en soutenant concrètement sa capacité à mobiliser des ressources, notamment en matière de collecte de dons et de mécénat. En travaillant l'image, le positionnement et la reconnaissance du Conservatoire, la communication constitue ainsi un levier structurant au service de son attractivité et de son développement.

Une veille régulière sur les enjeux institutionnels, culturels et sectoriels a nourri les réflexions collectives, notamment sur les questions d'internationalisation dans le cadre de l'alliance IN.TUNE, ainsi que sur les enjeux d'égalité, de diversité et d'inclusion. La direction a également accompagné les instances de gouvernance en contribuant à la qualité formelle des documents stratégiques et à la cohérence des discours.

Ce travail de veille a permis de soutenir la maîtrise de l'image du Conservatoire et d'accompagner la valorisation de ses résultats, notamment son classement à la troisième place mondiale en arts du spectacle et la réussite de ses étudiant·es et ancien·nes étudiant·es aux Victoires de la Musique Classique. La direction participe également, aux côtés de la direction générale, à l'anticipation des situations sensibles afin de garantir la continuité du discours institutionnel.

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET RELATIONS PRESSE

Tout au long de l'année, la direction a veillé à maintenir une visibilité forte et maîtrisée du Conservatoire auprès des tutelles, des partenaires et des médias. Les prises de parole ont été préparées de manière à s'inscrire dans les axes du projet d'établissement.

L'annonce du renouvellement de la direction a constitué un moment structurant, permettant de rappeler les orientations pour la période 2025-2030, en mettant en avant les priorités en matière de formation, de recherche, d'internationalisation et d'engagement sociétal.

Les relations avec la presse spécialisée et institutionnelle ont été suivies avec attention. Elles ont contribué à renforcer la visibilité des projets pédagogiques, artistiques et de recherche, à diffuser les engagements du Conservatoire en matière d'innovation et à valoriser son classement international.

Les sélections, distinctions et réussites, et les projets menés tout au long de l'année ont également mis en lumière les parcours des étudiant·es et ancien·nes étudiant·es.

La direction a ainsi joué un rôle central dans la mise en récit et la diffusion de ces informations, en lien étroit avec les médias, les partenaires et les réseaux institutionnels.

COMMUNICATION DES PARCOURS DE FORMATION, DES RECRUTEMENTS ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

La communication autour des concours d'entrée a mobilisé les principaux canaux institutionnels afin de garantir une information claire et accessible. Des pages dédiées ont été actualisées sur le site internet, notamment pour les cursus spécifiques, et relayées par des campagnes ciblées sur les réseaux sociaux et les newsletters, contribuant à l'attractivité des formations en France et à l'international.

Les portes ouvertes de la formation supérieure musique, son, image, du département musicologie et analyse, du département jazz et musiques improvisées et de la direction des études chorégraphiques ont fait l'objet d'un dispositif d'accompagnement en communication. Celui-ci a visé à renforcer la visibilité de l'offre de formation, à structurer la diffusion de l'information et à optimiser le ciblage des publics, en particulier des candidat·es potentiels, en vue de soutenir les dynamiques de recrutement.

La direction a également accompagné la valorisation des évolutions des cursus, en mettant en avant les nouvelles orientations pédagogiques, les dispositifs de recherche et d'innovation ainsi que les liens entre formation, création et insertion professionnelle.

La communication liée aux recrutements d'enseignant·es et d'agents a participé à renforcer l'attractivité du Conservatoire en tant qu'établissement d'enseignement supérieur et employeur culturel.

Enfin, une attention particulière a été portée à la valorisation des diplomations, en lien avec les récitals de fin d'année. La communication à destination des professionnel·les a permis de mettre en lumière les parcours des étudiant·es et leurs compétences, contribuant ainsi à leur insertion professionnelle.

COMMUNICATION INTERNE ET ACCOMPAGNEMENT DES TRANSFORMATIONS

En 2025, la communication interne a constitué un axe central. Dans un contexte d'évolution organisationnelle et numérique, un travail de fond a été mené pour rationaliser les canaux d'information, clarifier les messages et favoriser leur appropriation.

Le projet d'intranet, qui devrait voir le jour en 2026, s'inscrit dans cette démarche. Il vise à faciliter le partage de l'information, améliorer l'accessibilité des ressources et renforcer la cohésion collective.

La diffusion de lettres internes hebdomadaires complète ce dispositif en valorisant les actions de l'établissement. Ces dernières ont permis d'aborder une grande diversité de sujets : actualités institutionnelles, projets structurants, évolutions organisationnelles, informations pratiques, valorisation des équipes et des métiers, ainsi que des focus thématiques en lien avec les priorités stratégiques. Elles ont également joué un rôle de relais des messages de la direction et de mise en perspective des actions conduites par les différents services.

Par sa périodicité régulière et son format synthétique, la lettre interne a contribué à renforcer la circulation de l'information, à favoriser la compréhension des enjeux internes et à maintenir un lien constant avec les étudiant·es et personnels pédagogiques, administratifs et techniques du Conservatoire.

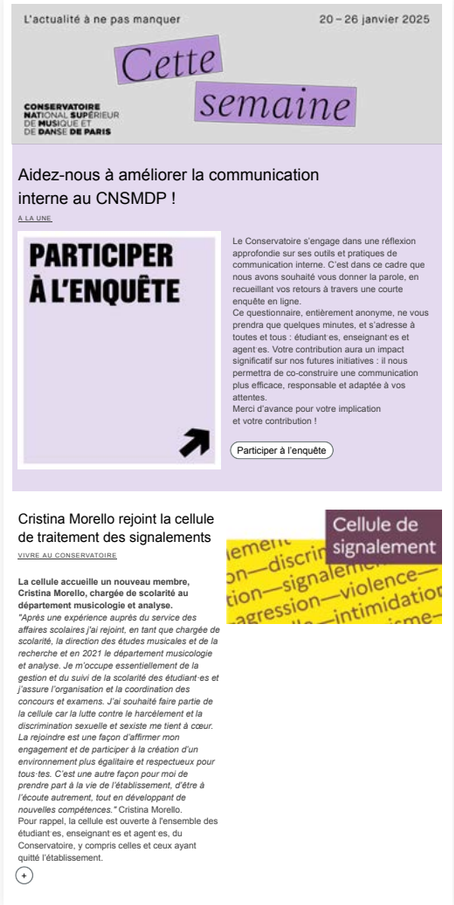

La direction a également contribué à l'organisation de réunions, séminaires et temps collectifs, ainsi qu'à la préparation de moments institutionnels et conviviaux. Elle a accompagné la couverture de temps forts ouverts au public, renforçant ainsi les relations publiques et la visibilité du Conservatoire.

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

La direction a poursuivi la structuration de la communication numérique en veillant à la cohérence des contenus diffusés sur les différents supports. Cette action contribue directement à la valorisation de l'offre de formation, à la diffusion des travaux de recherche et à la mise en lumière des projets internationaux.

La coordination des productions éditoriales et audiovisuelles a permis de valoriser les projets pédagogiques, artistiques et de médiation, ainsi que les initiatives liées aux enjeux sociétaux.

La mise en ligne de la version anglaise du site internet a constitué une étape structurante de la stratégie de communication institutionnelle à l'international. Cette évolution vise à améliorer l'accessibilité des contenus pour les publics non francophones (étudiant·es internationaux, partenaires académiques, artistes, réseaux culturels et institutions étrangères) et à renforcer le rayonnement de l'établissement à l'échelle mondiale.

Les indicateurs de fréquentation du site internet (136 362 visites, soit une hausse de 5,81% sur un an) et de performance des réseaux sociaux (123 694 abonné·es à fin décembre 2025, soit une progression annuelle de 18,75%) permettent d'objectiver l'impact des actions conduites. Ces indicateurs constituent désormais des outils de pilotage pour ajuster les priorités éditoriales et les formats de diffusion. Ils font du digital un levier central de visibilité, d'information et de valorisation des activités de l'établissement.

PRODUCTION ÉDITORIALE ET CONTENUS INSTITUTIONNELS

Une part importante de l'activité a été consacrée à la production éditoriale, conçue comme un outil de narration du projet d'établissement et de ses axes stratégiques. Dans ce cadre, la Direction de la communication a conduit une série d'ateliers internes visant à faire émerger une expression partagée des valeurs du Conservatoire, en s'appuyant sur les contributions recueillies via la plateforme dédiée. Ce travail collectif a permis de transformer ces apports en une formulation structurée : une raison d'être, conçue comme un manifeste. Plus qu'un exercice rédactionnel, ce texte a servi de point d'appui pour clarifier le positionnement de l'établissement, aligner les intentions et accompagner, de manière transversale, l'élaboration et la mise en cohérence du projet d'établissement.

La coordination de la brochure de saison et des programmes associés a permis de mettre en valeur l'évolution de l'offre et la richesse des projets artistiques.

L'identité visuelle a évolué pour accompagner l'information aux publics internes et externes, promouvoir les différents temps forts de la saison et partager les orientations stratégiques de l'établissement.

La direction a également produit des documents institutionnels à destination des partenaires, des mécènes et des tutelles, en veillant à leur cohérence et à leur réutilisation. Dans le cadre de la Governance Week d'IN.TUNE, qui s'est déroulée du 16 au 19 juin 2025 à Paris, elle a notamment conçu deux vidéos institutionnelles et assuré la communication de l'événement.

ÉVÉNEMENTS, PARTENARIATS ET MÉCÉNAT

La direction a veillé à la visibilité des événements et à la valorisation des partenariats. La communication autour des concerts et des projets artistiques a contribué au rayonnement du Conservatoire et à l'ouverture vers de nouveaux publics.

L'intégration des mentions et des logos sur les supports a permis de valoriser les soutiens et de garantir la conformité des projets financés, qu'ils soient nationaux ou européens.

Le partenariat avec Arte autour du concours ELLES COMME LIVE illustre cette dynamique. Il a permis de valoriser les formations du Conservatoire, notamment dans le domaine du son et de l'image, tout en renforçant les liens avec les professionnel·les du secteur.

Pour la toute première fois, la direction a organisé des visites guidées du Conservatoire dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Consacré en 2025 au thème « Patrimoine architectural », cet évènement a permis au public de découvrir les coulisses de ce bâtiment emblématique, imaginé par l'architecte Christian de Portzamparc.

STRUCTURATION DES OUTILS ET PROFESSIONNALISATION DES PRATIQUES

L'année 2025 a été marquée par un effort de structuration des outils et de professionnalisation des pratiques. La mise en place d'un SharePoint dédié vise à améliorer l'accessibilité de l'information et l'efficacité des outils collaboratifs.

La direction a également contribué à la montée en compétences internes, notamment par l'encadrement de stagiaires et la diffusion de bonnes pratiques, ainsi que par des réflexions sur la communication de crise et les usages de l'intelligence artificielle.

APPORTS TRANSVERSAUX

Au-delà des actions opérationnelles, la communication a contribué à structurer les pratiques de l'établissement. Elle a participé à l'harmonisation des supports, à l'amélioration de la qualité éditoriale, à la circulation de l'information et à l'accompagnement des projets transversaux. Ces évolutions renforcent la cohérence globale et la lisibilité des orientations du Conservatoire.

ORGANISATION ET RESSOURCES

La direction s'appuie sur une complémentarité de compétences éditoriales, graphiques, numériques et institutionnelles. Cette organisation permet d'accompagner un volume croissant de productions, la diversification des projets et l'augmentation des exigences en matière de visibilité, de cohérence et de conformité.

Le mécénat au Conservatoire de Paris

Le mécénat au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris contribue activement au développement, au rayonnement et à l'ouverture de l'établissement. Il a pour mission principale de mobiliser des ressources privées - financières, matérielles ou en compétences - afin de soutenir ses projets pédagogiques et artistiques porteurs de sens et d'impact pour l'ensemble des usagers du Conservatoire, les étudiant·es et les enseignant·es au premier chef.

Dans un contexte d'exigence accrue en matière d'égalité des chances, d'internationalisation et d'adaptation aux évolutions du secteur culturel, le mécénat constitue un levier stratégique pour accompagner les grandes orientations du Conservatoire. Il permet notamment de renforcer l'inclusion sociale, d'encourager l'excellence artistique sous toutes ses formes et de soutenir l'innovation pédagogique et la création contemporaine.

Les mécènes et partenaires soutiennent l'action du CNSMDP sur trois plans complémentaires : les missions pédagogiques fondamentales (production des connaissances, recherche, innovation pédagogique), les projets ponctuels à forte portée artistique et d'apprentissage, et l'accompagnement des étudiant·es, notamment à travers des aides financières, des prêts ou dons d'instruments et des dispositifs d'insertion professionnelle. À ces formes de soutien s'ajoutent des partenariats structurants, qui ne relèvent pas toujours d'un apport financier mais se traduisent par des engagements concrets : accueil en résidence de création ou invitations à des masterclasses ou événements artistiques.

Le développement des ressources repose sur une diversité de modalités : mécénat financier ou en nature, dons, prêts et dons d'instruments, legs, parrainage, taxe d'apprentissage ou encore privatisations d'espaces. Cette diversité permet d'adapter la stratégie de levée de fonds aux besoins spécifiques des projets et aux profils des partenaires.

L'organisation du mécénat repose sur une coordination interne étroite avec la direction, les équipes pédagogiques et les services administratifs. L'équipe dédiée - composée d'une responsable du mécénat et des partenariats, d'une chargée des aides privées, et d'une chargée de mécénat en contrat d'apprentissage - assure le pilotage stratégique, la mise en œuvre opérationnelle et la valorisation des actions menées.
Le mécénat s'inscrit ainsi dans une logique de co-construction, de fidélisation et de reconnaissance des partenaires, dépassant largement la seule logique de financement pour devenir un véritable vecteur de sens, de lien et de transformation pour le Conservatoire.

BILAN DES ACTIONS DE MÉCÉNAT EN 2025

TEMPS FORTS

L'année 2025 a été marquée par la confiance renouvelée mais aussi l'engagement initial de mécènes et donateurs fortement impliqués pour soutenir la réalisation de projets pédagogiques portés par le Conservatoire et la réussite du parcours de ses étudiant·es.

Parmi les nombreux projets, trois actions illustrent ces engagements :

CNSMDP x Outre-mer : poursuite du programme Égalité des chances

Dans la continuité du partenariat structurant avec la Fondation Culture & Diversité, le programme Égalité des chances Outre-mer a été déployé en 2025 en Martinique, avec le soutien conjoint du ministère des Outre-mer.

Après une première édition conduite en Guadeloupe en 2024-2025, le dispositif a été étendu à la Martinique pour l'année 2025-2026, affirmant la volonté partagée des partenaires de favoriser une meilleure représentation de jeunes talents ultramarins issus de milieux modestes au sein des formations du Conservatoire.

À la suite d'une phase de sensibilisation menée sur le territoire par Muriel Maffre, directrice des études chorégraphiques du CNSMDP, auprès des écoles de danse, six jeunes danseuses et danseurs ont été sélectionné·es pour participer au Stage Égalité des chances, organisé au Conservatoire du 13 au 17 octobre 2025. Cette semaine d'immersion leur a permis de découvrir les exigences de la formation et de mieux se projeter dans un parcours d'enseignement supérieur artistique. À son issue, deux participantes ont choisi de se présenter au concours d'entrée en février 2026, dont une a été admise en première année préparatoire en danse contemporaine, bénéficiant ainsi d'un accompagnement de la Fondation Culture & Diversité jusqu'à la fin de ses études.

Concert hommage à Nguyên Thiên Dao

Le 16 octobre 2025, le Conservatoire a rendu hommage au compositeur Nguyên Thiên Dao, à l'occasion des dix ans de sa disparition. Ancien élève du Conservatoire, formé dans la classe d'Olivier Messiaen, il a marqué la création contemporaine par une œuvre singulière, au croisement des traditions orientales et de l'écriture musicale occidentale. Cette soirée a également été l'occasion de saluer l'engagement fidèle de Madame Hélène Nguyên Thiên Dao, qui a fait don en 2016 à la médiathèque Hector Berlioz de l'ensemble des manuscrits du compositeur, constituant un fonds exceptionnel pour la recherche et la transmission.

Depuis 2017, cet engagement se prolonge à travers les bourses Nguyên Thiên Dao, aujourd'hui abritées par la Fondation Roi Baudouin, en soutien aux projets des étudiant·es, notamment dans les domaines de la création contemporaine et des échanges internationaux. Interprété par six étudiant·es du Conservatoire, le concert faisait dialoguer plusieurs œuvres de Nguyên Thiên Dao avec des pièces de Messiaen, soulignant l'influence déterminante du maître sur le parcours du compositeur.

Le Don silencieux - concert anniversaire du soutien de la Fondation Meyer

Le 28 novembre 2025, le Conservatoire a célébré les 30 ans de soutien de la Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique, mécène historique de l'établissement, à travers un concert anniversaire intitulé Le Don silencieux. Tirant son nom de la mélodie de Gabriel Fauré qui ouvrait la soirée, cet événement a été conçu comme un hommage artistique et collectif à un engagement exemplaire en faveur des jeunes artistes. Depuis trois décennies, plus de 1300 étudiant·es et étudiants ont bénéficié du soutien de la Fondation à un moment clé de leur parcours : celui de l'insertion professionnelle.

La programmation a été élaborée par un comité artistique composé de quatre enseignant·es du Conservatoire, eux-mêmes anciens bénéficiaires des dispositifs de la Fondation, témoignant de la fidélité et de la continuité de cet engagement.

Réunissant 28 artistes - musicien·nes, chanteur·ses, compositeur·rices - issu·es de différentes générations, cette soirée a fait dialoguer étudiant·es, ancien·nes étudiant·es et professeur·es, tous et toutes lié·es par un parcours marqué par le soutien de la Fondation Meyer.

Au-delà de l'hommage, Le Don silencieux a donné à entendre ce que représente, pour un artiste en formation, un tel accompagnement : bien plus qu'une aide financière, un levier de confiance et un soutien structurant dans l'accès à une carrière professionnelle.

PROJETS MAJEURS FINANCÉS PAR LE MÉCÉNAT

Soutien aux étudiant·es

Les dispositifs de soutien aux étudiant·es constituent un axe significatif du mécénat au CNSMDP pour contribuer à la mise en œuvre de la politique d'égalité, de diversité et d'inclusion.

Ils reposent sur divers types d'aides :

- **Les bourses d'études**, qui visent à alléger les charges liées à la vie quotidienne ;
- **Les aides aux projets**, qui soutiennent des initiatives essentielles à la formation et à l'insertion professionnelle des étudiant·es (acquisition d'instruments, participation à des concours internationaux, mobilité pour des stages, etc.)
- **Les opportunités d'expériences artistiques et d'exposition professionnelle**, telles que l'accueil en résidence de création, les invitations à des festivals ou la participation à des masterclasses ou événements culturels majeurs.

Toutes les étudiantes et tous les étudiant·es admis·es au CNSMDP peuvent faire une demande d'aide privée, certaines bourses étant soumises à des critères d'éligibilité spécifiques selon les ressources familiales, le niveau ou le cursus d'étude. Les aides privées sont cumulables entre elles et avec les aides publiques. Les dossiers sont instruits en deux temps : d'abord en pré-commission avec les responsables pédagogiques (en 2025 : 10 pré-commissions pour les bourses d'études et 11 pour les aides aux projets), puis en commission d'attribution rassemblant la direction, les responsables pédagogiques, le bureau du mécénat, et, le cas échéant, un représentant du mécène ou partenaire concerné (en 2025 : 8 commissions pour les bourses d'études, 5 pour les projets). Des critères d'excellence peuvent être intégrés à certaines bourses, évalués sur dossier, et parfois complétés par une audition ou un entretien.

Au cœur de ce dispositif, la chargée des aides privées joue un rôle essentiel : au-delà du traitement et du suivi administratif des dossiers, elle assure une analyse fine de chaque situation, accueille et écoute les étudiant·es lors d'entretiens individuels, et les oriente, si nécessaire, vers des dispositifs complémentaires - qu'ils relèvent d'autres services du Conservatoire ou d'acteurs extérieurs. Cet accompagnement, qui repose sur une approche humaine et personnalisée, attentive aux parcours et aux besoins de chaque étudiant·e, bénéficie également, dans certains cas, d'une forme de mentorat ou de conseils de la part de mécènes engagés, qui jouent un rôle précieux de relais et d'appui dans les démarches des étudiant·es.

En 2025, **441 bourses** ont été versées à **335 étudiant·es** pour un montant total de **788598€**

- **27%** des étudiant·es du CNSMDP ont reçu une aide privée
- **34%** des étudiant·es ayant reçu une aide privée sont boursier·es du CROUS
- **34%** des étudiant·es ayant reçu une aide privée sont de nationalité étrangère
- **75%** des demandes de bourses ont reçu une réponse favorable

Grâce à l'augmentation des fonds disponibles, les réponses favorables aux demandes de bourses ont augmenté de 11% par rapport à 2024, et, dans le même temps, le nombre d'étudiant·es bénéficiaires (+4%). La priorité a été accordée à l'augmentation du montant des aides aux études (+6% sur le montant moyen, à 1972€/an) et une baisse du montant moyen des aides aux projets (-24%, soit 1570€ /an en moyenne).

Pour soutenir les étudiant·es en 2025, le Conservatoire a pu bénéficier du renouvellement essentiel de fidèles partenaires et donateur·rices - reconnu·es en fin du rapport d'activité - ainsi que le renforcement de certains soutiens, parmi lesquels nous citerons :

La Fondation d'entreprise Société Générale a renforcé de manière structurante les aides aux projets dédiées au perfectionnement (concours, masterclasses, stages), étapes décisives pour l'insertion professionnelle des étudiant·es. Ce soutien contribue pleinement à l'ambition partagée de leur donner les moyens d'atteindre l'excellence et de construire un parcours durable. Elle a également permis l'organisation de deux ateliers d'éducation budgétaire, animés par l'association Crésus, afin d'accompagner les étudiant·es dans la gestion de leurs ressources et la compréhension des enjeux financiers. Ce dispositif, qui a rencontré un écho favorable, sera reconduit.

La Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique et la Fondation l'Or du Rhin ont renouvelé le dispositif des Bourses internationales d'excellence, destinées à des étudiant·es internationaux·ales entrant·es, hors de l'Espace économique européen, souhaitant intégrer le CNSMDP dans les disciplines instrumentales, vocales, de direction d'orchestre ou de composition. Attribuées sur des critères d'excellence, ces bourses prennent également en compte la situation sociale des candidat·es et offrent un accompagnement structurant dès l'entrée dans le parcours de formation.

Le programme Sylff Association - Tokyo Foundation occupe une place singulière parmi les dispositifs de soutien du CNSMDP, en attribuant chaque année trois bourses à des étudiant·es sélectionné·es pour l'excellence de leur parcours et leurs qualités de leadership, d'engagement sociétal et de contribution à faire évoluer les pratiques de la musique et de la danse. La visite au Conservatoire, le 24 avril 2025, de Mari Suzuki, Executive Director, et de Noburu Okabe, Senior Advisor, a constitué un temps fort du partenariat, permettant de réaffirmer la convergence des objectifs et d'ouvrir des perspectives structurantes, notamment l'extension du programme aux disciplines chorégraphiques.

Projets pédagogiques et artistiques

Des actions pédagogiques et artistiques essentielles ont pu être maintenues grâce au constant soutien de fidèles partenaires, parmi lesquels :

Pour le soutien aux productions et projets chorégraphiques :

Dance Reflections by Van Cleef & Arpels a soutenu deux projets du CNSMDP : la transmission et reprise de *boléro un*, extrait de *trois boléros* d'Odile Duboc, ainsi que la recréation de *C'est toi qu'on adore* de Leïla Ka avec l'Ensemble chorégraphique. Ces projets ont offert aux étudiant·es des expériences de création et de transmission du répertoire, en lien avec des artistes majeures de la scène chorégraphique contemporaine.

La Fondation Cléo Thiberge-Edrom - Fondation de France a soutenu deux productions de l'Ensemble chorégraphique : *Join* de Ioannis Mandafounis et *Empty Moves (Part I)* de Angelin Preljocaj, contribuant à l'expérience scénique des étudiant·es danseur·ses.

King's Fountain a apporté son soutien aux productions de l'Ensemble chorégraphique : *boléro un* d'Odile Duboc et *and when we change the landscape… is it with our bare hands or with gloves… (Version #2)* de Robyn Orlin.

La Fondation Lazard Frères Gestion - Institut de France a renouvelé son précieux soutien à la présentation de candidat·es du CNSMDP au Prix de Lausanne, permettant à trois étudiant·es d'accéder aux demi-finales, dont une finaliste. Ce partenariat contribue à garantir une égalité des chances dans l'accès à ce concours, tout en renforçant la préparation, la visibilité et les perspectives professionnelles des étudiant·es sur la scène internationale.

Pour le soutien aux productions et projets musicaux :

La Fondation Meyer a maintenu son soutien en faveur de missions essentielles à la vie de l'établissement : 29 masterclasses conduites par des artistes de premier plan, le concert des *Avant-Scènes*, l'enregistrement de sept CD édités par le label Initiale, des actions de formation à la médiation ainsi que le soutien à l'écriture musicale pédagogique pour cinq compositeur·rices. Elle a également contribué de manière stratégique au développement de l'internationalisation, en permettant l'attribution d'aides à la mobilité pour des projets de recherche, de création ou des échanges internationaux, notamment vers des zones non éligibles au programme Erasmus+ (Royaume-Uni, États-Unis). Enfin, son soutien a permis la production et la diffusion, à Paris, Pontoise, Londres et Édimbourg, d'un concert de musique baroque croisant répertoires français et anglais, réunissant des étudiant·es du Conservatoire de Paris et de la Royal Academy of Music.

La Fondation Société Générale a poursuivi son soutien majeur au Master Quatuor à cordes, programme conduit en partenariat avec ProQuartet - Centre européen de musique de chambre, visant à accompagner la professionnalisation et l'insertion des jeunes ensembles en France et à l'international.

Dons et prêts d'instruments

Par le dynamisme et le rayonnement du parc instrumental du Conservatoire, l'établissement a pu bénéficier de généreux dons et prêts d'instruments, témoignant de la confiance et de l'engagement de ses partenaires et mécènes.

Chaque proposition est étudiée par les experts du parc instrumental, au regard de la qualité artistique et de la facture de l'instrument, mais également de sa pertinence au sein du fonds existant. Cette analyse vise à s'assurer que l'instrument contribue pleinement aux activités de production, de pédagogie et de recherche de l'établissement, et qu'il réponde à des besoins identifiés, notamment en venant compléter d'éventuelles lacunes organologiques du parc.

Une attention particulière est également portée à son potentiel d'usage par les étudiant·es, que ce soit dans le cadre de prêts ponctuels (concours, examens, projets spécifiques) ou de mises à disposition sur une plus longue durée, lorsque certain·es d'entre eux·elles ne disposent pas d'un instrument adapté aux exigences de leur parcours.

Ces dons et prêts contribuent ainsi directement à la qualité des conditions de formation et à l'accompagnement des étudiant·es vers les plus hauts niveaux d'exigence artistique.

Don d'un piano Pleyel (quart de queue, 1933) par la famille Esclapez
Don d'un alto Benoist Fleury
Don d'un violon Maurice Mermillot par la Famille Lempereur
Dons d'un clavecin Tamburini à deux claviers et d'un harmonium Alexandre à deux claviers par Irène et Gérard Babany
Don d'un violoncelle Collin Mézin (1888) **et d'un archet Christophe Schaeffer** par Madame Eveline de La Chapelle

DÉVELOPPEMENT DES LEGS AU CONSERVATOIRE

En 2025, le Conservatoire a été destinataire de trois intentions de legs, témoignant de la volonté de donateur·rices de transmettre tout ou partie de leur patrimoine au bénéfice des futures générations d'étudiantes et d'étudiants.

Au-delà de leur portée financière, ces démarches s'inscrivent dans une dimension profondément symbolique : celle de perpétuer un lien avec l'institution et de contribuer, dans la durée, à la transmission artistique et pédagogique. Elles traduisent un attachement fort aux valeurs portées par le Conservatoire et à sa mission de formation des talents.

Le legs constitue ainsi une forme d'engagement singulière, permettant de soutenir durablement les projets de l'établissement, qu'il s'agisse d'accompagner les parcours d'étudiants, d'enrichir le parc instrumental ou de contribuer à son développement.

Le Conservatoire est en mesure de recevoir différents types de legs - biens mobiliers, instruments, ou biens immobiliers - dans le respect du cadre juridique en vigueur, offrant ainsi aux donateur·rices la possibilité d'inscrire leur geste dans une logique de transmission et d'impact à long terme.

CHIFFRES CLÉS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

Montant total des fonds collectés

Le montant total des ressources 2025 sur fonds privés s'élève à 1150660€ (+36543€ par rapport à 2024 et +119018€ par rapport à 2023).

À ces recettes s'ajoute la valorisation d'instruments reçus par legs ou don dont l'évaluation totale s'élève à 67500€.

Répartition de l'affectation des ressources selon les projets

Sur le montant total collecté :

822248€ (71,46%) sont fléchés vers le soutien direct aux étudiant·es sous la forme de bourses d'études ou de projets (mobilité, acquisition d'instruments, etc.)

225490€ (19,6%) sont fléchés vers le soutien à des missions et projets pédagogiques définis.

86572€ (7,52%) proviennent de la collecte du solde de la taxe d'apprentissage et sont destinés à financer le développement de la formation initiale et l'insertion professionnelle.

16350€ (1,42%) proviennent de la privatisation des espaces et abondent les recettes globales.

67500€ sont la valeur estimée des instruments acquis par dons au sein du parc instrumental, à l'usage des étudiant·es.

Nombre et typologie des mécènes

Le développement des ressources sur fonds privés implique un travail partenarial constant avec les fondations, les entreprises, les particuliers et les institutions, dans une logique d'écoute, de co-construction et de fidélisation. Le Conservatoire de Paris a la chance de pouvoir bénéficier de la confiance d'une grande diversité de partenaires qui, en 2025, se répartissent comme suit :

Mécènes et donateur·rices
124 particuliers
11 fondations et fonds de dotation
3 entreprises (dont 1 micro-entreprise, 1 PME, 1 GE)
2 fondations d'entreprise
7 associations et organismes

L'établissement a en outre bénéficié du renouvellement d'une subvention du ministère des Outre-mer pour soutenir le projet « CNSMDP x Outre-mer ».

Taxe d'apprentissage

Le Conservatoire a bénéficié du soutien renouvelé ou initial de 152 employeurs, soit une hausse de 92% en nombre de contributeur·rices par rapport à 2024, pour un montant global similaire (+ 4%).

RELATIONS AVEC LES MÉCÈNES ET FIDÉLISATION

Au-delà du soutien financier indispensable qu'ils et elles apportent, les donateur·rices et partenaires sont invité·es à vivre une relation de proximité et de confiance avec le Conservatoire. Chaque action de mécénat est pensée comme une aventure partagée, une opportunité de dialogue et de découverte mutuelle entre les donateur·rices, les équipes administratives ou pédagogiques et les étudiant·es.

En complément des bilans personnalisés et d'une reconnaissance adaptée au niveau de don, plusieurs rendez-vous permettent d'associer les mécènes à la vie du Conservatoire tout au long de l'année. Parmi les temps forts de 2025 :

↘ Une rencontre après le **concert de la classe d'initiation à l'orchestre avec la professeure Ruth Schereiner** (17 janvier)

↘ L'invitation à la première de l'opéra ***Le Nozze di Figaro*** de Wolfgang Amadeus Mozart (6 mars)

↘ **La rencontre annuelle des donateur·rices** (28 mai), temps d'échange avec la direction autour des grands projets du Conservatoire, suivie d'une intervention du chef du département de direction d'orchestre consacrée aux enjeux de cette formation, puis du concert du Prix de direction d'orchestre, auquel les participant·es ont assisté en soirée.

Enfin, les concerts des lauréat·es boursier·es – Fonds Kriegelstein, Fonds de Tarrazi, Fondation de France, Fondation d'entreprise Société Générale – permettent aux étudiant·es bénéficiaires d'exprimer leur reconnaissance à leurs soutiens, en musique.

DÉFIS ET PERSPECTIVES

DÉPLOIEMENT DE LA CAMPAGNE MAJEURE DE LEVÉE DE FONDS

Engagée en 2025, la campagne majeure de levée de fonds du CNSMDP est entrée dans une phase opérationnelle, marquée par la tenue de plusieurs réunions de définition stratégique et la finalisation de la composition du comité de campagne. Celui-ci, constitué d'une présidente et de trois ambassadeurs particulièrement engagés, a été officiellement lancé lors d'une réunion de kick-off le 18 mars 2025.

Accompagné par l'agence Hopening Philanthropia, le dispositif s'appuie sur un pilotage régulier, notamment à travers des réunions de suivi hebdomadaires, ainsi que sur l'implication croissante des porteur·ses de projets au sein du Conservatoire. Les membres du comité ont initié les premiers rendez-vous de prospection en lien avec la direction, avec des retours encourageants. Toujours en phase dite « silencieuse », les premières démarches engagées permettent d'envisager avec confiance un déploiement élargi à partir de 2026.

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

En 2025, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris a de nouveau bénéficié d'élans de générosité et de forts témoignages d'attachement qui l'ont soutenu dans la réalisation de ses projets pédagogiques et dans l'accompagnement du parcours des étudiantes et étudiants.

L'établissement adresse toute sa reconnaissance aux particuliers, fondations, entreprises et institutions - mentionné·es en fin de rapport - qui lui ont accordé leur confiance et l'ont accompagné tout au long de l'année.

Ils sont un appui essentiel à la capacité du Conservatoire à former, soutenir et faire émerger les talents d'aujourd'hui et de demain. C'est grâce à leur engagement que de nombreux projets ambitieux ont pu voir le jour et offrir des perspectives concrètes à celles et ceux qui s'y préparent avec exigence et passion.

Service audiovisuel

Le service audiovisuel a pour missions :

L'assistance à la pédagogie

↘ **Par la mise à disposition aux étudiant·es et aux enseignant·es d'équipements audiovisuels et numériques**, ainsi que par l'aide à leur utilisation

↘ **Par la réalisation de produits audiovisuels destinés à la pédagogie**

↘ **Par la sonorisation de concerts et d'évènements** (danse, jazz, musiques mixtes avec traitement électronique et spatialisation en temps réel, colloques et conférences etc.) au sein du Conservatoire

↘ **Par l'accompagnement des étudiant·es des cursus de métiers du son et de composition**, en les impliquant au cœur des productions, en leur transmettant des méthodes et des savoir-faire

↘ **Par la participation et l'accompagnement des enseignant·es à la création d'un corpus de cours en ligne et de documents pédagogiques à destination de la future plateforme du Conservatoire Augmenté.**

L'aide à l'insertion professionnelle

↘ **Par la réalisation de produits audiovisuels destinés à améliorer la visibilité des étudiant·es**

↘ **Par la réalisation de vidéos pour candidature à des concours**

↘ **Par la sensibilisation aux complexités liées à l'enregistrement, à l'écoute et aux captations audiovisuelles, et par l'immersion dans cet environnement**

↘ **Par l'autonomisation et l'initiation aux captations audiovisuelles simples.**

La réalisation, la diffusion et l'archivage de produits audiovisuels

↘ **À visée pédagogique**

↘ **Pour une diffusion, en direct et/ou en streaming à la demande, des processus pédagogiques et de l'aboutissement du travail** : cours publics et classes de maîtres en musique et en danse, opéras, concerts de musique contemporaine, ancienne, de chambre, d'orchestre, spectacles de l'ensemble chorégraphique, colloques, journées portes ouvertes

↘ **Pour la promotion des étudiant·es** : disques pour les labels Initiale et Mirare, vignettes pour les lauréat·es

↘ **De documentaires liés à l'histoire de l'enseignement de la musique et de ses techniques, d'instruments remarquables** (*En bonne compagnie, Le violon Guadagnini, Le jeu perlé, Hélène de Montgeroult, Les faiseurs de voix*, etc.)

↘ **Pour la communication du Conservatoire.**

La recherche

Le service audiovisuel est également un lieu de réflexion et de recherche sur les techniques d'enregistrement et de diffusion du son en rapport avec les nouvelles technologies et les nouveaux médias (formats audios immersifs, ADM, Dolby Atmos, binaural, transaural etc.), et sur le développement des usages numériques dans l'enseignement et la production artistique. Il participe régulièrement à des programmes de recherche avec des partenaires issus des domaines public et privé.

Le service audiovisuel est structuré autour d'une équipe de 13 agents et d'un prestataire, répartis dans les secteurs audio, vidéo, réalisation en informatique musicale, maintenance, ingénierie pédagogique et administration. Il accueille de plus une apprentie opératrice son, plusieurs stagiaires d'établissements externes, ainsi que, chaque saison, 8 étudiant·es du département musique son image pour plus de 2 mois de stage chacun·e.

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

CAPTATIONS, DIFFUSIONS

Le service audiovisuel a enregistré et/ou capté de nombreuses productions liées aux activités pédagogiques du Conservatoire, en interne ou avec l'appui d'une équipe de personnels intermittents. Il a réalisé au cours de l'année 2025 :

8 captations vidéo de concerts et spectacles : L'opéra *Les Noces de Figaro* de Mozart, le concert de jazz avec Ingrid Laubrock, l'atelier de composition interprété par l'Ensemble Next, deux spectacles de l'Ensemble chorégraphique, le spectacle des journées portes ouvertes FSMSI, le concert de motets à Notre-Dame de Paris et le cours public de Frédéric Durieux

Le tournage de 3 documentaires : *Anthèmes 2* et *Dialogue de l'ombre double de Pierre Boulez* donnés en concert sur le plateau immersif André Charlin du Conservatoire, associés à des entretiens et séances de travail avec les personnes ayant créé ces pièces, ainsi que la collaboration entre la chorégraphe Robyn Orlin et les étudiant·es danseur·ses pour la création de la pièce … *and when we change the landscape…*

4 diffusions publiques du documentaire *En bonne compagnie*, réalisé à l'automne 2024 (festival du cinéma documentaire en Aubrac, finale du concours international Nadia et Lili Boulanger, Clinique du musicien…)

La captation des séances plénières du congrès de l'IA de septembre 2025

Plusieurs vidéos pour la communication (bandes annonces, teasers, etc.)

Le tournage et le montage de 6 vignettes vidéo pour le concert hommage à la Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique

36 vidéos pour candidature aux concours (disciplines instrumentales et vocales)

Plusieurs captations en plans larges pour le travail pédagogique (répétitions générales des examens de danse, classes de direction d'orchestre, etc.)

Le tournage des 15 modules vidéo pour le cours d'écoute critique sur le campus en ligne du Conservatoire augmenté

Le service audiovisuel a accompagné le département des métiers du son pour la réalisation de 5 vignettes de lauréat·es ayant passé leur prix en 2025, pour la captation et la diffusion en direct des conférences des journées portes ouvertes FSMSI et des cours de danse d'*École ouverte*, ainsi que pour un tournage documentaire autour de la pièce *Of Silence* de Marco Stroppa.

ENREGISTREMENTS

Le service audiovisuel a de surcroît réalisé 33 enregistrements audios de concerts, de colloques ou de travaux pédagogiques (écriture, orchestration), dont 8 enregistrements de disques pour les labels Initiale et Mirare. Il a également accompagné matériellement et logistiquement un doctorant pour l'enregistrement de ses compositions.

Le service audiovisuel poursuit son travail de production en audio 3D, en utilisant notamment les méthodes développées au sein du Conservatoire, qui permettent d'assurer une compatibilité multiformat (mono, stéréo, binaural, transaural, audio 3D, mixage orienté objet : ADM, Dolby Atmos). Elles ont permis au service de décliner les masters en plusieurs formats, allant d'une compatibilité mono à la diffusion sur le dôme immersif du plateau André Charlin et ses 48 enceintes.

SONORISATION ET RÉALISATION EN INFORMATIQUE MUSICALE

Le service audiovisuel a sonorisé de nombreux concerts et spectacles au sein du Conservatoire (tous les spectacles et examens de danse, les prix de composition, les concerts électroacoustiques, les récitals de fin de cycle, divers concerts, colloques et conférences, dont le congrès de l'IA en septembre 2025). Ces opérations de sonorisation ont représenté environ 150 jours d'activité cette année. De plus, le service met le matériel de sonorisation à disposition des étudiant·es en métiers du son lors des opérations tutorées par un professionnel référent en sonorisation (concerts du département de jazz et musiques improvisées dans les murs).

Il accompagne également les étudiant·es en composition pour la réalisation et les répétitions des parties avec électronique lors d'œuvres mixtes, ainsi que les interprètes qui souhaitent faire appel à ces technologies lors de concerts.

RECHERCHE

Le service audiovisuel est impliqué dans trois projets de recherche :

PHEND : *Past Has Ears at Notre-Dame*

Projet de recherche interdisciplinaire (historique, architectural, musicologique, acoustique) et collaboratif (avec l'Institut Jean Le Rond d'Alembert, Sorbonne Université, Paris ; le Centre André Chastel (CAC) : Laboratoire de recherche en histoire de l'art, Sorbonne Université, Paris ; l'Institut de recherche en Musicologie (IReMus) ; Sorbonne Université, Paris ; La Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Lyon Saint-Etienne, Lyon ; Sunmetron, Agence d'architecture présentant des compétences en création, réhabilitation et restauration d'édifices, Paris ; Narrative, Producteur pour les nouveaux médias, Paris). Il a pour but l'étude de l'environnement acoustique et sonore tout au long de l'histoire de Notre-Dame, et la recréation d'une acoustique virtuelle à l'aide d'outils numériques. En 2025, ce projet a été achevé avec la diffusion du film *Vaulted Harmonies* en janvier au Pathé Wepler, en Dolby Atmos, ainsi qu'avec la finalisation de la documentation des processus de production audio, visible en ligne sur le site du même nom. Le projet PHEND est financé par l'ANR à hauteur de 107 676 € pour la partie concernant le Conservatoire

ANTONY : Projet de recherche collaboratif

(avec l'IRCAM, Paris ; l'Université Paris 8, Saint-Denis ; l'Université Lyon/Saint-Étienne ; La Maison de la Musique Contemporaine) visant à la création d'une plateforme web collaborative à destination des organisations culturelles et des créateur·rices, proposant d'une part une interface d'édition de métadonnées documentant des œuvres musicales numériques selon un modèle de données dédié et, d'autre part, un système de dépôts numériques pour stocker, versionner et partager les contenus digitaux définissant ces œuvres et leur environnement. Le système permettra ainsi d'améliorer la pérennisation, la recherche et la diffusion du répertoire de la musique utilisant des technologies numériques tout en simplifiant les modes de partage, de participation et de réutilisation des contenus entre les utilisateur·rices. En 2025, le service audiovisuel a piloté le développement de la version 1 de l'application, qui a été achevée en fin d'année.

ORPHEON

Le service audiovisuel a répondu à un appel à projets France 2030 piloté par Music Unit pour la création d'un synthétiseur multicanal.

De surcroît, les travaux sur l'audio immersif ont été poursuivis, en particulier à l'aide du plugin « My Bee Knows » créé avec l'École polytechnique, du plugin « RoomZ » développé dans le cadre du projet PHEND, et du dôme d'enceinte en plateau 1.

Les personnels et les étudiant·es peuvent travailler sur des projets immersifs en binaural (casque avec headtracker), puis les exporter sur le dôme d'enceinte afin d'y recréer l'espace de la salle de concert dans laquelle ils pourront finalement créer leur spectacle.

FORMATION

La formation des enseignant·es aux outils numériques pour la pédagogie en musique et en danse est assurée par un ingénieur pédagogique, disponible pour accompagner toute démarche, réflexion ou développement visant à améliorer la pédagogie à l'aide d'outils numériques.

Le service audiovisuel forme une apprentie, en tant qu'opératrice son, pour une durée de deux ans. Il a également accueilli plusieurs stagiaires en 2025 (durée d'une semaine à trois mois).

VIDÉOMATON

Le dispositif innovant de vidéomaton déployé au salon Vinteuil à la rentrée 2024 a été largement utilisé en 2025. Il permet aux étudiant·es de se filmer et de s'enregistrer en totale autonomie, avec une bonne qualité, et un dispositif simple de titrage. Ce système a permis la production d'une trentaine de vidéos complètes chaque mois, multipliant ainsi par sept la quantité de production de vidéos pour concours, ou travail personnel, produite par le service audiovisuel.

CONSERVATOIRE AUGMENTÉ

Le service audiovisuel a participé à la définition du cahier des charges techniques du futur Studio immersif du Conservatoire augmenté, en collaboration avec le service bâtiment et sécurité, la maîtrise d'œuvre et la filiale.

Un second ingénieur pédagogique a été recruté au printemps afin d'accroître la production de cours en ligne.

Les ingénieurs pédagogiques ont finalisé le cours d'écoute critique, qui comporte des modules interactifs innovants, et ont collaboré avec plusieurs enseignant·es pour de futurs cours : Initiation son, Institutions culturelles, Éthique de la recherche, Acoustique, Interprétation musicale…

ALLIANCE IN.TUNE

Le service audiovisuel participe au Working Group e-learning du WP2 afin de produire des documents sur l'utilisation de Learning Management System (LMS) au sein de l'alliance, et sur l'étude des requis techniques des solutions de streaming en « Low-Latency », afin de permettre à des musicien·nes de jouer ensemble à distance. Les partenaires se sont réunis à Vienne au printemps 2025. Une connexion dédiée a été établie pour l'usage du dispositif de faible latence MVTP.

LES RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

Le service audiovisuel assure la mise en place et la maintenance du matériel audiovisuel dans les salles de cours (écrans, chaînes Hi-Fi), ainsi que dans les espaces de productions (régies de production et de post-production audio et vidéo) et de concert (sonorisation).

Il met à disposition des étudiant·es du département musique son image un parc de matériel conséquent. Ce parc, auquel ils et elles ont accès en autonomie, a été largement amélioré, notamment grâce à l'acquisition de matériel audio et vidéo dans le cadre du projet « Escape » et du vidéomaton, soutenus par la région Île-de-France. Depuis deux ans, ce matériel leur offre la possibilité de réaliser un nombre important de projets (autour de 500 chaque année), aussi bien en audio qu'en vidéo.

Le service audiovisuel a commencé la refonte complète de son infrastructure audio pour une mise en réseau de ses espaces (audio et vidéo over IP), et les premières régies ont été équipées, câblées et configurées. Ce dispositif permet aux étudiant·es en FSMSI d'interfacer aisément leurs ordinateurs personnels avec l'ensemble des machines du Conservatoire.

Le service a piloté un important travail de câblage (fibres optiques, câbles Ethernet) permettant l'interconnexion de tous les espaces audiovisuels.

Une pièce a été aménagée en studio de captation afin de faciliter la création de vidéos pédagogiques et de communication. Elle est utilisée aussi bien par le Conservatoire que par le Conservatoire augmenté.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANT·ES

Le service audiovisuel est impliqué au quotidien dans la formation des étudiant·es en musique et en danse, en les sensibilisant aux conditions d'enregistrement, de captation et de diffusion audiovisuelle, aussi bien esthétiques que logistiques et matérielles. Les sessions d'enregistrement de disques, les prix de compositions, les concerts électroacoustiques ainsi que les récitals de fin de cycle sont des moments privilégiés pour aborder ces aspects. La mise en ligne du cours d'écoute critique, accessible à toute la population du Conservatoire, permet à chacun et chacune de développer de nouvelles compétences.

Le service accompagne plus particulièrement les étudiant·es du département musique son image tout au long de leur cursus, et notamment lors des deux mois de stage

qu'ils et elles effectuent au sein du service et lors de journées portes ouvertes pendant lesquels ils et elles sont pleinement intégré·es aux équipes, agents comme intermittent·es, et occupent les fonctions de réalisation vidéo, direction artistique, conseil musical, ingénierie sonore, sonorisation, tout en étant tutoré·es, leur offrant ainsi une transition fluide vers la professionnalisation.

Lors des journées portes ouvertes du département musique son image et de celles de la direction des études chorégraphiques, le service audiovisuel a accompagné des étudiant·es en situation de réalisateur·rices. En immersion au sein d'une équipe de professionnels internes et intermittents, ils ont été guidés par un réalisateur du service lors de chaque étape de la construction d'une captation de spectacle : réalisation et étude du plan large, définition du dispositif de captation et du plan de caméras, découpage du spectacle avec l'équipe, réalisation des répétitions et du direct, post-production et habillage.

Les travaux de recherche auxquels le service participe, particulièrement sur le son immersif, lui permettent de définir des techniques et des méthodes innovantes qu'il transmet ensuite aux étudiant·es.

Le RIM (Réalisateur en Informatique Musicale) du service audiovisuel prend une part active à l'accompagnement des étudiant·es en RIM du cursus l'Artist Diploma, ainsi que des étudiant·es choisissant d'interpréter des pièces de musique mixte lors de leur récital de fin de cycle.

Le service audiovisuel réalise de nombreuses vidéos pour permettre aux étudiant·es en musique et en danse de candidater à des concours. Il s'implique dans la création des « vignettes » des lauréats, et découpe et transmet les extraits vidéos de leur prestation lors de captations aux étudiant·es, pour leur travail et leur communication personnelle.

Le service audiovisuel embauche régulièrement les alumni du département musique son image.

LES RELATIONS EXTÉRIEURES ET LES PARTENARIATS

Le projet audio 3D immersif en plateau 1 André Charlin est le fruit d'un partenariat prolongé avec le groupe Yamaha/NEXO.

Plusieurs partenariats ont été noués dans le cadre des projets de recherche (Cf. partie « recherche »).

Le service organise ou participe à des échanges et des partages de savoirs et de méthodes avec des partenaires des mondes public et privé (Philharmonie de Paris, Maison de la Radio, Ircam, Music Unit, La semaine du son, Audio Engineering Society, Société Française d'Acoustique, etc.).

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ, DE LA PARITÉ, DE LA DIVERSITÉ

Le service audiovisuel veille à respecter une organisation du travail qui favorise la compatibilité des vies professionnelle et familiale.

Il veille à illustrer au mieux la mixité et la diversité dans les médias produits : bande annonce, disques, entretiens (communication externe).

Il favorise la mixité dans les équipes lorsque c'est possible (agents, intermittent·es, stagiaires, apprenti·es), et veille au respect du climat de bienveillance et de non-discrimination en son sein, sur les plateaux et dans les régies.

4.

Vie de l’institution, moyens et ressources humaines

Services des ressources humaines et du dialogue social

Le service des ressources humaines et du dialogue social accompagne l'ensemble des agents et des enseignant·es du Conservatoire sur les sujets intéressant leur carrière, leur rémunération et leurs perspectives d'évolution professionnelle.

Il conseille les services et départements dans la gestion et le suivi des effectifs, en veillant à mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Le service veille à l'adéquation des effectifs et de la masse salariale avec les plafonds d'emplois et le budget présenté en Conseil d'administration.

Enfin, le service contribue au dialogue social au sein de l'établissement.

Le service comprend 14 agent·es ; outre le chef de service et son adjointe, un bureau des personnels enseignants, un bureau des personnels administratifs, techniques et scientifiques, un bureau des traitements et une référente formation. Un apprenti en ressources humaines a rejoint le service en septembre 2024 et contribue activement aux travaux et réflexions du service.

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

L'année 2025 a permis de stabiliser les équipes, grâce aux recrutements au sein de la DRI d'une chargée de mission et d'un coordinateur, à la DEC d'une responsable du 2e cycle et d'une coordinatrice administrative et budgétaire. La DEM a vu les arrivées d'une cheffe de département et d'un adjoint, la DVEIP a pu bénéficier de l'arrivée d'une cheffe de service, de deux chargées de missions et d'une infirmière, le SAV a eu la possibilité de recruter un second ingénieur pédagogique, le SAGF a vu l'arrivée d'un nouveau gestionnaire, le SPAS d'un chargé de production, d'un gestionnaire, le SI d'un adjoint et le SAPAL a pu recruter une agente d'accueil. Trois apprenties ont également rejoint les équipes au cours de cette année.

Autre moment important, grâce à un travail collaboratif qui a nécessité une implication des départements et des services : 57 stagiaires ont pu bénéficier d'un accueil privilégié grâce au temps consacré par chaque tuteur·rice lors de la période de stage.

Le service des ressources humaines a poursuivi ses efforts pour rationaliser et améliorer sa qualité de gestion. Un nouveau dispositif emblématique a en effet été déployé : la dématérialisation des congés, qui permet à chacun·e de gérer plus simplement les congés et de visualiser en temps réel son solde disponible.

Dans cette continuité, l'accompagnement à l'usage d'ESTEVE, qui assure la gestion dématérialisée des campagnes d'entretien professionnel, a permis de réaliser cette campagne d'évaluation en version dématérialisée pour l'ensemble des personnels.

Focus sur le personnel enseignant

Personnels enseignants : 386
Recrutements enseignant·es : 34 départs / 29 arrivées (326 candidatures)

L'année 2025 a été marquée par l'aboutissement de deux chantiers sans précédent au sein des CNSMD, relatifs au cadre de gestion des enseignant·es :

↘ **De nouvelles grilles de rémunération des enseignant·es** ont définitivement été adoptées par le ministère.
Ces nouvelles grilles, dans lesquelles les enseignant·es ont été reclassé·es, ont été appliquées rétroactivement au 1er janvier 2025 et concernent les professeur·es, professeur·es associé·es, assistant·es, et accompagnateur·rices des deux CNSMD ;
Deux grilles communes aux professeur·es et professeur·es associé·es d'une part, et aux assistant·es et aux accompagnateur·rices (niveau catégorie A) d'autre part sont créées et assurent un déroulé de carrière et de progression de la rémunération (à l'instar des fonctionnaires titulaires) de l'ensemble de la population enseignante.

↘ **La discussion avec les représentant·es du personnel s'est ensuite poursuivi par la rédaction d'un arrêté fixant les missions et conditions de recrutement des enseignant·es** : ainsi, après l'adoption du protocole relatif à la rémunération des enseignant·es, c'est une nouvelle étape franchie dans la mise en place d'un cadre de gestion pour les enseignant·es des CNSMD avec la parution de l'arrêté ministériel prévu par le décret fixant les statuts des Conservatoires de Paris et de Lyon, et qui n'avait jamais été pris depuis 2009.
L'arrêté fixant les fonctions et les modes de recrutement du personnel pédagogique des CNSMD a été publié le 22 juillet 2025 (Arrêté du 22 juillet 2025 fixant les fonctions et modes de recrutement du personnel pédagogique des conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et de Lyon - Légifrance).

Depuis le 1er octobre 2025, la protection sociale complémentaire santé obligatoire pour les agents du Ministère est assurée par la MGEN.

À la suite de l'accord ministériel signé à l'unanimité le 19 avril 2024 par les organisations syndicales représentatives et la ministre Rachida Dati, l'appel d'offres, conduit par le ministère de la Culture, a permis de retenir la MGEN, première mutuelle des agents du service public, pour gérer le contrat collectif obligatoire santé mis en place au bénéfice de l'ensemble des agents. Ce nouveau régime est entré en vigueur au 1er octobre 2025.

Le SRH a été fortement mobilisé pour le déploiement du projet au sein du CNSMDP afin d'accompagner l'ensemble des agents concernés de l'établissement.

La formation continue des personnels est restée un axe fort de la politique RH du Conservatoire. En 2025, ce sont 430 jours de formation qui ont bénéficié 375 stagiaires, pour un budget global de 85 965 €.

Parmi les actions de formation introduites en 2025, plusieurs initiatives se distinguent par leur caractère novateur, tant dans leur approche que dans leurs objectifs. Dans le domaine de la communication, la sensibilisation à la Communication Non Violente (CNV) a rencontré un fort succès, mesuré à la fois par la participation des agents et par les retours très positifs recueillis lors de l'évaluation. Cette action propose une approche renouvelée des relations professionnelles, centrée sur l'écoute, la régulation des tensions et la qualité du dialogue.

Dans le champ de la lutte contre les discriminations, un module pionnier sur la sensibilisation des membres de jurys aux biais cognitifs est actuellement testé. Cette démarche exploratoire, qui mobilise différents services et acteurs du Conservatoire, vise à renforcer l'équité des pratiques d'évaluation et de recrutement, en apportant des outils concrets pour identifier et limiter les mécanismes de jugement implicites.

Les formations liées à la transition écologique, à la laïcité, à la lutte contre les discriminations et à la prévention des violences sexistes et sexuelles, constituent un socle prioritaire. Après une forte mobilisation en 2024 pour répondre aux obligations réglementaires, l'année 2025 a permis d'en consolider les acquis à travers des actions plus ciblées.

Le développement des compétences managériales demeure un axe majeur, avec des formations destinées aux agents en situation d'encadrement, afin de renforcer les pratiques de pilotage et d'accompagnement des équipes.

Enfin, l'alliance européenne IN.TUNE a orienté une partie de l'offre vers des formations linguistiques en anglais professionnel. Après une montée en puissance en 2024, l'année 2025 correspond à une phase de consolidation, visant à soutenir la participation des équipes aux projets internationaux.

Ces priorités traduisent une politique de formation articulant obligations réglementaires, développement des compétences et soutien aux projets stratégiques de l'établissement.

ÉGALITÉ, PARITÉ ET DIVERSITÉ : DES ENGAGEMENTS ET DES RÉALISATIONS

Le Conservatoire a obtenu le maintien de ses labels « Égalité » et « Diversité » dans le cadre d'un audit à mi-parcours, confortant ainsi l'engagement de ses équipes autour de ces axes de développement. Trois priorités affirmées parmi les nombreuses actions menées : la lutte contre toute forme de violence, la parité dans la composition des jurys et l'inclusion.

En 2025, le CNSMDP atteint la note globale de 90/100 à l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, stable par rapport à 2024.

Le service des ressources humaines poursuit par ailleurs ses actions en faveur de la lutte contre les violences, notamment sexistes et sexuelles, par la mise en place d'actions de sensibilisation obligatoires pour les nouveaux·elles arrivant·es, et par son engagement dans l'activité de la cellule de traitement des signalements qui instruit toute situation portée à sa connaissance.

Conscient de sa responsabilité sociétale, le Conservatoire a maintenu son effort dans l'accueil de stagiaires, toutes scolarités confondues, permettant ainsi à 57 jeunes issu·es d'horizons divers de découvrir ses missions et ses métiers.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET DIALOGUE SOCIAL

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

2025 a marqué la fin de la période de diagnostic et d'analyse de l'enquête RPS. Avec un fort taux de participation de 34%, les résultats de l'enquête mettent en exergue des facteurs de satisfaction au travail très forts, mais aussi des points d'attention voire de vigilance. Ces premiers résultats statistiques, qui se sont prolongés avec des ateliers d'analyse qualitative associant les personnels sur la base du volontariat, viendront nourrir les échanges avec les représentants du personnel en 2026 pour définir un plan d'action visant à prévenir les RPS au sein de notre communauté de travail.

DIALOGUE SOCIAL

Huit instances de dialogue social - dont trois formations spécialisées - se sont tenues en 2025 afin d'accompagner les projets de l'établissement. Au cours de ces instances, des dossiers particuliers ont retenu l'attention :

Les formations spécialisées ont notamment porté sur :

- **La mise à jour du Document unique d'évaluation des risques professionnels** (DUERP) pour 2025 et la présentation du **PAPRIPACT**
- **L'intégration du diagnostic des risques psychosociaux** (RPS) dans le DUERP, adoptée à l'unanimité
- **La présentation du tableau de suivi des signalements de violences sexistes et sexuelles**, incluant les données consolidées et les actions engagées en matière de prévention et d'accompagnement.

Les instances ont également assuré un suivi continu du chantier du futur Studio immersif, pour lequel une visite des locaux, un point d'étape sur le financement et la confirmation d'un calendrier de travaux en coactivité entre 2026 et 2028 ont été présentés.

Plusieurs évolutions organisationnelles importantes ont enfin été soumises au Comité social d'administration (CSA) au cours de l'année :

- **La création d'un poste d'adjoint au chef du service des affaires générales et financières** (SAGF), afin de renforcer le pilotage budgétaire, la comptabilité analytique et le contrôle de gestion
- **La présentation du projet d'établissement 2025-2030** en juin après une large concertation
- **L'évolution de l'organisation du parc instrumental**
- **La création d'un poste dédié à la coordination des actions transverses au sein de la direction des études musicales**, dans une logique d'harmonisation des pratiques pédagogiques et administratives
- **La mise à jour de l'organigramme du département pédagogie**, visant à clarifier les missions, améliorer la cohérence interne et accompagner la nouvelle stratégie impulsée par la direction des études musicales
- **La poursuite des travaux relatifs à l'évolution du planning de la direction des études chorégraphiques, engagés en 2024 et approfondis en 2025**, devant aboutir à une mise en œuvre à la rentrée 2026 après une concertation prolongée avec les enseignant·es.

Enfin l'année 2025 aura été une année électorale importante avec le renouvellement des mandats des membres du Conseil d'administration et du Conseil pédagogique.

Une responsabilité sociétale en action

Le Conservatoire s'est engagé dès 2018 dans une démarche de labellisation de ses engagements en faveur de l'égalité des chances et la diversité. Il fait l'objet d'audits de ses actions et des effets produits tous les deux ans et obtient à chaque fois le maintien de ses deux labels, preuve de son engagement sans faille. La prochaine échéance de renouvellement est prévue pour 2027.

Le projet d'établissement comporte un axe dédié aux réponses apportées par le Conservatoire aux enjeux sociétaux et environnementaux.

Pour répondre aux enjeux d'égalité, de diversité et inclusion, le Conservatoire structure ses actions autour de 6 engagements :

- Engagement n°1 : **prévenir et traiter toutes les formes de violence**
- Engagement n°2 : **lutter contre les discriminations et les stéréotypes**
- Engagement n°3 : **promouvoir l'égalité des chances pour les étudiant·es**
- Engagement n°4 : **répondre aux besoins d'aide des étudiant·es**
- Engagement n°5 : **accompagner l'insertion professionnelle des étudiant·es et diplômé·es**
- Engagement n°6 : **promouvoir l'égalité professionnelle pour les enseignant·es et les agents**

En 2025, parmi les nombreuses actions menées, citons :

- **Le travail conduit par la cellule de traitement des signalements de faits de violence :** la cellule a traité en 2025 une vingtaine de signalements dont 6 ont donné lieu à une saisine du procureur de la République sur le fondement de l'article 40 du code de procédure pénale (faits pouvant être qualifiés de crime ou délit). Trois signalements concernant le comportement d'enseignant·es ont supposé une procédure disciplinaire. À ce jour, deux de ces procédures ont été menées à terme et ont conduit au prononcé d'une sanction de l'enseignant·e pour des actes de violence pédagogique
- L'expérimentation d'une **formation dédiée aux membres de jurys et visant à les former à la détection des effets des biais cognitifs** en œuvre dans un processus de recrutement, action qui s'ajoute à la politique active de constitution de jurys paritaires
- **L'amélioration du dispositif d'ouverture des concours d'entrée aux candidat·es déclarant un handicap**, à travers l'aménagement des épreuves, la diffusion d'une vidéo leur permettant de se projeter avant l'épreuve, la déclinaison d'un processus dédié pour les étudiant·es avec troubles du neurodéveloppement…
- Les actions menées dans le cadre des **dispositifs d'égalité des chances** (Pacte ultramarin, Fondation Culture & Diversité, cordées de la réussite…)
- Les dispositifs déployés visant à prévenir et prendre en compte **la santé mentale des étudiant·es** : questionnaire, caravane du sport, café santé mentale, ateliers de sophrologie, recours à un préparateur mental…
- La construction d'un **parcours professionnel modulaire dédié à la professionnalisation des étudiant·es**

- Dans le cadre de notre politique d'inclusion, accueil d'un apprenti non-voyant à la régie des salles publiques et d'un étudiant non-voyant à la résidence pour mineur·es : l'occasion d'éprouver l'accessibilité des lieux, de se faire accompagner de professionnel·les (audit d'accessibilité réalisé avec l'association Valentin Haüy).

Pour répondre aux enjeux de transition écologique, le Conservatoire a structuré sa feuille de route qui s'organise autour des priorités suivantes :

- Réduire son empreinte carbone dans le cadre des déplacements qu'impliquent son activité (missions des jurys, trajets des candidat·es et spectateur·rices notamment)
- Améliorer la performance énergétique du bâtiment
- Intégrer l'écologie dans la gouvernance
- Transformer ses pratiques alimentaires

En 2025, parmi les actions déployées citons :

- L'intensification de la **politique de réemploi,** en lien avec l'association APSV : 87 matériels ont été donnés en 2025 dont 12 projecteurs à la Société archéologique de Preuilly sur Claise, un réfrigérateur au BDE du CNSMDP, 24 rideaux à une école de musique au Mexique, et 50 biens auprès d'associations.
- La mise en place d'une **journée végétarienne par semaine à la cantine**, sans constat d'effet d'éviction de la part des convives.
- **La limitation de la protéine d'origine bovine à une seule fois par semaine.**
- **La participation du Conservatoire aux journées de séminaire sur la transition écologique des établissements du ministère de la Culture**
- **Le Conservatoire offre des gourdes à l'ensemble des nouveaux·elles étudiant·es.** Depuis 2025, nous achetons des gourdes fabriquées en matériaux recyclés.
- Enfin, les actions déjà engagées se poursuivent, notamment à travers **l'achat de papiers recyclés pour les impressions du service de reprographie et des imprimantes mises à disposition des agents.**
- **Une offre commerciale est toujours proposée à la cafétéria afin d'encourager l'utilisation de contenants réutilisables en substitution des gobelets jetables.**

Service des affaires générales et financières

Le service des affaires générales et financières (SAGF) est responsable de préparer et d'exécuter le budget de l'établissement, en lien étroit et constant avec les différents services, départements et directions.

Le SAGF prend également en charge la gestion et le suivi des marchés publics transversaux, tels que la restauration et l'assurance. Dans ce cadre, le pôle juridique accompagne les équipes dans la conduite des procédures de passation des marchés publics.

Le SAGF assure par ailleurs la gestion des ordres de mission et intervient en tant que référent pour l'outil Gestion des Frais de Déplacements (GFD).

Le service est composé de huit membres :

- un chef de service
- une adjointe
- 3 gestionnaires financiers
- 2 juristes
- une gestionnaire des frais de mission

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

La loi de finances initiale pour 2025 n'ayant pas été adoptée à temps, une loi spéciale a été mise en place afin d'assurer la continuité de l'action publique, conformément à la Constitution et à la loi organique relative aux lois de finances (LOLF). L'établissement est ainsi passé en période de services votés avec des directives spécifiques émises par le ministère de tutelle. Dans ce contexte, les dépenses d'investissement ont été suspendues au premier trimestre, à l'exception de celles déjà engagées ou présentant un caractère d'urgence.

Malgré l'absence de gestionnaire entre mars et septembre, le service financier a su optimiser l'exécution du budget et la précision des prévisions en maintenant un dialogue constant avec les différents départements.

En 2025, le pôle droit et marchés publics du SAGF a notifié 23 marchés couvrant les trois typologies de marchés : travaux, services et fournitures.

L'équipe du pôle juridique a poursuivi sa montée en compétences sur les clauses sociales et environnementales. Une formation, coorganisée avec la mission achats du ministère de la Culture, a permis de sensibiliser les services prescripteurs à l'intégration de ces clauses, qui deviendront obligatoires à compter d'août 2026. Par ailleurs, les marchés relatifs à la construction du Studio immersif ont été notifiés.

Enfin, l'outil GFD a été généralisé après une phase d'expérimentation menée en 2024. La formation complète des utilisateur·rices s'est achevée en octobre 2025, et a conduit à la mise en place de trois nouveaux processus visant à répartir les rôles entre départements et services. En complément, un accord avec un voyagiste a été signé en juin 2025 afin d'accompagner la réorganisation de la gestion des missions.

LES CHIFFRES CLÉS

Le solde budgétaire 2025 est déficitaire à hauteur de -5570406€.

	Budget initial 2025		Prévisions d'exécution 2025		Compte financier 2025	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Personnel	23963574€	23963574€	24010351€	24010351€	23676372€	23676372€
dont CAS	280000€	280000€	280000€	280000€	299916€	299916€
Fonctionnement	9651867€	9573979€	8534948€	7973051€	8686099€	8376389€
Investissement	12908803€	8951255€	11880635€	7771793€	11735868€	7479263€
Total	**46524244€**	**42488808€**	**44425934€**	**39755195€**	**44098339€**	**39532023€**

	Taux de réalisation par rapport à la prévision d'exécution		Taux de réalisation par rapport au budget initial	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Personnel	99%	99%	99%	99%
Fonctionnement	102%	105%	90%	87%
Investissement	99%	96%	91%	84%
Total	99%	99%	95%	93%

L'enveloppe de personnel s'élève à 23676372€ en autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP).

En 2025, la revalorisation salariale du personnel pédagogique et la protection sociale complémentaire ont été mises en œuvre, ce qui explique en partie l'augmentation de cette enveloppe.

Les emplois hors plafonds soutenus par le projet IN.TUNE ont atteint un rythme optimal grâce à la finalisation des recrutements de certains de ces emplois.

L'enveloppe de fonctionnement est de 8686099€ en AE et 8376389€ en CP, incluant 85000€ consacrés aux réparations et aux fournitures. Les dépenses se répartissent entre les fonctions support (67%) – notamment la sécurité, le nettoyage et la restauration – et l'enseignement ou services de soutien à la pédagogie (26%), comme la maintenance du matériel et les aides aux projets ou bourses Erasmus.

En 2025, le programme d'investissement représente 11735868€ en AE et 7479263€ en CP.

80% des dépenses sont consacrées aux travaux ; à ce titre, les marchés relatifs à la construction du Studio immersif ont été notifiés au cours de l'année. Le reste des investissements concerne des acquisitions pédagogiques, notamment des instruments de musique, et des équipements pour les fonctions support (en particulier du matériel informatique).

Tableau des recettes

	Budget initial 2025	Prévisions d'exécution 2025	Compte financier 2025	Taux de réalisation/ prévision d'exécution	Taux de réalisation/ budget initial
Recettes globalisées	30 085 759 €	29 803 516 €	29 787 332 €	100 %	99 %
Recettes fléchées	3 459 804 €	3 976 884 €	3 994 285 €	100 %	115 %
Total	**33 545 563 €**	**33 780 400 €**	**33 781 617 €**	**100 %**	**101 %**

En 2025, l'établissement n'a pas perçu de subvention d'investissement courant, soit une perte de 1,7 M€. Cependant, des subventions complémentaires ont été versées par le ministère afin de financer la protection sociale complémentaire et les mesures de revalorisation salariale. Les recettes annuelles de l'alliance européenne IN.TUNE, provenant de fonds européens et de l'Agence nationale de la recherche (ANR), ont été maintenues.

Les recettes encaissées atteignent **33 781 617 €**, soit un taux de réalisation de 100 % par rapport aux prévisions. Celles-ci proviennent à 90 % du ministère de la Culture, à 7 % des ressources propres de l'établissement, tandis que le mécénat représente 600 k€.

Les recettes globalisées, qui s'élèvent à **29 787 332 €**, ont été réalisées à hauteur de 100 % des prévisions et représentent 88 % des recettes totales. La subvention versée par le ministère de la Culture constitue 90 % de ces recettes.

Les recettes propres incluent les droits d'inscription et les frais de scolarité, ainsi que les redevances liées à l'internat, la taxe d'apprentissage, la formation continue, et les loyers versés par la filiale Conservatoire augmenté.

Les recettes fléchées, également réalisées à 100 %, s'élèvent à **3 994 285 €**, soit 12 % du total des recettes. Elles se composent principalement de subventions de fonctionnement et d'investissement versées par la tutelle, qui en représentent 62 %. S'y ajoutent les subventions liées aux projets européens (IN.TUNE et ANR), ainsi que les dons et le mécénat.

Le Conservatoire de Paris a validé **un plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2026-2028** lors du comité du 13 novembre 2025. Celui-ci prévoit près de 6 M€ en autorisations d'engagement et plus de 13 M€ en crédits de paiement. Le PPI répartit les budgets entre travaux (2,8 M€ en AE, 10,3 M€ en CP), pédagogie (2,7 M€) et fonctions support (417 k€). Les opérations de rénovation concernent 75 salles pédagogiques, des passerelles vitrées, les bâtiments G et H, ainsi que le Studio immersif dont le coût est estimé à 10,4 M€. Des investissements supplémentaires visent la sécurité, l'accessibilité, le matériel audiovisuel, la restauration d'instruments, le mobilier et le numérique. La subvention annuelle courante pour l'investissement s'établit à 1,9 M€.

RELATIONS INTERNATIONALES

Le SAGF est partie prenante du projet IN.TUNE en siégeant au sein de l'Administrative Committee. Le projet étant à mi-parcours, des outils de suivi ont été mis en place afin d'améliorer le pilotage assuré par la DVEIP. Les restitutions auprès de l'ANR, autre financeur du projet, ont également été effectuées.

ACTIONS EN FAVEUR DES LABELS ET CHARTES ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

En s'appuyant sur l'expertise du centre Hubertine Auclert, le Conservatoire a intégré des clauses encourageant la promotion de la diversité et la lutte contre les discriminations.

ACTIONS POUR UN DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE, PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES, GESTION DURABLE DES RESSOURCES

Le pôle juridique, en lien avec la mission ministérielle des achats du ministère de la Culture, continue de développer son expertise sur ces sujets.

Service bâtiment et sécurité

Composé d'une équipe de 9 personnes, le service bâtiment et sécurité a compétence en matière de travaux immobiliers et de maintenance des équipements, en matière de sécurité et de sûreté pour les biens et les personnes, ainsi qu'en hygiène et sécurité du travail.

Une élève apprentie est accueillie au sein du service, apportant son soutien à l'adjoint en charge de la sécurité et de la sûreté (mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques - DUERP, rédaction de plans de prévention travaux, organisation et animation des accueils sécurité, organisation des exercices d'évacuation périodiques, rédaction de procédures de sécurité, sûreté et hygiène au travail).

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

L'année 2025 a fait l'objet d'importants travaux de rénovation, avec notamment l'achèvement de la rénovation des espaces pédagogiques. Depuis le démarrage de cette opération à l'été 2021, 75 salles de cours et espaces audiovisuels, 49 studios de travail, 6 espaces pluridisciplinaires et amphithéâtres, les espaces percussions et les 6 plateaux ont été intégralement rénovés (revêtements de sol et muraux, plafonds, électricité, éclairage avec passage aux LED, acoustique, installation de nouvelles portes et de serrures connectées dont les droits d'accès sont directement octroyés sur les badges d'accès au Conservatoire).

Les travaux de rénovation des passerelles vitrées démarrés à l'issue des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 se sont achevés fin 2025, et les travaux de couverture et d'étanchéité se sont poursuivis avec l'installation des éléments de sécurité et le remplacement de la verrière du bâtiment D.

Des travaux de reprises du plancher de scène de la salle Rémy-Pflimlin ont été réalisés à l'été 2025, faisant suite aux travaux réalisés précédemment par un entrepreneur défaillant.

Des travaux liés à la sécurité ont également été réalisés en 2025, avec le remplacement des exutoires de désenfumage de la salle Rémy-Pflimlin, le remplacement de portes coupe-feu et le remplacement des sources centrales de l'éclairage de sécurité des salles publiques.

Par ailleurs, les actions suivantes ont été réalisées par le service bâtiment et sécurité, notamment pendant la période de fermeture estivale :

- **Installation de bornes Wi-Fi dans les 6 plateaux**
- **Petits travaux de remise en état dans les logements de la résidence**
- **Remplacement des douches du gymnase pour installation de mitigeurs**
- **Création d'une alimentation électrique pour le nodal du centre audiovisuel et aménagement d'un local captations**
- **Opérations de maintenance et de contrôles réglementaires sur les équipements techniques** (électricité, systèmes de sécurité incendie, équipements de sécurité, installations de chauffage, ventilation et désenfumage, nacelles et élévateurs).

Si la période estivale a été optimisée avec la réalisation de nombreux chantiers, notamment pendant la période de fermeture pendant laquelle les interventions les plus préjudiciables sur le plan des nuisances sonores ont été concentrées, les opérations visant à réhabiliter ses bâtiments et concourant à améliorer le confort de ses usagers se sont poursuivies pendant son fonctionnement. Les prestataires mandatés dans le cadre des opérations de travaux avancent sans contraintes acoustiques pendant les mois de juillet et août et pendant la période de fermeture de Noël. En dehors de ces périodes, les nuisances sonores incompatibles avec le fonctionnement sont proscrites après 10 h du matin.

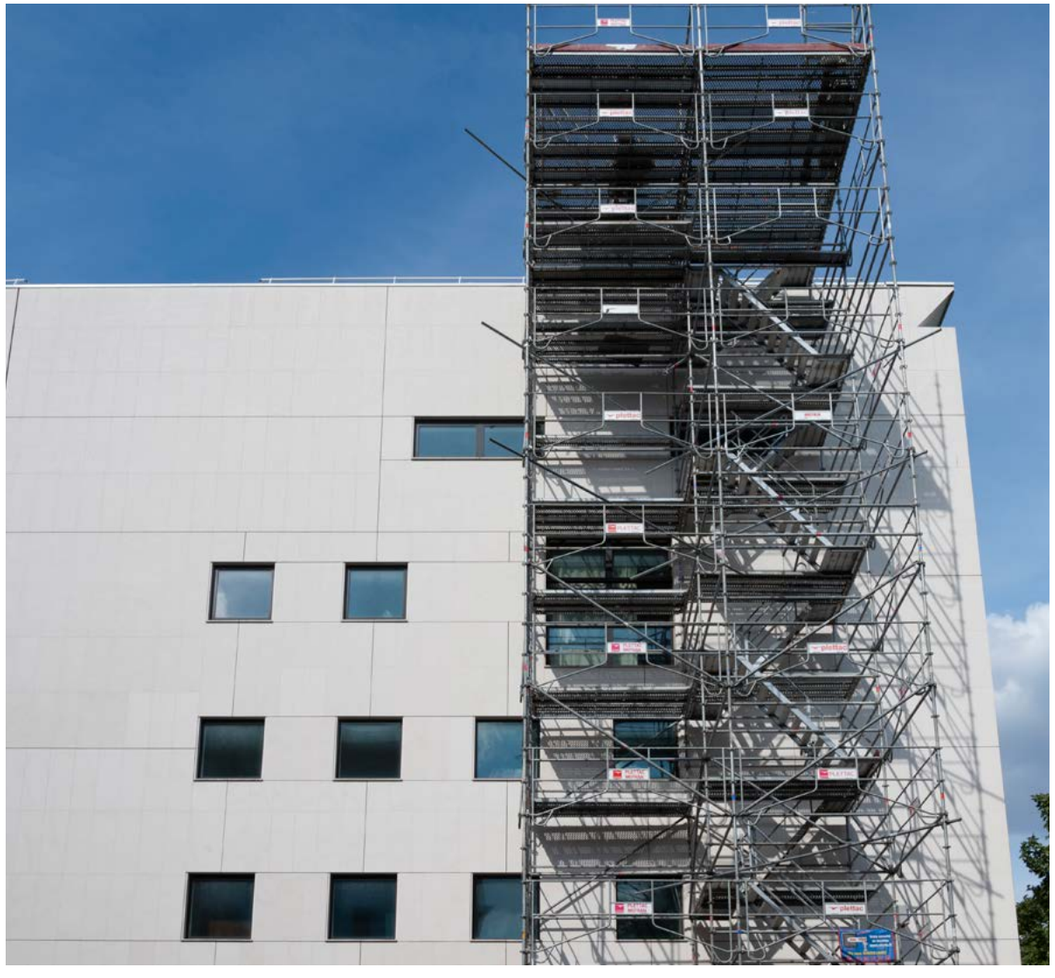

Service de l'accueil, de la planification des activités pédagogiques et de la logistique

Le service accueil, planification des activités et logistique (SAPAL) coordonne les missions d'accueil, de surveillance, de planification des activités et de logistique. Au contact de l'ensemble des usagers (étudiant·es, enseignant·es, agents et visiteurs), les membres du SAPAL jouent un rôle fondamental dans la vie du Conservatoire.

Le SAPAL, situé au cœur de l'activité quotidienne de l'établissement, est composé de 3 pôles animés par 3 chef·fes de pôle et encadrés par une cheffe de service :

↘ **Accueil et surveillance**

↘ **Environnement de travail et logistique**

↘ **Planification des activités pédagogiques**

Le SAPAL, réorganisé en 2022, bénéficie aujourd'hui d'une stabilité organisationnelle qui a contribué à la sérénité de son action en 2025.

ACCUEIL ET SURVEILLANCE

ORGANISATION DU SERVICE

Dans la continuité des années précédentes, le pôle accueil et surveillance offre aux usagers du Conservatoire un service d'accueil double, de 8h à 19h en période scolaire, à la borne d'accueil située à l'entrée principale de l'établissement :

↘ **L'accueil visiteurs,** qui est chargé d'accueillir, de renseigner et d'orienter les usagers et visiteurs extérieurs au Conservatoire

↘ **L'accueil enseignant·es et étudiant·es,** qui est chargé d'accueillir et de renseigner les enseignant·es et étudiant·es dans le cadre des activités pédagogiques du Conservatoire, pour les activités se déroulant le jour J.

Le SAPAL prévoit un dispositif d'accueil pour les événements de la saison, disponibles dans la brochure de saison et sur le site internet. Le service a couvert l'accueil des spectateur·rices de 137 événements publics, attirant 16 287 personnes sur l'année 2025.

Coordination avec les autres services pour assurer un accueil fluide et efficace

L'accueil reçoit les annonces des visiteurs de la part de l'ensemble des personnels du Conservatoire et travaille en lien direct avec les personnels chargés de la sécurité, présents à l'entrée de l'établissement (service bâtiment et sécurité).

Il travaille en lien étroit avec le service production et apprentissage de la scène ainsi qu'avec la direction de la communication et des relations institutionnelles dans le cadre de l'accueil des spectateur·rices pour les événements organisés dans les murs.

Évolution des dispositifs d'accueil et axes d'amélioration réalisés

Le Conservatoire a conservé en 2025 les mesures spécifiques pour élargir l'accès aux étudiant·es en période de congés scolaires. Ainsi, des espaces de travail individuels ont été mis à disposition pendant les vacances de fin d'année et durant l'été, permettant aux étudiant·es de poursuivre leur travail et leurs répétitions dans un environnement propice.

Le service de l'accueil a piloté un groupe de travail sur l'amélioration de l'accueil téléphonique en 2025, dans la continuité des travaux réalisés dans le cadre de Services Publics+. Il a ainsi pu émettre des recommandations à l'ensemble des personnels administratifs et techniques, notamment quant à l'utilisation du répondeur et de Rainbow. Un prédécroché a également été mis en place : il permet de renseigner les usagers pour les questions récurrentes, et ainsi de soulager l'accueil au standard. La mise en œuvre des recommandations va se poursuivre en 2026 avec l'organisation de formations sur l'utilisation du répondeur notamment.

ÉVÉNEMENTS ET PROJETS TRANSVERSAUX

Accueil des événements et spectacles

Une évolution peut être remarquée quant à la gestion des évènements sur réservation : le responsable du pôle accueil et surveillance participe désormais, en lien avec la direction de la communication et des relations institutionnelles (DCRI), à la gestion des réservations et l'établissement des listes de réservations.

Cette participation permet de décharger quelque peu la DCRI, tout en offrant au pôle accueil l'opportunité de mieux connaître le public et d'adapter ses dispositifs en conséquence.

De plus, les agents d'accueil des spectacles disposent désormais de tablettes numériques sur lesquelles ils et elles cochent directement les spectateur·rices présent·es. Cette limitation de l'utilisation du papier pour les listes de réservations et la promotion de la dématérialisation des supports contribuent à la réduction de l'empreinte carbone du Conservatoire de Paris.

Le SAPAL peut toujours compter sur les agents intérimaires de Villette Emploi pour l'accueil des spectacles. Leur présence contribue à maintenir un niveau de service qualitatif pour le public, les équipes techniques comme pour les artistes.

Collaboration avec les autres services pour les événements institutionnels

Les responsables du SAPAL rencontrent chaque trimestre les responsables du service production et apprentissage de la scène pour la bonne coordination des services. Cette collaboration autour des spectacles se révèle particulièrement efficace, chaque service prenant en considération les besoins spécifiques des agents, des spectateur·rices et des artistes. Elle permet d'optimiser l'accueil et d'assurer une expérience fluide pour tous·tes les participant·es, tout en favorisant l'adaptabilité face aux imprévus.

Organisation d'un évènement festif de fin d'année

Comme l'an dernier, le SAPAL a été moteur dans l'organisation de la fête de fin d'année du Conservatoire, qui s'est très bien déroulée, alliant convivialité et plaisir de voir l'établissement sous un autre jour. Les organisateur·rices, réunissant agents, enseignant·es et étudiant·es, ont su instaurer une atmosphère chaleureuse, permettant à chacun·e de profiter pleinement des festivités et de renforcer les liens entre les différents membres de la communauté.

PLANIFICATION DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

La régie des espaces centralise la planification de l'ensemble des activités pédagogiques du Conservatoire (environ 160 activités planifiées au quotidien). Elle travaille en concertation avec l'ensemble des départements musique pour la planification des cours. Elle centralise l'ensemble des desiderata des enseignant·es des départements DICC, DV, MA, Musicologie, Pédagogie, ECDO, et construit le planning annuel en conséquence, en fonction des agendas de chacun·e ainsi que des besoins de matériels et d'espaces. La direction des études chorégraphiques, ainsi que les départements jazz et musiques improvisées, et FSMSI, planifient directement leurs cours et activités dans les espaces qui leur sont dédiés (studios de danse, gymnases, plateaux 1, 4 et 6 notamment).

Gestion des salles et ressources pédagogiques

Le travail initié en 2024 pour sensibiliser et former chaque nouvel arrivant à l'utilisation des espaces s'est poursuivi en 2025, avec l'organisation d'un accueil individualisé de chaque nouvel·le enseignant·e et nouvel agent administratif par Anne Carletti, responsable du pôle planification.

L'année 2025 marque aussi la fin du cycle de 4 ans de travaux dans les espaces pédagogiques, avec des fermetures de salles de cours et de studios de travail, par « plot », tous les trimestres. La mise en place de solutions méthodologiques pour déplacer les activités, éviter les listes d'attente de cours trop importantes et pour résoudre les difficultés de chevauchements d'activités, notamment en période de concours ou examens, a porté ses fruits et a permis de satisfaire au mieux les usagers. Malgré les contraintes d'espaces, le SAPAL a pu continuer son activité de location ou de mise à disposition de salles pour les partenaires extérieurs souhaitant organiser une répétition ou une audition. Il a ainsi permis, notamment aux étudiant·es, de candidater à des auditions de recrutements dans des orchestres nationaux et internationaux, qui se sont déroulées sur site.

Adaptations mises en place pour répondre aux contraintes spécifiques

Les travaux initiés avec IT4 Culture en vue de pouvoir établir des statistiques issues des données enregistrées sur le logiciel Dièse se sont poursuivis en 2025. Un avenant au marché public a été signé en fin d'année en vue de l'abonnement à un nouveau module qui va permettre, via un outil de requêtage, d'extraire des statistiques. La création de requêtes spécifiques aux besoins du Conservatoire est prévue dans ce cadre.

Constatant que l'activation des serrures connectées des plateaux en début d'année 2024 a amélioré la gestion des accès et la sécurité des espaces, il a été décidé d'activer également les serrures connectées des studios de travail ainsi que celles des salles pluridisciplinaires. Ces nouvelles modalités permettent de renforcer la sécurité des matériels et instruments coûteux stockés dans les salles. Des adaptations au dispositif sont nécessaires en période de concours, afin de permettre l'accès aux candidat·es, non munis de cartes d'accès.

Collaboration avec les départements pédagogiques pour optimiser la planification

À l'initiative de la responsable du service des affaires scolaires, des réunions ont lieu régulièrement avec les chef·fes de département et chargé·es de scolarité en vue d'améliorer ou de consolider les pratiques d'enregistrement, notamment dans le logiciel de scolarité Oasis, interfacé avec Dièse pour tous les éléments nécessaires à la planification (identification des enseignant·es, des étudiant·es, des cours, des groupes…). Le pôle planification des activités participe à ces rencontres, qui sont très utiles pour assurer une utilisation optimale des deux logiciels.

PLANIFICATION DES CONCOURS ET EXAMENS

La planification des concours et examens est centralisée auprès du pôle planification des activités, et confiée à Marie-Pierre Morichon qui œuvre avec un sérieux et une rigueur continue afin de garantir une coordination logistique optimale et de répondre aux exigences organisationnelles. Ce souci constant de qualité permet d'assurer un déroulement efficace et serein des épreuves pour tous·tes les participant·es.

Il convient de souligner que l'organisation annuelle de plus de 300 concours et examens, impliquant près de 200 œuvres imposées, constitue un enjeu logistique particulièrement complexe. La planification de ces épreuves, au sein des salles et en période d'activité, requiert en effet une articulation fine avec le maintien des autres missions de l'établissement.

Dans ce contexte, une priorité constante est accordée à la tenue des concours et examens, afin d'en garantir le bon déroulement et d'assurer le respect des exigences réglementaires en vigueur.

Une fois les concours et examens planifiés, les informations détaillées pour chaque épreuve sont transmises par les chargé·es de scolarité au SAPAL sous forme de fiches techniques, servant à établir le planning des appariteur·rices et des moyens logistiques dans chaque salle.

La régie des espaces relit également ces fiches depuis 2024 pour garantir que les plannings des concours et des examens établis plusieurs mois en amont reflètent en tous points les besoins spécifiques mentionnés dans les fiches techniques. Cette collaboration a permis d'affiner la répartition des créneaux horaires et des salles, évitant ainsi les déplacements d'activités lorsque les horaires ont finalement varié, et minimisant les risques d'erreur pour toutes les équipes concernées.

LOGISTIQUE ET GESTION DES ESPACES

GESTION DES SALLES ET INFRASTRUCTURES

Le pôle logistique intervient tous les matins, du lundi au vendredi, entre 7h30 et 9h30 pour préparer les salles. Certaines installations correspondent à des besoins récurrents identifiés sur l'année (cours). D'autres sont ponctuelles et sont réalisées sur demande adressée au plus tard la veille de l'intervention à l'équipe du pôle. Les demandes étant nombreuses, le pôle bénéficie dans le cadre de cette mission du soutien de deux manutentionnaires intérimaires pour le port de charge.

Le pôle travaille en lien avec les équipes techniques des services bâtiment et sécurité et production et apprentissage de la scène (maintenance, nettoyage, accordeur…) pour garantir la qualité et la sécurité des installations et des espaces utilisés. Les interventions quotidiennes sont planifiées chaque lundi en réunion de pôle. Le planning est établi avec précision pour répondre aux besoins spécifiques des différentes activités, qu'il s'agisse de cours, de masterclasses ou de réunions.

Améliorations apportées à la gestion des salles

Un membre de la régie des espaces participe désormais aux réunions du pôle logistique chaque lundi pour signaler les demandes spécifiques d'aménagements ou d'installations de salles que le pôle planification des activités aurait pu recevoir.

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES ACTIVITÉS

Suivi des équipements mis à disposition

Afin d'éviter aux enseignant·es un temps d'attente trop élevé au local reprographie, le pôle logistique et le service informatique ont travaillé de concert pour leur permettre d'imprimer sur un des deux photocopieurs situés au local reprographie, directement depuis l'ordinateur situé dans la salle des professeur·es.

De plus, pour optimiser l'utilisation des deux véhicules du Conservatoire, une carte de recharge carburant et une carte de recharge électrique ont été attribuées aux véhicules de service. De plus, des badges de péage et de stationnement sont disponibles afin de faciliter les déplacements des usagers. Enfin, une adhésion à un marché de location de courte durée de véhicule a été souscrite, permettant de disposer d'un véhicule de plus grande capacité en cas de besoin ponctuel pour le transport de matériel volumineux.

Le SAPAL a également fait l'acquisition de matériel neuf en remplacement du matériel défectueux :

↘ 50 pupitres, répartis dans les studios de travail pour l'essentiel et 10 chaises hautes (de contrebasse, mais aussi demandées par les bois), des tableaux blancs pour les espaces pédagogiques

↘ Du mobilier de bureau pour accompagner, notamment, les nouvelles organisations spatiales des services mises en place en 2025

Bilan des investissements réalisés pour l'amélioration des infrastructures

Une exposition de chaises ergonomiques a été organisée en septembre 2024, afin de mettre en avant les initiatives du Conservatoire en matière de confort et de bien-être au travail. Les chaises exposées ont été soigneusement sélectionnées pour leur qualité et leur design innovant, afin de répondre aux besoins des enseignant·es et des étudiant·es en termes de posture et de prévention des douleurs musculaires. Ainsi l'établissement a fait l'acquisition de 150 nouvelles chaises pour musicien·nes, qui répondent à la majorité des points importants soulevés lors de l'enquête auprès des usagers : la hauteur et l'inclinaison de l'assise réglables, confortable avec son rembourrage, et pliable.

RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

Équipe et évolutions du service

Le SAPAL a eu le plaisir d'accueillir en 2025 un nouvel agent d'accueil, Claire-Issa Diallo. Sa compétence et ses qualités ont été particulièrement remarquées dès son arrivée, notamment lors de l'accueil des candidat·es aux concours, qu'elle a brillamment assuré. La composition de l'équipe est demeurée stable tout au long de l'année, ce qui a contribué à instaurer une ambiance sereine et favorable à la continuité des actions engagées.

En 2025, un membre du pôle logistique, Ivan Fribourg, s'est rendu à La Haye, dans le cadre du dispositif Erasmus, permettant d'instaurer des échanges constructifs autour de l'organisation des installations de salle et des besoins logistiques des établissements. Cette visite a favorisé le partage de bonnes pratiques, enrichissant la réflexion sur l'optimisation des espaces et la gestion des équipements au sein du Conservatoire.

La collaboration avec l'APSV-Villette Emploi s'est poursuivie tout au long de l'année avec plusieurs temps forts qui sont les périodes de concours, examens et mises en loge (février, mai et juin), où nombre d'agents intérimaires viennent accomplir une mission de surveillance des épreuves, en coordination avec les équipes permanentes du SAPAL.

Le CNSMDP continue de s'impliquer ainsi dans les missions d'accompagnement au retour à l'emploi de cette structure, en permettant aux agents intérimaires de renouer avec le milieu professionnel dans un environnement bienveillant.

Développement durable

Dans le cadre de la convention entre l'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV) et les établissements du parc, dont le CNSMDP, les actions de réemploi se sont poursuivies en 2025 afin de favoriser une économie circulaire de proximité et de réduire la production de déchets.

Le Conservatoire a contribué à cette dynamique en mettant à disposition plus d'une tonne de matériel (1002 kg), permettant d'éviter environ 5,1 tonnes d'équivalent CO_2.

Les objets concernés sont variés : mobilier, matériel informatique, luminaires ou éléments liés aux activités artistiques. Par exemple, une vingtaine de rideaux acoustiques issus de travaux internes ont trouvé une seconde vie auprès d'associations culturelles, tandis que huit vélos abandonnés dans les locaux du Conservatoire ont été réparés par des élèves du lycée Camille Jenatzy avant d'être remis à des salariés en insertion, favorisant ainsi la mobilité douce. Le Conservatoire a également fait don de rideaux acoustiques à une association, La banda de Musica, soutenant une école de musique au Mexique.

ÉVALUATION ET PERSPECTIVES

Bilan des principales actions menées et de leur impact

L'année 2025 a été marquée par la stabilité de l'équipe et une atmosphère propice à la collaboration, permettant la poursuite des initiatives engagées. La coopération avec l'APSV-Villette Emploi est un véritable soutien pour les activités du service et cette année encore, une attention particulière a été portée au maintien d'une organisation bienveillante, favorisant le retour à l'emploi des agents intérimaires intervenant au CNSMDP.

Points d'amélioration identifiés et recommandations pour l'année suivante

Dans la continuité des actions Services Publics+ et du groupe de travail sur l'amélioration de l'accueil téléphonique, il est prévu d'organiser des formations afin d'offrir une expérience plus efficace aux usagers. De plus, une attention particulière sera portée à la formation des équipes pour l'accueil de personnes en situation de handicap, garantissant ainsi l'accessibilité et l'inclusion au CNSMDP.

Par ailleurs, la production de statistiques sur l'occupation des espaces sera développée, permettant une meilleure compréhension des usages et une optimisation de la gestion des locaux. Cette démarche vise à adapter l'organisation en fonction des besoins réels et à soutenir l'évolution des pratiques.

Dans le cadre de l'occupation des espaces, le CNSMDP poursuit sa réflexion afin de garantir une utilisation optimale des locaux pour l'ensemble des usagers, notamment des voies de circulation. Il est ainsi envisagé de créer un espace de coworking, dans le but de favoriser les échanges et de permettre aux étudiant·es ayant besoin de brancher leur matériel numérique de le faire sans mobiliser un espace de travail.

Enfin, une attente forte concerne la mise en place de l'intranet, auquel le SAPAL compte participer dans la mise à disposition des informations qui permettront de mieux faire connaître ses services. Cet outil facilitera la circulation de l'information entre les équipes et les usagers, améliorant ainsi la communication interne et l'accès aux ressources disponibles.

Service informatique

Le service informatique met en œuvre la politique de modernisation des outils numériques de l'établissement. Il assure la gestion, la sécurisation et l'évolution du système d'information, en cohérence avec les orientations stratégiques du Conservatoire. À ce titre, il accompagne au quotidien les personnels administratifs, les enseignant·es et les étudiant·es, en proposant un support technique de proximité et des actions d'accompagnement adaptées aux usages.

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

L'année 2025 a été marquée par des évolutions au sein du service, avec deux départs, dont celui du chef de service, remplacé en fin d'année. Une stagiaire est venue renforcer ponctuellement l'équipe, en apportant un appui opérationnel à l'administration système et au support aux utilisateur·rices.

Dans ce contexte, l'organisation du service a poursuivi son adaptation, avec une répartition des missions structurée par grands domaines (infrastructure, support, projets), favorisant la continuité d'activité et la montée en compétence des agents.

INFRASTRUCTURE ET RÉSEAUX

L'année a été marquée par la poursuite de la modernisation des infrastructures :

- **Déploiement de nouveaux serveurs dédiés à la virtualisation**
- **Pérennisation de la solution de gestion des terminaux** (EMS)
- **Migration progressive de certaines applications vers des environnements Cloud**
- **Renouvellement des équipements de sécurité réseau, notamment des pares-feux**

Ces évolutions s'inscrivent dans une logique de rationalisation, de performance et de sécurisation du système d'information.

Sécurisation des systèmes et actions menées en matière de cybersécurité

Dans la continuité des actions engagées précédemment, le service a poursuivi ses efforts en matière de sécurisation et de conformité du système d'information.

Les travaux ont principalement porté sur le maintien en conditions de sécurité des infrastructures existantes, la consolidation des bonnes pratiques et la mise à jour régulière des dispositifs en place, en cohérence avec les recommandations nationales.

SERVICES AUX USAGERS

Support technique

Le service a assuré un accompagnement quotidien des utilisateur·rices, avec plus de 1500 interventions réalisées en 2025, confirmant son rôle central de support de proximité. Afin d'améliorer la gestion des demandes, un nouveau formulaire de support a été mis en place, permettant une meilleure qualification des incidents et une optimisation du traitement.

Amélioration et modernisation des outils

Les outils déployés les années précédentes ont été consolidés et améliorés :

- **Pérennisation du Welcome Process pour l'intégration des nouveaux arrivants**
- **Évolution du portail captif du Wi-Fi public**, visant à simplifier l'accès et renforcer la sécurité
- **Amélioration continue de l'outil de gestion des interventions bâtiment**

DÉVELOPPEMENT ET OUTILS APPLICATIFS

Le service a contribué à plusieurs projets structurants :

- **Appui au lancement du projet d'intranet de communication interne**
- **Accompagnement des besoins pédagogiques, en lien avec les ingénieur·es pédagogiques** (déploiement d'applications, connectivité et intégration des environnements)
- **Déploiement de la gestion dématérialisée des congés pour les agents**

SÉCURITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

Les actions de renforcement de la sécurité se sont poursuivies, avec notamment :

- **Déploiement de l'authentification multifacteur** (MFA) sur les comptes Office
- **Maintien des campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques** (phishing, gestion des mots de passe, usages numériques)

PROJETS NUMÉRIQUES ET MODERNISATION

Le service s'inscrit dans une trajectoire de transformation du système d'information, avec :

- **Une volonté affirmée de migration vers des solutions Cloud lorsque cela est pertinent**
- **Une attention portée à la durée de vie des équipements**, avec la réutilisation des postes existants lorsque possible

RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

Le service poursuit l'évolution de ses modes de fonctionnement vers une organisation plus transversale, favorisant le travail en mode projet et la mutualisation des compétences.

La structuration progressive des activités permet de mieux prioriser les actions, d'améliorer la lisibilité des interventions et de renforcer l'efficacité globale du service.

RELATIONS EXTÉRIEURES ET PARTENARIATS

Le service informatique maintient des échanges réguliers avec les partenaires institutionnels et techniques, notamment dans une logique de partage de bonnes pratiques et de veille.

Ces collaborations contribuent à enrichir les réflexions du service, en particulier sur les enjeux de sécurité, d'architecture et d'usages numériques.

PERSPECTIVES 2026

Plusieurs axes structurants sont identifiés pour l'année à venir :

Renforcement de la sécurité

- Déploiement de solutions de protection des messageries
- Mise en place d'une politique renforcée de gestion des mots de passe

Refonte des outils internes du SI

- Modernisation de la gestion des tickets
- Mise en place d'un outil de documentation interne au service
- Étude de la migration vers le Cloud de certaines infrastructures
- Déploiement d'un gestionnaire de mots de passe

Accompagnement et sensibilisation

- Poursuite des actions de formation et de prévention, notamment contre le phishing

Projets structurants

- Lancement de l'intranet, en collaboration avec la direction de la communication et des relations institutionnelles

Annexes

Les étudiant·es

1326
étudiant·es

44% de femmes et **56%** d'hommes

24% d'étudiant·es étranger·ères, issus de **56** pays,
Parmi eux, respectivement 49%, 41% et 10% ressortissant·es
de pays asiatiques, d'Europe hors France et du reste du monde.

dont

316
nouvellement
inscrit·es

47% de femmes et **53%** d'hommes

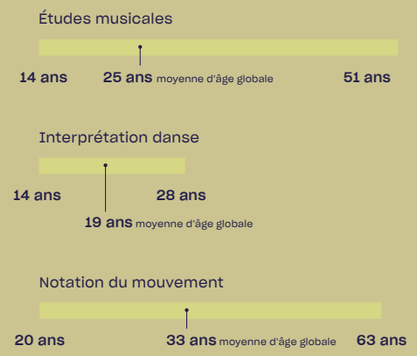

Répartition par tanche d'âge

Tranche d'âge	Homme	Femme	Total	Pourcentage
12-15 ans	2		2	0,2%
16-18 ans	31	44	75	5,7%
19-21 ans	135	104	239	18%
22-25 ans	284	211	495	37,3%
26-30 ans	235	185	420	31,7%
31-35 ans	32	24	56	4,2%
36-40 ans	11	7	18	1,4%
41 ans et plus	11	10	21	1,6%
Total	**741**	**585**	**1326**	**100%**

	Homme	Femme	Total
Âge minimum observé	14	16	
Âge maximun observé	51	44	
Moyenne	**25,17**	**25,07**	**25,13**

Le concours d'entrée

2044
candidatures
au concours d'entrée

1640 candidatures en disciplines musicales dont
42% de femmes, 57,8% d'hommes et 1 personne non-binaire

404 candidatures en disciplines chorégraphiques
dont 78% de femmes, 22% d'hommes

23% de candidat·es étranger·ères

87% de candidat·es résidant·es en France,
dont 50% en Île-de-France

24%
de candidat·es
admis·es au concours

Taux d'admission par département

	Candidat·es	%
Direction des études musicales - recherche et pratique	44	18%
Disciplines instrumentales	935	21%
Disciplines vocales	148	17%
Ecriture , composition, direction d'orchestre	150	22%
Jazz et musiques improvisées	70	20%
Musicologie et analyse	57	46%
Musique ancienne	29	48%
Pédagogie	172	39%
Métiers du son	31	32%
Danseurs interprètes	385	13%
Notation du mouvement	19	84%
Direction de la recherche et de l'innovation	4	50%

19%
taux d'admission
chez les femmes

26%
taux d'admission
chez les hommes

parmi les admis·es,
on enregistre

41%
de femmes

393 admis·es en disciplines musicales dont
39% de femmes, 60,8% d'hommes et 1 personne non-binaire

67 admis·es en disciplines chorégraphiques
dont 55% de femmes et 45% d'hommes

Répartition des admis·es par département

Direction des études musicales - recherche et pratique	2%
Disciplines instrumentales	42%
Disciplines vocales	5%
Écriture , composition, direction d'orchestre	7%
Jazz et musiques improvisées	3%
Musicologie et analyse	6%
Musique ancienne	3%
Pédagogie	15%
Métiers du son	2%
Danseurs interprètes	11%
Notation du mouvement	3%
Direction de la recherche et de l'innovation	0,4%

Effectifs candidat·es aux concours

Diplômes par niveau	Sur liste d'attente	Admis	Total	Taux de réussite
Cycle préparatoire	-	50	374	13%
Attestation cycle prépa pour DNSP danse classique	-	26	177	15%
Attestation cycle prépa pour DNSP danse contemporaine	-	14	181	8%
Attestation cycle préparatoire musicologie	-	10	16	63%
1er cycle supérieur	46	219	1006	23%
DNSPM instrumentistes - chanteurs	39	127	834	16%
DNSPM création musicale	1	4	20	21%
DNSPM chef d'ensembles	-	1	23	4%
Diplôme de 1er cycle supérieur accompagnement	2	4	11	44%
Diplôme de 1er cycle supérieur improvisation au clavier	2	6	13	55%
Diplôme de 1er cycle supérieur notation	-	9	11	82%
Diplôme de 1e cycle supérieur de musicien-réalisateur	-	2	5	40%
Diplôme de 1er cycle supérieur musique d'ensemble	-	36	45	80%
Diplôme d'État en musique	2	30	44	71%
2e cycle supérieur	43	128	455	31%
CA de professeur	-	25	98	26%
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master interprète de la musique	35	74	282	30%
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master composition	-	3	14	21%
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master danse	4	11	27	48%
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master notation	-	7	8	88%
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master musicien-réalisateur du son	4	8	26	36%
Cycle supérieur	3	52	156	34%
Diplôme de 2e cycle sup cf grade Master écriture - Composition	-	20	59	34%
Diplôme de 2e cycle sup cf grade Master Musicologie	-	16	41	39%
Attestation de cycle supérieur de formation musicale	3	12	30	44%
Diplôme de composition de musique à l'image	-	4	26	15%
3e cycle supérieur	2	11	53	22%
Diplôme d'artiste interprète	1	8	44	19%
Doctorat d'interprète de la musique	-	2	4	50%
Doctorat SACRe Art création musicale	1	1	5	25%
Total général	94	460	2044	24%

Effectifs candidat·es aux concours selon la spécialité et le sexe

	Femme		Homme		Autre		Total	
	Candidates	Admises	Candidats	Admis	Candidat·es	Admis·es	Candidat·es	Admis·es
Bois	120	18	127	12	-	-	247	30
Chef d'ensembles musicaux et vocaux	5	-	21	1	-	-	26	1
Claviers	64	10	119	31	-	-	183	41
Claviers / voix	10	4	17	7	-	-	27	11
Cordes	140	26	116	24	1	1	257	51
Création musicale : composition	8	2	26	5	-	-	34	7
Cuivres	33	4	111	15	-	-	144	19
Danse classique	138	14	39	12	-	-	177	26
Danse contemporaine	144	7	37	7	-	-	181	14
Danseur interprète : répertoire et création	21	7	5	4	1	-	27	11
Composition de musique à l'image	6		20	4	-	-	26	4
Écriture	12	3	47	17	-	-	59	20
Formation musicale	13	8	17	4	-	-	30	12
Jazz et musiques improvisées	14	3	56	11	-	-	70	14
Métiers du son et de l'image	7	2	24	8	-	-	31	10
Musicologie	24	10	33	16	-	-	57	26
Musique d'ensemble	49	27	66	40	-	-	115	67
Notation du mouvement	10	9	9	7	-	-	19	16
Parcours conjoint Diplôme d'état	16	12	28	18	-	-	44	30
Percussions	5	-	21	4	-	-	26	4
Voix	81	8	40	6	-	-	121	14
Certificat d'aptitude - bois	11	3	9	5	-	-	20	8
Certificat d'aptitude - claviers	4	-	11	2	-	-	15	2
Certificat d'aptitude - cordes	22	4	10	-	-	-	32	4
Certificat d'aptitude - cuivres	1	-	2	-	-	-	3	-
Certificat d'aptitude - formation musicale	1	-	4	2	-	-	5	2
Certificat d'aptitude - jazz	2	1	3	1	-	-	5	2
Certificat d'aptitude - percussion	-	-	3	2	-	-	3	2
Certificat d'aptitude - voix	6	1	1		-	-	7	1
Diplôme d'artiste interprète	24	5	20	3	-	-	44	8
Doctorat d'interprète de la musique Recherche et Pratique	3	1	1	1	-	-	4	2
Doctorat SACRe-PSL	1	-	4	1	-	-	5	1

Les inscriptions

1641
inscriptions
en cursus

dans

10
départements
pédagogiques

1326 étudiant·es
1451 inscriptions en études musicales
190 inscriptions en études chorégraphique

Répartition des inscriptions

Cycle Préparatoire	2,4%
1er cycle supérieur	47,3%
2e cycle supérieur	35%
Classes - 2e cycle supérieur	1,1%
Cycle supérieur	11,1%
3e cycle supérieur	3%
Total	**100%**

Répartition des inscriptions par département

Direction des études musicales	0,9%
Disciplines instrumentales	42,8%
Écriture - composition - direction d'orchestre	1,5%
Pédagogie	12,7%
Jazz et musiques improvisées	6,1%
Disciplines vocales	4,6%
Disciplines baroques	3,5%
Musicologie et analyse	3,8%
Métiers du son	2,6%
Direction de la recherche et de l'innovation	0,7%
Direction de la vie étudiante, de l'internationalisation et de l'insertion professionelle	0,1%
Danse	8,9%
Notation du mouvement	2,7%

Répartition des inscriptions selon le titre de fin de cycle

	Homme	Femme	Total
Études musicales	**863**	**588**	**1451**
Cycle Préparatoire	6	5	11
Attestation de cycle préparatoire - musicologie	6	5	11
1er cycle supérieur	375	282	657
DNSPM - bois	27	36	63
DNSPM - chef d'ensembles musicaux et vocaux	5	1	6
DNSPM - claviers	41	24	65
DNSPM - cordes	64	78	142
DNSPM - création musicale : composition	9	3	12
DNSPM - cuivres	34	11	45
DNSPM - jazz	36	9	45
DNSPM - percussion	5	1	6
DNSPM - voix	16	18	34
Diplôme d'état en musique	56	51	107
Diplôme de 1er cycle supérieur - claviers	28	5	33
Diplôme de 1er cycle supérieur - musique de chambre	19	18	37
Diplôme de 1er cycle supérieur - quatuor à cordes	6	11	17
Diplôme de 1er cycle supérieur de musicien-réalisateur	11	5	16
Diplôme de 1er cycle supérieur d'improvisation générative	18	11	29
2e cycle supérieur	295	238	533
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - bois	21	31	52
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - chef d'ensembles musicaux et vocaux	1	1	2
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - claviers	51	54	105
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - cordes	55	52	107
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - création musicale : Composition	8	6	14
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - cuivres	26	5	31
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - jazz et musiques improvisées	21	5	26
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - musique de chambre	27	28	55
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - percussion	7	-	7
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - quatuor à cordes	3	1	4
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - voix	7	9	16
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade de master - musicien-réalisateur-son	19	7	26
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - bois	6	9	15
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - claviers	15	7	22
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - cordes	12	18	30
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - cuivres	3	2	5

Répartition des inscriptions selon le titre de fin de cycle (suite)

Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - formation musicale	5	1	6
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - jazz	4	-	4
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - percussion	1	-	1
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - voix	3	2	5
Classes - 2e cycle supérieur	15	3	18
Prix d'orchestration	15	3	18
Cycle supérieur	139	43	182
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade master - Ecriture	92	17	109
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - Musicologie	33	16	49
Diplôme de composition de musique à l'image	3	4	7
Parcours libre de musicologie	3	-	3
Prix de cycle supérieur de formation musicale	8	6	14
3e cycle supérieur	33	17	50
Diplôme d'artiste interprétation création	9	5	14
Diplôme d'artiste interprétation création (RIM)	1	1	2
Diplôme d'artiste intervenant en milieu scolaire	1	1	2
Diplôme d'artiste interprète	11	4	15
Doctorat d'interprète de la musique	6	6	12
Doctorat SACRe Art création musicale	5	-	5
Études chorégraphiques	**71**	**119**	**190**
Cycle Préparatoire	14	15	29
Attestation de cycle préparatoire - danse classique	7	8	15
Attestation de cycle préparatoire - danse contemporaine	7	7	14
1er cycle supérieur	44	75	119
DNSPD-Danse classique	22	25	47
DNSPD-Danse contemporaine	15	31	46
Diplôme de 1er cycle Supérieur - notation du mouvement	7	19	26
2e cycle supérieur	13	29	42
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - danseur interprète	9	15	24
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - notation du mouvement	4	14	18
Total général	**934**	**707**	**1641**

Effectifs inscrits selon la discipline

	Homme	Femme	Total
Études chorégraphiques	**71**	**119**	**190**
Cycle Préparatoire	14	15	29
Danse classique	7	8	15
Danse contemporaine	7	7	14
1er cycle supérieur	44	75	119
Danse classique	22	25	47
Danse contemporaine	15	31	46
Notation du mouvement Benesh	4	13	17
Notation du mouvement Laban	3	6	9
2e cycle supérieur	13	29	42
Danseur interprète : répertoire et création	9	15	24
Notation du mouvement Benesh	2	8	10
Notation du mouvement Laban	2	6	8
Études musicales	**863**	**588**	**1451**
Cycle Préparatoire	6	5	11
Musicologie	6	5	11
1er cycle supérieur	375	282	657
Accompagnement	12	3	15
Accompagnement chorégraphique	3	2	5
Accordéon	1	3	4
Alto	6	21	27
Basson allemand	2	1	3
Basson ancien	1	2	3
Basson français	2	5	7
Chant	16	18	34
Clarinette	6	5	11
Clarinette historique	-	1	1
Clavecin et Basse continue	4	2	6
Composition	9	3	12
Contrebasse	6	2	8
Contrebasse historique et violone	2	-	2
Cor	7	5	12
Direction d'orchestre	5	1	6
Flûte	3	12	15
Flûte traversière baroque	2	2	4
FSMSI Mention Son	11	5	16

Effectifs inscrits selon la discipline (suite)

Guitare	7	2	9
Harpe	-	5	5
Hautbois/cor anglais	5	6	11
Hautbois baroque	1	1	2
Improvisation à l'orgue	4	-	4
Improvisation au piano	9	-	9
Improvisation générative	18	11	29
Jazz et musiques improvisées	36	9	45
Luths, théorbe et basse continue	1	2	3
Musique de chambre	19	18	37
Ondes Martenot	2	-	2
Orgue-interprétation	5	1	6
Parcours DE - accompagnement	1	-	1
Parcours DE - accordéon	-	3	3
Parcours DE - alto	5	4	9
Parcours DE - basson	2	2	4
Parcours DE - chant	-	2	2
Parcours DE - clarinette	1	1	2
Parcours DE - clavecin et basse continue	2	-	2
Parcours DE - contrebasse	-	1	1
Parcours DE - contrebasse historique et violone	1	-	1
Parcours DE - cor	-	3	3
Parcours DE - direction d'orchestre	-	2	2
Parcours DE - flûte	3	6	9
Parcours DE - guitare	3	1	4
Parcours DE - harpe	-	3	3
Parcours DE - hautbois/cor anglais	-	3	3
Parcours DE - Jazz et musiques improvisées	15	4	19
Parcours DE - piano	10	2	12
Parcours DE - pianoforte	1	-	1
Parcours DE - saxhorn/euphonium	1	2	3
Parcours DE - saxophone	3	2	5
Parcours DE - trombone	2	-	2
Parcours DE - trombone basse	1	-	1
Parcours DE - trompette	1	-	1
Parcours DE - tuba	1	-	1
Parcours DE - viole de gambe	-	1	1

Parcours DE - violon	1	3	4
Parcours DE - violon baroque	-	3	3
Parcours DE - violoncelle	2	3	5
Percussion	5	1	6
Piano	28	18	46
Pianoforte	1	-	1
Quatuor à cordes	6	11	17
Saxhorn/euphonium	4	2	6
Saxophone	5	1	6
Trombone	8	-	8
Trombone basse	5	-	5
Trompette	8	4	12
Tuba	2	-	2
Viole de gambe	1	1	2
Violon	25	28	53
Violon baroque	-	3	3
Violoncelle	16	13	29
Violoncelle baroque	-	1	1
2e cycle supérieur	295	238	533
Accompagnement au piano	2	9	11
Accompagnement vocal	6	7	13
Accordéon	1	2	3
Alto	10	10	20
Alto baroque	1	-	1
Basse continue organistes	1	-	1
Basson allemand	3	3	6
Basson français	2	-	2
Chant	7	9	16
Clarinette	5	3	8
Clarinette basse	1	4	5
Clarinette historique	-	2	2
Clavecin et basse continue	5	1	6
Composition	8	6	14
Contrebasse	8	3	11
Contrebasse historique et violone	2	-	2
Cor	6	2	8
Cor ancien	2	1	3

Effectifs inscrits selon la discipline (suite)

Direction de chant	2	10	12
Direction d'orchestre	1	1	2
ECMAster - Musique de chambre	2	4	6
Flûte	3	7	10
Flûte piccolo	-	4	4
Flûte traversière baroque	-	1	1
Formation au CA - alto	1	1	2
Formation au CA - basson	1	1	2
Formation au CA - chant	3	2	5
Formation au CA - clarinette	2	2	4
Formation au CA - clavecin	3	3	6
Formation au CA - flûte	-	5	5
Formation au CA - formation musicale	5	1	6
Formation au CA - guitare	6	1	7
Formation au CA - harpe	-	2	2
Formation au CA - hautbois	-	1	1
Formation au CA - jazz	4	-	4
Formation au CA - percussion	1	-	1
Formation au CA - piano	12	4	16
Formation au CA - saxophone	3	-	3
Formation au CA - trombone	1	-	1
Formation au CA - trompette	1	2	3
Formation au CA - tuba	1	-	1
Formation au CA - viole de gambe	-	2	2
Formation au CA - violon	3	3	6
Formation au CA - violoncelle	2	9	11
FSMSI Mention Son	19	7	26
Guitare	5	2	7
Harpe	-	5	5
Hautbois/cor anglais	1	4	5
Hautbois baroque	1	1	2
Improvisation à l'orgue	2	-	2
Improvisation au piano	3	1	4
Jazz et musiques improvisées	21	5	26
Luths, théorbe et basse continue	-	1	1
Musique de chambre	25	24	49
Ondes Martenot	1	-	1

Orgue-interprétation	3	3	6
Percussion	7	-	7
Piano	23	19	42
Pianoforte	2	2	4
Quatuor à cordes	3	1	4
Saxhorn/euphonium	1	-	1
Saxophone	5	2	7
Trombone	5	-	5
Trombone basse	1	-	1
Trompette	8	1	9
Tuba	3	1	4
Viole de gambe	-	2	2
Violon	10	20	30
Violon baroque	-	2	2
Violoncelle	15	7	22
Violoncelle baroque	4	-	4
Classes - 2e cycle supérieur	15	3	18
Orchestration	15	3	18
Cycle supérieur	139	43	182
Composition de musique à l'image	3	4	7
Écriture	92	17	109
Formation musicale	8	6	14
Musicologie	36	16	52
3e cycle supérieur	33	17	50
Artist diploma - Interprétation Création	9	5	14
Artist diploma - Interprétation Création (RIM)	1	1	2
Artiste intervenant en milieu scolaire (AIMS)	1	1	2
Composition - Doctorat SACRe	5	-	5
Diplôme d'artite interprète	11	4	15
Doctorat d'interprète de la musique	6	6	12
Total général	**934**	**707**	**1641**

La réussite en fin de cursus

83%
de réussite
au diplôme*

98%
d'insertion
professionnelle parmi
les diplômé·es qui
ne poursuivent pas
d'études en 2025

* Le calcul du taux de réussite ne prend pas en compte les attentes de résultat, les congés et démission avant la fin du cursus.

Réussite au diplôme - Musique

Cycle	Effectif en fin de cursus	Dont effectif diplômé	Taux de réussite
Cycle Préparatoire	4	4	100%
1er cycle supérieur	200	191	96%
2e cycle supérieur	193	168	87%
Classes - 2e cycle supérieur	9	9	100%
Cycle supérieur	37	35	95%
3e cycle supérieur	10	10	100%
Total général	**453**	**417**	**92%**

Réussite au diplôme - Danse et notation

Cycle	Effectif en fin de cursus	Dont effectif diplômé	Taux de réussite
Cycle préparatoire	23	22	96%
1er cycle supérieur	32	29	91%
2e cycle supérieur	14	14	100%
Total	**69**	**65**	**94%**

Nombre de diplômes et titres obtenus - Danse

Cycle préparatoire	**22**
Attestation cycle préparatoire - danse classique	13
Attestation cycle préparatoire - danse contemporaine	9
1er cycle supérieur	**29**
DNSPD - danse classique	9
DNSPD - danse contemporaine	13
Diplôme de 1er cycle supérieur - notation du mouvement	7
2e cycle supérieur	**14**
Diplôme de 2e cycle supérieur cf. grade Master - danseur interprète	1
Diplôme de 2e cycle supérieur cf. grade Master - notation du mouvement	13
Total général	**65**

Nombre de diplômes et titres obtenus - Musique

Le Conservatoire prépare aussi les étudiant·es au Doctorat d'interprète de la musique et au doctorat SACRe

Cycle préparatoire	**4**
Attestation de cycle préparatoire - Musicologie	4
1er cycle supérieur	**191**
DNSPM - bois	20
DNSPM - chef d'ensembles musicaux et vocaux	2
DNSPM - claviers	22
DNSPM - cordes	45
DNSPM - création musicale : Composition	2
DNSPM - cuivres	13
DNSPM - jazz	8
DNSPM - percussions	3
DNSPM - voix	8
Diplôme d'état en musique	22
Diplôme de 1er cycle supérieur - claviers	6
Diplôme de 1er cycle supérieur - musique de chambre	26
Diplôme de 1er cycle supérieur - quatuor à cordes	4
Diplôme de 1er cycle supérieur d'improvisation générative	10
2e cycle supérieur	**168**
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - bois	19
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - chef d'ensembles musicaux et vocaux	1
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - claviers	39
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - cordes	34
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - création musicale : composition	6
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - cuivres	9
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - jazz et musiques improvisées	1
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - musique de chambre	12
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - percussion	5
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - voix	6
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade de master - musicien-réalisateur- son	11
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - bois	4
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - claviers	3
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - cordes	9
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - cuivres	2
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - formation musicale	2
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - jazz	1
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - percussions	1
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - voix	3

Nombre de diplômes et titres obtenus - Musique (suite)

Classes - 2e cycle supérieur	**9**
Prix d'orchestration	9
Cycle supérieur	**35**
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade master - écriture	16
Diplôme de 2e cycle supérieur cf grade Master - musicologie	3
Diplôme de composition de musique à l'image	5
Prix de cycle supérieur	11
3e cycle supérieur	**10**
Diplôme d'artiste intervenant en milieu scolaire	2
Diplôme d'artiste interprète	8
Total général	**417**

Disciplines chorégraphiques

Danseur·ses interprètes classiques, contemporains ou notateur·trices, tous et toutes trouvent dans les formations proposées au Conservatoire les moyens privilégiés pour devenir des artistes autonomes, véritables partenaires des chorégraphes. Quelle que soit la formation (et au sein de celle-ci la discipline principale choisie), des enseignements complémentaires ainsi que des cours d'histoire de la danse, de formation musicale ou encore d'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, viennent parfaire le parcours de ces jeunes artistes et leur donner tous les atouts pour s'adapter aux évolutions du monde professionnel et des grandes compagnies actuelles, nationales et internationales, qu'ils ou elles ont vocation à intégrer.
Pour confronter davantage les étudiant·es à la réalité de leur métier, le Conservatoire enrichit leur cursus avec le parcours de mise en situation professionnelle « Ensemble chorégraphique du Conservatoire ». Il constitue deux années d'études entièrement dévolues à cette préparation.

94%
de réussite au diplôme*

17%
de réussite
aux concours
d'entrée 2025-2026

Général
404
candidatures
concours d'entrée
67
admis·es
385
candidatures en
interprétation
13%
de candidat·es
admis·es
19
candidatures
en notation
84%
d' admis·es
190
étudiant·es
dans 5 cursus
37% hommes
63% femmes

Provenance
16%
de ressortissant·es
étranger·ères pour
un total de 14 pays
représentés
43%
des ressortissant·es
étranger·ères
proviennent de pays
non européens

**Répartition
des inscriptions**
77% en danse
et interprétation
23% en notation
du mouvement

* Le calcul du taux de réussite ne prend pas en compte les attentes de résultat, les congés et démission avant la fin du cursus.

Danseur·ses interprètes

Cycle préparatoire
20%
inscrit·es en cycle
préparatoire
15 inscriptions
en interprétation
danse classique
14 inscriptions en
interprétation danse
contemporaine
17 ans
âge moyen

1er cycle
64%
inscrit·es en 1er cycle
47 inscriptions
en interprétation
danse classique
46 inscriptions en
interprétation danse
contemporaine
19 ans
âge moyen

2e cycle
16%
inscrit·es en 2e cycle
24 inscriptions
pour un diplôme de
2e cycle supérieur de
danseur interprète
cf. grade master
23 ans
âge moyen

Provenance
16%
de ressortissant·es
étranger·ères
dont
39%
des ressortissant·es
étranger·ères non
européen·nes

Notation du mouvement

1er cycle
59%
inscrit·es en 1er cycle
26 inscriptions
pour un diplôme de
1er cycle supérieur
17 inscriptions
en notation du
mouvement Benesh
9 inscriptions
en notation du
mouvement Laban
31 ans
âge moyen

2e cycle
41%
inscrit·es en 2e cycle
10 inscriptions
pour un diplôme de
2e cycle supérieur
d'interprète de
la musique cf.
grade master
8 inscriptions
en notation du
mouvement Benesh
10 inscriptions
en notation du
mouvement Laban
36 ans
âge moyen

Provenance
16%
de ressortissant·es
étranger·ères
dont
57%
des ressortissant·es
étranger·ères non
européen·nes

Disciplines instrumentales classiques et contemporaines

Animé par une équipe administrative de 7 agents (un chef de département, une secrétaire de département et cinq chargé·es de scolarité, réparti·es par collège : cuivres et percussion ; cordes ; bois ; instruments polyphoniques ; musique de chambre et cordes pincées), le département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines gère la scolarité et le quotidien des 623 étudiant·es et des 190 enseignant·es (professeur·es, assistant·es, accompagnateur·rices) du département.
Le département s'occupe de la gestion de la scolarité des étudiant·es : suivi du déroulement des cursus ; suivi de l'assiduité ; organisation des concours et examens, etc. Il met en œuvre la stratégie pédagogique de l'établissement définie par la direction : préparation des réformes pédagogiques ; rédaction des parcours d'études ; animation de l'équipe enseignante ; recrutement et gestion des personnels enseignants, en lien avec le service des ressources humaines et du dialogue social, etc.
Enfin, le département travaille en lien étroit avec la direction et le service production et apprentissage de la scène afin de préparer la saison de l'orchestre des étudiant·es, les concerts de musique de chambre.

88%
de réussite au diplôme*

21%
de réussite aux concours d'entrée 2025-2026

Général

935
candidatures concours d'entrée

194
admis·es

32%
des candidat·es sont des ressortissant·es étranger·ères

16%
des candidat·es résidant à l'étranger

76% des candidatures visent les cursus de 1er cycle supérieur

626 étudiant·es pour 703 inscriptions dans 63 cursus et 6 spécialités (cordes, claviers, bois, musique de chambre/quatuor à cordes, cuivres, percussion)

54% hommes

46% femmes

1er cycle

54%
inscrit·es en 1er cycle

293 inscriptions pour un DNSPM

87 inscriptions pour un diplôme de 1er cycle supérieur (improvisation et accompagnement)

22 ans
âge moyen

2e cycle

44%
inscrit·es en 2e cycle

307 inscriptions pour un diplôme de 2e cycle supérieur d'interprète de la musique cf. grade Master

25 ans
âge moyen

3e cycle

2%
inscrit·es en 3e cycle

16 inscriptions pour artist diploma

28 ans
âge moyen

Provenance

27%
de ressortissant·es étranger·ères pour un total de 33 pays représentés

dont
60%
de pays asiatiques

19% de l'UE

10%
de pays européens hors UE

* Voir p. 194

Disciplines vocales

Avec ses trois filières spécialisées (chant, accompagnement vocal et direction de chant), le département des disciplines vocales peut accueillir 71 étudiant·es et compte 60 enseignant·es (professeur·es, professeur·es associé·es, assistant·es, accompagnateur·rices). Il est dirigé par un responsable de département assisté d'une chargée de scolarité et d'une secrétaire.
Les classes de chant ont pour mission de préparer des artistes complets. Ainsi, à côté des cours de technique vocale et d'interprétation, les étudiant·es bénéficient d'enseignements complémentaires essentiels à la pratique de leur métier. Parmi ces matières, l'accent est particulièrement mis sur les techniques de maîtrise et de compréhension des langages musicaux (analyse, formation et culture musicale, piano…), sur les langues étrangères, sur les pratiques d'ensembles et le travail scénique.
La classe de direction de chant est destinée à former des chef·fes de chant et participe à la formation de chef·fe de chœur, de chef·fe d'orchestre lyrique et de conseiller·ère musical·e et vocal·e des théâtres lyriques.
La classe d'accompagnement vocal a pour objectif principal la formation à l'accompagnement des chanteur·ses notamment par l'acquisition et la pratique du grand répertoire de récitals de chant (mélodies françaises et étrangères, airs de concert et d'oratorios).
À côté des 10 classes de disciplines principales (8 classes de chant, une classe d'accompagnement vocal et une classe de direction de chant), le département gère 20 classes de disciplines complémentaires imposées et 10 classes de disciplines complémentaires optionnelles.

88%
de réussite au diplôme*

17%
de réussite aux concours d'entrée 2025-2026

Général

148
candidatures concours d'entrée

25
admis·es

66% des candidatures visent les cursus de 1er cycle supérieur

70 étudiant·es pour 75 inscriptions dans 4 cursus

41% hommes

59% femmes

1er cycle

45%
inscrit·es en 1er cycle

34 inscriptions pour un DNSPM spécialité chant

25 ans
âge moyen

2e cycle

55%
inscrit·es en 2e cycle

41 inscriptions pour un diplôme de 2e cycle supérieur d'interprète de la musique cf. grade master dont

13 en accompagnement vocal

16 en chant

12 en direction de chant

28 ans
âge moyen

Provenance

24% de ressortissant·es étranger·ères pour un total de 11 pays représentés

dont
41%
de pays asiatiques

24%
de pays européens

24%
de pays africains

Musique ancienne

Le département de musique ancienne a pour mission de former les étudiant·es qui jouent les instruments historiques. À côté de cours d'instruments (clavecin, pianoforte, flûte baroque, hautbois baroque, clarinette historique, basson ancien, cor ancien, luths et théorbe, violon baroque, violoncelle baroque, contrebasse historique et viole de gambe), les étudiant·es étudient les sources historiques, les traités et les sources musicales originales afin de réfléchir sur leur pratique d'interprète, et participent chaque année à une dizaine de productions d'orchestre, dirigées par les chefs spécialisés que le Conservatoire invite régulièrement.
À côté de cela, l'accent est mis sur la pratique régulière de la musique de chambre et le travail de chaque classe est régulièrement présenté lors d'auditions de classe. La musique vocale tient également une place de choix, au moyen de nombreux concerts réalisés avec les étudiant·es du département des disciplines vocales. L'ouverture et la curiosité y sont vivement encouragées, qui se concrétisent régulièrement par des projets originaux avec les étudiant·es d'autres disciplines et d'autres départements.
Enfin, la recherche tient une part importante dans les orientations du cursus, préparant ainsi les étudiant·es à une future vie professionnelle riche et variée.
Le département offre également aux étudiant·es d'autres départements une initiation aux instruments historiques. Riche d'une quarantaine d'étudiant·es et d'une vingtaine d'enseignant·es, le département de musique ancienne est dirigé par un responsable de département, assisté d'une chargée de scolarité.
Chaque année, un parrain ou une marraine est choisi parmi les personnalités les plus importantes du milieu professionnel international, cet invité privilégié dirige un projet d'orchestre, une cantate de Bach et une classe de maître.

100%
de réussite au diplôme*

48%
de réussite aux concours d'entrée 2025-2026

Général
29 candidatures concours d'entrée
14 admis·es
79% des candidatures visent les cursus de 1er cycle supérieur
54 étudiant·es pour 57 inscriptions dans 23 cursus
54% d'hommes
46% de femmes

1er cycle
54% inscrit·es en 1er cycle
31 inscriptions pour un DNSPM
25 ans âge moyen

2e cycle
46% inscrit·es en 2e cycle
26 inscriptions pour un diplôme de 2e cycle supérieur d'interprète de la musique cf. grade master
27 ans âge moyen

Provenance
30% de ressortissant·es étranger·ères pour un total de 12 pays représentés
dont
25% de pays asiatiques
38% de l'UE
12% de pays européens hors UE

* Voir p. 194

Jazz et musiques improvisées

Le département Jazz et musiques improvisées accueille une cinquantaine d'étudiant·es. Encadré·es par une équipe de dix enseignant·es, ils et elles suivent une formation de haut niveau à la fois théorique, pratique et expérimentale. Chaque promotion constitue un atelier où les jeunes musicien·nes doivent composer, arranger, improviser.
L'organisation de masterclasses thématiques et de concerts à l'intérieur et à l'extérieur du Conservatoire permet, outre des rencontres précieuses, une ouverture sur les réalités du monde du travail et une meilleure connaissance du milieu indispensables à leur insertion professionnelle.
Les promotions se mélangent régulièrement pour participer à des concerts, performances et enregistrements aussi en ensembles mixtes.
La mission du département est d'accompagner et de favoriser le développement de jeunes musicien·nes de haut niveau jusqu'à leur spécialisation et leur épanouissement personnel et artistique.
L'étude approfondie des bases de la musique de jazz, la pratique de diverses approches de l'improvisation, l'élargissement de la culture musicale et artistique ainsi que la rencontre avec d'autres disciplines et la confrontation avec d'autres mondes, sont les chemins pour cet épanouissement, autant que la mise en situation par la réalisation de projets, de concerts et d'enregistrements.
L'équipe pédagogique, constituée de musicien·nes instrumentistes, arrangeur·ses et compositeur·trices actif·ves dans divers domaines, permet aux étudiant·es d'avoir aussi des contacts directs avec le milieu musical français et international.

90%
de réussite au diplôme*

20%
de réussite aux concours d'entrée 2025-2026

Général
70 candidatures concours d'entrée
14 admis·es
97% des candidatures visent les cursus de 1er cycle supérieur
96 étudiant·es dans le cursus pour 100 inscriptions
74% hommes
26% femmes

1er cycle
74% inscrit·es en 1er cycle
45 inscriptions pour un DNSMP
23 ans âge moyen
26 inscriptions pour un Master
26 ans âge moyen

2e cycle
26% inscrit·es en 2e cycle
26 inscriptions pour un diplôme de 2e cycle supérieur d'interprète de la musique
26 ans âge moyen

Provenance
23% de ressortissant·es étranger·ères pour un total de 14 pays représentés
dont
18% de pays asiatiques
64% de l'UE

Écriture, composition, direction d'orchestre

Le département forme des étudiant·es compositeur·trices et chef·fes d'orchestre, il assure aussi la formation des étudiant·es en écriture musicale et en orchestration. Pour ce faire, le département écriture, composition et direction d'orchestre offre trois cursus de formation : le cycle supérieur d'écriture, les 1er et 2e cycles de direction d'orchestre et de composition. Le cursus de composition est complété par le doctorat SACRe porté par la communauté des écoles d'art de PSL. Le DCMI (Diplôme de Composition de Musique à l'Image) et la classe supérieure d'orchestration viennent compléter l'offre du département. Au cœur des activités pédagogiques du Conservatoire de Paris, le département offre également une formation en initiation à l'écriture, arrangement, harmonisation au clavier aux étudiant·es des autres départements. Le département écriture composition et direction d'orchestre est fort d'une équipe pédagogique de 31 enseignant·es et deux accompagnateur·rices.

95%
de réussite au diplôme*

22%
de réussite aux concours d'entrée 2024-2025

Général

150 candidatures concours d'entrée

33 admis·es

159 étudiant·es pour 173 inscriptions dans 6 cursus

80% hommes

20% femmes

1er cycle

10% inscrit·es en 1er cycle

18 inscriptions pour un diplôme de 1er cycle supérieur

26 ans âge moyen

2e cycle

9% inscrit·es en 2e cycle

16 inscriptions pour un diplôme de 2e cycle supérieur cf. grade Master

27 ans âge moyen

Cycle supérieur

67% inscrit·es en cycle supérieur

109 inscriptions pour un diplôme de 2e cycle supérieur cf. grade Master d'écriture

7 inscriptions pour le DCMI

25 ans âge moyen

Classes

10% en classes

18 inscriptions en classes d'orchestration

28 ans âge moyen

3e cycle

3% inscrit·es en 3e cycle

5 inscriptions pour diplôme SACRe - composition

38 ans âge moyen

Provenance

31% de ressortissant·es étranger·ères pour un total de 17 pays représentés

dont **57%** de pays asiatiques

29% de l'UE

* Voir p. 194

Pédagogie

Le département de pédagogie propose toute la palette des formations aux métiers de l'enseignement musical, de l'initiation jusqu'à la spécialisation la plus poussée et l'encadrement de structures d'enseignement.

Ce département est organisé en quatre niveaux :
- → L'initiation à la pédagogie, qui s'organise en trois week-ends de cours théoriques et pratiques, obligatoires pour tous les étudiant·es musicien·nes en 1re année de 2e cycle supérieur
- → La formation au Diplôme d'État (DE), diplôme national d'enseignement reconnu à Bac+3 (niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles). Cette formation est organisée en parcours conjoint avec le cursus de 1er cycle menant au DNSPM
- → La formation au Certificat d'Aptitude (CA) de professeur des conservatoires, diplôme national d'enseignement de 2e niveau reconnu à Bac+5 (niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles). Ce diplôme est couplé avec un diplôme d'établissement conférant le grade de master en pédagogie
- → La formation au Certificat d'Aptitude de directeur de Conservatoire à rayonnement départemental ou régional, diplôme national qui vient d'être reconnu au niveau Bac+5 (niveau 7 de la nomenclature interministérielle des niveaux de certification) par l'arrêté du 5 septembre 2019.

100%
de réussite au diplôme*

39%
de réussite aux concours d'entrée 2025-2026

Général

172 candidatures concours d'entrée

67 admis·es

26% des candidatures visent le parcours conjoint DE/DNSPM
68% d'admis·es

57% des candidatures visent la formation au CA aux fonctions de professeur
26% d'admis·es

17% des candidatures visent le cycle supérieur de formation musicale
40% d'admis·es

207 étudiant·es dans 49 cursus

55% hommes

45% femmes

209 inscriptions
Pas de promotion en cours en formation au CA de directeur

1er cycle

51% inscrit·es en 1er cycle

107 inscriptions pour un diplôme d'État de professeur de musique

24 ans âge moyen

2e cycle

42% inscrit·es en 2e cycle

88 inscriptions pour un CA aux fonctions de professeur/master de pédagogie cf. grade Master

30 ans âge moyen

Cycle supérieur

7% en cycle supérieur de formation musicale

14 inscriptions

23 ans âge moyen

Provenance

7% de ressortissant·es étranger·ères pour un total de 12 pays représentés

dont **43%** de l'UE

21% de pays européens hors UE

Musicologie et analyse

Les principales activités de ce département sont l'enseignement et la recherche. Il a aussi la charge, au titre de la programmation, d'organiser annuellement des concerts-lecture.
Ce département assume une double mission au sein du Conservatoire. Il accompagne d'une part la formation générale des artistes interprètes, compositeur·trices, arrangeur·ses ou chef·fes d'orchestre ; et dispense d'autre part une formation supérieure spécialisée dans les domaines de la recherche musicologique, de l'esthétique, de l'érudition musicale et des techniques d'analyse. Dans une proportion importante, il faut noter que les étudiant·es inscrit·es en musicologie suivent simultanément un autre enseignement supérieur (universités ou grandes écoles), le plus souvent de niveau master, voire doctorat.
Le département musicologie et analyse place au cœur de ses orientations pédagogiques et de recherche le questionnement du patrimoine musical au regard des domaines de l'interprétation et de la création artistique.
L'équipe administrative est composée d'une responsable de département, d'une chargée de scolarité et d'une secrétaire.

100%
de réussite en fin de cycle supérieur de musicologie

Général

20
prix décernés
8 en analyse théorique et appliquée
6 en esthétique
4 en histoire la musique
2 en métiers de la culture musicale

30% avec félicitations du jury

25% avec mention Très Bien

40% avec mention Bien

57
candidatures concours d'entrée

21
admis·es

72% des candidatures visent les cursus de cycle supérieur

58 étudiant·es pour 63 inscriptions dans 2 cursus

66% hommes

34% femmes

Cycle préparatoire

17%
en cycle préparatoire supérieur

11 inscriptions pour un certificat du préparatoire cycle supérieur

24 ans
âge moyen

Cycle supérieur

83%
en cycle supérieur

52 inscriptions pour un diplôme de cycle supérieur de musicologie

26 ans
âge moyen

Provenance

12%
de ressortissant·es étranger·ères pour un total de 6 pays représentés

dont
57%
de pays étrangers hors UE

* Voir p. 194

Formation supérieure musique, son, image

Le département musique, son, image organise les cursus de la formation supérieure aux métiers du son et de l'image (FSMSI). Le département collabore avec le département écriture, composition et direction d'orchestre pour l'organisation des cours techniques et la réalisation de projets des étudiant·es du cycle DCMI (diplôme de composition de musique à l'image).
Le département musique, son, image propose une discipline complémentaire optionnelle d'initiation son, ouverte à tous les étudiant·es du Conservatoire de Paris. Ce cours présente une approche objective des phénomènes sonores, de leur perception ainsi que du fonctionnement des instruments de l'orchestre. Il donne par ailleurs une vue d'ensemble des techniques et moyens mis en œuvre pour la création électroacoustique, la captation sonore, le maquettage de projet pour la musique à l'image.
La formation supérieure musique, son, image (FSMSI) forme des musicien·nes-ingénieur·es du son ainsi que des réalisateurs-musiciens et des réalisatrices-musiciennes. L'enjeu de la formation est de transmettre à de futur·es professionnel·les des compétences de haut niveau à la fois musicales, scientifiques et techniques. Les étudiant·es, grâce aux ressources et à la richesse musicale du Conservatoire de Paris, trouvent ici un cadre complet particulièrement approprié à la mise en pratique de l'enseignement qu'ils ou elles reçoivent. Le cursus s'organise autour de trois axes proposant une formation musicale approfondie, une formation technique et scientifique dans les secteurs de la production d'enregistrement, de la création, de la diffusion musicale et sonore et de la recherche et enfin, une formation pratique de haut niveau.

100%
de réussite au diplôme*

32%
de réussite aux concours d'entrée 2025-2026

Général

31
candidatures concours d'entrée

10
admis·es

16% des candidatures visent les cursus de 1er cycle supérieur

42
étudiant·es

71% hommes

29% femmes

1er cycle

38%
inscrit·es en 1er cycle

16 inscriptions pour un diplôme 1er cycle supérieur (musicien-réalisateur)

22 ans
âge moyen

2e cycle

62%
inscrit·es en 2e cycle

26 inscriptions pour un diplôme 2e cycle supérieur de musicien·ne ingénieur du son cf. grade Master

25 ans
âge moyen

Provenance

2% de ressortissant·es étranger·ères

Merci à nos mécènes et partenaires 2025

Le Cercle du Conservatoire de Paris

Ambassadeurs

Gilles & Virginie Henry, Vincent Meyer, Jean-Michel & Christine de Tarrazi, Olivier & Brigitte Thiberge Edrom

Grands Mécènes

Patrick & Yannick Assouad, Hélène Nguyen Thien, Patrick & Ute Petit

Mécènes

Brigitte Assouad, Thierry & Maryse Aulagnon, Philippe Blay & Pascal Lelièvre, Thérèse & Ramsay Casadesus Rawson, Jean-Marc & Mai Chalot-Tran, Christine Jolivet-Erlih, Gilbert & Claire Kahn, Barry & Elisabeth Lando, Marie-Cécile Matar, Olivier Piot, Monsieur & Madame Jack Therre, Jean-Martin de Wendel, Sandrine Zerbib

Amis

Jacqueline Autheman, Sébastien Bagot, Serge Bérenger, Thierry & Claudine Billard, Pierre(†) & Colette Bonnassies, Jean-Pierre Capelle, Jeanine Castex, Claire Charbagi, Bernard Cochet, Hubert Côtez, Bernard Cyna, Stéphanie-Marie Degand, Thierry Donnadieu, Patrick Dumont, Antoine de Guillebon, Racheline Ghariani, Daniel & Henri Hocq Szejnbaum, Henri & Laurence Hublot, Jean Ichou, Catherine Jullien, Anne Le Bozec, Edouard Lefebvre, Jean-Noël Lejal, Martine Leprince, Stéphanie Le Minor, Solange Le Quen, Martine Longin, Alain Mabit, Muriel Mahé, Dominique Mansching, Geneviève Meley-Othoniel, Hélène Migeon, Gérard Nakach, Claire Nappez, Jérôme Oddon, Jacques & Françoise Ogereau, Emmanuelle Palasset, Pascal Pesneau, Cyril Plante, Christine Pouletty, Laurent Poyart, Olivier Reboul, Italo Rizzo, Olivier & Coralie Savin, Bruno & Geneviève Seguin, Jean Seugé, Marie-Jeanne Serero, Marc Sitruk, Marie-Christine Sokolowsky, Guylène Tarrazi, Hubert Testard, Danielle Tohmeh Rouhban, Gérard Tran-Trong, Mathilde Vittu

Nous remercions également pour leur précieux soutien

Les bienfaitrices et bienfaiteurs qui ont souhaité garder l'anonymat

Les donateurs du Fonds de Tarrazi

Les donateurs du Fonds Kriegelstein

Les donateurs du Fonds de soutien aux étudiants du Conservatoire

Pour le don et le prêt d'instruments d'exception

Irène & Gérard Babany
Madame Eveline de La Chapelle
Famille Devals
Famille Esclapez
Famille Lempereur
Patrick Petit
Patrice Samadet (CLETHOBEN IMMO)
Caroline Sonrier
Fondation d'entreprise Société Générale

Les entreprises, fondations et institutions

Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique
Fondation de France
Fondation d'entreprise Société Générale

Dance Reflections by Van Cleef & Arpels
Sylff Association - Tokyo Foundation
French-American Piano Society
Fondation L'Or du Rhin
Adami
Fondation Cléo Thiberge-Edrom
Fondation Culture & Diversité
Fondation Lazard Frères Gestion - Institut de France
Fonds Nguyen Thien Dao - Fondation Roi Baudouin

Ad Manaurem 1762
Association Plan de Culture
Fonds de dotation Porosus
King's Fountain
Ministère des Outre-mer
Sacem

Cercle National Richard Wagner - Paris
Fondation d'entreprise Hermès
Fondation Francis et Mica Salabert
Fondation F.R.I.D.A.
Fondation Goélands

Les partenaires

Yamaha/Nexo
Repetto, fournisseur officiel du Conservatoire de Paris
Rocamadour - Musique Sacrée

Ils nous ont versé leur taxe d'apprentissage en 2025

Acte 4
Agence Michel Ferranet Architectes
Albe Films
Alpha Classics
Arcana
Anapak
Aouka
Art & Caractère
Association Française des Orchestres
Association Son Re
Assur&Sens
Athys
Atletico Records
Banco Music
Beau Geste
Beau Soir Productions
Bergerault Percussions Contemporaines
Bibliothèque Musicale La Grange-Fleuret
Bilboquet
BLB Associés
Centre Parisien de Recyclage
Changement de Décor
Centre National de la Musique - CNM
Compagnie Financière Chevrillon
Correspondances et Musique
Court-Circuit
École de Musique de Gif
Éditions Hit Diffusion - Hit Éditions
Éditions Raoul Breton
Énergie TP-Établissement Île-de-France Ouest
Énergie TP-Établissement Île-de-France Est
Enoch et Compagnie
Ensemble L' Arpeggiata
Ensemble Les Dissonances
Ensemble Multilatérale
Ensemble Vocal Sequenza 9.3
ERDA Education Recherche Développement Artistique
Excellart
Festival Baroque de Pontoise
Fondation Royaumont
Graines d'Étoiles
Henri Selmer Paris
In Cauda
Independent Distribution On Line
JVDH Construction
Kawai France
La Briqueterie - Centre de Développement Chorégraphique du Val-De-Marne
La Coopérative
L' Agence Artist Management
L'Atelier
Laurelenn - Atletico Music
Lazard Frères Gestion
Le Concert D'Astrée
Le Concert Spirituel
Le Jerez Le Cam Ensemble
Les Mots Le Corps et La Note
Ligne Python
Mezzo
Moonlight Productions
Mucho Music
Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris
Nagata Acoustics International Inc.
Nexo
Orchestre de Picardie
Orchestre National de L'Île-de-France
Outhere Music France
Pharmacie de L'Écusson
Pharmacie de Paris
Pianos Hanlet- Nova Sound
Po. Productions
Premières Loges
Productions et Éditions Serge Lama
Radio Classique
Radio France
Rewind
S.P.P.
Sansha France
Société des Artistes Interprètes
Sparkle Publishing
Spotify France SAS
Teitgen & Viottolo
Théâtre de L'Athénée
Théâtre Musical de Paris - Châtelet
Théâtre national de L'Opéra-Comique
Tiny Island
TSGT Décor
Warema France
Yalab
Yamaha Music Europe

L'organisation au Conservatoire

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe délibérant et l'instance décisionnelle du Conservatoire de Paris. Il se réunit au moins deux fois par an comme le prévoit le décret n° 2009-201 du 18 février 2009 portant statut des conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et de Lyon.

Composition du Conseil d'administration

Stéphane Pallez, Présidente

Membres de droit

Deux représentants (NC) de la direction générale de la création artistique au ministère chargé de la culture (DGCA) - 2 voix

Représentante de la Direction de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche du ministère chargé de la culture, ou son représentant (DGDCER)

Naomi Peres

Directeur de conservatoire à rayonnement régional ou de conservatoire à rayonnement départemental

Benoît Girault, directeur du Conservatoire à rayonnement régional de Cergy-Pontoise

Personnalités qualifiées, dont une choisie en raison de sa compétence dans le domaine de la danse

Matthieu Rietzler, directeur de l'Opéra de Rennes
Brigitte Lefèvre, vice-présidente du CA et directrice artistique du Festival de danse de Cannes
Olivier Mantei, directeur général de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris

Membres élus (février 2025 pour 2 ans)

Représentant·es des enseignant·es, dont un représentant des disciplines chorégraphiques

Estelle Corbière (titulaire)
Isabelle Broutin dit Riddez (suppléante)
Diana Ligeti-Paoletti (titulaire)
Coralie Fayolle (suppléante)
Olivier Reboul (titulaire)
Emmanuelle Cordoliani (suppléante)

Représentant·es des personnels administratifs et techniques

Émilie Ronce (titulaire)
Etienne Borzeix (titulaire)
Christine Boisset (suppléante)

Représentant·es des étudiant·es

Selma Benlarbi (titulaire)
Alice Ouary (suppléante)
Mattéo Vignier (titulaire)
Marie Roumegas (suppléante)

Le Conseil pédagogique

Le Conseil pédagogique est consulté par la directrice sur toute question d'ordre pédagogique. Le conseil formule un avis sur le règlement des études avant sa présentation au Conseil d'administration. Il se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la directrice ou à la demande de la majorité de ses membres. Le Conseil pédagogique est composé à raison des deux tiers de représentant·es élu·es du personnel enseignant au Conservatoire et à raison d'un tiers de représentant·es élu·es par les étudiant·es. Les modalités de ces élections et, pour chaque conservatoire, le nombre des membres du Conseil pédagogique sont fixés par arrêté du 12 mai 2009 du ministre chargé de la Culture. La directrice du Conservatoire préside le Conseil pédagogique.
Les avis du conseil sont rendus à la majorité des membres le composant. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.
La directrice invite à participer au conseil toute personne dont elle juge la présence utile à ses avis. Les avis du conseil sont portés, par la directrice, à la connaissance des enseignant·es et des étudiant·es concerné·es.

Composition du Conseil pédagogique

Représentant·es des enseignant·es
Benoît De Barsony
Emmanuelle Bertrand
Olivier Bioret
Stéphanie-Marie Degand
Daria Fadeeva
Coralie Fayolle
Fabre Guin
Yan Maresz
Christopher Murray
Maguelone Parigot
Denis Pascal
Thibault Perrine
Jeanne Pesle
Oliver Reboul
Pierre-Antoine Signoret
Jean-Christophe Vervoitte

Représentant·es des étudiant·es
Guilherme Araujo De Almeida
Sara Brunel
Flore-Elise Capelier
Chloé Corolleur
Charlotte Le Roux
Alice Ouary
Swann Texier
Lucas Viallefond

Représentant·es de la direction et de l'administration
Pascal Bertin
Sarah Brayer-Leschiera
Clément Carpentier
Yves Gruson
Claire Lapalu
Gilles Oltz
Yannaël Pasquier
Stéphane Payen
Amandine Pras
Marine Thyss
Jean-Claire Vançon
Denis Vautrin

Membres du CSA

Direction

Émilie Delorme
Marine Thyss

Service des ressources humaines

Christophe Pillon
Djoké Diarra

CFDT

Titulaires
Corinne Covarrubias
Jean-Christophe Messonnier
Josette Buriez
Didier Legrand
Frédéric Martin
Pierre Bisson
Olivier Marchand

Suppléant·es
Corinne Georget
Mariama Bah
Oissila Abdallah
Emmanuel Strosser
Nathalie Pelte
Guénaelle Morvan
Kévin Baudrit

SAMUP

Titulaire
Alain Billard

Suppléante
Odile Auboin

L'organigramme

Stéphane Pallez
Présidente

Comité de direction en 2025

Émilie Delorme
Directrice

Jean-Claire Vançon
Direction des études musicales

Bénédicte Affholder-Tchamitchian
Production et apprentissage de la scène

Christophe Pillon
jusqu'au 31 janvier 2026
Djoké Diarra
à partir du 9 février 2026
Ressources humaines et dialogue social

Marine Thyss
Directrice adjointe

Muriel Maffre
Direction des études chorégraphiques

Alexandre Pansard-Ricordeau
Direction de la communication, relations institutionnelles

Sarah Brayer-Leschiera
Direction de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle

Amandine Pras
Direction de la recherche et de l'innovation

Responsables pédagogiques

Clément Carpentier
Disciplines instrumentales classiques et contemporaines

Gilles Oltz
Disciplines vocales

Yannaël Pasquier
Écriture, composition et direction d'orchestre

Stéphane Payen
Jazz et musiques improvisées

Denis Vautrin
Musique, son, image

Claire Lapalu
Musicologie et analyse

Pascal Bertin
Musique ancienne

Jean-Paul Despax
Pédagogie

Responsables des services ressources

Alexis Ling
Audiovisuel

Pascal Leray
Médiathèque Hector Berlioz

Responsables des services administratifs et techniques

Barbara Doré-Douchet
Accueil, planification des activités et logistique

Bryan Ramahazomanana
Affaires générales et financières

Chahinez Razgallah
Affaires scolaires

Florent Vergez
Bâtiment et sécurité

Myriam Gourrin
Relations internationales et insertion professionnelle

Kada Sahnine
jusqu'au 30 septembre 2025
Vincent Cocoual
à partir du 1er décembre 2025
Informatique

Cette édition est une publication de la direction de la communication et des relations institutionnelles
Crédits photos ©Ferrante Ferranti sauf
p.22 de haut en bas ©Faustine Fleuriot ©Mioï Lombard / Hassan Bouzougarh ©Faustine Fleuriot
P. 141 ©Faustine Fleuriot
Directeur de la communication, Alexandre Pansard-Ricordeau
Coordination éditoriale, Clémence Houillon
Conception graphique, Mioï Lombard
Responsable missions études et statistiques, Abib Samb
ISSN 2967-5049

Les professionnel·les à nos côtés

Association Enfances au Cinéma / Mon 1er Festival
Association Française des Orchestres
Association pour la Création et l'Émergence dans les Arts Chorégraphiques
Association sportive et culturelle du Conservatoire et de la Villette
Associazione culturale Artfest
Bibliothèque musicale La Grange-Fleuret
Biennale de la danse de Lyon
Carreau du Temple
Casa della Musica
Centre Chorégraphique national d'Orléans
Centre Chorégraphique national de Franche-Comté à Belfort
Centre national des Arts du Cirque
Centre Pompidou
Cité de la musique et de la danse Grand Soissons
Cité scolaire Henri Bergson
Château de Fontainebleau - Festival de l'histoire de l'art
Christuskirche - Église protestante allemande à Paris
Collège des Bernardins
Collège Edgard Varèse
Collège Georges Brassens
Conservatoire Augmenté
Conservatoire de Bordeaux
Conservatoire Maurice Ravel de Levallois-Perret
Conservatoire national supérieur d'art dramatique
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon
CNDC Angers
CRR de Nanterre
CRR de Paris
Danse à tous les étages
Dresden Frankfurt Dance Company
École nationale supérieure des Beaux-Arts
École primaire Simone-Veil de Vincennes
Est Ensemble
Espace Pasolini
European Chamber Music Academy
Festival Automne musical - Grand Châtellerault
Festival Baroque de Pontoise
Festival Cap Danse
Festival de musique de La Chaise-Dieu
Festival international de Colmar
Festival jazz à la Villette
Festival ManiFeste
Festival Traiettorie
Festival Présences
Fondation groupe EDF
Fondazione Prometeo
Hôpital Jacques Cartier
IASJ - International Association of Schools of Jazz
Internationale Chorakademie
Institut Français du Maroc
IReMus (Institut de recherche en musicologie)
Klap
Maison de la radio et de la musique
La Manufacture CDCN Nouvelle-Aquitaine
La Petite Halle
L'Art de la fugue
L'Odéon/Conservatoire de musique et de danse de Tremblay-en-France
London City Ballet
Lycée Henri Bergson
Lycée professionnel de Nanterre
Malakoff scène nationale - Théâtre 71
Maison de la musique de Nanterre
Ménagerie de Verre
MOV'IN Cannes
Musée national Jean-Jacques Henner
Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris
Orchestre de chambre de Paris
Orchestre de Picardie
Orchestre national de Lille
Orchestre national d'Île-de-France
Orchestre PSL
Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique et de Danse Bordeaux Nouvelle-Aquitaine
Palais de Tokyo
Paris Dance Project
Pôle Supérieur Paris Boulogne-Billancourt
Prix de Lausanne
Royal Academy of Music
Royal College of Music
Royal Irish Academy of Music
SHARE
Sorbonne Université
STAPS - Université Paris Nanterre
Sunnyside Festival
Théâtre de la Cité internationale
Théâtre de la Coupe d'or
Théâtre Firmin Gémier
Théâtre Jean Vilar
Théâtre national de Chaillot
Théâtre Le Colisée
University of Southern California
Université mdw
Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis
Université PSL
Ville de Breuillet
Ville de Dourdan

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

PSL
UNIVERSITÉ PARIS

CONSERVATOIRE
NATIONAL **SUP**ÉRIEUR
DE **MUS**IQUE ET
DE **DAN**SE **DE PARIS**

9 772967 504006